

Radio-Télévision/Heures locales

Le Monde

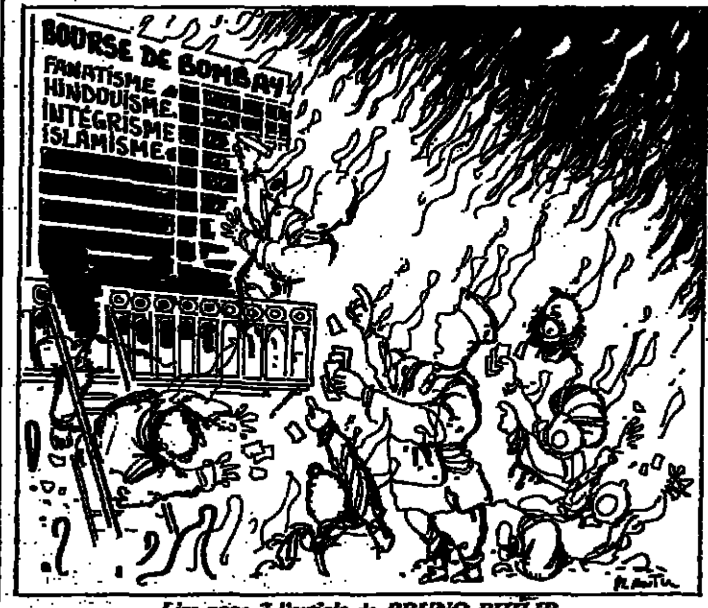
15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14970 – 7 F — DIMANCHE 14 – LUNDI 15 MARS 1993 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Après les sanglants attentats de Bombay

Le gouvernement indien dénonce un « complot international »

Le ministre de l'intérieur indien, M. Chavan, voit un « complot international » à l'origine des sanglants attentats à la voiture piégée du vendredi 12 mars à Bombay. Le dernier bilan fait état de 273 morts et plus de 1100 blessés. La police a arrêté un suspect qui serait un militant séparatiste cachemiri. Mis en cause de façon implicite, le Pakistan a vivement protesté.



Lire page 3 l'article de BRUNO PHILIP

Une démocratie ébranlée

LA série d'attentats à Bombay est, en trois mois, la troisième tragédie frappant une ville jusque là tenue pour symbole de cette « Inde qui décolle », envers et contre tout, dans un sous-continent perclus de misère. A la fin de 1992 d'abord, puis début janvier, la capitale économique du pays avait payé le plus lourd tribut aux émeutes consécutives à la destruction, le 6 décembre, de la mosquée d'Ayodhya par des hindouistes fanatisés. *Mais c'est la nation tout entière qui est* aujourd'hui choquée.

Qui a pu planifier et exécuter ce massacre? Déjà affaibli par les récentes violences, le gouvernement de M. Rao a jugé efficace de dénoncer, avant toute preuve semble-t-il, « un complot international ». Cette formulation vise, bien sûr, le Pakistan, vite tenu pour coupable de ce qui va mal en Inde. De telles accusations induisent une logique de guerre, avec d'immenses risques, compte tenu de la capacité, désormais reconnue par les deux protagonistes, à assembler des engins atomiques. L'Inde n'abrite-t-elle pas en elle assez de conflits, ethniques, religieux, sociaux, pour que ses autorités cherchent d'abord devant leur porte?

LES violences de Bombay surviennent en une heure cruciale. Elles atteignent un pays qui perçoit que ses rouages se sont détraqués – au moins depuis l'état d'urgence de 1975, et plus encore avec l'assassinat d'Indira Gandhi, en 1984. D'élections anticipées en impositions du pouvoir central sur les Etats fédérés ; de déploiements de forces armées en violations des droits de l'homme ; de scandales boursiers en épisodes de corruption : la « plus grande démocratie du monde », comme l'Inde aime à se définir, ne fonctionne plus que cahin-caha.

« L'Inde éternelle en a vu d'autres, et se remettra bien de cette mauvaise passe encore » : telle est l'antienne du Congrès, qui a dominé le pays depuis 1947. Mais le pays ne peut plus faire l'économie d'un examen de conscience. Et, de fait, ses élites, au moins, l'ont entrepris. Leur conclusion est que deux au moins des piliers sur lesquels repose l'Inde depuis l'indépendance sont fortement affaiblis : la laïcité et le fédéralisme.

QU'UNE « marée hindouiste » nourrie de la peur de « l'autre » – en l'occurrence les 100 millions de musulmans indiens – menace à terme de submerger le pays, c'est désormais l'évidence. Encore faut-il noter que si le BJP (Parti du peuple indien) la canalise, cette « vague safran » n'a pas laissé indemnes, à partir des années 80, les formations qui auraient dû être les gardiennes de la laïcité, et en premier lieu le Congrès.

Quant au fédéralisme, un fait suggère qu'il ne fonctionne plus de façon satisfaisante : près d'un citoyen sur trois est, à ce jour, gouverné par le « centre », et non par des instances élues. Les quatre (grands) Etats que dirigeait le BJP ont vu leur assemblée dissoute après les événements d'Ayodhya. Et au Cachemire, qui est dans la même situation depuis trois ans, on ne voit guère poindre *l'espoir d'une amélioration.* L'heure ne serait-elle pas venue, dès lors, de grandes remises en cause?

M 0146 - 0314 0 - 7,00 F

Rompant les négociations sur l'ouverture des marchés publics

Washington menace l'Europe de sanctions commerciales

M. Mickey Kantor, représentant du président américain Bill Clinton pour les négociations commerciales, a annoncé, vendredi 12 mars, la suspension des négociations avec la CEE sur l'ouverture des marchés publics. M. Kantor prévoit de sanctionner les Européens en interdisant à leurs entreprises de se porter candidates aux marchés fédéraux dans le domaine de l'énergie, des transports et des télécommunications.

WASHINGTON

de notre correspondant

Prenant une décision parfaitement unilatérale, les Etats-Unis ont annoncé, vendredi 12 mars, qu'ils rompaient les négociations en cours avec la CEE sur l'ouverture des marchés publics et qu'ils s'apprêtaient à rendre effectives une série de sanctions commerciales à l'encontre de l'Europe.

Le geste confirme que l'administration démocrate, en dépit des propos apaisants tenus par le président Bill Clinton, entend adopter une attitude de plus en plus dure vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. Il montre aussi que les Etats-Unis sont décidés à passer du stade des menaces et des tractations à celui des sanctions effectives, en dépit des risques de représailles et de guerre commerciale que peut entraîner cette politique. Cette escalade dans l'affrontement avec l'Europe a été annoncée par le représentant du président pour les négociations commerciales, M. Mickey Kantor, qui s'exprimait vendredi 12 mars devant quelques journalistes.

M. Kantor, un proche du président, a déclaré que l'administration avait purement et simplement décidé d'annuler les négociations avec des représentants de la CEE qui devaient se tenir la semaine prochaine à Bruxelles au niveau des experts pour débattre du différend sur l'accès aux marchés publics. Une première réunion avait eu lieu à Washington à la mi-février. M. Kantor a estimé que la Commission de Bruxelles ne faisait pas preuve de suffisamment de souplesse pour que les pourparlers puissent être poursuivis.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 15

Campagne intime

Moins d'affiches publicitaires, plus de contacts directs : la loi limitant les dépenses électorales a produit ses effets

par Gilles Paris

Longtemps on lui avait préféré les autres, les commerciaux. Eux, au moins, on les remarque, se disait-on. Plus grands, plus chics et mieux placés, ils semblaient toujours attirer les regards, quand lui, un rien austère, un tantinet désuet, ne paraissait bon qu'à susciter la commisération. Aujourd'hui, « l'emplacement spécial », disposé pour les élections par les services municipaux, tient enfin sa revanche. La loi sur les dépenses de campagnes a tranché en sa faveur. Trois mois avant le scrutin, l'affichage commercial est interdit, et l'affichage sauvage prohibé.

Cette décision a suffi à modifier la physionomie des campagnes électorales. Ces élections législatives, plus encore que les dernières élections régionales et cantonales, sont remarquables de sobriété.

Lire la suite page 7

Appels au peuple en Russie

En guerre ouverte, le président Eltsine et le Congrès cherchent, chacun de son côté à se refaire une légitimité

MOSCOU

de notre correspondant

Quand c'est fini, ça recommence. Au troisième jour du Congrès des députés, vendredi 12 mars, Boris Eltsine était parvenu à un résultat, fût-il parfaitement négatif : le Congrès, loin d'accroître les pouvoirs du président, les avait réduits, la preuve de la mauvaise volonté des députés était faite, et pouvait être grossie jusqu'à la caricature par une télévision au service de l'exécutif. Le président quittait la salle avec fracas, son porte-parole annonçait qu'il n'y remettrait plus les pieds, que *« son seul interlocuteur »* désormais serait *« le peuple ».* L'entourage de M. Eltsine faisait savoir que les préparatifs d'un plébiscite, fixé désormais au 25 avril, étaient déjà en cours, avec la participation des ministres de la sécurité et de l'intérieur.

Bref, c'était la crise, la vraie, on parlait d'une intervention télévisée du président, et des rumeurs aussi alarmistes que fausses étaient répandues par certains députés conservateurs : des *« camions remplis de soldats sont entrés au Kremlin »,* affirmait l'un d'eux... Des (petits) groupes de manifestants se rassemblaient au pied de l'église Saint-Basile, sur la place Rouge, les uns pour scander le nom d'Eltsine, les autres pour le conspuer. Le Congrès pouvait continuer à cuire dans son jus, l'Histoire, désormais, se ferait ailleurs.

Tout cela avait pourtant un air *de déjà vu, de déjà entendu.* En décembre dernier, quand M. Eltsine s'était déjà fâché tout rouge avec le Congrès et avait menacé d'en appeler immédiatement au peuple. Et même au printemps dernier, quand le gouvernement au grand complet avait quitté la salle, indigné par l'attitude des députés. *« Eltsine a marché pour la troisième fois sur le même rateau »,* commentait même un député centriste.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 6

Pilotes automatiques

La saison de formule 1 qui s'ouvre en Afrique du Sud est marquée par le recours massif à l'électronique

KYALAMI

de notre envoyé spécial

Le championnat 1992 s'était terminé en queue de poisson. Au dix-huitième tour du Grand Prix d'Australie, la Williams-Renault de Nigel Mansell, en tête de la course, avait été percutée lors d'un freinage par la McLaren-Honda d'Ayrton Senna. Le Britannique, qui avait refusé les propositions de Frank Williams et de Renault pour une cohabitation avec Alain Prost en 1993, et le Brésilien, qui reprochait au pilote *français d'avoir mis un veto à* son recrutement, s'étaient éclipsés sans commentaire. L'accident ne relevait pourtant pas d'une faute de pilotage ou d'un règlement de comptes entre ces deux grands déçus de la formule 1.

Ron Dennis, directeur de McLaren international, a récemment révélé le pot-aux-roses. Au moment de l'accident, Ayrton Senna, qui testait une nouvelle boîte de vitesses pour 1993, était en... « pilotage automatique ». Dernière innovation technologique en formule 1, cette boîte permet de programmer, sans perte de temps ni risque de surrégime moteur, tous les changements de *vitesse sur un tour de circuit.*

GÉRARD ALBOUY

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 190 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société ; cent ans à compter du *10 décembre 1944.*
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.

Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
pour vous abonner renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE », 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY - Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux *semaines avant leur départ, en indiquant* leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
____
Code postal : ____
Localité : ____
Pays : ____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP. Paris RP 301 MON 01

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a vingt-cinq ans

La purge antisémite en Pologne

par Stéphane Meylac

Le vendredi 8 mars 1968 à 12 heures, la cour de l'université de Varsovie s'emplit soudain d'une foule inhabituelle : *un millier d'étudiants se sont rassemblés* en signe de protestation contre la mesure d'exclusion qui vient de frapper deux étudiants juifs, Adam Michnik et Henryk Szlajfer, «coupables» d'avoir manifesté, le 30 janvier, contre le retrait de l'affiche d'une pièce – *les Aïeux*, de Mickiewicz, un classique du répertoire polonais jugée antisoviétique par les autorités. Une résolution condamnant ces exclusions et d'autres mesures disciplinaires contre les étudiants est lue depuis une tribune improvisée et adoptée par acclamation.

Il est près de 14 heures lorsque les premières unités de ZOMO – les formations anti-émeutes de la milice – pénètrent casquées et armées de matraques dans l'enceinte de l'université. L'assaut est brutal : aussi bien les étudiants que des professeurs qui tentent de s'interposer sont matraqués sans ménagements, frappés à terre, arrêtés et passés à tabac dans les véhicules. Une chasse à l'homme s'engage dans les bâtiments et les rues avoisinants. Alertés, quelques centaines d'étudiants de l'Ecole polytechnique descendent spontanément dans la rue et sont eux aussi brutalement dispersés par la milice. On dénombre quelque cinquante blessés et plus d'une centaine d'arrestations.

Le lendemain 9 mars, de deux mille à trois mille étudiants de l'Ecole polytechnique, indignés par le traitement qu'a réservé la propagande aux événements de la veille, se réunissent en meeting, protestant contre les *«méthodes staliniennes»*, et réclamant une *«information objective»*. Vers midi, les étudiants quittent le bâtiment de l'école et marchent en cortège sur la rédaction du très conservateur quotidien *Zycie Warszawy*, brûlant symboliquement des piles de journaux et scandant : *«La presse ment !»* La manifestation est à son tour dispersée à coups de matraques et de gaz lacrymogènes.

Ces deux journées de violence sont le point d'orgue d'une crise politique rampante qui se développe depuis plusieurs mois et plonge ses racines dans l'histoire de la Pologne communiste : Gomulka, porté à la tête du Parti en 1956 avec le soutien d'une opinion publique séduite par le mot d'ordre de *«socialisme à la polonaise»*, avait rapidement refermé la parenthèse libérale. Les réformateurs avaient été marginalisés au profit d'apparatchiks orthodoxes et les projets de réforme enterrés.

La destalinisation, puis la défection aux Etats-Unis, pendant l'été 1959, d'un haut responsable du renseignement militaire, Pawel Monat, offrent le prétexte à une purge discrète de l'appareil de sécurité, qui frappe les juifs – Monat est juif – et tous les suspects de «libéralisme». Le maître d'œuvre de l'entreprise est un personnage de l'ombre, Mieczyslaw Moczar, quarante-six ans, vice-ministre de l'intérieur chargé de la police politique. Ancien délinquant recruté par le NKVD soviétique dès 1939 puis envoyé dans les maquis communistes de la région de Lodz, Moczar était devenu, à l'issue des hostilités, le chef de la police politique, se distinguant par la bestialité de ses méthodes contre les captifs du camp adverse : tortures, pendaisons et exécutions sommaires y étaient plus courantes qu'ailleurs. Allié de Gomulka, il revient au pouvoir avec lui en 1956.

«Ceux qui ont applaudi l'agression israélienne...»

L'épuration, à partir de l'automne 1959, de l'appareil de sécurité – police politique, renseignement, contre-espionnage – lui permet d'étendre son réseau d'influence et de former peu à peu, dans les coulisses du pouvoir, une faction organisée et influente qui se fait connaître sous le nom de *«Partisans»*. Une appellation qui renvoie aux maquis communistes de la guerre, formations au rôle assez marginal, mais dont Moczar s'emploie à redorer la légende.

L'organisation officielle des anciens combattants, le ZBOWID, investie par les «Partisans», est ainsi mobilisée dans une entreprise dont les contours politiques et idéologiques se révèlent peu à peu : s'appuyant sur une combinaison sommaire de stalinisme et d'ultranationalisme fortement empreint d'antisémitisme, les «Partisans» ne nourrissent pas d'autre projet que d'exercer le pouvoir, derrière un Gomulka neutralisé ou sans lui. Le groupe parvient d'ailleurs à infiltrer l'entourage immédiat de celui-ci. Apparemment immobile pendant des années, le cours des événements s'accélère soudain avec la guerre des six jours, en juin 1967.

La fulgurante victoire d'Israël sur les Arabes provoque en Pologne des réactions de sympathie et d'admiration. L'ambassade d'Israël à Varsovie reçoit de nombreux télégrammes de félicitations et les offres de services de juifs polonais prêts à servir dans Tsahal. Des officiels polonais et des officiers de l'armée polonaise célèbrent cette victoire, celle de *«nos juifs»* sur *«leurs Arabes»* – allusion à la politique arabe de Moscou – et des toasts sont portés au vainqueur, Moshe Dayan. Les Soviétiques font aussitôt comprendre à Varsovie que ces manifestations pro-israéliennes ne valent rien à l'amitié avec l'URSS. Gomulka, conscient de l'enjeu, s'empresse de rompre, le 12 juin, les relations diplomatiques avec Tel-Aviv, déclenche une violente campagne de presse contre Israël et avertit *«ceux qui ont applaudi à l'agression israélienne»* que *«la Pologne ne tolérera pas de cinquième colonne* (sioniste)*»*.

Le général Mieczyslaw Moczar en 1969. AFP

Sous couvert de lutte contre le «sionisme», une campagne d'antisémitisme s'ouvre, qui frappe surtout les juifs occupant des postes élevés dans l'appareil du pouvoir. La police politique, derrière laquelle se profile l'ombre du tout-puissant ministre de l'intérieur, Moczar, est naturellement mobilisée dans l'entreprise : un service est créé pour suivre les questions «sionistes» et alimenter la campagne de propagande. Dans la presse apparaissent force libellés, enquêtes et pseudo-études pour démontrer l'implication des juifs dans le stalinisme, le «revanchisme» ouest-allemand, l'impérialisme et même le nazisme.

Cette campagne s'adresse délibérément à l'instinct national des Polonais, façonné par des siècles de coexistence souvent difficile avec les juifs. Mais ce contentieux historique n'a aucune raison de se raviver plus de vingt ans après la fin de la guerre, alors que trois millions de juifs de Pologne ont péri dans l'Holocauste et que nombre de survivants, effrayés par le pogrom de Kielce en 1946, ont sans tarder quitté le pays. En 1967, il ne reste plus en Pologne que quelque trente mille juifs qui restent là par attachement au communisme ou au pays. De fait, comme les précédentes, cette nouvelle campagne de propagande laisse la population de marbre et ne mobilise guère que la nomenklatura communiste, celle-là même qui l'a organisée et convoite les places à prendre. Il est vrai que l'exemple vient de haut : déjà, en 1956, Khrouchtchev trouvait excessif le nombre de juifs dans l'appareil de direction du parti communiste polonais, un phénomène qu'il comparait à un *«virus»*. A Varsovie, l'ambassade soviétique propageait ces vues en recommandant aux communistes polonais la *«régulation des cadres»* par élimination de l'*«excédent de juifs»*.

C'est sur ces entrefaites que survient, en janvier 1968, la vague de protestation estudiantine, relayée par une intelligentsia frondeuse, sur fond de sympathie pour le «printemps de Prague» naissant. Après les deux jours d'affrontements des 8 et 9 mars, la presse enfonce le clou. Lundi 11 mars, l'organe du comité central, *Trybuna ludu*, publie des noms, de consonance juive pour la plupart, de «meneurs» du mouvement étudiant, mentionnant les postes de responsabilités occupés par leurs pères. Des meetings de protestation sont orchestrés dans les usines tantis que l'agitation estudiantine, retombée pendant le week-end, reprend de la vigueur, avec force manifestations à Varsovie. Le mouvement fait tache d'huile dans les centres universitaires de province. Habilement, le pouvoir le laisse s'essouffler avant de reprendre l'initiative.

Une douteuse classification politique

Mardi 19 mars, onze jours après les premiers heurts, le premier secrétaire du POUP rompt enfin le silence sur la crise et, dans un discours prononcé devant trois mille apparatchiks massés dans le Palais de la culture de Varsovie, dans une salle chauffée à blanc et qui manifeste bruyamment sa sympathie pour Moczar, s'emploie à jeter le discrédit sur le mouvement étudiant. Le mot *«sioniste»* déclenche à chaque fois un tonnerre d'applaudissements. Son public attend manifestement de lui qu'il sonne l'hallali. Gomulka a-t-il saisi tout le danger d'une campagne aussi malsaine ? Toujours est-il qu'il déçoit les attentes de son auditoire en essayant de trier parmi les juifs le «bon grain» de l'«ivraie» : les *«sionistes qui font ouvertement allégeance à Israël»* sont invités, à mots à peine couverts, à quitter la Pologne ; les *«cosmopolites»* à l'allégeance partagée entre Israël et la Pologne peuvent rester, mais ne doivent pas travailler dans les domaines *«où l'affirmation nationale est essentielle»*; les autres, *«les plus nombreux* (...) *qui ont bien mérité de la Pologne populaire»*, sont félicités de leur loyauté.

Cette douteuse classification politique laisse l'auditoire sur sa faim, mais sème l'indignation dans les milieux étudiants. Le mouvement, en voie d'extinction un peu partout, connaît dès le lendemain 20 mars un regain d'effervescence. Geste inattendu, l'épiscopat prend publiquement le parti des étudiants et le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, condamnera, en chaire, l'antisémitisme du pouvoir. Mais, privée de perspective politique par la passivité du monde ouvrier, la mobilisation des étudiants est à nouveau gagnée par l'essoufflement. Le 23 mars, vers 3 heures du matin, les quelque trois mille étudiants qui occupent l'Ecole polytechnique sont délogés par la milice. Ceux de l'université de Varsovie mettent également fin à leur mouvement, suivis peu après par leurs camarades de Lodz, de Cracovie et de Wroclaw. Mais, dans ces deux semaines de manifestations et d'intenses discussions politiques, le mouvement étudiant aura trouvé son mythe fondateur.

Du côté du pouvoir, l'heure est à la répression et aux règlements de comptes. Amendes et peines de prison ferme infligées en procédure de flagrant délit pleuvent sur les étudiants et enseignants arrêtés. Treize d'entre eux, parmi lesquels on retrouve les noms désormais familiers de Kuron, Modzelewski, Michnik et Szlajfer, restent détenus et attendent leur procès, qui se solda, début 1969, par des peines de prison de deux ans à trois ans et demi. Dès le 25 mars, le ministre de l'enseignement supérieur, Jablonski, retire leurs chaires à des professeurs à l'autorité incontestée comme les philosophes Kolakowski, Baczko et Morawski, l'économiste marxiste Brus, les sociologues Baumann et Hirszowicz-Bielinska. Toujours à l'université de Varsovie, le recteur décide, le 29 mars, l'exclusion de trente-quatre étudiants et la fermeture de plusieurs facultés – les plus turbulentes pendant les événements.

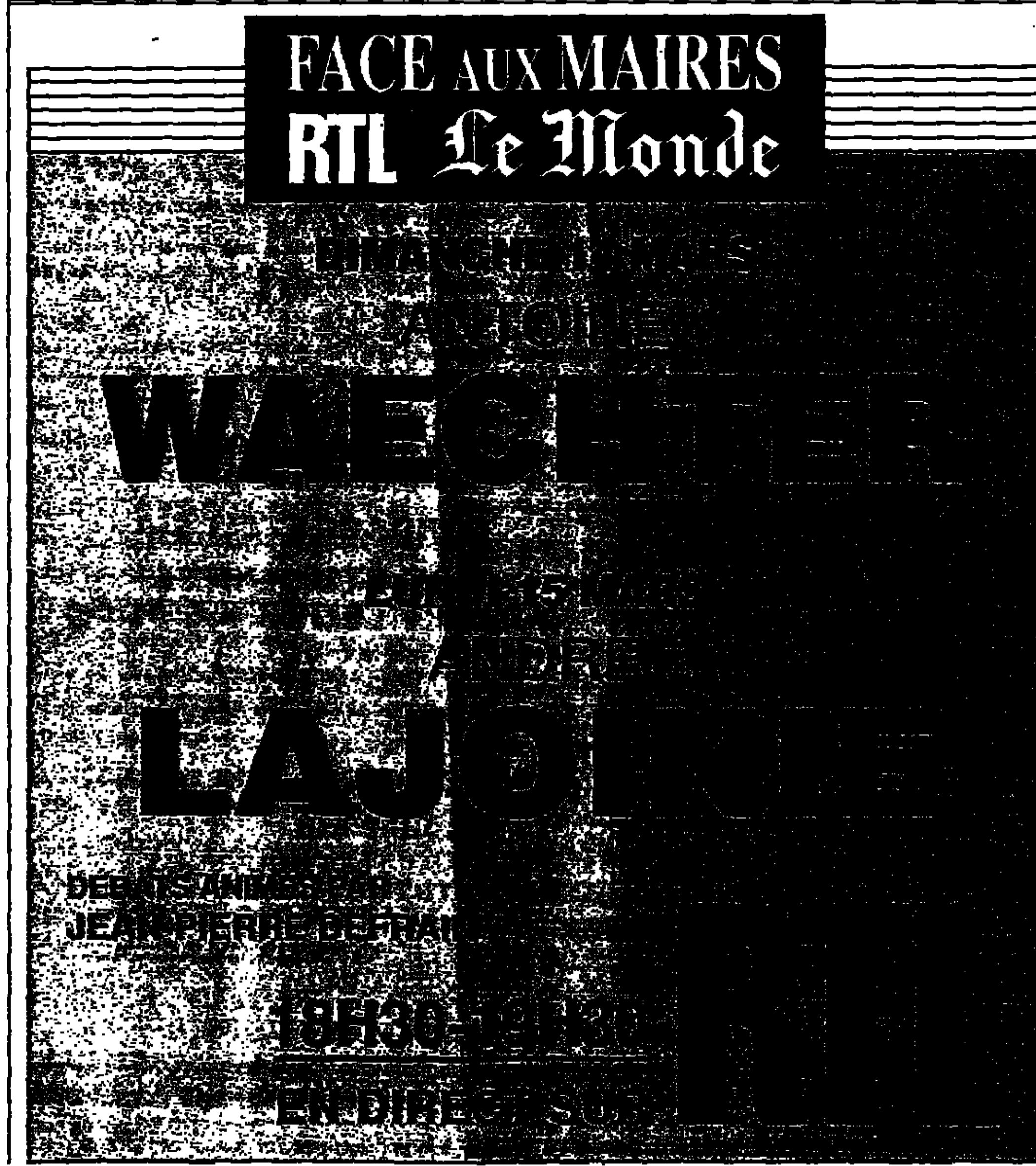
Les «Partisans» de Moczar continuent pour leur part de propager la thèse d'un *«complot sioniste révisionniste»* qui, abondamment illustrée par la presse, sert de fondement à une vaste chasse aux *«citoyens d'origine inappropriée»*, les juifs, jusque dans l'appareil du pouvoir: une centaine de ministres et hauts fonctionnaires sont limogés et exclus du Parti. Au ministère des affaires étrangères, 40% des postes moyens et élevés sont affectés par la purge. A la seule université de Varsovie, près de cent enseignants sont évincés de leurs postes. Des serviteurs du régime, comme le philosophe Adam Schaff, sont sanctionnés, pour la seule raison qu'ils sont juifs.

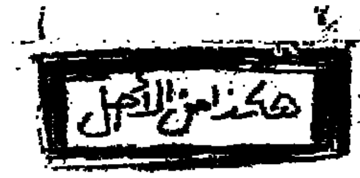
L'exode d'une moitié de la population juive

Au total, neuf mille personnes seront, au fil des semaines, écartées des postes généralement élevés qu'ils occupent. Inquiets pour leur avenir en Pologne, la plupart d'entre eux décident de quitter le pays pour Israël ou pour un pays de l'Ouest. Et c'est un exode massif qui s'étale d'avril à juillet 1968 ; on évalue à quinze mille le nombre des partants, la moitié environ de la population juive de Pologne. *«Ils avaient été élevés dans la culture polonaise*, écrit à leur propos une des victimes de la purge, le poète et essayiste Aleksander Hertz, *ils se considéraient comme polonais. En quittant la Pologne, ils emportaient avec eux des livres polonais (...). Mais ils durent déclarer qu'ils n'étaient pas polonais. Pour la plupart d'entre eux, ce fut très douloureux et humiliant.»* La Pologne, de son côté, perd de nombreux médecins, professeurs, mathématiciens et artistes.

La conduite du pouvoir pendant les «événements de mars» reste entourée d'un certain mystère. En combinant habilement provocation, laisser-faire, répression et campagne antisémite, le ministre de l'intérieur et ses amis ont manifestement cherché à lier les mains au premier secrétaire par une politique de faits accomplis. Mais on s'explique mal pourquoi Gomulka, qui n'avait jamais fait montre de sentiments antisémites – sa femme était juive – s'est laissé entraîner dans une aventure politique aussi douteuse. S'est-il laissé manipuler par son allié-rival Moczar, soucieux non seulement de libérer des postes pour sa clientèle politique mais aussi de s'ériger en recours, face à un Gomulka discrédité ? Différentes hypothèses sont avancées, qui vont du plan machiavélique de diversion face aux difficultés économiques à l'alignement sur Moscou, où la campagne antisémite est très active. Peut-être aussi Gomulka, réalisant trop tard le piège politique où il s'est laissé enfermer, a-t-il dû boire la coupe jusqu'à la lie, en se bornant, avec son discours du 19 mars, à limiter les dégâts.

Il reste que l'épuration vide le Parti des éléments les plus libéraux et réformateurs tandis que la répression porte un coup d'arrêt à la fermentation politique. Ardent partisan de l'intervention à Prague, quelques mois plus tard, Gomulka renforcera sa position vis-à-vis de Moscou et parviendra à neutraliser Moczar au congrès du Parti, en novembre. Mais plus ossifié et sclérosé que jamais, impuissant à redresser une situation économique désastreuse, son pouvoir sombrera dans les tragiques émeutes de la Baltique, en décembre 1970.





ÉTRANGER

INDE : 273 morts et un millier de blessés

Vague d'attentats sans précédent à Bombay

Une vague d'attentats a frappé vendredi 12 mars la ville de Bombay, capitale économique de l'Inde, faisant selon un bilan provisoire, 273 morts et un millier de blessés. Le Pakistan a démenti toute implication dans ces actes terroristes qui, samedi en milieu de journée, n'avaient toujours pas été revendiqués.

NEW-DELHI

de notre correspondant

Les terroristes, inconnus, ont frappé la capitale commerciale de l'Inde, un centre nerveux qui symbolise les aspirations à la modernité de *« la plus grande démocratie du monde ». « Les sites choisis étaient économiquement importants pour la ville et pour tout le pays »*, a déclaré le premier ministre, M. Narasimha Rao, qui a décrété un *« état d'alerte nationale ».*

Les sanglants événements du vendredi 12 mars à Bombay marquent, en outre, une première dans un pays où les actions terroristes s'étaient, jusque-là, limitées aux zones troublées du Pendjab, du *Cachemire et de l'Assam, mais* avaient épargné les grandes villes. Le caractère visiblement très coordonné des explosions inquiète les autorités.

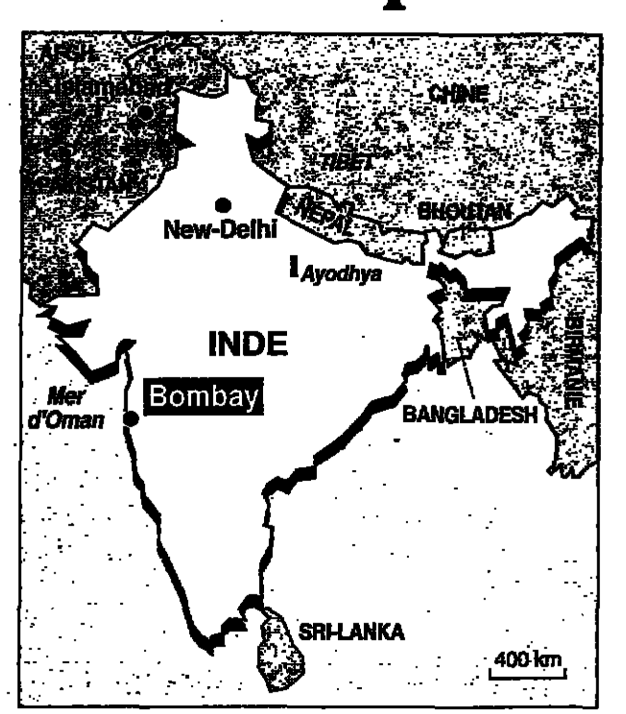
« Conspiration » : le mot est déjà sur toutes les lèvres, même si l'expression de *« complot international »*, employée par M. S. B. Chavan, le ministre de l'intérieur, ne repose sans doute sur aucune preuve tangible. La tragédie survient, par ailleurs, alors que l'Inde est fragilisée par l'ascension du nationalisme hindou. Bref, la série d'attentats de Bombay ne pouvait tomber plus mal. Tout a commencé à 13 h 25 avec l'explosion d'une bombe d'une forte puissance, sans doute une voiture piégée, dans le parking souterrain de la Bourse de Bombay. Le souffle a détruit une partie du rez-de-chaussée, à une heure de forte affluence, quelques minutes avant la clôture des opérations boursières. On parle alors de dix morts, mais le bilan va rapidement s'alourdir. Ce n'est qu'un début : pendant les deux heures suivantes, le grand port de la mer d'Oman va être frappé à douze autres reprises au moins.

Une bombe ravage d'abord le siège de la Compagnie Air India, un gratte-ciel qui domine la baie. Le hall est dévasté, les victimes se comptent, là aussi, par dizaines. Un autre engin explose ensuite dans un train, puis un autre dans un bus. Plus tard, un centre commercial est atteint, ainsi que trois hôtels de luxe, le Sea Rock et les deux hôtels de la chaîne Centaur, dont l'un est situé près de l'aéroport.

Pas de revendication

En début de matinée, samedi, le bilan s'élevait à 273 morts et un millier de blessés. Ces chiffres terribles pourraient bien s'alourdir, car les sauveteurs continuent de dégager des corps dans les immeubles écroulés. Aucune organisation n'a, pour l'instant, revendiqué les attentats.

Bombay se remettait à peine du choc provoqué par une vague de violences inter-confessionnelles sans précédent depuis l'indépendance entre la majorité hindoue et la minorité musulmane. Près de 250 personnes avaient été tuées dans cette seule ville en décembre, lors d'affrontements consécutifs à la destruction, le 6 décembre, de la mosquée d'Ayodhya par des extrémistes hindous, et quelque 700 *en janvier où, cette fois, Bombay* avait été l'unique cité indienne à être frappée.



« Ma priorité est d'éviter une nouvelle série de violences », a d'ailleurs déclaré M. Sharad Pawar, *premier ministre de l'Etat du* Maharashtra, dont Bombay est la capitale. Le fait qu'une des bombes ait ravagé une station-service proche du siège du parti fondamentaliste hindou Shiv Sena pourrait, en effet, avoir pour conséquence un nouvel affrontement entre communautés. En janvier, après la mort de quelques hindous, tués sans doute par des gangs de la *mafia musulmane, M. Bal Thackrey*, le *« dictateur »* du Shiv Sena, avait appelé ses troupes à *« donner une bonne leçon »* aux disciples du Prophète (*le Monde* du 25 février). Résultat : les musulmans avaient pour l'essentiel fait les frais de ce que les médias indiens ont décrit comme une tentative de *« purification ethnique »*. Dans un contexte si volatile, il suffirait donc que le Shiv Sena accuse à nouveau les musulmans d'être des *« agents pakistanais »*, pour provoquer de nouvelles violences inter-confessionnelles. Il est troublant, par ailleurs, de constater que les attentats du 12 mars à Bombay font suite à la nomination de M. Pawar à la tête de l'Etat du Maharashtra. Ce politicien, considéré comme l'un des « poids lourds » du parti du Congrès au pouvoir à New-Delhi, occupait jusqu'à la semaine dernière le poste de ministre de la défense.

M. Rao affaibli

C'est sur l'ordre du premier ministre M. Rao, qu'il a été renvoyé dans sa ville d'origine pour reprendre la situation en main après les émeutes. Cette nomination avait clos une controverse déclenchée par la rivalité de *M. Pawar avec son prédécesseur à* la tête des affaires du Maharashtra, M. Suddhaka Naik. Celui-ci, qui fut un des dauphins de M. Pawar au temps où ce dernier était déjà premier ministre de l'Etat, avait, depuis des mois, multiplié les provocations à l'égard de son ancien mentor.

Sous prétexte d'opération anti-mafia, M. Naik avait fait arrêter des députés locaux, hommes de main du milieu de Bombay, mais qui étaient en fait connus comme des supporters déclarés de M. Pawar. Dès lors, c'était la guerre entre les deux hommes. M. Rao mit fin à la polémique en « démissionnant » M. Naik, qui n'avait pas su contrôler la situation lors des émeutes de janvier.

Les observateurs de la réalité indienne ont tendance, en première analyse, à penser qu'aucun groupe terroriste indigène n'avait les moyens de planifier, sur une aussi vaste échelle, cette série d'attentats. En l'absence de revendications, reste à savoir comment le gouvernement de New-Delhi va tenter de retourner la situation à son avantage, *dans un contexte politique* aussi troublé. Les termes de *« conspiration internationale »*, utilisés par le ministre de l'intérieur, résonnent toujours comme autant d'échos inquiétants dans un pays si prompt à dénoncer toutes *« ingérences étrangères »*. Le Pakistan, frère ennemi depuis la partition de l'Empire des Indes, en 1947, reste le premier visé. Le représentant d'Islamabad à New-Delhi a vivement repoussé les allégations de M. Chavan.

Le gouvernement de M. Rao demeure, quoi qu'il en soit, très affaibli à la suite des violences qui ont fait 2 000 morts à l'échelon national depuis le 6 décembre. Le premier ministre avait cependant repris les choses en main depuis février : après avoir interdit la manifestation monstre prévue à New-Delhi par le parti hindouiste BJP, qui exigeait la démission de son cabinet, M. Rao avait annoncé des propositions budgétaires confirmant son intention de poursuivre la libéralisation économique. Cette fermeté avait sensiblement rehaussé son image bien malmenée depuis le début de la crise. Mais les attentats de Bombay vont forcer cet homme d'Etat vieillissant, *constamment accusé de manquer* d'esprit de décision, à relever un nouveau et terrible défi.

BRUNO PHILIP

LOIN DES CAPITALES

Toyota-City, « château-ville » de l'industrie

TOYOTA-SHI

de notre envoyé spécial

LA notion de « ville-usine » évoque les cités du charbon et de l'acier des grandes féodalités industrielles d'autrefois : Montceau-les-Mines, Le Creusot, filles de la mine ou de l'usine et quintessences de la ville ouvrière. Toyota-City, en revanche, donne l'impression d'une ville sans nationalité précise, avec ses interminables quartiers de maisons individuelles bordées de petits jardins. Une ville ordinaire, propre et aérée.

Et pourtant, ici aussi, la ville et l'usine ont grandi sous la même tutelle depuis qu'en 1959 Koromo prit le nom de Toyota-shi (la ville Toyota) : de 32 000 habitants, la population de cette cité de la soie est passée à 360 000. La plus riche municipalité du Japon est une vaste cité-atelier où coexistent habitat, usine-mère – avec ses gardiens à guêtres *blanches – et des centaines de sous-traitants* : 85 % des habitants exercent un métier lié à l'automobile.

Toyota est l'un de ces « châteaux-villes industriels » (*kigyo jokamachi*, extension de l'expression désignant les « villes sous le château » des seigneurs de la guerre du Moyen Age), construits autour d'une usine : c'est le cas de Kadoma, dans la banlieue d'Osaka et « fief » de Matsushita. La ville n'existe que par l'usine et pour l'usine.

Ici, on travaille pour Toyota, on habite Toyota, on se nourrit et on s'équipe Toyota (dans ses coopératives), on prend des vacances Toyota (sur son bateau de croisière), on se marie et on meurt Toyota (mutuelle de mariages et de funérailles) et, bien sûr, on roule Toyota. En raison de l'étendue de la ville, l'automobile s'impose : pour 113 000 ménages, il y a 137 000 voitures.

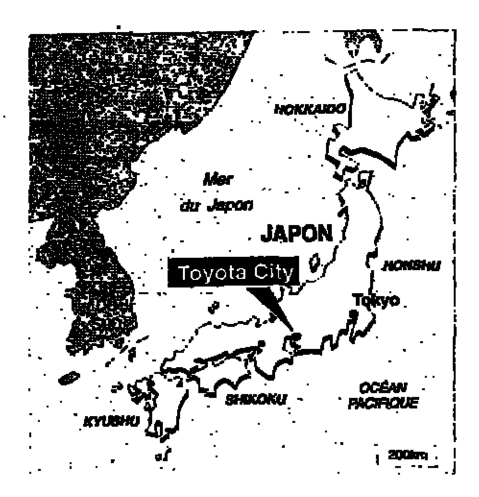
Les « individualistes » achètent une autre marque : *« C'est le seul signe de singularité »*, dit un jeune ouvrier. *Ailleurs, les jeunes dépensent dans le vêtement. Ici c'est la voiture, mais pas une Toyota ! »* Il a vingt ans et travaille dans une entreprise de génie civil. Son père est ouvrier chez Toyota *et il a fait* ses études au lycée de l'usine (ce qui le qualifiait pour entrer dans l'entreprise), mais *« les contraintes y sont trop fortes ».*

Ville du bonheur propret et des vertus du travail, Toyota ne rappelle guère, sinon par un château (reconstruit), que Koromo faisait partie du fief de Ieyasu Tokugawa, l'un des unificateurs du pays et premier *shogun* de la lignée. Dans la journée, elle donne une fausse idée du nombre de ses habitants. Sauf à l'« heure de pointe » (entre 7 h et 7 h 30 du matin) où les rues sont embouteillées, lorsque les maisons se vident et que les ateliers s'emplissent, la ville a des airs de gynécée. Impression trompeuse car il y a pénurie de femmes entre vingt et vingt-cinq ans et les réglementations strictes des dortoirs des ouvrières en font des « cloîtres industriels ».

Jusqu'à une époque récente, la ville avait soif de bras. La récession et la construction d'usines à Kyushu et Hokkaido, d'où provient la majorité de la population de Toyota, ont apaisé ce désir. Attirer, sélectionner et retenir ont *été les leitmotivs de l'usine, c'est-à-dire* de la ville. Mais, aujourd'hui, les jeunes désertent.

« Tordre même le chiffon sec »

Depuis cinq ans, un nouveau centre est né autour de la gare, avec un grand magasin, des boutiques, une « plaza » au-dessus de laquelle sont lancés des arcs en acier. Auparavant, Toyota n'était qu'une enfilade de routes reliant les usines, bordées de parcs *d'exposition des vendeurs de voitures d'occasion* et de *pachinko* (billard électrique nippon). C'est toujours la ville où la densité de *pachinko* est la plus élevée : une soixantaine de salles. Avec le *karaoke*, c'est la grande



distraction de la ville. Une affaire qui marche, à voir passer dans les rues la Ferrari Testarossa du fils du propriétaire de la plus grande chaîne, Apan. Pas de cabarets, mais le *pachinko* : ainsi en a décidé Toyota.

Il y a quelques années existait encore, perdu dans cette cité aseptisée, un bar dont on susurrait le nom : *Aijin* (l'Amant), tenu par des travestis. Cette « tache » a disparu. La souveraineté de l'usine est diffuse mais efficace : ainsi, la presse locale n'a jamais parlé de la rumeur qui court la ville sur l'existence d'une prostitution ménagère dans les grands ensembles : *« La police nie les faits, sans doute sous la pression de l'usine qui tient à son image »*, observe un journaliste local.

La ville est sous tutelle : l'usine organise les représentations théâtrales comme les parties de pêche, et les épouses des dirigeants (Toyota reste une affaire familiale) animent les associations féminines. Mais l'hygiénisme ambiant agace les jeunes. Dans cette ville sans cinémas, où les *« discos sont minables »* et la police très dure, le samedi soir, les moteurs vrombissent sur la route de Nagoya, à quarante minutes. *« Ceux qui ont le culte de la technologie et du contrôle en douceur des hommes doivent venir prendre des leçons ici »*, nous dit un ancien conseiller municipal.

Selon un pharmacien du grand ensemble de Higashiyama, les ouvriers achètent toujours des tranquillisants et des remontants. Toyota n'est cependant plus cette *« usine du désespoir »* (1) décrite, il y a une vingtaine d'années, par Satoshi Kamata.

Un ouvrier de cinquante et un ans travaille au transport des pièces détachées à l'usine principale de Motomachi. Avant, il était à la chaîne de montage. *« La situation a beaucoup changé*, dit-il. *« Le contrôle est toujours strict, mais les cadences ont diminué. Surtout la soudure est automatisée. Ce qui reste, c'est la compétition entre les ouvriers. Ne pas faire d'erreurs et avoir bon esprit sont la hantise de chacun : une bonne partie du bonus dépend du dossier individuel. »* Pour se détendre, il lit des poèmes à haute voix.

Un emploi pratiquement garanti pour les ouvriers titulaires, des possibilités d'achat d'une maison d'une superficie sans comparaison avec la moyenne nationale et une assurance offerte par l'entreprise constituent des avantages certains. En contrepartie, reste en vigueur la vieille injonction de la saga industrielle : *« Tordre même le chiffon sec. »*

Dix heures du soir. La ville renouvelle sa force de travail ; au loin brillent les lumières des ateliers. Un petit groupe de jeunes est adossé à un modèle sport de Mazda, flambant neuf. *Le propriétaire*, vingt-deux ans, son casque à visière dans le dos, travaille comme chauffeur chez un sous-traitant. Il vit chez ses parents et peut ainsi consacrer les deux tiers de son salaire (240 000 yens) au remboursement d'un prêt de trois millions de yens (140 000 francs) pour l'achat de sa voiture. *Se débrouillant avec des petits boulots*, son amie voudrait aller à Kobe ou à Yokohama. Toyota ne saurait nourrir les rêves de ses jeunes.

PHILIPPE PONS

(1) Editions ouvrières, 1976.

CORÉE : après la décision de Pyongyang de se retirer du traité de non-prolifération nucléaire

Séoul s'efforce de ne pas dramatiser la situation

L'annonce faite vendredi 12 mars par Radio-Pyongyang que le gouvernement nord-coréen se retire du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) a suscité l'inquiétude à Séoul et à Tokyo. Cette décision, qui vient d'être notifiée officiellement aux Nations unies par la République populaire démocratique de Corée (RPDC), provoque un net regain de tension dans la péninsule.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Le gouvernement sud-coréen s'efforce de ne pas dramatiser la situation. Samedi 13 mars, le ministre des affaires étrangères, M. Han Sung-joo, nous a déclaré : *« La décision des autorités de Pyongyang constitue une sérieuse menace non seulement pour la Corée du Sud, mais pour toute la région. Nous espérons cependant qu'elles réviseront leur position. De toute façon, même lorsque la Corée du Nord aura officiellement fait part de sa décision à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), elle devra encore respecter pendant trois mois les dispositions de sauvegarde du traité.*

» En se retirant, la RPDC ne fait qu'accentuer la suspicion qu'elle développe effectivement une arme nucléaire ou qu'elle en a déjà une. Elle accroît en outre les possibilités de sanctions internationales à son égard. Au minimum, elle ne peut que renforcer son isolement et aggraver sa situation économique. »

Tokyo préoccupé

A Tokyo, le premier ministre, M. Miyazawa, s'est déclaré *« très préoccupé »* par l'initiative de Pyongyang : *« Je souhaite vivement que le gouvernement nord-coréen reconsidère sa décision »*, a-t-il déclaré. La Chine n'avait encore pas réagi samedi en début d'après-midi. Les Japonais exercent, semble-t-il, de fortes pressions sur les dirigeants de Pékin, derniers grands alliés de la RPDC, afin qu'ils incitent Pyongyang à revenir sur une décision qui risque de déstabiliser toute la région et de compromettre le dialogue entre les deux Corées. L'initiative de Pyongyang pourrait *« entraîner des sanctions de la part du Conseil de sécurité »*, a fait valoir un diplomate japonais.

Radio-Pyongyang a annoncé que la décision du retrait du TNP avait été prise, vendredi, par le comité populaire central, équivalent d'un cabinet. La décision de la RPDC est une première dans l'histoire du traité, signé en 1968.

Le retrait est présenté par la RPDC comme *« une mesure légitime d'autodéfense »*, en réponse aux manœuvres des Etats-Unis et à *« l'action injuste de l'AIEA »*. Le 25 février, dans une sorte d'ultimatum avant de saisir le Conseil de sécurité sur la question, l'AIEA avait donné un mois à la Corée du *Nord pour ouvrir à son inspection* deux installations nucléaires du site de Yongbyon qui seraient destinées à un usage militaire. Pyongyang a toujours affirmé que son programme nucléaire avait des fins exclusivement pacifiques.

Des signaux contradictoires

L'annonce de la décision de la RPDC intervient alors que la reprise des exercices militaires conjoints entre Américains et Coréens du Sud, « Team Spirit 93 », qui ont commencé le 10 mars, pour dix jours, a suscité un raidissement de la part de Pyongyang. Suspendues en 1992, ces manœuvres, qui ont lieu annuellement depuis 1976, ont été reprises cette année, précisément en raison du refus des Nord-Coréens d'autoriser une inspection approfondie de leurs sites. Depuis le 9 mars, l'armée nord-coréenne est en état d'alerte, et Radio-Pyongyang parle d'*« état de semi-guerre dans la péninsule ».*

Selon un observateur de la Corée du Nord, plusieurs facteurs, non exclusifs les uns des autres, peuvent expliquer la décision de Pyongyang : soit la RPDC a quelque chose à cacher ; soit elle cherche à faire monter les enchères et à gagner du temps ; soit, enfin, les éléments radicaux sont en train d'y prendre le dessus.

De même source, on fait valoir que le fils et héritier du président Kim Il-sung, M. Kim Jong-il, qui a *de facto* les rênes du pouvoir, conduit lui-même la politique sur la question nucléaire et que sa *réputation est en jeu dans la lutte* en vue de la succession. Une dernière hypothèse est que la Corée du Nord traverse une crise intérieure grave et que ses dirigeants cherchent une diversion en créant une tension externe.

Ph. P.



(Publicité)

Ogilvy

Faites signer cette feuille par celui ou celle pour qui vous allez voter le 21 mars.

Tout le monde est conscient des problèmes de l'environnement. Tout le monde en est tellement conscient que tous les partis s'en servent pour attirer les voix de millions d'électeurs et d'électrices de bonne foi et de bon sens. Vous êtes l'un de ces électeurs, de ces électrices.

Alors, avant de mettre votre bulletin dans l'urne, demandez à celui ou à celle pour qui vous allez voter de signer ces 10 engagements clairs et décisifs pour notre avenir et celui de nos enfants.
Et surveillez bien qu'une fois élu ou élue grâce à votre voix, il ou elle les fera appliquer.

"Je soussigné(e) ...., candidat à la députation de la République Française, prends l'engagement de tout mettre en œuvre pour faire appliquer ces 10 points relatifs à notre environnement."

*1• **Combattre le réchauffement climatique:** limiter les risques pour la santé des hommes et les grands équilibres biologiques en adoptant, comme nos voisins européens, un programm[illegible] sur 5 ans de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et en in[illegible] une taxe sur le CO*^{2} *et l'énergie.*

*2• **Soutenir une agriculture écologique et de pro[illegible]** arrêter les aides à l'agriculture intensive et les excès du remembreme[illegible] redéfinir une politique de production plus soucieuse de l'habitat rural et des milieux naturels.*

*3• **Sortir de la logique "tout pour la route":** moratoire immédiat sur le programme autoroutier, mise en place d'une fiscalité qui rétablisse la transparence des coûts entre les différents modes de transport, lancement d'un programme national pour le ferroutage (rendement 2 fois supérieur).*

*4• **La nature au service de l'eau:** mettre en place, sur 5 ans, un plan de traitement des eaux usées qui couvre au moins 2/3 des besoins en eau. Conserver les milieux de régénération naturelle de l'eau par la préservation des vallées alluviales, des marais, des zones humides et des prairies inondables.*
Adopter un moratoire sur la canalisation des fleuves et dissoudre les organismes publics d'aménagement (E.P.A.L.A., Compagnie Nationale du Rhône).

*5• **Eduquer et responsabiliser la nouvelle génération:** création d'un programme de deux heures hebdomadaires d'"éducation à l'environnement" dans les établissements scolaires, classes primaires et secondaires.*

*6• **Stopper la destruction des forêts tropicales:** créer un écolabel sur le bois, les espèces végétales et animales provenant d'exploitations durables.*

*[illegible] **d'une Autorité Internationale sur l'[illegible]** France ne peut plus tolérer que les mers du globe restent des espaces de non-droit où chacun exploite sans limite les ressources marines et pollue, sans aucun contrôle.*

*8• **Défendre la faune et la flore sauvages:** mise en place d'un corps spécial de police de la nature doté de compétences étendues, sous la responsabilité du Ministère de l'Environnement.*

*9• **Restaurer la valeur des échanges entre le Nord et le Sud:** consacrer 0,7% du P.N.B. des pays industrialisés au développement durable des pays du Sud (engagement de la France à Rio).*

*10• **Réduire les risque nucléaires:** créer une Haute Autorité indépendante pour la transparence et le contrôle de la gestion des installations nucléaires et de leurs déchets. Organiser la coopération internationale pour prévenir les défaillances, notamment des équipements de l'Europe de l'Est.*

Signature du futur Député(e)

Ces dix mesures font partie depuis plus de 20 ans, du programme du WWF - Fonds Mondial pour la Nature. Elles ont été développées et défendues à Rio dans un document publié conjointement par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'Union Mondiale pour la Nature (UICN) et le WWF, sous le titre: "Sauver la planète - Stratégie pour l'avenir de la vie"

Philippe POIRET - Président du WWF France



WWF

Fonds Mondial pour la Nature

Sauvons la planète.

Le WWF - Fonds Mondial pour la Nature est la plus grande association de protection de la nature dans le monde. Il possède des organisations nationales dans 30 pays et gère des projets dans plus de 100 pays. Il n'est lié à aucun parti politique. Son but est la conservation de l'environnement naturel et des processus écologiques indispensables à la vie sur Terre.

Dossier d'information à disposition au WWF France (50F - frais d'envoi inclus) Pour toute autre information: WWF France - 151, boulevard de la Reine, 78000 Versailles ou 3615 WWF

ASIE

CHINE : la mort du vice-président Wang Zhen

Un des ténors du communisme orthodoxe

L'un de ces grands barons communistes de la génération de M. Deng Xiaoping, surnommés les « Huit Immortels », M. Wang Zhen, quatre-vingt-cinq ans, est décédé, a annoncé vendredi 12 mars l'agence Chine nouvelle.

PÉKIN

de notre correspondant

Wang Zhen était probablement celui qui évoquait le plus les seigneurs de la guerre du début du siècle sous le vernis marxiste-léniniste. Il se distingua par la terreur qu'il fit régner au Xinjiang (Turkestan chinois) et la haute main qu'il eut longtemps sur les camps de rééducation et autres bagnes au service du développement économique des régions déshéritées.

Né en 1908 dans le Hunan, la province de Mao Zedong, d'une famille de paysans pauvres, apprenti cheminot à treize ans, il entre dans le mouvement ouvrier en 1924 et participe à une insurrection dans le chef-lieu de sa province, Changsha, lors de la révolution écrasée par Tchiang Kaï-chek en 1927. La même année, il adhère au PCC. Deux semaines après son premier mariage, sa femme est fusillée par les nationalistes.

Il sert dans l'armée communiste sous les ordres du maréchal He Long, se distingue contre les Japonais, et trouve sa vocation en 1941 lorsqu'on lui confie la mise en valeur, à l'aide des civils embrigadés dans l'armée, de la région inhospitalière de Nanniwan, dans le Shaanxi.

Il en fait un mythe d'harmonie sociale retrouvée qui sera célébré par une chansonnette très appréciée du futur régime. Quand, dans les années 80, le plus célèbre musicien de rock chinois, Cui Jian, s'en emparera pour la remettre à l'heure de la guitare électrique, Wang Zhen interviendra pour punir l'insolent.

Expert ès colonies pénitentiaires

Suppléant au comité central du PCC en 1945, il se voit confier la reconquête de la marche frontière occidentale du Xinjiang, en état de quasi-indépendance depuis le début du siècle. Il obtient le ralliement du général Tao Zhiyne, un de ses compatriotes du Hunan qui commandait les troupes locales. Wang Zhen est fait patron de cette colonie semi-désertique dans laquelle il va développer à grande échelle son innovation personnelle : le corps de génie civil, encadré par les militaires et abreuvé en main-d'œuvre par les populations déportées, les bagnards du régime, les déclassés de tout poil.

Monté à Pékin en 1954, il prend la direction du corps des chemins de fer de l'armée, puis, en 1956, est fait ministre des fermes d'Etat et de la mise en valeur des terres. Ce titre recouvre en fait l'administration des camps de travail et autres prisons non officielles, dont la population (sans doute plusieurs millions de personnes) demeure un secret d'Etat. Wang Zhen traverse la révolution culturelle sans difficultés majeures.

Il a même la bonne idée de recueillir chez lui, un temps, un des fils de M. Deng, alors en disgrâce. Ce dernier lui en sera reconnaissant : en 1988, il le fera vice-président, poste honorifique mais assez visible.

Wang Zhen s'oppose cependant à la volonté de M. Deng de mettre à la retraite les vétérans de la Longue Marche, et, à partir de 1989, joue le rôle de gardien de l'orthodoxie la plus stricte contre les vagues de *« libéralisme bourgeois »* que l'Occident s'apprêterait à faire déferler sur la Chine. Haï par tout ce que la Chine compte de fonctionnaires libéraux, d'écrivains et d'artistes, il n'était pas pour autant insensible aux aspects les plus séduisants de l'ouverture économique : il a placé ses deux fils dans les affaires et s'est octroyé, dans la zone économique spéciale de Zhuhai, près de Macao, une superbe villa où sa famille, au sens chinois le plus large, jouissait d'un train de vie célèbre pour son caractère peu prolétarien. Il était hospitalisé, sans doute pour un cancer, depuis novembre 1991.

F. D.

Promesses de printemps à Pékin

Le Parlement chinois, qui se réunit lundi 15 mars, adaptera la Constitution à l'économie de marché, mais l'ouverture politique semble improbable

PÉKIN

de notre correspondant

Voici revenue la saison des promesses pékinoises – celles, en particulier, d'ouverture politique, que le dernier grand régime communiste du monde ne paraît pourtant pas décidé à tenir. La promesse principale consiste à agiter, auprès des milieux libéraux et intellectuels et de cette classe moyenne récemment née de l'essor économique, le mirage d'une réforme politique par laquelle le pouvoir absolu du PCC redeviendrait parfait, intègre et éclairé. C'est à cela que sert surtout la réunion annuelle de l'Assemblée nationale populaire (ANP), parlement doté d'un pouvoir législatif théorique mais non de celui de révoquer les dirigeants.

L'exercice a donc commencé par la présentation d'étudiants de Pékin qui, ayant en apparence oublié l'épisode de Tiananmen d'il y a bientôt quatre ans, émettent *« l'espoir que l'ANP attachera une plus grande importance à la réforme de la structure politique »*, car *« une réforme qui serait à caractère uniquement économique, sans un processus politique parallèle, mènerait à un développement social atrophié en Chine »*, rapporte l'agence Chine nouvelle.

Gesticulations parlementaires

C'est, précisément, pour avoir tenu un tel raisonnement que continue de moisir en prison le célèbre dissident Wei Jingsheng, dont on vient d'apprendre que le régime n'avait nulle intention d'écourter la peine de quinze ans de détention, qui expire en mars 1994. M. Wei, selon des responsables, *« est toujours récalcitrant »* dans ses vues *« contre-révolutionnaires »*, alors même que ses geôliers l'ont fait sortir pour l'emmener visiter les réalisations les plus modernes de Pékin. Le geste *visait à convaincre l'obstiné que*, contrairement à ce qu'il écrivait en 1978, le socialisme sans la démocratie peut assurer le bonheur du peuple.

Cette persistance à maintenir M. Wei en prison ramène à une plus juste mesure les quelques gages donnés ces dernières semaines à l'opinion publique occidentale par la libération de plusieurs dissidents ainsi que, tout récemment, d'une vingtaine de prêtres chrétiens. C'est dans le même domaine que vont se situer les gesticulations parlementaires des deux prochaines semaines.

L'Assemblée, fraîchement renouvelée, voit ainsi entrer en son sein quelques *« députés »* élus sur présentation du Parti communiste, dont le rôle consistera à masquer son image de parlement-croupion : là où l'on avait, jadis, ouvriers, paysans et humbles soldats modèles, on aura maintenant un prélat catholique, l'évêque de Pékin, Mgr Michael Fu Tieshan, acquis au régime ; l'un des quelque deux cents *« bouddhas vivants »* du lamaïsme que compte le Tibet ; un journaliste de télévision porte-voix du parti ; le vice-président d'une firme pharmaceutique à capitaux mixtes particulièrement bien gérée et prospère ; quelques autres incarnations de l'idéal de réussite économique commun à des millions d'hommes d'affaires du secteur privé ; un peintre ouigour qui veut faire adopter un projet de galerie d'art pour son Turkestan chinois natal, et qui vient rejoindre un fermier musulman et divers autres représentants, en costume folklorique, des ethnies non chinoises de l'empire.

Cette congrégation solidement encadrée par les communistes va adopter docilement une nouvelle révision de la Constitution de 1982, permettant d'élargir le cadre jusqu'alors étriqué dans lequel pouvait se mouvoir l'économie de marché – dernier credo en date d'un régime qui en est à sa quatrième loi fondamentale depuis sa naissance, et qui éprouve toujours le besoin d'entériner *a posteriori* ses volte-face. Aussi bien l'amendement constitutionnel se garde de toucher à *« la dictature du prolétariat »* ou au rôle dirigeant du parti.

Le Parlement infligera également un désaveu poli au premier ministre M. Li Peng, qui a dû renoncer, pour le moment, à ses vues conservatrices en matière de développement économique : des modifications seront adoptées dans le huitième plan quinquennal en cours, de manière à réviser à la hausse ses objectifs, jugés trop timorés par *« l'architecte en chef »* M. Deng Xiaoping, conformément aux consignes formulées fin 1992 par le XIV[e] congrès du PCC. En échange de cette concession, M. Li Peng paraît assuré de conserver pour un deuxième mandat de cinq ans son poste de chef du gouvernement.

Le comité central, qui s'est réuni avant la session, n'a pas rendu publique sa liste des noms *« proposés »* pour former la nouvelle équipe dirigeante de l'Etat et du gouvernement. Mais il fait désormais peu de doute que le fils adoptif de Zhou Enlai y figurera à sa place actuelle. De même paraît-on assuré de voir le chef en titre du parti, M. Jiang Zemin, cumuler ses fonctions de secrétaire général et de président de la commission militaire du PC avec celle de président de la République. Ce sera la première fois depuis l'épisode ayant entouré la mort de Mao, en 1976, que les trois plus hauts postes du régime seront dans les mains d'un même homme. Et le précédent établi alors par M. Hua Guofeng, vite débarqué par M. Deng Xiaoping, est évoqué plaisamment par bien des Chinois pour cette réédition.

Désamorcer les critiques occidentales

L'étrange assortiment de la direction sera complété par l'arrivée dans les fonctions symboliques de vice-président de l'Etat, de M. Rong Yiren, le plus célèbre des *« milliardaires rouges »* de Pékin. M. Rong, qui, descendant d'une grande famille de capitalistes de Shanghaï, est depuis le début de la réforme économique le grand patron de la CITIC, organisme d'Etat qu'on a surnommé *« le ministère du capitalisme »*.

Des technocrates bien en cour auprès de M. Deng seront aussi promus à des postes de responsabilité gouvernementale, étant bien entendu que personne dans la nouvelle équipe ne se sentira assez fort pour promouvoir une rénovation politique substantielle tant que demeureront, dans les coulisses, les vétérans de la Longue marche.

En revanche, on s'attend à voir l'armée se réjouir d'une augmentation du budget de la défense dont elle a déjà annoncé qu'elle l'utiliserait surtout à améliorer le traitement matériel de ses hommes, affectés par l'inflation. Cet argument vise surtout à désamorcer les critiques occidentales, surtout américaines, devant la politique de renforcement militaire dans laquelle la Chine s'est engagée depuis plusieurs années.

FRANCIS DERON

□ **Manifestations au Tibet.** – Quatre manifestations ont eu lieu ces deux dernières semaines à Lhassa, a annoncé le jeudi 11 mars à Londres l'organisation de défense des droits de l'homme Réseau d'informations sur le Tibet. Chacune n'a réuni qu'un petit groupe d'hommes, ou de femmes. Ces démonstrations ont marqué l'approche du 34[e] anniversaire du soulèvement du 10 mars 1959 contre les troupes chinoises qui avaient envahi le pays en 1950. – *(UPI.)*

PROCHE-ORIENT

Le regain de violence dans la bande de Gaza et en Cisjordanie

Les colons israéliens se mobilisent pour assurer eux-mêmes leur sécurité

Trois Israéliens tués en neuf jours dans la seule bande de Gaza ; six morts, au total, depuis le début du mois en comptant les victimes sur le territoire d'Israël ; onze Israéliens blessés à coups de couteau en moins de deux semaines. La situation apparaît d'autant plus grave dans les territoires occupés que les colons, estimant leur sécurité mal assurée, se mobilisent pour se défendre eux-mêmes contre « les terroristes arabes ».

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les quelque trois mille colons de la bande de Gaza – ce territoire compte huit cent mille résidents palestiniens, dont deux tiers de réfugiés, entassés dans des camps – ont décidé de ne plus employer de journaliers arabes. Le président du conseil des implantations du cru l'a annoncé, vendredi 12 mars, quelques heures après l'assassinat, à l'arme blanche, d'une de ses administrées. Fustigeant le gouvernement qui *« ne fait rien pour nous protéger »* et qui *« refuse d'appliquer une solution militaire au terrorisme arabe »*, M. Zvi Hendel, soutenu par les partis de droite et d'extrême droite, a annoncé la création de patrouilles d'autodéfense armées.

Née au Kurdistan irakien, Simha Levy, cinquante-trois ans, était « montée » en Israël au début des années 50 et résidait, depuis six ans, à Neve-Dekalim, l'une des dix-huit colonies de la bande de Gaza. Ceux qui l'ont connu assurent qu'elle croyait dur comme fer à la coexistence pacifique entre Juifs et Arabes. Elle gagnait sa vie en transportant, d'un bout à l'autre de ce misérable territoire, les femmes palestiniennes qui acceptaient de travailler pour les colons. Vendredi matin, les trois femmes voilées qui sont montées à bord de sa fourgonnette étaient en fait des hommes armés.

Presque au même moment, l'armée retrouvait, dans la région de Tel-Aviv, le corps criblé de balles d'un jeune soldat d'origine canadienne qui avait disparu sur le chemin de sa caserne depuis trois jours. Il est trop tôt, au dire des policiers, pour savoir si ce militaire sera la cent quarante-septième victime juive de la violence politique, depuis le début de l'Intifada palestinienne au mois de décembre 1987.

« Ne pas hésiter à tirer pour toucher »

Le même jour, du côté d'Hébron, en Cisjordanie, c'est un jeune Arabe de seize ans, accusé d'avoir jeté des pierres sur l'armée, qui a été tué d'une balle dans la poitrine, tirée par un soldat. Moussa Zakaria est le sixième Palestinien tué par des civils ou des militaires juifs depuis neuf jours, la mille vingt-troisième victime arabe depuis cinq ans...

Le chef de la police, M. Yaakov Terner, a demandé, jeudi, au gouvernement de recruter immédiatement deux à trois mille hommes supplémentaires parce qu'il ne voit pas *« la situation s'améliorer »* dans un avenir prévisible. Vendredi, il a incité les titulaires d'un permis légal de porter leur arme en toutes circonstances. M. Aaron Domb, un porte-parole du conseil des implantations de Judée-Samarie (Cisjordanie), lequel représente plus de cent mille colons, a, pour sa part, invité ses compatriotes à *« ne plus hésiter à tirer pour toucher »* dès lors qu'ils sont confrontés à des lanceurs de pierres arabes.

En principe, la loi n'autorise le recours aux armes à feu qu'en cas de péril immédiat. Mais, plus de deux cent cinquante mille citoyens juifs et près de soixante mille entreprises disposent d'un permis de port d'arme. Et après chaque attentat les demandes augmentent. L'armée s'inquiète. *« Il n'est pas question de laisser les citoyens, juifs ou non, faire eux-mêmes la justice »*, a déclaré un officier supérieur au journal *Haaretz*. *« Ceux qui le feront*, ajoute le chef d'état-major général des armées, le général Ehud Barak, *seront traduits en justice comme tout un chacun. »*

Bien que le gouvernement ait promis de tout faire pour décourager la colonisation des territoires occupés, l'armée n'a pas reçu de directives particulières concernant les colons déjà en place. *« Nous faisons toujours le maximum pour assurer leur sécurité »*, affirme le général Barak. *« Ces implantations, qui ne contribuent en rien à la sécurité d'Israël, occupent beaucoup trop de troupes »*, juge un député de la majorité, M. Avraham Poraz. L'idéal, selon lui, serait d'expulser immédiatement tous les colons de Gaza et de transformer en camps militaires leurs résidences souvent luxueuses, comparées aux masures palestiniennes. En attendant un accord politique avec les Palestiniens.

PATRICE CLAUDE

□ **Le mouvement Hamas favorable à la création d'un Etat palestinien dans les territoires occupés.** – Le mouvement palestinien Hamas accepte *« l'établissement d'un Etat palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza »*, occupées par Israël en 1967, a déclaré, vendredi 12 mars, le représentant en Jordanie de cette organisation intégriste. Pour M. Mohammad Nazzal, *« un tel Etat constituera une étape intermédiaire sur la voie de la récupération de toute la Palestine »*. Jusqu'alors, Hamas avait toujours exigé la création d'emblée d'un Etat palestinien sur tout le territoire de la Palestine d'avant la création de l'Etat d'Israël. – *(AFP.)*

AFRIQUE

RWANDA : tandis que le gouvernement demande le départ de soldats français

L'ONU envisage le déploiement d'une force internationale

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté à l'unanimité, vendredi 12 mars, une résolution demandant au secrétaire général de l'ONU d'étudier d'urgence, en concertation avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA), la possibilité de déployer une force de maintien de la paix et d'observation au Rwanda. Cette force serait chargée *« de la protection et de l'assistance humanitaire de la population civile, et du soutien à* [la mission de] *l'OUA pour le contrôle du cessez-le-feu »*.

A Kigali, le premier ministre rwandais, M. Dismas Nsengiyaremye, a déclaré vendredi que son pays avait demandé à la France de retirer d'ici à mercredi une partie de ses quelque 700 soldats présents dans le pays. Lors d'une conférence de presse, il a précisé que le gouvernement et les rebelles du Front patriotique du Rwanda (FPR) avaient pris cette décision lors de leurs pourparlers, la semaine dernière en Tanzanie (*le Monde* du 9 mars), mais que le secret avait été gardé ensuite afin d'informer d'abord les autorités françaises.

A Paris, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a refusé de confirmer que le retrait de soldats français devrait s'effectuer d'ici à mercredi, en affirmant que les quelque 700 militaires avaient pour seule mission de protéger la communauté française – qui compte 400 personnes – et les 1 100 autres ressortissants étrangers. – *(Reuter.)*

ANGOLA : exigeant une reprise des pourparlers

Le Conseil de sécurité condamne l'UNITA

Sans évoquer de menaces explicites, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité, vendredi 12 mars, une résolution condamnant *« fermement »* la violation des accords de paix par l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), et fixant un délai de sept semaines pour qu'une rencontre *« au plus haut niveau »* ait lieu entre le gouvernement et le mouvement de M. Jonas Savimbi.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a été invité à organiser cette rencontre (alors que toutes les tentatives de pourparlers se sont soldées par des échecs ces trois derniers mois) bien avant le 30 avril, date marquant la fin du mandat des Nations unies en Angola (UNAVEM II). Le Conseil de sécurité a réaffirmé son *« soutien total »* à M[me] Margaret Anstee, la représentante spéciale de M. Boutros-Ghali en Angola, dont M. Savimbi avait demandé le remplacement trois jours auparavant. M[me] Anstee a déclaré au Conseil de sécurité que M. Savimbi semblait disposer d'environ 60 000 hommes et contrôler 105 des 120 départements, soit 70 % du pays.

D'autre part, le chef de l'Etat sénégalais, M. Abdou Diouf, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), a reçu vendredi à Dakar le ministre angolais des affaires étrangères, M. Venancio de Moura ; selon ce dernier, l'Angola souhaite voir M. Diouf déployer des efforts en vue de trouver une solution négociée à la crise. A Abidjan, le chargé d'affaires angolais a accusé la Côte-d'Ivoire d'aider l'UNITA en transportant des hommes et des armes. A Paris, le Quai d'Orsay a indiqué que la France considérerait toute attaque de l'UNITA contre des installations pétrolières étrangères comme *« un événement grave »*, dont elle tirerait *« les conséquences »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TUNISIE : un numéro du « Monde » interdit à la vente.** – Les autorités tunisiennes ont interdit la mise en vente du *Monde* du 9 mars. Dans ce numéro, notre correspondant à Tunis, Michel Deuré, faisait état de la protestation du gouvernement après la création, à Paris, d'un comité tunisien qui veut agir pour la *« démission »* du président Ben Ali.

□ **NIGER : le deuxième tour de l'élection présidentielle a été reporté.** – Le deuxième tour de l'élection présidentielle au Niger a été reporté en raison de l'impossibilité matérielle de l'organiser à la date prévue, le 20 mars, a annoncé, vendredi 12 mars, le ministre de l'intérieur, M. Rabiou Daouda. Indiquant que le scrutin pourrait être organisé *« au plus tard le 27 mars »*, le ministre a rappelé que les retards qui se sont produits après le premier tour, le 27 février, n'ont toujours pas permis à la Cour suprême d'officialiser les résultats. La France a exprimé ses *« inquiétudes »* devant cette situation. – *(AFP, AP.)*

□ **SOMALIE : trois soldats belges tués par l'explosion d'une mine.** – Trois parachutistes belges ont été tués et deux autres blessés, vendredi 12 mars, par l'explosion d'une mine au passage de leur véhicule, lors d'une mission de reconnaissance à Hoosingo, à 160 kilomètres à l'ouest de Kisimayo, a annoncé le ministère belge de la défense. Le même jour, lors d'une conférence des Nations unies pour la reconstruction de la Somalie, les représentants des pays donateurs, réunis à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, ont souligné l'importance de la réconciliation entre factions avant la mise en œuvre d'un programme de réhabilitation, pour lequel l'ONU demande aux bailleurs de fonds 166,5 millions de dollars en 1993. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Poursuite des bombardements contre les enclaves musulmanes

Les forces serbes ont de nouveau bombardé, vendredi 12 mars, l'enclave musulmane de Konjevic-Polje (Bosnie orientale), dont des habitants avaient retenu onze «casques bleus» britanniques (*le Monde* du 13 mars), tandis que le général Philippe Morillon, commandant en chef de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), était bloqué à Srebrenica, autre enclave musulmane assiégée par les Serbes. Douze personnes ont été tuées à Konjevic-Polje.

En outre, au moins six enfants ont été blessés lorsque les Serbes ont ouvert le feu sur un groupe encerclant les «casques bleus» qui avaient escorté un convoi de l'ONU destiné à évacuer les femmes et les blessés mais qui n'ont pu remplir leur mission en raison des obstructions serbes. Les médecins opéraient sans anesthésique, a déclaré le commandant Martin Waters, porte-parole du contingent britannique.

Après le début du bombardement, les «casques bleus» ont reçu l'ordre de se retirer *«afin de protéger les civils et* [leur] *propre vie»*, a précisé le commandant Waters. Ils ont tous quitté Konjevic-Polje sains et saufs. Cependant, des Musulmans ont empêché le général Morillon de quitter Srebrenica, où 2 000 personnes seraient mortes de faim, de maladie et de froid, selon un médecin de l'OMS (Organisation mondiale de la santé).

Treizième mission de parachutage

Le général Morillon était arrivé jeudi soir et devait quitter l'enclave vendredi, mais son escorte de quinze personnes a été bloquée par des civils, a indiqué M. Ron Redmont, porte-parole du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) à Genève. D'après un autre porte-parole du HCR, à Belgrade, Srebrenica était bombardée par les Serbes pendant que le général français s'y trouvait. Les camions transportant une aide humanitaire à destination de cette enclave n'étaient toujours pas arrivés vendredi soir.

Par ailleurs, l'aviation américaine a effectué, dans la nuit de vendredi à samedi, une treizième mission de parachutage de vivres et de médicaments dans l'est de la Bosnie. Les Russes devraient bientôt se joindre à ces missions, auxquelles ils se préparent, selon le ministère russe des affaires étrangères.

Sur le plan diplomatique, le président bosniaque Alija Izetbegovic et le leader des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, ont fait savoir qu'ils se rendraient la semaine prochaine à New-York pour y poursuivre les négociations sur le découpage de la République proposé par les médiateurs internationaux. Des consultations ont actuellement lieu à Sarajevo au sein des instances dirigeantes musulmanes pour définir leur position sur les propositions de MM. Cyrus Vance et David Owen. – *(AP, AFP, Reuter.)*

Le premier procès pour crimes de guerre s'est ouvert à Sarajevo

Le premier procès de Serbes accusés de crimes de guerre et jugés pour leur participation à la «purification ethnique» en Bosnie-Herzégovine s'est ouvert, vendredi 12 mars, à Sarajevo. Le principal accusé est un ouvrier de vingt-deux ans originaire de la capitale bosniaque, Borislav Herak, qui a reconnu avoir tué près de trente personnes, dont une douzaine de femmes qu'il avait auparavant violées.

La première audience, devant le tribunal militaire de Sarajevo, a été consacrée à la lecture de l'acte d'accusation, document effrayant dans sa précision lorsqu'il décrit la manière dont Herak s'y est pris pour tuer trois personnes au village de Gornja-Bioca, non loin de Sarajevo, en leur immobilisant les bras et les jambes et relevant la tête avant de leur trancher la gorge.

Deux autres personnes figurent dans le box des accusés : Sretko Damjanovic, trente et un ans, lui aussi jugé pour sa participation à la «purification ethnique», et sa compagne Nada Tomic, qui doit répondre de l'accusation de recel d'objets volés dans les maisons musulmanes pillées.

«Avoir agi sur ordres»

Le procureur (un Serbe, tout comme les avocats des accusés) a notamment cité les noms des douze femmes musulmanes que Herak allait chercher une par une au restaurant «Chez Sonja», au village de Vogosce, non loin de Sarajevo, où elles étaient détenues. Il avait coutume de les conduire sur une colline boisée, où il les violait avant de les tuer.

Dans ses aveux, cités par l'accusation, il a reconnu *«savoir ce qu'il faisait»*, et affirmé *«avoir agi sur ordres»*, mais refusé de nommer ses supérieurs du «département spécial» des forces serbes. *«La seule peine que nous puissions demander est la mort»*, a conclu le procureur militaire, demandant la même sévérité pour Damjanovic, accusé de *«génocide et de crimes de guerre contre la population civile»*, plus précisément de quatre meurtres et de deux viols, ainsi que de pillage de maisons musulmanes. – *(AFP.)*

□ **CROATIE : une grève largement suivie.** – Un mot d'ordre de grève lancé par les trois centrales syndicales et plusieurs syndicats indépendants de Croatie a été suivi, vendredi 12 mars, à environ 90 %, selon des responsables de ces organisations à Zagreb. Les syndicats entendaient protester contre la politique économique et sociale du gouvernement, et réclament des augmentations de salaires ainsi qu'un remaniement ministériel. Selon un premier bilan dressé par la plus importante organisation syndicale, l'Union des syndicats indépendants de Croatie (SSH, qui revendiquait 680 000 membres avant la guerre), environ 420 000 travailleurs ont débrayé pendant quatre heures jeudi après-midi. – *(AFP.)*

Appels au peuple en Russie

Suite de la première page

En vieil habitué des «sorties» de M. Eltsine, le président du Parlement, M. Khasboulatov, trouvait en tous cas rapidement une parade, un moyen de contrer le scénario présidentiel : il décidait de prolonger les travaux du Congrès, et, doux comme un agneau et aussi coopérant qu'on peut l'être, expliquait que *«par respect pour le président»*, les députés allaient remettre à l'ordre du jour l'organisation de ce référendum auquel M. Eltsine tenait tant, et qu'ils avaient pourtant déjà rejeté...

Bien entendu, M. Khasboulatov voulait ainsi se ménager le moyen de répondre à un éventuel appel au peuple du président, sinon de le prévenir. Un appel qu'on attendit d'ailleurs en vain, vendredi, et qu'on supposa du coup reporté au lendemain. *«Nous attendons le prochain mouvement du président, et il attend le nôtre»*, expliquait un autre député centriste. Une fois de plus, on jouait donc au chat et à la souris. Tout en se préparant, à tout hasard, à recourir à une autre tactique pour contrer les manœuvres présidentielles : celles d'élections anticipées.

«L'affrontement mou»

Aussi curieux que cela puisse paraître, les députés décidèrent en effet d'explorer simultanément deux voies censées permettre de trouver une issue à la crise. Celle du référendum, et celle d'élections anticipées, soit des seuls députés, soit des députés et du président. A vrai dire, le Congrès n'a pas le droit d'imposer une élection anticipée au président – à moins de le démettre, ou de se lancer dans une scabreuse modification de la Constitution.

Mais rien n'empêche en revanche le Congrès de s'auto-dissoudre, une issue que, paradoxalement, les amis de M. Eltsine redoutent plus que tout. Leur argument majeur contre ce Congrès où ils sont de plus en plus minoritaires, avec à peine plus d'un cinquième des élus dans les votes décisifs, est en effet de le désigner comme une survivance du système soviétique, un rassemblement d'apparatchiks désignés plutôt que véritablement élus. Mais ils savent aussi qu'ils ont les plus grandes chances de perdre ces éventuelles élections, tant le mécontentement est grand en Russie, et qu'ils se retrouveraient alors confrontés à un Parlement doté d'une légitimité toute fraîche.

«Nous ferons tout pour nous opposer à des élections», expliquait vendredi un démocrate modéré, Evgueni Kojokine. Et, aussi minoritaires qu'ils soient, les amis de M. Eltsine peuvent espérer en la circonstance le soutien de nombreux députés du marais qui tiennent à leur fauteuil et ont eux aussi tout à craindre des électeurs.

Reste alors cette solution bâtarde qui est celle d'un référendum, si le Congrès accepte finalement sa tenue et reconnaît par là sa légitimité. Un référendum que, paradoxe supplémentaire, les adversaires les plus acharnés de M. Eltsine souhaitent eux-mêmes ardemment, tant ils sont persuadés que *«quelle que soit la question posée, le président perdra»*, comme l'affirme le néo-communiste Sergueï Babourine.

Samedi matin, comme si rien ou presque ne s'était passé la veille, on reparlait donc, en séance comme en coulisses, de la formulation des questions, des dates possibles, de la lettre que venait d'envoyer M. Elsine pour proposer celle du 25 avril, des négociations entre les responsables du Parlement et représentants du président, de *«compromis»* ... Et de crise, bien entendu. Après tant de coups d'éclat et de faux dénouements, on en était donc toujours à cet *«affrontement mou»* dont parlait, dès l'ouverture du Congrès, le quotidien *Niezavissimaïa Gazeta*. Après tout, cela n'est peut-être pas le pire surtout si, comme l'affirme M. Kojokine, tout ce que peuvent faire aujourd'hui les «démocrates», c'est *«essayer de gagner du temps»*.

JAN KRAUZE

□ **GÉORGIE : assassinat du procureur de Tbilissi.** – Le procureur de Tbilissi, Mikhaïl Kourdadze, a été abattu de cinq balles de revolver en pleine rue mercredi 10 mars dans la capitale géorgienne, alors qu'il se rendait à une réunion sur le renforcement de la lutte contre le banditisme. – *(AFP.)*

Réunion préparatoire du G7 à Hongkong

M. Clinton réaffirme son soutien à M. Eltsine

Le président Bill Clinton a renouvelé vendredi 12 mars son soutien au chef de l'Etat russe, M. Boris Eltsine, en difficulté. *«Je soutiens la démocratie en Russie et sa marche vers l'économie de marché, et Boris Eltsine est le président élu de la Russie, il incarne cette réforme»*, a déclaré à la presse le chef de l'exécutif américain.

Parallèlement, M. Andreï Kozyrev, le ministre russe des affaires étrangères, assurait par téléphone son collègue américain, M. Warren Christopher, de l'attachement de M. Eltsine à la démocratie, aux droits de l'homme et aux droits civiques, au moment où la presse américaine se faisait l'écho des rumeurs sur une éventuelle suspension de la Constitution en Russie.

L'administration américaine a par ailleurs annoncé qu'elle allait faire don à la Russie de 520 000 tonnes de blé et de 87 000 tonnes de riz, d'une valeur totale de 102 millions de dollars.

De son côté, le chancelier Helmut Kohl a écrit aux chefs d'Etat du G7, le groupe des pays les plus industrialisés, pour leur demander de s'engager un peu plus que par le passé aux côtés des réformateurs russes et, en particulier, du président Eltsine. La réunion des experts du G7, samedi 13 et dimanche 14 mars à Hongkong, initialement destinée à préparer le sommet prévu début juillet à Tokyo, devait consacrer une bonne partie de ses travaux au problème de l'aide à la Russie puisque le vice-premier ministre russe chargé de l'économie, M. Boris Fiodorov, y a été convié. – *(AFP, AP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

Une rencontre avec le chef de l'opposition québécoise, en visite à Paris

«L'indépendance est le seul projet concret qui reste sur la table»

nous déclare M. Jacques Parizeau

Les Québécois doivent voter d'ici à la fin de l'année lors d'élections fédérales, et avant la fin de 1994 à l'occasion d'élections provinciales qui pourraient voir le retour au pouvoir du Parti québécois (PQ, indépendandiste) de M. Jacques Parizeau. En cas de victoire, ce dernier organiserait *«huit à dix mois plus tard»* un référendum sur la *«souveraineté»* du Québec. En visite à Paris, où il s'est entretenu jeudi 11 mars avec M. Mitterrand, M. Parizeau nous a affirmé que, après l'échec l'automne dernier du référendum sur le renouvellement de la Constitution fédérale, il ne restait plus d'autre option à ses concitoyens que l'indépendance.

Avec sa stature un peu massive de bon vivant et son costume de banquier, le chef du Parti québécois n'a pas l'air d'un dangereux extrémiste. Il est pourtant plus que jamais convaincu de la nécessité pour le Québec du passage à la *«souveraineté»*, le mot magique retenu par son parti de préférence à celui d'*«indépendance»*. Il se sent pousser des ailes ces derniers temps en raison des échecs successifs des tentatives pour renouveler la Constitution canadienne. Le dernier en date, le rejet par les électeurs le 26 octobre 1992 du référendum pan-canadien, qui aurait donné au Québec le statut de «société distincte», lui semble avoir démontré l'inanité de ces efforts. *«Il n'y aura plus, dans un avenir prévisible, d'autres tentatives de ce genre, et la souveraineté est le seul projet politique concret qui reste sur la table»*, explique-t-il.

Cela constitue, selon lui, un *«éclaircissement remarquable de la situation»*. Les élections fédérales qui auront lieu au plus tard avant la fin de l'année seront marquées par la présence, pour la première fois dans l'histoire de la Belle Province, de candidats indépendantistes dans chacune des soixante-quinze circonscriptions québécoises. Depuis des lustres, les Québécois, fidèles à leur héritage normand, se refusaient à choisir, envoyant des députés indépendantistes au Parlement de Québec et des partisans du fédéralisme aux Communes d'Ottawa. Deux partis également pro-fédéraux, le Parti libéral et le Parti conservateur, étaient pratiquement seuls en lice pour ces élections. Cette année au contraire, le Bloc québécois de M. Lucien Bouchard propose, partout au Québec, des candidats favorables eux aussi à la «souveraineté» et a le vent en poupe.

Une question simple

Après cette étape, la grande affaire sera, en 1994, les élections provinciales, pour lesquelles les sondages donnent actuellement le Parti québécois vainqueur d'une courte tête. *«Si nous les remportons, il y aura une troisième étape, huit à dix mois plus tard, avec un référendum sur la souveraineté. Il s'agira cette fois de la faire et non pas* [comme lors du référendum perdu de 1980, NDLR] *de demander un mandat pour la négocier avec le reste du Canada»*, affirme M. Parizeau. La question, à la différence de celle posée en 1980, sera simple. Elle pourrait être par exemple : «Souhaitez-vous que le Québec devienne un pays souverain ?»

Dès son arrivée au pouvoir, le Parti québécois entend *«mettre au point une Constitution provisoire, préparer la fusion des administrations provinciale et fédérale* [opérant au Québec] *et commencer à discuter du partage des actifs fédéraux ainsi que du service de la dette»* publique canadienne. A ce dernier chapitre, M. Parizeau entend proposer aux autorités fédérales une distinction entre la dette découlant des déficits budgétaires accumulés à Ottawa (le Québec pourrait alors assumer 22 % de cette charge, soit sa part dans le PIB canadien) et la dette découlant des engagements pris par Ottawa vis-à-vis de ses fonctionnaires pour leur fonds de pension (la part québécoise serait alors bien inférieure). M. Parizeau n'entend pas du tout attendre l'issue de ces discussions pour organiser «son» référendum mais souhaite simplement savoir *«vers quoi s'orienter»*.

En tout état de cause, M. Parizeau entend garder le dollar canadien comme monnaie légale du Québec devenu souverain. Il envisage *«clairement»* le maintien du Québec dans l'espace économique canadien *«tel quel»* et dans la zone de libre-échange créée depuis 1989 entre le Canada et les Etats-Unis, zone en voie d'être étendue au Mexique. Le traité créant ce vaste marché nord-américain, signé l'an passé, reste à ratifier par les Parlements des trois pays concernés. Ses clauses prévoient la possibilité pour d'autres pays d'y adhérer, ce à quoi l'administration de M. Bill Clinton ne devrait pas, selon M. Parizeau, s'opposer pour le Québec.

La Belle Province, où le chômage a atteint un taux de 12,7 % l'an passé (contre 11,3 % pour l'ensemble du Canada), ne pourrait se passer de cet axe Nord-Sud, d'autant qu'elle peine actuellement plus que l'Ontario à sortir d'une longue récession. Les prélèvements, en impôts directs et indirects, effectués par les gouvernement de la province et d'Ottawa auprès des Québécois *«ont augmenté de 7 milliards de dollars en deux ans et demi sur un PIB québécois de 170 milliards de dollars»*, affirme M. Parizeau, qui y voit la principale cause du retard de la reprise.

«Les Québécois ont davantage l'assurance qu'ils peuvent avoir leur propre pays, à la condition d'appartenir à un grand marché, et cette grande leçon a été apprise de l'Europe des Douze» : tel est en substance ce que M. Parizeau a dit à M. Mitterrand, qu'il rencontrait pour la deuxième fois en trois ans. Le chef du Parti québécois a eu cette fois l'impression d'être écouté d'une *«oreille plus attentive»* par le président, qui lui a répété que la France *«accompagnera le Québec sans le précéder»* sur la voie de la souveraineté.

DOMINIQUE DHOMBRES et MARTINE JACOT

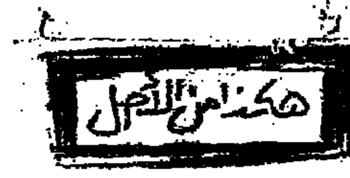
EN BREF

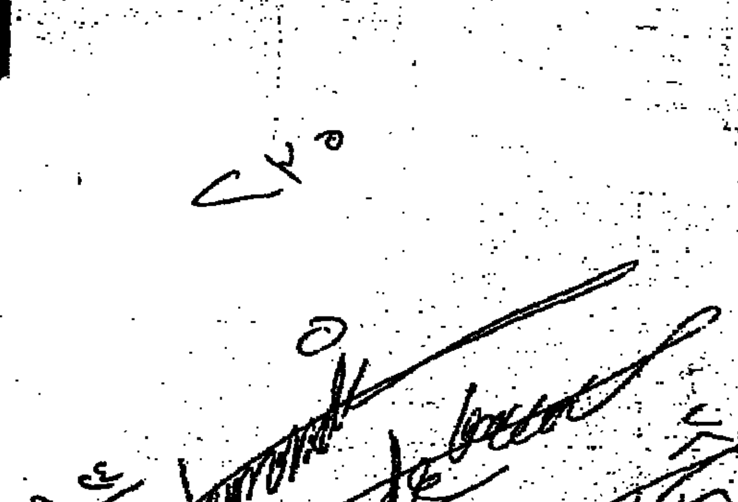
□ **ITALIE : opération anti-Mafia.** – Près de mille personnes ont été contrôlées et des biens immobiliers censés appartenir au chef de la Mafia sicilienne, Salvatore «Toto» Riina, arrêté en janvier dernier, ont été mis sous séquestre, vendredi 12 mars, lors d'une grande opération anti-Mafia menée en Sicile par un millier d'hommes à l'aide d'hélicoptères, avec le concours d'unités spéciales. Le bilan a néanmoins été relativement maigre : onze personnes seulement ont été arrêtées, selon la police. La veille, dix-neuf personnes avaient été interpellées, également en Sicile, lors du premier coup de filet d'envergure contre une organisation criminelle rivale de la Mafia. – *(AFP.)*

□ **Nouvelles arrestations dans le cadre des enquêtes sur la corruption.** – Un haut fonctionnaire du ministère des travaux publics, M. Emanuele Scotto, a été arrêté vendredi 12 mars à Rome, dans le cadre d'une enquête sur la construction d'une route dans le Val d'Aoste, a-t-on appris de source judiciaire. D'autres arrestations ont été opérées vendredi dans diverses villes d'Italie, notamment à Milan, où un conseiller financier et fiscal très connu, M. Pompeo Locatelli, proche du Parti socialiste italien, ancien conseiller de l'ENI (l'office public des hydrocarbures), dont plusieurs dirigeants sont déjà en prison, a été arrêté sous l'accusation de recel et violation de la loi sur le financement des partis politiques. – *(AFP.)*

□ **SALVADOR : démission du ministre de la défense.** – Le ministre de la défense, le général René Emilio Ponce, a démissionné de ses fonctions vendredi 12 mars, trois jours avant la publication par une commission spéciale d'un rapport sur les plus graves violations des droits de l'homme commises au Salvador au cours des années 80. – *(AFP.)*

□ **PRÉCISION.** – A la suite de l'article consacré à la polémique sur le passé d'Imre Nagy paru dans *le Monde* du 4 mars, l'historien hongrois Gyorgy Litvan nous adresse la précision suivante : *«Je n'ai pas dit que tous les dirigeants communistes à Moscou collaboraient avec le NKVD. Je crois qu'un grand nombre y ont été forcés. Je n'ose pas dire qu'Imre Nagy a été un agent du KGB, mais je ne peux exclure que des rapports lui aient été demandés»*.





POLITIQUE

Les élections législatives des 21 et 28 mars

Campagne intime

Suite de la première page

C'est à se demander, parfois, si l'on est bien à une semaine du premier tour d'un scrutin d'alternance. Qui aurait quitté la France en 1988, après la débauche d'affiches de la campagne présidentielle, et y reviendrait aujourd'hui, n'en croirait pas ses yeux. A Marseille, où l'on «colle» quand même un peu plus qu'ailleurs, l'habitué des batailles pour les urnes se désole : les élections ne sont plus ce qu'elles étaient !

Sans sous-estimer la volonté des compétiteurs à se conformer à la loi, la réglementation stricte de l'affichage a profité, si l'on ose dire, du discrédit de la politique, qui conduit les candidats à une plus grande discrétion, et de la popularité de l'écologisme, lequel a condamné, peut-être plus sûrement que la loi, le placardage immodéré. Cependant, même si c'est la plus visible, la discrétion de l'affichage n'est qu'une des manifestations des comportements nouveaux des candidats en campagne. Dès janvier, l'UDF adressait à ses impétrants une note rédigée par un des siens, M. Jean-Pierre Raffarin, président du conseil régional Poitou-Charentes et grand connaisseur du marketing politique, attirant leur attention sur *«les attentes nouvelles et légitimes de l'opinion»* (*le Monde* daté 24-25 janvier).

Suivait une série de recommandations, qui aurait pu tout aussi bien convenir à un membre du PS ou à un écologiste : constat, tout d'abord, du fait que *«le marketing n'est plus adapté à la situation»* et que *«la communication de crise est profondément différente des formes développées dans les périodes récentes»*; appel, ensuite, à la modestie, qui peut être *«l'une des voies de la crédibilité»*. M. Raffarin recommandait de bannir la formule, qui a *«moins d'impact qu'un geste»*, et invitait à un usage modéré de la communication, qui doit être *«protégée des différentes formes de pollution que sont, par exemple, la propagande, le gaspillage, les effets de look ou l'affichage sauvage»*, puisque *«l'imagerie du candidat s'imposera par sa cohérence (...) plutôt que par la puissance des dépenses publicitaires»*.

«Comptes d'apothicaire»

Ces précautions n'ont pas effleuré M. Olivier Dassault (RPR, Oise), qui distribue gratuitement, pour sa campagne, un disque compact, intitulé *Sincérité*, destiné à accompagner des prises de parole. La nécessité de faire autrement s'est imposée, cependant, à tous les grands partis. Candidat pour la quatrième reprise, M. François Hollande (PS, Corrèze), qui coordonne avec M. Christian Pierret la campagne du Parti socialiste, en témoigne.

«Il y a, d'une part, le rationnement induit par la loi, explique-t-il, *qui oblige à des comptes d'apothicaire, car 500 000 francs, pour une campagne en milieu urbain, c'est tout de même assez faible. Il y a, aussi, la pression écologiste, qui fait qu'on ne colle plus comme des gougnafiers. Il y a enfin, et surtout, la banalisation et le désenchantement des hommes politiques, qui ne disposent plus, du fait de la télévision, du monopole de l'information ou de la contradiction.»*

Les *«figures imposées»* des campagnes, souvent épuisantes, sont de plus en plus inefficaces électoralement, que ce soient la tournée des maires et les réunions publiques au chef-lieu de canton en milieu rural, les marchés ou bien les visites de magasins. Certains innovent, comme M. Claude Evin (PS, Loire-Atlantique), qui préfère tenir des permanences sur les marchés plutôt que de slalomer avec ostentation entre les bottes de fleurs et les bottes de poireaux. Ailleurs, la sortie des supermarchés est devenue un lieu de campagne privilégié, certains arrondissementiers méthodiques, comme M. Laurent Fabius (PS, Seine-Maritime), changeant de jour parce qu'ils pensent que l'électeur a ses habitudes et vient remplir le chariot à jour fixe.

«Ne pas s'astreindre à ces exercices obligés serait une faute. Ils permettent de mobiliser tout d'abord son électorat, assure M. Hollande, *mais on en sait bien, aussi, les limites et le poids des regards qui disent : ils sortent parce que c'est la période.»* Selon le député sortant de la Corrèze, la campagne la plus efficace reste celle que mène l'élu *«dès le lendemain de l'élection»*. *«Ces temps-ci,* dit-il, *à une cérémonie comme une remise de médaille, on peut me demander, en parlant de la campagne : «Quand est-ce qu'elle va commencer?» Je vais pourtant voir, à cette occasion, presque tous les électeurs de la commune, alors que si j'avais organisé une réunion, je n'aurais eu que vingt personnes.»*

Une campagne législative reste, cependant, plus facile à mener en milieu rural qu'en ville, où l'électorat est très mobile, pratiquement dépourvu de références et d'histoire. A la campagne, le poids des traditions permet, au contraire, d'identifier assez rapidement les votes. En milieu urbain, la gestion d'une campagne, qui plus est avec des moyens financiers plafonnés, tient du casse-tête chinois : où et comment rencontrer l'électeur?

Les réunions d'appartement

Privés de leurs repères du fait de la complexité accrue du jeu politique, les candidats ont eu recours, plus souvent sans doute que précédemment, aux sondages locaux. A l'UDF, où la désignation des candidats ne passe pas par le filtre d'un vote de militants, on a multiplié les enquêtes par le biais de l'institut Infométrie, pour voir, dans les cas de «primaires», quels étaient les candidats les mieux placés en termes d'intentions de vote. Ces sondages ne permettent pas seulement de mesurer les chances de chacun ; ils permettent aussi, lorsqu'ils étudient également les vœux des électeurs, de bâtir une stratégie de campagne, de privilégier des thèmes et des alliances. La multiplication des enquêtes locales, en dépit de leur coût *(voir encadré)*, et leur publication dans la presse agacent M. Hollande, même s'il convient avec M. Hugues Cazenave, d'Infométrie, qu'on ne peut pas mesurer l'impact d'un sondage favorable, lequel peut tout autant démobiliser un électorat que créer une dynamique. *«La campagne nationale a déjà été tuée par les sondages. Imaginez alors la situation, si, en plus, on disposait de cinq cent soixante-dix-sept sondages locaux : il serait alors inutile de faire une campagne ou des élections!»*, proteste-t-il.

Le désarroi des politiques et le besoin de contact direct ont aussi réactualisé une pratique commerciale inventée il y a plus de trente ans par les publicitaires : la réunion d'appartement avec une vingtaine de personnes, sur le modèle de celles initiées par le fabricant d'articles ménagers Tupperware. Tous, de M. Julien Dray (PS, Essonne) à M. Edouard Balladur (RPR, Paris), y ont sacrifié, en utilisant parfois, comme MM. Pascal Lamy (PS, Eure) ou M. Jean-Christophe Cambadélis (PS, Paris) une cassette vidéo de présentation. *«Le but de l'opération, après un bref exposé du candidat, est évidemment de susciter les questions et le débat, afin que les présents parlent de cette réunion autour d'eux. Il faut, si possible, éviter les militants qui sont déjà acquis»*, explique M. Cazenave, qui a animé des séances de «training» pour une vingtaine de candidats RPR.

Parce qu'il juge impossible d'atteindre, par ce moyen, les électeurs hostiles ou hésitants, M. Fabius a renoncé, lui, aux rencontres d'appartement. *«Les réunions qui marchent le mieux sont celles où les personnes présentes parlent plus que le candidat»*, observe M. Hollande. Si les avis peuvent diverger sur la période la plus propice – *«J'en ai fait de novembre à janvier,* déclare Mme Elisabeth Hubert (RPR, Loire-Atlantique), *maintenant je n'ai plus assez de temps, alors je fais les pas de porte.»*, – ils convergent, en revanche, sur un point, souligné par M. Raffarin : *«L'appartenance à la classe politique n'est pas la référence recherchée par l'opinion.»* Les étiquettes et les logos, qui désertent déjà les affiches, fuient également les discours, comme s'il fallait dénigrer ce à quoi on prétend. *«Il faut avoir une attitude distanciée,* indique-t-on à Infométrie, *le mieux, c'est d'éviter de parler des partis, ou bien de taper un peu dessus.»* Mme Hubert est plus pédagogique lorsqu'elle explique qu'elle escompte que son auditoire se dise, après une rencontre : *«Nom d'un chien, elle n'a pas la tête d'un député!»*



Alors que son collègue, M. Thierry Mandon (PS), dans l'Essonne, s'est mis en tête de voir dix mille électeurs de sa circonscription au cours de la campagne, la jeune élue de Loire-Atlantique a innové, elle aussi, en adressant aux siens une série de lettres personnalisées. Mme Hubert s'est fixé quatre cibles : les retraités, les jeunes de moins de vingt-deux ans qui n'ont pas voté en 1988, les socioprofessionnels et, surtout, une partie des électeurs de la tranche d'âge entre vingt-cinq et quarante ans. *«Il s'agit,* explique-t-elle, *de la tranche la plus mobile* a priori, *la moins immobilisée par les clivages partisans. C'est aussi, et surtout, ma génération, celle qui vote «écolo», au nom de la politique autrement.»*

Derniers venus, les écologistes font campagne à leur manière : le bus Génération Ecologie, pour M. Brice Lalonde (Paris), toujours obnubilé par le phénomène Clinton; le Minitel interactif, pour les Verts du Bas-Rhin, au nom de la démocratie directe. Portés par la vague des sondages, ils ne semblent pas, cependant, avoir fait montre, aux yeux de leurs adversaires, d'une pugnacité conséquente. *«Il faut pourtant faire campagne, c'est respecter une sorte de code moral»*, juge M. Hollande. *«Surtout pour eux, qui se disent plus proches des gens que nous»*, persifle Mme Hubert...

Pour un peu, à force de se demander comment s'y prendre, on en oublierait l'essentiel, s'il n'y avait, immuable, au coin des mairies ou devant les écoles, l'«emplacement spécial» et ses affiches.

GILLES PARIS

Selon les derniers sondages

Stabilité de l'électorat sauf chez les écologistes

Les derniers sondages publiables avant le premier tour des législatives confirment la stabilité des intentions de vote des Français, hormis pour les écologistes, dont la cote ne cesse de reculer. Le RPR et l'UDF recueilleraient 38 % à 39 % des voix, le PS et ses alliés 18 % à 22 %, les écologistes seulement 12 % à 16 %.

Le sondage de BVA accorde 39 % des intentions de vote au RPR et à l'UDF, celui de CSA, 38,5 %, et Ipsos, 38 %, avec un avantage pour le RPR, qui se situe entre 19 % et 20,5 %, contre 18 % à 19 % pour l'UDF. Les intentions de vote pour les «divers droite» s'établissent, respectivement, à 4 %, 3 % et 3,5 %.

Le PS et ses alliés sont crédités de 22 % des votes par Ipsos, de 18,5 % par CSA et de 18 % par BVA. Les «divers gauche» sont, respectivement, évalués à 1 %, 2 % et 2 %. Les estimations varient peu pour le PC (9 %, 9 % et 8,5 %) et le Front national (11 %, 12 % et 11,5 %). Les variations sont plus sensibles, en revanche, pour les candidats écologistes. Leur recul est limité à 1 point pour Ipsos et CSA qui leur attribuent, respectivement, 14 % et 16 % des intentions de vote des Français. La dégradation est plus marquée pour BVA, qui les fait tomber de 14,5 % à 12 %.

Ipsos a réalisé son étude les 5 et 6 mars auprès d'un échantillon national représentatif de deux mille cinq personnes et sur les étiquettes politiques; CSA, les 10 et 11 mars sur un échantillon national représentatif de mille cinq personnes, selon la même méthode. De son côté, BVA a travaillé sur la base de la configuration des candidatures réelles en interrogeant, du 9 au 11 mars, mille cinq cent quatre-vingt-six personnes réparties dans cent cinquante circonscriptions.

□ **M. Bariani est condamné pour affichage sauvage.** – Saisi en référé par M. Michel Charzat, député (PS) de la capitale, le tribunal de grande instance de Paris a condamné, vendredi 12 mars, M. Didier Bariani, maire (UDF-rad.) du vingtième arrondissement et candidat (UPF) dans la vingt et unième circonscription, pour non respect de la législation en matière électorale. Dans son ordonnance, le tribunal enjoint à M. Bariani de procéder à l'enlèvement des affiches collées de façon sauvage *«sous contrainte de 500 francs par infraction constatée»*, passé le délai de vingt-quatre heures suivant la notification du jugement.

□ **Rectificatif.** – Dans notre article sur la préparation des élections législatives dans la région Nord-Pas-de-Calais (*le Monde* du 5 mars), nous avons attribué par erreur à M. Muselet, maire de Boulogne-sur-Mer, le prénom d'André, alors qu'il se prénomme Jean.

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

La longue attente de François Léotard

Le maire de Fréjus parcourt la France pour soutenir les candidats du PR. Il se tient prêt à assurer, le moment venu, une cohabitation tranquille

«Fichu métier!» En ce jeudi de soleil, incitant plus à la promenade dans les bois qu'à la pêche aux voix, François Léotard voudrait déjà qu'on soit demain. Campagne apathique, victoire trop vite dessinée, politique sans rêve, quotidiennement empoisonnée par son pesant de coups bas : ces derniers jours lui semblent, décidément, trop longs. A quoi bon ces sauts de puce chez les uns et les autres pour se faire voir, mais ne rien voir, pas plus efficaces, à l'en croire, que les grand-messes traditionalistes du RPR? Inventer autre chose? Mais quoi? *«Nous vivons*, se persuade-t-il, *une époque politique révolue. Demain il nous faudra conquérir des territoires neufs, bâtir des hypothèses nouvelles.»* En attendant, à défaut de se faire plaisir, il faut bien faire plaisir. Trente départements visités, quarante-deux candidats soutenus, il ne sera pas dit que la victoire annoncée ne sera pas aussi la sienne!

Dans un avion privé qui permet, entre deux incursions dans le Var, de porter secours à tous les combattants PR et surtout pas suspects de giscardisme, *«Léo»* consulte un abracadabrant plan de vol. Belfort, le matin. Cherbourg, l'après-midi. Avec surtout un impératif : ne pas rater le «plateau» du 20 heures avec *«Patrick»* sur TF 1. Courir toute une journée pour cinq minutes d'écran, le chevalier du ciel est prêt à toutes les remises en cause, mais pas celle-là...

Jadis, M. Léotard chassait en bande. Aujourd'hui, il court seul, ne se préoccupant de la qualité de ses hôtes qu'à l'approche de la piste. Moyens légers pour atterrissage de deux heures, les provinciaux comprendront que le grand homme de Paris n'a pas que leurs chats à fouetter. Vitesse et précipitation concourent au prestige. Astuce! A Belfort, déjeuner-débat pour soutenir le challenger UPF de Jean-Pierre Chevènement, Jacques Bichet. Deux cents convives, 70 francs le couvert. Sur la table, «la cuvée des Seigneurs»! Les plats sont immédiatement servis. *«François, tu nous as manqué*, entame le candidat conquérant. *Tu représentes pour nous l'espoir, l'intuition, le sens de l'honneur.» «La jeunesse!»*, complète le fond de la salle.

«Le déserteur de la guerre du Golfe»

Le *«François»* leur sert les deux invariables histoires que ses collaborateurs connaissent par cœur. Celle de son vieux maire du Var qui lui a raconté que *«de son temps, quand les hommes entraient dans un bureau de vote, ils enlevaient leur casquette»*. Celle de ce jeune instituteur qu'il se rappelle avoir entendu à la télévision le soir du fameux 10 mai 1981 *«prétendre fièrement, place de la Bastille, que plus jamais il n'aurait à apprendre le mot chômage à ses élèves»*. Deux petits détours pour convaincre que politique sans cœur et sans respect ne serait que ruine de la France. Pour tirer un trait rageur sur dix années *«d'imposture socialiste atteignant un niveau qu'aucune démocratie au monde n'a connue»*. Pour répondre à Jean-Pierre Chevènement qui l'avant-veille l'avait qualifié *«d'idiot»*, il a la main lourde sur l'assaisonnement, voyant dans l'ancien ministre de la défense la plus belle incarnation *«du socialisme finissant, dégradé et hautain»*.

«Les deux grandes nouvelles de ces élections, prédit-il, *seront les échecs de l'homme du «big bang» dans les Yvelines et la défaite, ici, du déserteur de la guerre du Golfe.»* L'assistance salive. Mais elle n'en a pas fini avec l'entrée que son invité se dirige déjà vers la sortie. Déception. *«Vous pourrez vous rattraper en regardant ce soir TF 1»*, promettent les organisateurs. La suite, vite!

«Vivement la quille»

Une heure plus tard, passage à l'ouest. Une mer remise de la grande marée remplace la ligne enneigée des Vosges. M. Léotard rêve d'un camembert bien fait. Mais déjà il faut redescendre sur terre pour donner le coup de main au candidat UPF sur Cherbourg, Yves Bonnet, qu'il ne connaît ni d'Eve ni d'Adam. La fiche est prête : ancien directeur de la DST, chargé en 1986 par Jacques Chirac de remettre un peu d'ordre en Guadeloupe, ancien préfet de Champagne-Ardenne. M. Léotard détecte une imprécision dans son *curriculum vitae*. *«Est-on sûr qu'il viendra bien au groupe PR, sinon on rentre!» «Il a déjà adhéré»*, le rassure son expert.

M. Léotard peut se poser. Trois cents personnes qu'on n'attendait pas en ce si bel après-midi emplissent la vieille salle Omnia. L'ancien préfet, aux faux airs de Claude Piéplu, a gardé le sens des convenances. Il salue *«l'amoureux de la République»*, *«l'homme de pudeur»*, *«celui qui a dû affronter des épreuves ignobles travesties par un certain nombre de personnalités»*. Le vieux maire et le jeune instituteur du 10 mai sont à nouveau de sortie pour dénoncer *«la France de l'abbé Pierre»* et convaincre que *«les Français forment un grand peuple»*.

Le parterre boit cette fois des paroles moins revanchardes enrobant *«son triptyque des infinitifs»* : *«Sanctionner sans exclure, proposer sans mentir, réformer sans renier.»* Avec un petit couplet opportun sur la défense, pilier de la vie économique locale : *«Réduire notre effort de défense, c'est doubler en haut d'une côte.»* Pour tous ceux voulant en savoir davantage, il renvoie à son Manifeste pour l'alternance, qui n'est pas *«un caprice»*, glisse-t-il, mais le complément utile d'une plate-forme de l'opposition *«raisonnable et positive»*. Mais la télé l'appelle. M. Léotard aura discouru sans notes un quart d'heure mais, à la sortie, les militants ne regrettent rien : *«Il a du souffle. Un truc comme cela, ça te porte.»*

M. Léotard est lui aussi doublement content. Dans la voiture, Yves Bonnet s'est épanché *«sur sa haine de Giscard»*. Dans l'avion, la tour de contrôle, suprême attention, a fait déposer un camembert! De ces petites attentions qui nourrissent l'esprit et égayent cette morne campagne. *«Vivement la quille»*, lance-t-il encore. La semaine prochaine, encore deux obligations : la Lorraine pour *«l'ami Gérard»* [Longuet] et – au grand dam de son entourage – Cannes pour *«l'ami Mouillot»*. Après? Entre les deux tours, rien ou pas grand-chose. Se faire réélire à Fréjus et *«s'occuper de la préparation du gouvernement de la France»*. Il rit, mais on sent bien que déjà, dans sa tête, tout tourne et retourne. Il voudrait être déjà le 28 mars au soir. Savoir enfin qui, de l'UDF ou du RPR, sera le plus fort.

Petit à petit, pourtant, les schémas dans son esprit prennent forme. Le RPR gagnant, Jacques Chirac, pense-t-il, ne se défaussera pas pour Matignon : *«C'est sa seule chance pour maintenir l'unité de son mouvement, engager une cohabitation dure et provoquer une élection présidentielle anticipée.»* Dans l'hypothèse inverse, il ne peut pas, il ne veut pas imaginer que l'Elysée sollicitera M. Giscard d'Estaing : *«Il n'aurait qu'un tiers de l'UDF, et même pas la moitié du RPR, ce serait pire que Barre entre 1976 et 1981. Je lui souhaite bien du plaisir!»*

François Léotard se prépare. Il a encore dîné, récemment, avec Brice Lalonde. Fait savoir qu'il est prêt à répondre rapidement et positivement au projet de réforme constitutionnelle du chef de l'Etat. Laisse entendre qu'il réclamerait aussitôt la confiance du Parlement, histoire de voir si MM. Giscard d'Estaing et Chirac oseront vraiment, explique son entourage, se mettre ouvertement en travers de son chemin. Assure qu'il est l'un des plus aptes à surmonter l'écueil européen et à assurer une cohabitation tranquille. A l'approche du Bourget, M. Léotard a encore la tête dans les nuages de la cohabitation. Mais la boîte de camembert est vide. C'était du «Président»!

DANIEL CARTON

Raymond Barre, le député du lundi

L'ancien premier ministre mène une campagne sereine pour sa réélection dans la capitale des Gaules

LYON

de notre bureau régional

Peu lui importe d'être taxé de *«ringardisme avancé»* : Raymond Barre est un nostalgique du «Bled», cet éternel recueil d'exercices d'orthographe, de grammaire et de conjugaison, gai comme une étude surveillée un soir d'hiver. Sa campagne pour sa réélection dans la quatrième circonscription du Rhône relève de la même austérité, de la même rigueur.

Heureusement, même dans les classes les plus attentives, il y a souvent un énergumène qui réussit à susciter une césure de franche rigolade. Ainsi, Robert Batailly, archétype du radicalisme lyonnais et inconditionnel de Raymond Barre, cherche toujours le bon mot qui dissipera l'auditoire. Pour introduire la réunion publique où l'ancien premier ministre a avoué son penchant grammatical, Robert Batailly a qualifié son candidat préféré de *«Casanova des temps modernes»*. L'adresse a beaucoup plu à l'assistance et valu un bel éclat de rire à Raymond Barre.

Le trait d'humour radical de Robert Batailly tentait de résumer l'environnement électoral de cette circonscription : sur neuf candidats, quatre sont des femmes. Dans sa bouche, la forte présence féminine constitue le seul intérêt politique du scrutin du 21 mars. Depuis qu'il s'est parachuté à Lyon, en 1978, Raymond Barre a été élu au premier tour. C'est une circonscription en or, où dominent les beaux quartiers, avec juste un zeste de HLM, rajouté lors du découpage Pasqua de 1986.

A la présidentielle de 1988, Jacques Chirac avait recueilli plus de 61 % des suffrages et, en septembre dernier, l'Europe de Maastricht a été adoptée, ici, à 60,80 %. Il faudrait vraiment que Raymond Barre soit dans un très mauvais soir électoral pour que sa réélection soit susceptible d'être remise en question. D'autant que les légers nuages apparus il y a quelques mois se sont dissipés. Finis les tracts énergiques distribués par un membre du CNI (Centre national des indépendants) pour dénoncer les équivoques politiques de Raymond Barre. L'homme, depuis, est retourné à sa chère étude d'huissier, et se montre désormais aux réunions de soutien. Quant aux déclarations fracassantes de responsables locaux du RPR qui annonçaient, à l'automne, l'investiture certaine d'un des leurs, elles sont passées aux oubliettes de la petite histoire.

Les beaux yeux de l'ambassadeur

En résumé, quand bien même il a le don d'agacer le RPR ou l'UDF, la droite ne touche pas au *«député de Lyon»*. L'expression *«député de Lyon»* est sûrement injuste pour les trois autres que la ville désigne à l'Assemblée nationale. Elle est usurpée pour ses détracteurs. Ceux-là considèrent que consacrer un jour par semaine à sa base électorale, le lundi, est un peu court pour un député, fût-il ancien premier ministre. Comme il ne faut rien laisser au hasard – sait-on jamais?, – l'équipe lyonnaise de Raymond Barre a communiqué l'inventaire de ses activités lyonnaises depuis 1988 : cinq cents audiences, soixante visites de terrain, cent rencontres avec des socio-professionnels, quinze avec des étudiants, soixante-quinze animations de colloques, soixante-cinq réunions avec les habitants, cinq mille interventions. Fin de citation.

Cela n'est, d'ailleurs, que l'écume des jours. Car Raymond Barre s'emploie d'abord à la fonction d'ambassadeur de Lyon et de Rhône-Alpes. Depuis les municipales de 1989, après le terrible échec de la liste UDF du maire sortant qu'il avait soutenu, l'ancien premier ministre profite de ses voyages à l'étranger pour défendre les dossiers de dimension internationale, comme la candidature de l'ancienne capitale des Gaules pour accueillir le futur siège de la Banque centrale européenne. Il mise beaucoup sur les *«retombées de ce travail»*. Si le *Financial Times* vient de lui consacrer un article, *«ce n'est pas seulement pour mes beaux yeux»*, souligne-t-il. L'article en question traite surtout des chances de la candidature lyonnaise à l'accueil de la Banque centrale. Cette ville, qu'il a découverte *«introvertie»*, l'est *«désormais moins»*.

Au cours de sa campagne, inlassablement, il répète à ses auditeurs qu'il faut avoir confiance dans les capacités de la région, qu'il faut s'ouvrir à l'Europe latine, aux pays du Maghreb. Pour un peu, il en oublierait presque les contingences bassement électorales. Néanmoins, il s'est penché sur le sort d'un petit parc de Montchat, menacé par une opération immobilière, et reste assez vague quand deux de ses fidèles électrices, opposées à la construction de la mosquée, l'interrogent sur ce dossier. Surtout, grande première, il a accepté un débat public avec son opposante socialiste, Martine Roure. Celle-ci, forte de son militantisme, *«Notre-Dame des bonnes œuvres»*, va s'y présenter *«sans crainte»* : *«Il va bien falloir qu'il se dévoile. Il est toujours d'accord avec tout le monde.»* Martine Roure fait un rêve : imposer un second tour à Raymond Barre. S'il se réalise, *«on bloque le cours du Docteur-Long pour danser»*. L'objectif est identique chez le candidat écologiste, Dominique Lopin (GE), mais, lui, n'a encore rien inscrit sur son carnet de bal.

Dimanche 21 mars, Raymond Barre viendra voter au 92, de la rue Tronchet, à deux pas de sa permanence du cours Vitton. Il hésite encore sur l'heure de son arrivée. D'habitude, il remplit son devoir électoral dans l'après-midi, mais il se pourrait bien qu'il remonte un peu la pendule de son bulletin à midi.

B. C.

L'affaire Botton et le scrutin à Lyon

M. Noir est en situation très difficile

La révélation du projet de «convention», rédigée par *M. Michel Noir*, visant à solder, en avril 1989, ses relations et ses comptes financiers avec son gendre, M. Pierre Botton (*le Monde* du 13 mars), met sérieusement en difficulté le maire de Lyon, à une semaine du premier tour des élections législatives, face à M. Alain Mérieux (RPR), candidat investi par l'union de l'opposition dans la deuxième circonscription du Rhône.

LYON

de notre bureau régional

Jeudi 11 mars, 18 h 30. A deux pas de l'hôtel de ville, la permanence de M. Noir est déserte. Les militants ont été invités à laisser la place à deux caméras de télévision. Face aux objectifs, M. Noir. A ses côtés, sa femme. Un peu à l'écart, Christel, une de leurs filles, le directeur de la communication, et un garde du corps. L'orage qui grondait, depuis de longs mois, au-dessus de Lyon et de son maire a fini par éclater. Pour tenter de s'en protéger, M. Noir veut donner l'image de l'unité familiale et celle d'un *«homme libre»*. C'est sa solitude qui crève l'écran.

Vendredi, la tourmente s'amplifie. D'abord, le juge des référés du tribunal de grande instance de Lyon, saisi par le RPR et l'UDF, le condamne à retirer tous les documents électoraux où il se réclame de *«l'opposition RPR-UDF-NI»* («NI» pour non-inscrits). Ensuite, le juge Philippe Courroye, chargé du dossier Botton, demande au parquet un réquisitoire supplétif, qui vise M. Noir, pour *«recel d'abus de biens sociaux»* (lire page 20 l'article de Robert Belleret).

Toujours vendredi, le chef de file des socialistes lyonnais adresse une lettre au maire de Lyon : *«Le document publié par la presse* (...) *montre que M. Botton avait bel et bien participé, par le biais de ses sociétés, au financement de votre campagne*, écrit M. Gérard Collomb. *Aussi se trouve démentie votre assertion solennelle du conseil municipal du 23 novembre 1992»* (*le Monde* du 25 novembre 1992). Au nom de *«la morale»*, il demande au maire de Lyon de se démettre de son mandat. *«Je ne vois pas d'autre issue*, nous a expliqué M. Collomb. *M. Noir va être battu à plates coutures.»* Un autre conseiller municipal, M. André Soulier, candidat de l'UPF dans la troisième circonscription, sollicite, de son côté, la convocation *«d'urgence»* du conseil municipal, afin que celui-ci entende *«les explications de M. Noir et en débatte»*.

La pression s'accentue

Alors que la pression s'accentue sur l'hôtel de ville et que M. Noir renonce aux deux visites de terrain prévues dans sa circonscription, son équipe reste totalement silencieuse : ni remous apparents, ni signes de solidarité. Pourtant, certains proches, tout en conservant leur confiance à M. Noir, ne dissimulent pas, en privé, leurs interrogations et envisagent, même, l'éventualité d'une défaite aux législatives. Pour la première fois, un tabou semble levé.

Implicitement désigné par le maire de Lyon comme le responsable de ses nouveaux malheurs, le RPR affecte de se tenir à l'écart de l'agitation. Son candidat dans la circonscription de M. Noir, M. Alain Mérieux, continue à visiter les marchés, à tenir des réunions dans les cafés. Il se refuse au moindre commentaire, rappelant qu'il s'était engagé, au début de la campagne, à ne faire *«aucune allusion à l'affaire Botton»*.

Il reste que l'arrivée de cette nouvelle pièce au dossier pénal a été précédée de quelques signes remarqués. Ainsi, l'entretien accordé par Mme Anne-Valérie Botton dans l'hebdomadaire *Paris-Match* (daté 4 mars). La fille aînée de M. Noir déclarait notamment : *«Pierre s'est toujours battu pour le RPR (...), auquel il appartient.»* Le message a sûrement été bien reçu puisque, le dimanche 8 mars, Mme Botton participait aux assises du mouvement gaulliste, où on l'a vue aux côtés de M. Bernard Pons.

Ces affinités politiques affichées renvoient à l'incursion électorale de M. Botton à Lyon. Soutenu par le RPR, il avait été candidat lors des législatives partielles provoquées, en janvier 1991, par la démission de leur mandat de MM. Noir et Dubernard. A cette époque, M. Botton avait fait réaliser, par l'intermédiaire de l'une de ses sociétés, la réfection des locaux de la fédération du RPR, et il avait commencé à exercer une certaine séduction auprès de responsables du mouvement.

Dans l'entourage du maire de Lyon, on souligne avec insistance d'autres connivences : l'un des avocats de M. Botton, Me Frédérique Pons, n'est autre que la fille du président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Bernard Pons. De même, on évoque des liens de M. Pons avec le groupe Mérieux.

Au début de la campagne, la stratégie de M. Noir était d'agiter l'épouvantail de l'arrivée du RPR sur la ville. Aujourd'hui, son concurrent escompte qu'une partie de l'électorat de gauche, plutôt tentée par le maire de Lyon, se détourne de lui après les dernières révélations de l'affaire Botton. Jusqu'alors, les sondages, réalisés avant la publication du projet de convention entre M. Noir et son gendre, montraient que M. Mérieux pouvait distancer M. Noir au premier tour, en mobilisant l'électorat de droite, mais qu'au second tour le maire de Lyon revenait à hauteur de son concurrent grâce à l'apport de voix écologistes et socialistes.

BRUNO CAUSSÉ et ROBERT MARMOZ

Préparant la «relève» de M. Vigouroux

M. Tapie annonce un «projet de gouvernement commun» pour Marseille en 1995

MARSEILLE

de notre correspondant régional

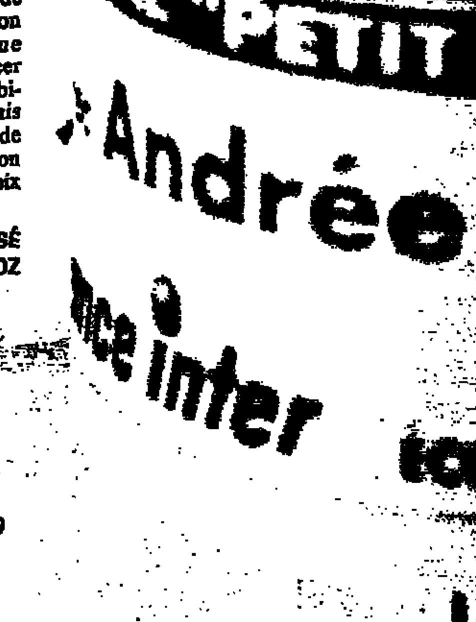
M. Bernard Tapie a affirmé, jeudi 11 mars, sur RMC, qu'*«en 1995 il faudra faire un projet de gouvernement commun»* pour Marseille, *«avec tous ceux qui ont, à la fois, un peu de talent, un peu de pouvoir et un peu de volonté»* et qu'il y participera lui-même *«à coup sûr»*. *«Il faut commencer à travailler pour élaborer des schémas et préparer la relève* (...) *de ceux qui sont là depuis trop longtemps»*, a ajouté le ministre de la ville, candidat aux élections législatives dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône (Gardanne). *«A partir de là, en 1995, quelques mois avant* [les élections municipales], *on dira ce qu'on pense de la politique de M. Vigouroux»*, a-t-il ajouté.

Le 8 mars, en compagnie de M. Michel Charasse, ancien ministre du budget, M. Tapie a annoncé le déblocage d'un crédit de 3,5 millions de francs au profit de la commune de Plan-de-Cuques, située dans la circonscription où il est candidat. Cette petite commune est aux prises avec des difficultés financières insolubles, consécutives à la faillite d'une société d'économie mixte à laquelle elle avait accordé sa garantie et qui a laissé un déficit de 180 millions de francs. L'annonce a été faite au cours d'une séance extraordinaire du conseil municipal, à laquelle participait un conseiller technique du ministre du budget, M. Michel Prat. M. Tapie a indiqué qu'il proposera au conseil des ministres, le 17 mars, la création d'un fonds de garantie mutuelle des collectivités territoriales, qui pourrait venir en aide à la municipalité.

Si le maire, M. Jean-Pierre Bertrand (sans étiquette), s'est vivement félicité de l'intervention du ministre de la ville, les principaux adversaires de celui-ci ont, au contraire, publié des communiqués indignés. *«M. Tapie a encore sorti un lapin de son chapeau. On commence à en avoir l'habitude»*, a commenté le maire (PC) de Gardanne, M. Roger Mei. Le candidat d'union de l'opposition, M. Hervé Fabre-Aubrespy (RPR), a qualifié M. Tapie de *«Zorro de Provence, récemment promu Ange Fanfaron»*. *«Avec M. Charasse*, a-t-il ajouté, *ils ont tiré des chèques en rose sur un avenir qui ne leur appartiendra plus dans moins de trois semaines.»*

G. P.





POLITIQUE

des 21 et 28 mars

PROPOS ET DÉBATS

M. MARCHAIS (PCF)

« Exprimer son désaveu sans basculer à droite »

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a déclaré vendredi 12 mars, sur France 2, que le PCF *« a des possibilités de progresser »* d'ici aux élections législatives, car *« voter communiste, c'est, pour les électeurs, le moyen d'exprimer leur désaveu à l'égard de la politique actuelle sans basculer à droite »*.

Rappelant qu'il y a deux tours, M. Marchais a invité les électeurs à dire *« ce qu'ils ont à dire au premier tour »* et, *« au second tour, à se rassembler pour faire barrage à la droite »*. Le secrétaire général du PCF a indiqué en outre qu'il n'a pas envie de *« raccrocher »*. *« Quand vous êtes engagé dans un effort de renouvellement, vous ne pouvez pas ressentir la fatigue »*, a-t-il assuré.

M. ROCARD (PS)

« Construire une force de progrès »

M. Rocard a participé, vendredi 12 mars, à Lille, à une réunion publique de soutien aux candidats socialistes dans le Nord, en présence de deux mille personnes. *« Il nous faut inventer des formes nouvelles d'organisation, de militantisme et de convergence »*, a déclaré l'ancien premier ministre, en soulignant que la plupart des partis sociaux-démocrates européens *« ne descendent jamais en dessous de 30 % ou 35 % »* des voix, alors que le Parti socialiste n'est pas parvenu à s'installer *« durablement »* au-delà de *22 % ou 23 %*. Prenant en exemple les relations entre les socialistes et les Verts au sein du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, M. Rocard a affirmé qu'elles montrent qu'*« on peut travailler avec qui est différent de soi sans renoncer à soi-même »*. Avec des convergences voulues et ne résultant pas seulement de nécessités électorales, *« nous pourrons, dans la fidélité à notre identité et dans le respect de celle des autres, construire une force de progrès souple, ouverte, dynamique »*, a-t-il dit.

M. BALLADUR (RPR)

« Résultats rapides »

M. Edouard Balladur, député (RPR) de Paris, a affirmé, vendredi 12 mars, que la future majorité pourra *« obtenir des résultats rapides »* dès *« la fin de l'année »*. *« Autre chose est possible, on peut obtenir des résultats, et il faut s'y mettre tout de suite »*, a assuré M. Balladur sur Europe 1. *« Au bout de deux ans, tout ne sera pas fait, mais il faudra que les Français sentent que quelque chose a changé dans notre pays sur l'atmosphère et dans l'attitude »*, a dit l'ancien ministre de l'économie. *« Il faudra cinq ans pour sortir le pays de la difficulté dans laquelle il est aujourd'hui »*, a affirmé M. Balladur, *« mais*, a-t-il ajouté, *on peut, dès la fin de l'année, dans toute une série de domaines qui concernent la formation, la sécurité, la justice et, même, le début de la décrue du chômage et l'activité économique, obtenir des résultats rapides »*. M. Balladur a indiqué qu'il faut *« respecter la règle du jeu »*, qui prévoit qu'en cas de *« primaire »* entre le RPR et l'UDF, la candidat arrivé en tête au premier tour bénéficie du désistement automatique, en sa faveur, du candidat de l'autre formation.

M. PASQUA (RPR)

« Laisser le libre jeu des institutions »

M. Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a affirmé, vendredi 12 mars sur TF 1, qu'il ne croit pas que M. Chirac *« soit tenté par la crise et fasse autre chose que de laisser le libre jeu des institutions et des pouvoirs publics »* en cas de cohabitation. *« Si l'UDF arrive en tête, il serait normal que le premier ministre soit issu des ses rangs »*, a observé M. Pasqua, en précisant que l'UDF et le RPR ne devront pas se *« chicaner »* au lendemain du second tour. Interrogé sur sa présence éventuelle au gouvernement, M. Pasqua a assuré qu'il est *« prêt »* à prendre sa *« place dans le redressement »* de la France. Parlant, auparavant, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), de M. Mitterrand et de la cohabitation, l'ancien ministre de l'intérieur a déclaré : *« Nous avons un président de la République finissant, et non rebondissant, comme en 1988. »*

Un questionnaire de « Politique, fin et suite »

Convergences et divergences au-delà des partis

Un groupe de militants de gauche intitulé « Politique, fin et suite », autour de MM. Claude Llabres, *conseiller municipal* (dans la minorité) de Toulouse, et Antoine Spire, producteur à France-Culture, tous deux anciens communistes, a adressé cinquante-sept questions à une cinquantaine de responsables politiques et d'intellectuels. Il s'agit, dans l'esprit des auteurs de cette démarche, d'obtenir des personnes concernées une série d'engagements, au regard desquels leur action future pourra être évaluée, d'où l'appellation de *« permis à points »* qu'ils ont donnée à leur questionnaire. Ils entendent, en même temps, mettre en évidence les convergences et divergences réelles qui existent dans les choix politiques, aujourd'hui, au-delà des alliances traditionnelles entre partis et des accords de désistement électoraux.

Si des personnalités politiques telles que MM. Alain Carignon, Jacques Delors, Bernard Kouchner, Brice Lalonde, Michel Rocard, Jacques Toubon et Antoine Waechter n'ont pas répondu, MM. Laurent Fabius, Lionel Jospin, Yves Cochet, Dominique Baudis, Jean Glavany, ainsi que des intellectuels comme MM. Jacques Derrida, Alain Touraine et Paul Ricœur, se sont volontiers pliés à la règle consistant à répondre « oui » ou « non » aux questions qui leur étaient soumises. Celles qui portent sur l'action internationale et qui vont dans le sens d'un renforcement de l'ONU et du droit d'ingérence reçoivent, en général, des réponses positives, avec quelques nuances chez M. Jospin, qui ne souhaite pas, par exemple, une *« autonomie accrue du secrétariat général* [des Nations unies] *vis-à-vis du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale »*.

Les questions européennes bénéficient d'une unanimité équivalente, avec une réserve sur l'évolution de la Communauté vers le fédéralisme, que ne souhaitent ni M. Baudis, ni M. Jospin, ni M. Ricœur, et que M. Fabius n'envisage qu'*« à terme »*. M. Touraine est hostile, pour sa part, au *« renforcement des domaines de compétence communautaire »*. Pour ce qui est du social, la proposition d'un *« revenu minimum d'existence garanti à tous »* rencontre le scepticisme de MM. Jospin et Baudis. L'environnement et les droits individuels sont un domaine largement consensuel, le maire de Toulouse refusant, cependant, d'aller jusqu'à supprimer les parkings obligatoires dans les immeubles neufs pour soutenir la priorité aux transports publics.

Pour rénover la politique, MM. Cochet et Jospin sont d'accord avec la limitation des mandats à deux, un législatif et un exécutif, le second ne pouvant être renouvelé consécutivement qu'une fois. Cette dernière proposition est rejetée par MM. Fabius et Baudis, tandis que M. Glavany est hostile, aussi, à la limitation envisagée.

M. Baudis est favorable à une *« refonte des structures territoriales »*, passant par la remise en question des départements et le renforcement des communautés urbaines et des régions. A cette question M. Jospin répond : *« Non »*, M. Fabius : *« Oui, mais pas à tout »* ; M. Glavany, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, *« hésite »*. Le premier secrétaire du PS, l'ancien ministre de l'éducation nationale et le maire de Toulouse sont hostiles, enfin, à la *« dépénalisation de la consommation »* de drogue, qu'acceptent le député européen écologiste, M. Cochet, et M. Glavany, ainsi que MM. Derrida et Touraine.

P. J.

ANDRÉ LAURENS

LIVRES POLITIQUES

LES CHEMINS DE L'ABSTENTION
de Françoise Subileau et Marie-France Toinet.
La Découverte, 221 pages, 145 F.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE MACHOS
de Régine Saint-Criq et Nathalie Prévost.
Albin Michel, 200 pages, 89 F.

De quelques formes d'absence

AVANT même d'entrer dans sa phase officielle, la campagne pour les élections législatives des 21 et 28 mars semblait se jouer à bureaux (de vote) fermés. Les résultats n'en étaient-ils pas acquis d'avance, en tout cas considérés comme tels dans un concert de sondages concordants ? A telle enseigne que les dirigeants de la majorité sortante prévenaient déjà les électeurs contre le danger d'offrir une victoire massive à la majorité entrante, quand ils ne se préoccupaient pas, en vue d'autres échéances, de positionner favorablement leur bonne étoile dans une recomposition du cosmos politique.

Il est vrai que l'effet grossissant du mode de scrutin donne quelque crédit à des prévisions dont les fluctuations les plus imprévisibles ne semblaient pas en mesure de réduire suffisamment les écarts enregistrés au départ. Quoi qu'il en soit, parmi ces certitudes à contenu variable, reste une incertitude, celle qui pèse sur le nombre des abstentionnistes, lesquels se déterminent d'une manière complexe, secrète, et souvent insaisissable.

La tentation est grande de faire dire à ceux qui s'abstiennent ce qu'ils n'expriment pas, sauf lorsqu'ils déclarent suivre des consignes partisanes refusant le choix proposé. Toutes les études les concernant, et il y en eu de très solides en France, invitent à la prudence et à la circonspection. Celle que proposent Françoise Subileau et Marie-France Toinet ne se départit pas de ces attitudes et trouve son originalité dans la comparaison avec le même phénomène tel qu'il se manifeste, c'est-à-dire avec plus de force, aux Etats-Unis. L'idée de base est de vérifier si, dans ce domaine comme dans d'autres où se constate l'américanisation des mœurs, la France reproduit le modèle d'outre-Atlantique.

Ce serait, pour le coup, moins surprenant ou moins attentatoire que l'intrusion du fast-food dans la culture gastronomique nationale. Au regard de l'Histoire, la citoyenneté, le droit de vote et le suffrage universel (sauf pour les femmes, les Américaines ayant pris un quart de siècle d'avance), ont été acquis en même temps dans les deux pays. Cependant, les systèmes démocratiques ne se sont pas construits sur les mêmes valeurs et se sont vite différenciés l'un de l'autre. En France, la rupture avec l'Ancien Régime a fortement valorisé le vote, perçu comme la conquête d'un droit, et comme le moyen de participer à l'expression de la volonté générale qui fonde la loi et la souveraineté du peuple.

Aux Etats-Unis, la démocratie, si sacralisée qu'elle soit, peut-être pour cela, privilégie le mérite des citoyens plus que les masses populaires. Le suffrage direct y reste rare et le droit de vote contribue, ce qui n'est pas le cas en France, à la définition du statut social. Il y a donc, structurellement, des laissés-pour-compte du système électoral, comme le montrent l'importance de la non-inscription et l'ampleur de l'abstention. Les auteurs notent : *« De façon infiniment plus marquée qu'en France, et de plus en plus, les riches participent et les pauvres regardent, ignorés du monde politique. De fait, la structure de la participation aux Etats-Unis recouvre la structure sociale. Il n'y a pas qu'en matière sociale et économique que se sont créées deux sociétés, images inversées l'une de l'autre. »*

A l'inverse, il n'existe pas en France *« d'abstentionnistes permanents »*, assurent Françoise Subileau et Marie-France Toinet. Dès l'instauration du suffrage universel, la participation a été élevée et elle reste nettement plus forte qu'aux Etats-Unis, même lorsqu'on la calcule par rapport aux électeurs potentiels. On en connaît certaines caractéristiques, géographiques, urbaines, mais il convient de se méfier de certaines explications dont l'apparente évidence est trompeuse, celle de la dépolitisation par exemple.

La déception, la désillusion peuvent, sans doute, conduire à l'abstention, mais ce retrait par rapport à l'offre reste politique, comme l'est le refus protestataire. Les auteurs relèvent, pour la période récente, que la banalisation de l'alternance, la prise en compte des contraintes de l'environnement international, ont relativisé la portée des changements de majorité et contribué à démobiliser les électeurs. Ceux-ci sont alors tentés de se réfugier dans l'abstention, pour ne pas avoir, provisoirement, à choisir. Ils réservent leur droit, ils n'y renoncent pas.

En France, la capacité électorale des femmes n'a été reconnue qu'en 1945. Le fait que l'une d'entre elles soit devenue premier ministre en 1992 ne saurait faire illusion : en réalité, elles ne sont accueillies que marginalement en politique. Les chiffres l'attestent : 5,7 % de femmes à l'Assemblée nationale, 4,9 % au Sénat, 12,6 % dans les conseils régionaux, 5,1 % dans les conseils généraux, 5,4 % à la tête des mairies (mais seulement huit dans les deux cent vingt-cinq villes de plus de trente mille habitants) et 21 % au Parlement européen, le scrutin de liste leur étant plus favorable que le système uninominal (les électeurs, y compris les électrices, sont censés préférer les candidats).

Régine Saint-Criq et Nathalie Prévost sont allées interroger des élues de tous les bords (sauf celles du Front national, en raison de la conception de la femme défendue par ce parti) pour qu'elles témoignent de leurs difficultés à entrer et à s'intégrer à ce monde d'hommes, pour ne pas dire cet univers machiste. Que disent-elles ? Qu'elles dérangent *dans cette ambiance de copains* de régiment et ce mode d'organisation clanique ; qu'elles sont étrangères à une certaine culture du discours masculin répétitif et redondant ; qu'on leur concède au mieux les domaines réservés aux femmes ; qu'on les tient pour illégitimes sauf à les utiliser comme alibi. Les blocages viennent aussi des femmes elles-mêmes (manque de confiance, culpabilisation), soulignent les auteurs de l'enquête.

Ce qui frappe le lecteur, dans cette collection de témoignages, c'est, précisément, qu'ils se recoupent si étroitement. Ils prouvent qu'il existe une cause commune des femmes en politique, dont les auteurs souhaitent qu'elle débouche sur une solidarité assumée et qu'elle crée, en dehors des échéances électorales, *« des espaces de réflexion qui prennent en charge ce problème crucial de société »*. Rien n'assure que la condition des femmes serait aussitôt transformée par la conquête de responsabilités politiques qui leur sont mesurées au plus juste, car une majorité sociologique ne s'exprime pas forcément dans des choix communs. Quand même, outre que ce serait de bonne règle démocratique, on sait bien en politique que les droits les plus légitimes ne sont pas octroyés par ceux qui en jouissent, mais conquis par ceux, ou celles, auxquels il font défaut.

COMMUNICATION

L'affaire des rumeurs visant le maire de Toulon

Un journaliste de « Var-Matin » est licencié pour avoir violé le secret professionnel

TOULON

de notre correspondant

Un journaliste du quotidien régional *Var-Matin* va être licencié pour avoir révélé ses sources, pratique incompatible avec la déontologie de sa profession. La décision a été prise après que M. Francois Trucy, sénateur et maire UDF-PR de Toulon, eut déposé une plainte, à la suite de rumeurs visant à le faire passer pour un pédophile (*le Monde* daté 7-8 mars). M. Trucy avait fait savoir qu'il détenait le témoignage écrit d'un Toulonnais indiquant que ces rumeurs émanaient d'un magistrat. Il s'avère que l'auteur de ce témoignage est un journaliste de *Var-Matin* qui avait recueilli cet aveu dans l'exercice de ses fonctions. Sa direction a engagé contre lui une procédure de licenciement.

Dans ses éditions du 9 mars, le quotidien toulonnais dépendant du groupe *le Provençal*, soucieux de *« la vérité due à ses lecteurs »*, écrit qu'un *« journaliste a le droit de porter assistance, de soutenir tout citoyen en difficulté »*, mais *« que le journaliste doit s'interdire d'utiliser certaines confidences qui lui ont été faites parce qu'il était journaliste, et de les rendre publiques*, a fortiori *dans une démarche officielle »*. Le quotidien cite aussi un passage de la Charte des devoirs professionnels des journalistes français : *« Un journaliste garde le secret professionnel, tient le scrupule et le souci de la justice pour des règles premières, ne confond pas son rôle avec celui d'un policier. »*

Le procureur de la République à Toulon, M. André Ride, a classé l'affaire faute d'éléments constitutifs des infractions contre M. Trucy.

JOSÉ LENZINI

La machination avortée contre M. Hervé Bourges

Charles Villeneuve se dit « persuadé de la bonne foi d'Aymar du Châtenet »

Le directeur délégué des magazines de l'information de TF 1, Charles Villeneuve, *« reste persuadé de la bonne foi d'Aymar du Châtenet et de son honnêteté journalistique »*, alors qu'une procédure de licenciement vient d'être engagée contre ce pigiste permanent par la direction de TF 1 à la suite de la machination avortée contre le président-directeur général de France-Télévision, M. Hervé Bourges (*le Monde* du 13 mars).

Dans un communiqué diffusé vendredi soir 12 mars, Charles Villeneuve ajoute qu'il n'a *« ni initié ni piloté l'affaire dite du faux document Bourges »* dont il affirme n'avoir *« pas eu connaissance »*. En outre, Charles Villeneuve réaffirme qu'il *« tient à démentir formellement avoir reçu Philippe Palat »*, le corédacteur en chef de *l'Idiot international*, qui accompagnait Aymar du Châtenet au *Figaro* le 24 février et qui affirme, pour sa part, l'avoir rencontré le 10 février. Faisant référence à l'article consacré par *le Monde* aux suites de cette affaire, dans ses éditions datées du 13 mars, Charles Villeneuve *« s'étonne du crédit accordé à une personne, par ailleurs décriée dans des articles précédents »*. *« Il serait fastidieux*, dit-il, *d'énumérer les invraisemblances énoncées par M. Palat. »*

JUSTICE

L'affaire des écoutes téléphoniques

La Commission de contrôle dénonce des atteintes graves à la vie privée et au secret professionnel

La Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS) a finalement décidé de s'interdire toute conclusion prématurée sur les écoutes téléphoniques révélées par *Libération* et ayant visé notamment un journaliste du *Monde*. Dans un communiqué de son seul président, diffusé vendredi 12 mars, M. Paul Bouchet a fait savoir qu'il juge *«prématuré de prétendre apporter une réponse définitive concernant la nature exacte des écoutes en cause»*, tout en affirmant d'ores et déjà que ces écoutes *«quelle que soit l'hypothèse envisagée»* et *«si anciennes qu'elles soient»* portaient *«gravement atteinte»* à la vie privée des personnes visées ainsi qu'au secret professionnel *«dont les journalistes et les avocats doivent bénéficier dans une société démocratique»*.

En refusant ainsi de se précipiter, la Commission ne suit pas le vif désir manifesté par le premier ministre, auprès duquel elle est placée, d'une conclusion rapide. M. Pierre Bérégovoy n'avait pas hésité à déclarer, lundi 8 mars, à propos des documents publiés par *Libération* : *«Il y a eu volonté manifeste de travestir la réalité. De la part de qui, dans quel but, la Commission, chargée de l'enquête, le dira.»* Mardi 9 mars, le président Bouchet ne cachait pas son désir de rendre public, le jeudi suivant, un *«rapport d'étape»* faisant état de premières conclusions dans ce sens.

Or l'un des trois membres de la Commission, M. Jacques Golliet, sénateur (Union centriste) de Haute-Savoie, s'y est fermement opposé, au point de menacer de faire sécession en tenant une conférence de presse. Un compromis a finalement été trouvé, M. Bouchet, abandonnant une première version du communiqué proposé à la Commission, dans laquelle il faisait état de premières conclusions, et suggérant en revanche un communiqué en son seul nom où il serait affirmé que la Commission prolongeait ses investigations et sa délibération.

De fait, il semble désormais improbable que la Commission se prononce avant les élections législatives, qui devraient sans doute entraîner un changement dans sa composition par la désignation de son troisième membre (actuellement M. François Massot, député socialiste) au sein de la nouvelle Assemblée nationale.

Le texte du communiqué

La Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité a été saisie par le premier ministre, les 4 et 5 mars 1993, d'une demande d'enquête relative aux documents publiés dans le journal *Libération* en date du 4 mars, faisant état d'écoutes téléphoniques de M. Edwy Plenel, journaliste au *Monde*, en décembre 1985, janvier et février 1986.

Par lettre de son avocat en date du 5 mars, M. Plenel a à son tour saisi la Commission en lui demandant *«de mener les investigations qui s'imposent pour rechercher dans quelles conditions et sur l'initiative de qui il a été placé sous écoute»*. Elle a été ensuite saisie successivement d'une demande de contrôle présentée par l'avocat de Mme Nicole Lapierre au nom de cette dernière, en date du 8 mars, puis d'une demande d'intervention de M. Jean-Michel Beau, en date également du 8 mars, et, enfin, en date du 10 mars, d'une demande d'enquête présentée par le conseil de Me Antoine Comte sur les conditions dans lesquelles aurait pu être réalisée en 1983 l'écoute de cet avocat, et d'une demande d'enquête présentée par M. Hervé Brusini, le 11 mars.

Egalement en date du 11 mars, le nouvel avocat de M. Edwy Plenel a fait connaître au président de la Commission qu'il y aurait à son sens un *«risque évident»* à entreprendre des investigations sur les faits en cause dans la mesure où l'autorité judiciaire est par ailleurs saisie, ainsi qu'à avancer des conclusions prématurées.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, le président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité estime nécessaire d'apporter les précisions suivantes :

1) *La Commission a été créée* par la loi du 10 juillet 1991 à effet du 1er octobre de la même année. C'est seulement depuis cette date qu'elle a pu assurer les nouvelles fonctions qui lui sont attribuées par la loi. Consciente de la nécessité d'assurer désormais la pleine application des dispositions nouvelles enfin mises en œuvre, la Commission rappelle, comme indiqué dans son rapport annuel, récemment publié, qu'elle considère comme l'une de ses tâches primordiales le contrôle effectif des motifs d'interception et la protection légitime du secret professionnel. Depuis sa création, au 1er octobre 1991, la Commission a assuré effectivement ce contrôle et cette protection.

2) Pour ce qui concerne la période antérieure, la Commission – autorité administrative indépendante – ne peut procéder à une enquête que dans la mesure où une telle mesure lui est demandée et où elle lui paraît utile à la manifestation de la vérité. Une telle demande, aux fins d'investigations pour rechercher les conditions dans lesquelles ont eu lieu les écoutes en cause et identifier leurs auteurs, a été présentée tant par le premier ministre que par diverses personnes concernées, selon les indications ci-dessus rappelées.

3) Bien évidemment, une telle enquête, de nature purement administrative, ne peut intervenir que dans le respect des prérogatives de l'autorité judiciaire, dans la mesure où cette autorité est saisie par ailleurs.

4) Le président de la Commission a commencé, dès la première saisine, à procéder aux investigations en son pouvoir, dans les conditions de célérité et de discrétion qu'impliquait la recherche de la vérité dans une telle affaire. Les investigations effectuées dans le très court délai écoulé lui ont déjà permis de recueillir des informations précieuses pour la vérification des diverses hypothèses concevables, sans préjugé ni *a priori*. Ces investigations sont poursuivies sans désemparer.

5) Au stade actuel de l'enquête, il est prématuré de prétendre apporter une réponse définitive concernant la nature exacte des écoutes en cause et l'identité de leurs auteurs.

Mais il est d'emblée évident, quelle que soit l'hypothèse envisagée, que les écoutes objet de la recherche étaient de nature à porter gravement atteinte, non seulement à la vie privée de leurs victimes, mais également au secret professionnel dont les journalistes et les avocats doivent bénéficier dans une société démocratique.

La gravité de ces atteintes, si anciennes qu'elles soient, implique donc que la recherche de leurs auteurs soit conduite dans le seul souci d'établir la vérité, hors toute arrière-pensée étrangère à cette fin et toute manipulation des éléments de preuve.

Le président a le regret de constater qu'à cet égard les conditions dans lesquelles la Commission est actuellement saisie ne sont pas satisfaisantes.

D'une part, les conditions suspectes d'établissement de documents produits, comme le moment choisi pour en assurer tardivement la diffusion, ne sont point faits pour faciliter la vérification sérieuse et objective qui reste de toute façon nécessaire.

D'autre part, on ne saurait prendre à la légère les hypothèses en cours d'examen, relatives au rôle d'auteurs ou complices potentiels ayant intérêt à dissimuler leur propre rôle dans les agissements en cause.

6) Il a été demandé, tant par le premier ministre que de diverses parts, que la Commission fasse connaître le plus rapidement possible ses conclusions.

Un projet de communiqué faisant le point des divers éléments de réponse susceptibles d'être d'ores et déjà rendus publics – en ce qui concerne les documents produits par *Libération*, le fonctionnement de la cellule antiterroriste et la recherche de l'identité des auteurs d'écoutes – a été établi par le président et soumis aux deux parlementaires membres de la Commission, M. François Massot, député des Alpes-de-Haute-Provence, et M. Jacques Golliet, sénateur de Haute-Savoie.

Les circonstances de la période électorale, durant laquelle les deux parlementaires sont le plus souvent dans leur circonscription, ont rendu difficile l'indispensable concertation sur certains des points traités dans le projet. Le président a estimé qu'il était dès lors préférable de prolonger la délibération en cours, plutôt que de publier un communiqué réduit seulement à certains des points du projet.

7) Le président a reçu du premier ministre l'accord nécessaire pour accomplir pleinement sa mission auprès de tous services pouvant être concernés. Il compte sur le vigilant soutien de l'opinion publique, qui ne saurait rester indifférente en une telle matière, et plus spécialement sur les organes d'information dont le souci d'objectivité est en la circonstance essentiel, jusqu'à ce qu'il ait pleinement terminé sa tâche et que la Commission ait estimé être en état d'établir le rapport de ses conclusions.

Selon le laboratoire de police scientifique de Marseille

L'arme qui a tué Jacques Roseau était ancienne et usagée

MONTPELLIER

de notre correspondant

Les trois balles de 11,43 qui ont causé la mort du porte-parole du Recours, Jacques Roseau, le vendredi 5 mars à Montpellier, proviendraient, selon les premières constatations effectuées par le laboratoire de police scientifique de Marseille, d'une arme relativement vieille et ayant servi à plusieurs reprises. Ces balles étaient vétustes et les douilles étaient sales, ce qui laisse penser qu'elles provenaient d'un lot ancien.

Ces éléments semblent remettre en question la thèse du «contrat» à laquelle tout le monde pensait dans un premier temps. En effet, les professionnels du crime utilisent en général des balles neuves et des pistolets en parfait état de marche.

Les enquêteurs du SRPJ de Montpellier ont procédé à une nouvelle enquête de voisinage qui a permis de recueillir une dizaine de nouveaux témoignages. Comme personne n'a entendu de crissements de pneus, l'hypothèse d'un homme seul, à pied au moment du meurtre, et muni d'une arme usagée, prend corps.

Les enquêteurs sont tentés de faire un rapprochement avec certains milieux de rapatriés. Il est possible que l'âge de l'arme coïncide avec la fin de la guerre d'Algérie. On sait que de nombreux pistolets du même type ont été utilisés, tant du côté du FLN que de l'OAS. Mais l'hypothèse de la vengeance d'un extrémiste nostalgique de l'Algérie française réutilisant pour l'occasion une vieille arme ne convainc qu'à moitié les enquêteurs.

Une exécution sommaire comme celle de Jacques Roseau ne ressemble guère aux méthodes de l'OAS, qui optait plutôt pour la «punition», en général un enlèvement suivi d'une exécution. Tous les mobiles restent plausibles, y compris celui de la manipulation d'un extrémiste solitaire à d'autres fins. Les services financiers de la PJ sont particulièrement mobilisés pour passer au crible les activités commerciales de la victime. De nouvelles perquisitions ont eu lieu dans les bureaux de Jacques Roseau, qui, outre son rôle de consultant pour une chaîne de supermarchés et de démarcheur auprès des collectivités, travaillait pour le compte d'un groupe de promotion immobilière.

JACQUES MONIN

CORRESPONDANCE

La gestion du port de Saint-Jean-Cap-Ferrat

A la suite de la publication, dans le Monde *daté 21-22 février, d'un article sur l'inculpation du maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat, ce dernier, M. René Vestri, nous a adressé la lettre suivante :*

Tout en respectant la liberté d'écriture de votre correspondant régional, Guy Porte, je voudrais apporter démenti et rectifications. Je m'appelle René Vestri et non Jean Vestri. Ma femme n'est pas gérante de la SIRTEL, c'est moi qui exerce ces fonctions. Sinon, je ne serais pas en cause.

Je conteste formellement l'inculpation d'ingérence concernant les travaux passés entre des sociétés privées (SA du Nouveau Port avec la SIT, et Entreprise Vestri avec la Compagnie générale des eaux), car le délit d'ingérence ne peut s'y appliquer ; l'article 175 vise exclusivement les établissements dont l'élu, en tant que tel, a la surveillance ou l'administration.

Le port de Saint-Jean-Cap-Ferrat est une société de droit privé dont je détiens... 3 actions sur 1 564 ! Cette société privée a octroyé à la SIT, dont je suis le patron, un marché de 50 000 F en 1989, après consultation. Depuis 1984, l'enlèvement des ordures sur le port, par société privée je le rappelle, était confié à une société privée niçoise. Le marché en question représente sur l'année 50 000 F, et non pas 150 000 F ! D'autre part, je tiens à préciser que je n'ai aucun pouvoir de décision dans l'attribution des travaux du port.

Les travaux de sous-traitance de la Compagnie générale des eaux n'ont rien à voir avec de l'ingérence. Le contrat de concession de la Compagnie générale des eaux à Saint-Jean remonte au siècle dernier. L'entreprise Vestri mise en cause existe depuis cinquante-quatre ans et quand la Compagnie générale des eaux lui donne un ordre de mission, elle en ignore le bénéficiaire ; d'autant qu'au titre de «l'urgence» pour EDF-GDF ou CGE l'entreprise Vestri peut être amenée à faire des travaux sur des sinistres. Faut-il refuser de colmater une fuite de gaz sous prétexte que le maire est le patron de l'entreprise ?

Il est impossible pour moi, actionnaire avec trois actions (avec ma femme) de faire pression sur qui que ce soit dans le conseil d'administration du port, société privée, pour la bonne raison que je ne connais pas l'intégralité des 700 autres actionnaires, dont beaucoup de sociétés ! Mes adjoints et moi réunis, cela ne fait que 8 actions !

Quant au télécopieur choisi auprès de la SIRTEL, c'est uniquement en raison de la présence sur place de techniciens pouvant le réparer que le matériel, représentant 22 000 F, a été acquis.

Quant au standard téléphonique, il a été installé et facturé par la société SIMET, retenue comme la mieux-disante après consultation de 4 fournisseurs.

[Pour l'essentiel, M. Vestri confirme les informations que nous avons publiées mais il *«conteste formellement l'inculpation d'ingérence»* prononcée contre lui. C'est son droit. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon aura à apprécier les moyens qu'il invoque. Notons simplement que, selon la jurisprudence, le terme de surveillance *«signifie tout contrôle, direct ou non»*. Or, en application de la loi du 22 juillet 1983, les communes sont devenues l'autorité de tutelle, de fait, des ports de plaisance. C'est le maire, ès qualités, qui préside le conseil portuaire auquel sont notamment soumis les tarifs établis par la société d'exploitation. Que M. Vestri détienne, ou non, des actions de la société d'exploitation du port est totalement indifférent aux poursuites dont il fait l'objet.

Le chiffre de 150 000 francs est cité dans un document adressé le 7 octobre 1992 aux actionnaires du port par un membre du conseil d'administration, Mme Françoise Buron. Restent les pressions dont M. Vestri se défend d'avoir usé à l'égard du conseil d'administration du port. Indépendamment du fait que ce conseil – dans lequel siège son épouse – est présidé par l'un de ses adjoints, de nombreux documents épistolaires et comptes-rendus de conseil d'administration prouvent abondamment le contraire. Il suffit, par exemple, de se référer à la lettre adressée, le 4 décembre 1989, par l'ancien président du port, M. Ernest Mauro – autre adjoint, démissionnaire, de M. Vestri – au directeur de l'époque, M. Benouaich. *«M. Vestri,* écrit M. Mauro, *multiplie les interventions et actions sur les administrateurs et commissaires aux comptes pour obtenir ma démission (...). Simultanément à ces manœuvres, les pressions et vexations sur le personnel, particulièrement sur vous et sur le capitaine Chauvet, deviennent intolérables et préjudiciables à la bonne marche de la société du port.»* M. Mauro devait effectivement démissionner de ses fonctions et M. Benouaich être licencié, le 4 octobre 1991, par le nouveau président, M. Michel Mosser, *«bien qu'aucun grief,* précisait celui-ci, *ne puisse être retenu à* [leur] *encontre»*. – G. P.]

MÉDECINE

A la demande du ministre de la santé

Les clients du laboratoire d'Artois pourront subir un nouveau test de dépistage du sida

Dans un courrier en date du 2 mars, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, a demandé aux responsables du laboratoire privé d'analyses biologiques d'Artois (Paris) de mettre en place un dispositif pour que les personnes dépistées en 1992 dans ce laboratoire vis-à-vis de l'infection par le virus du sida à partir de la technique du «poolage» (mélange) de sérums puissent être une seconde fois testées. Sept mille personnes sont concernées.

Le laboratoire d'Artois avait été fermé pour une période d'un mois fin janvier, après que l'association Act Up eut révélé que le diagnostic de l'infection par le virus du sida était réalisé dans cet établissement sur le «poolage» de différents sérums sanguins. Une procédure de fermeture définitive est en cours à la demande de M. Kouchner, une étude du Laboratoire national de la santé ayant démontré que la pratique du «poolage» pouvait faire courir le risque de ne pas diagnostiquer des cas de séropositivité (*le Monde* du 23 février et daté 7-8 mars).

Dans une lettre du 2 mars, M. Kouchner a demandé aux docteurs Philippe Gascon et Philippe Tombeck, responsables du laboratoire, *«de bien vouloir informer le plus vite possible les médecins prescripteurs en leur communiquant les noms et les adresses de tous les patients dépistés par* [le] *laboratoire au cours de la période pendant laquelle* [a été] *pratiqué le groupage de sérums, afin que ces patients puissent se voir proposer un deuxième test»*.

«Une technique inacceptable»

Cette mesure concerne environ sept mille personnes, dépistées en 1992 et au début de 1993. *«Nous allons aussitôt établir la liste de ces patients afin de pouvoir répondre matériellement à votre souhait,* ont répondu les deux médecins le 11 mars. *Cependant, nous appelons votre attention sur le fait que cette mesure va provoquer une certaine émotion, scientifiquement injustifiée, parmi les malades analysés et nous placer en situation d'accusés, sinon de coupables, face à l'opinion publique, alors que nous sommes certains de nos résultats.»*

Les docteurs Gascon et Tombeck contestent les conclusions du Laboratoire national de la santé et expliquent disposer de nombreux arguments scientifiques démontrant la valeur et l'efficacité de la technique du «poolage». Ils estiment que la mesure demandée par M. Kouchner *«n'est envisageable que si elle est comprise dans une recherche de dépistage plus générale et complète de la totalité des patients analysés selon ce procédé par l'ensemble des laboratoires et des établissements hospitaliers l'ayant pratiquée, ainsi que de la totalité des donneurs dépistés par les centres de transfusion sanguine qui ont procédé de la même manière»*. Il est en effet établi depuis peu que plusieurs établissements de transfusion sanguine (notamment le CNTS, jusqu'en décembre 1989) ont eu recours à des procédés similaires et que plusieurs centaines de milliers de personnes seraient concernées.

Toutefois, un groupe réunissant la plupart des meilleurs spécialistes français de virologie transfusionnelle (1) a, dans un communiqué du 11 mars, apporté une caution scientifique aux conclusions du Laboratoire national de la santé : *«Il est exclu et inacceptable* (...) *pour des raisons scientifiques, techniques et éthiques d'utiliser dans notre pays une méthode basée sur le «poolage» des sérums en vue d'un diagnostic sérologique individuel.»*

J.-Y. N.

(1) Ce communiqué est signé par cinquante-sept spécialistes virologistes, mais aussi cliniciens et transfuseurs.

□ **Distributeurs de préservatifs dans les écoles belges.** – Des distributeurs de préservatifs pourront être installés dans les établissements scolaires de la partie francophone de la Belgique, a annoncé, vendredi 12 mars, le ministre de l'éducation de la communauté française de Belgique. Une dizaine d'établissements scolaires se sont portés volontaires.

□ **Saisie de 800 kilos de haschich à Vaulx-en-Velin.** – Les policiers de la brigade de recherches et d'intervention du service régional de police judiciaire de Lyon ont saisi 800 kilos de haschich, jeudi 11 mars, à Vaulx-en-Velin, dans la banlieue de Lyon. La drogue, d'une valeur à la revente de 35 millions de francs, était camouflée sous le plancher d'un semi-remorque en provenance du Maroc. Les policiers sont intervenus au moment où les trafiquants ouvraient la cache. Cinq personnes de nationalité française, parmi lesquelles un homme de cinquante ans considéré comme un «caïd» du milieu lyonnais, ont été appréhendées en flagrant délit. Trois autres personnes ont été interpellées à la suite de cette saisie.

□ **Rectificatif.** – C'est le Gabon et non le Congo, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos articles sur le procès de Bob Denard (*le Monde* des 12 et 13 mars) qui a soutenu, avec le Maroc, la tentative de coup d'Etat au Bénin en 1977.

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Le conflit chez les catholiques traditionalistes

Des pétitions circulent en faveur du curé dissident de Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Chez les paroissiens de Saint-Nicolas du Chardonnet, l'église traditionaliste du 5e arrondissement de Paris, un certain mécontentement a suivi l'annonce de la *« destitution »* de l'abbé Philippe Laguérie, curé (*le Monde* du 12 mars). Des pétitions circulent pour réclamer son maintien en fonctions, alors que d'autres informations font état d'un compromis qui aurait été trouvé entre le curé intégriste et l'abbé Paul Aulagnier, supérieur de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Les deux hommes communiqueraient leurs intentions aux fidèles dimanche 14 mars.

C'est le lundi 8 mars, dès le lendemain de l' « occupation » violente de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois (1er arrondissement) par des paroissiens de Saint-Nicolas, conduits par l'abbé Laguérie, que celui-ci a reçu une lettre de l'abbé Aulagnier lui annonçant sa *« destitution »*. Les rapports étaient déjà difficiles entre deux hommes au tempérament très contrasté. Leur collaboration était *« un mal nécessaire »*, disent leurs proches. Mais la « destitution » du curé de Saint-Nicolas a été décidée au niveau international, avec l'accord des supérieurs d'Ecône en Suisse, et les interrogations portent aujourd'hui sur la capacité de l'abbé Laguérie à se soumettre.

Outre le souci de remobiliser des troupes divisées et démoralisées depuis le schisme de Mgr Lefebvre, l'abbé Laguérie aurait, par son action de « commando » à Saint-Germain l'Auxerrois, voulu manifester son désaccord avec les conditions de la négociation engagée entre la Fraternité Saint-Pie X et le ministère de l'intérieur à propos de la restitution aux traditionalistes des avantages fiscaux, normalement reconnus aux associations cultuelles reconnues, habilitées à recevoir des dons et legs exonérés des droits de succession.

La Fraternité Saint-Pie X ne relevant plus du culte romain, toutes les demandes d'exonération de dons, legs et droits de succession au bénéfice de cette association sont bloquées dans les préfectures (*le Monde* du 13 octobre 1992). Supérieur en France de la Fraternité, l'abbé Aulagnier espère un règlement en douceur de ce dossier, mais la lenteur de la discussion semble exaspérer toute une partie du camp traditionaliste.

H. T.

Une lettre de M. Patrice de Plunkett

A la suite de la publication d'un article consacré à l'abbé Laguérie, curé récemment « destitué » de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, l'église occupée dans le 5e arrondissement de Paris depuis 1977 (le Monde *du 12 mars), nous avons reçu de M. Patrice de Plunkett, directeur de la rédaction du* Figaro Magazine, *la lettre suivante :*

Le Monde du 12 mars croit utile de signaler qu'en 1987, M. l'abbé Laguérie m'avait *« convié »*, ainsi que des *« académiciens »*, à un banquet commémoratif de la prise de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Cette information est insolite et incomplète. Il fallait préciser que je n'ai pas accepté l'invitation de l'abbé Laguérie. Jamais l'idée ne me viendrait de reprocher à un collaborateur du *Monde* les invitations qu'il reçoit des uns et des autres ; ni d'attirer là-dessus l'attention des lecteurs du *Figaro Magazine*. C'est un scrupule déontologique. Je ne suis pas ennemi des traditions, surtout professionnelles !

SPORTS

VOILE : le Vendée Globe

Gautier dans l'ultime vague

Le navigateur lorientais Alain Gautier *(Bagages-Superior)* a gagné, vendredi 12 mars, aux Sables-d'Olonne, le Vendée Globe, la course autour du monde en solitaire sans escale.

LES SABLES-D'OLONNE

de notre envoyé spécial

La voilà donc, cette foule ! Alain Gautier l'appréhendait un peu, redoutait de s'y plonger au sortir de son interminable solitude, après un périple de près de seize semaines autour du monde. Sitôt descendu de son *Bagages-Superior*, Alain Gautier, comme étourdi par ce brusque retour à la vie en société, n'a eu d'autre choix que de se laisser porter par cette ultime vague, celle des amis et des inconnus, des curieux et des journalistes. Ils étaient effectivement plusieurs dizaines de milliers, venus de toute la région, à l'avoir attendu toute la journée de vendredi.

Alors, seulement, entre deux accolades, ce fils et petit-fils de pêcheur (*le Monde* du 9 mars) a pu revenir, brièvement, sur les moments forts de son odyssée : le franchissement de l'équateur, le 10 décembre, lorsqu'il s'est installé en tête de la course et ne l'a plus quittée ; la rencontre avec un iceberg de 800 mètres de long, le 20 décembre, dans les « quarantièmes rugissants » ; la seule alerte matérielle grave qu'il ait connue (une fuite qui laissait entrer entre 60 et 120 litres d'eau par heure) ; la remontée de l'Atlantique, enfin. Le reste, les confessions moins techniques et plus personnelles, le script de son dialogue intime, sera réservé à ses proches ou demeurera secret.

Cette deuxième édition du Vendée Globe, qui avait commencé par une série de drames (1), un abandon de marque (Loïc Peyron) et le retour aux Sables pour réparations avant un second départ (Philippe Poupon, Jean-Luc Van den Heede, Yves Parlier...), n'a peut-être pas suscité le même intérêt que celle de 1990, remportée par Titouan Lamazou. Mais le succès d'Alain Gautier n'en reste pas moins un exploit. Parvenu aux Sables-d'Olonne vendredi à 16 h 22, au terme de 110 jours 2 heures et 22 minutes de course, il n'a pu battre le record établi par Lamazou (109 jours 8 heures 48 minutes), mais les centaines de milles d'avance qu'il a toujours conservés sur les autres rescapés de l'épreuve confirment qu'il est bien un navigateur d'exception, digne du plus enivrant des bains de foule.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) L'Américain Mike Plant, qui était parti de New-York en solitaire, le 16 octobre 1992, pour rallier les Sables-d'Olonne et prendre le départ du Vendée Globe, n'est jamais arrivé en France (*le Monde* daté 22-23 novembre). L'épave de son bateau a été retrouvée au large des Açores. Le Britannique Nigel Burgess a également péri au cours de cette épreuve. Son corps a été retrouvé, le 26 novembre, dans le golfe de Gascogne, par des plongeurs de la marine française.

Pilotes automatiques

Suite de la première page

Si la voiture s'écarte de sa trajectoire idéale et parcourt plus de distance à cause de dépassements, la programmation est « recalée » au passage devant les stands. A tout moment, le pilote peut, bien sûr, reprendre le contrôle manuel de son changement de vitesse, mais, à Adelaïde, Ayrton Senna, surpris par un freinage anticipé de Nigel Mansell, n'avait pas eu le temps de réagir.

Cet incident de course a renforcé les réticences d'Ayrton Senna et de la plupart des pilotes envers la prolifération des puces électroniques sous les coques des formule 1. Depuis l'apparition de la télémétrie et des boîtiers d'injection électronique sur les moteurs turbo au début des années 80, la formule 1 n'a cessé de développer des techniques gérées par l'électronique : suspensions actives, boîtes de vitesses semi-automatiques commandées depuis le volant, puis automatiques, systèmes antiblocage au freinage et antipatinage à l'accélération ou sous la pluie, transmissions *« fly by wire »* (tout électrique) comme sur les avions de chasse avec le remplacement par un curseur électronique de tous les câbles reliant la pédale d'accélérateur au bloc propulseur.

Vingt-trois boutons et cadrans

Aux sorties de route provoquées par des casses mécaniques ou des fautes de pilotage viennent désormais s'ajouter les risques de pannes ou de dérèglements des systèmes électroniques, notamment avec les suspensions actives ou les transmissions. Aux yeux de certains, ces techniques auraient aussi l'inconvénient de provoquer un nivellement des valeurs chez les pilotes. *« L'art du pilotage, c'est d'approcher les limites de l'adhérence*, estime Jean Alesi (Ferrari). *Au freinage, il faut savoir doser son effort pour trouver la meilleure décélération possible en approchant du blocage sans l'amorcer. Si un système électronique le fait à la place du pilote, comment se départageront-ils ? C'est pareil avec l'antipatinage qui module à la perfection la puissance du moteur au démarrage ou en sortie de virage pour éviter aux roues motrices de patiner. »*

Les difficultés accrues de mise au point de ces systèmes de plus en plus sophistiqués et la maîtrise de tous ces nouveaux paramètres en course exigent pourtant d'autres qualités des pilotes. *« La formule 1 n'impose plus un « pilotage au corps » mais explore d'autres domaines avec des prises d'informations de plus en plus rapides et complexes »*, dit Eric Bernard, pilote-essayeur chez Ligier. Sur le tableau de bord des nouvelles Williams-Renault, Alain Prost et Damon Hill disposent de pas moins de vingt-trois boutons, cadrans ou manettes à gérer.

« La sollicitation visuelle intense des pilotes à des vitesses de plus en plus élevées, l'impact des vibrations au niveau de l'œil, le passage répété d'une vision à l'infini à celle du tableau de bord nécessitant une accommodation à 60 centimètres, augmentent la fatigue visuelle et rendent difficile l'exploitation des paramètres affichés », explique le professeur Jean-Pierre Menu, du Centre d'études et de recherches de médecine aérospatiale qui, à l'initiative de Rhône-Poulenc, travaille avec des pilotes de formule 1 sur un système de « visualisation tête haute » de certaines informations du tableau de bord sur la visière des casques.

Patrice Kreis, directeur de la communication d'Aérospatiale, liée à Renault-Sport par un contrat de partenariat de trois ans, confirme que les casques mis au point par leur filiale Sextant Avionique pour les pilotes du Rafale et de l'hélicoptère franco-allemand Tigre, pourraient être adaptés (1) aux besoins des pilotes des Williams. *« Le pilote de formule 1 doit rester concentré au maximum sur son pilotage*, dit-il. *Il n'a plus guère le temps de regarder le tableau de bord devenu très complexe. Comme le pilote de chasse. Nous pouvons d'ores et déjà inscrire ces informations sur la visière du casque. Le pilote n'a donc aucun effort ni mouvement à accomplir pour les lire. Nous pouvons même reproduire le tracé du circuit et la position des voitures, exactement comme sur un écran de télévision lors de la retransmission d'un grand prix. »*

Ce développement de la technologie a eu pour conséquences d'accroître considérablement les budgets et de creuser un peu plus le fossé entre les principales écuries, soutenues par les grands constructeurs automobiles, et les petites, qui relèvent encore de l'artisanat. Par rapport à la saison dernière, une nouvelle équipe, Sauber, financée par Mercedes-Benz, a rejoint la formule 1, mais trois, Brabham, Fondmétal et Andrea Moda, ont disparu. D'autres semblent en sursis et vivotent avec les petits budgets apportés par de jeunes pilotes.

L'inflation des coûts en période de crise économique a déjà incité le conseil mondial de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) à imposer, dès 1993, une première série de mesures pour chaque grand prix : réduction des séances d'essais (de 90 à 45 minutes) et de qualification (de 60 à 45 minutes), limitation à sept trains de pneus par voiture, restriction de l'utilisation de la voiture de réserve et nouvelle réglementation sur les carburants. *« Le carburant de formule 1 doit désormais répondre aux spécifications du carburant du commerce*, explique Jean-Claude Fayard, chef du département des carburants spéciaux chez Elf. *Cela n'exclut pas la recherche, mais les montages de molécules utilisés en formule 1 ne doivent pas entraîner un prix de revient supérieur à 2,50 francs hors taxes par litre. »*

Avec le soutien de Bernie Ecclestone, directeur de l'Association des constructeurs de formule 1 (FOCA), Max Mosley, président de la FISA, entend désormais s'attaquer à la télémétrie et à l'électronique pour réduire beaucoup plus sensiblement les budgets et relancer le spectacle. *« La formule 1 doit rester une compétition entre pilotes et ne doit pas devenir un championnat d'ordinateurs*, dit-il. *Si nous laissons faire, dans cinq ans, une voiture pourra faire le tour du circuit sans pilote. Nous ne voulons pas supprimer les progrès technologiques, notamment pour les moteurs, mais seulement les systèmes d'assistance au pilotage. »*

Ces nouvelles propositions à l'ordre du jour du prochain conseil mondial de la FIA, jeudi 18 mars, sont contestées par certains directeurs d'écurie. *« La formule 1 a toujours représenté le summum du sport et de la technologie automobiles. Si nous acceptons ces changements, nous allons revenir à l'âge des cavernes »*, affirme Ron Dennis. *« Il faut effectivement chercher à réduire les coûts*, estime Frank Williams. *Je suis favorable à l'interdiction de certaines technologies qui diminuent le rôle du pilote, mais je redoute la précipitation avec laquelle ces mesures risquent d'être prises. Peut-être conviendrait-il d'aider les petites écuries en proposant une plus juste répartition des recettes au lieu de provoquer un nivellement des valeurs par le bas. »*

A quatre jours de ce grand débat sur le devenir de la formule 1, le Grand Prix d'Afrique du Sud, dimanche 14 mars, suscite une attention toute particulière. La chaleur et l'altitude du circuit de Kyalami (1 600 mètres) vont mettre à rude épreuve les dernières innovations technologiques testées souvent brièvement cet hiver. Or, de la qualité du spectacle fourni, dépendra le prochain rapport de force entre les grandes écuries et le pouvoir sportif.

GÉRARD ALBOUY

(1) Dans leur conception actuelle, ces casques pèsent près de 4 kilos.

FOOTBALL : le championnat de France

Statu quo en tête du classement

A l'issue de la vingt-huitième journée du championnat de France de football de première division, vendredi 12 mars, les positions n'ont pas changé en tête du classement, les leaders ayant tous fait match nul.

*Caen b. Auxerre	2-1
*Strasbourg b. Le Havre	3-1
*Sochaux et Lens	1-1
*Saint-Etienne et Monaco	0-0
*Marseille et Bordeaux	0-0
*Lille et Nantes	1-1
*Toulouse et Metz	0-0
*Paris-SG et Lyon	1-1
*Valenciennes b. Toulon	3-1
*Montpellier b. Nîmes	1-0

Classement. – 1. Monaco et Marseille, 38 pts ; 3. Paris-SG et Bordeaux, 36 ; 5. Nantes, 35 ; 6. Strasbourg et Saint-Etienne, 32 ; 8. Auxerre et Sochaux, 29 ; 10. Lyon, 28 ; 11. Metz et Montpellier, 27 ; 13. Caen, 26 ; 14. Toulouse, 25 ; 15. Lens, 24 ; 16. Valenciennes, 23 ; 17. Lille, 22 ; 18. Le Havre, 20 ; 19. Nîmes, 17 ; 20. Toulon, 16.

CATASTROPHES

Dans le Pacifique sud

Un violent séisme provoque la mort de trois personnes à Futuna

Un séisme d'une magnitude de 6,3 sur l'échelle de Richter a secoué, samedi 13 mars, Futuna, une île du territoire français de Wallis-et-Futuna, dans le Pacifique sud, à mi-chemin entre les archipels des Fidji et des Samoa. La plus violente des secousses aurait fait trois morts – dont deux enfants – et une dizaine de blessés, dont deux graves. Dès samedi midi, heure locale, un avion Transall de l'armée de l'air a décollé de Nouméa (Nouvelle-Calédonie) avec à son bord des secouristes militaires et civils, des médicaments et un hélicoptère Alouette III.

Un avion parti de l'île de Wallis a pu effectuer un vol de reconnaissance à basse altitude, d'où il ressort que les dégâts sont importants, notamment dans le sud-ouest de l'île, où lignes téléphoniques, électriques et routes sont coupées. Selon le ministère des départements et territoires d'outre-mer, cependant, l'aérodrome de Léava et le quai maritime restent praticables. Futuna reste en liaison radio avec l'île de Wallis.

Un cargo devait quitter Wallis, samedi, avec à son bord des engins de travaux publics et des citernes afin de rétablir les communications routières et alimenter en eau potable les trois mille habitants de Futuna. Un autre Transall devait partir dimanche de Nouméa pour effectuer une deuxième rotation de secours.

En campagne électorale à Wallis, le député de Nouvelle-Calédonie M. Jacques Lafleur a annoncé son intention de réunir le Congrès de Nouvelle-Calédonie, lundi à Nouméa. M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a demandé au nouvel administrateur supérieur de Wallis-et-Futuna, M. Philippe Legrix, de rejoindre son poste dès lundi.

CULTURE

THÉATRE

Cauchemar burlesque

Georges Lavaudant et sa troupe saisis par la folie de Labiche

UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE
au TNP de Villeurbanne

La célèbre course au chapeau pourrait bien être un mauvais rêve du rentier Fadinard à la veille de ses noces. Si amoureux qu'il soit de sa promise, ce jeune homme est ravagé d'angoisse, c'est évident. Non seulement il «somatise» dès qu'il pense au mariage, avec ses *«fourmis à la pointe des cheveux»*, mais en plus il se voit perpétrer de drôles d'actes manqués : son fouet tombe dans les orties, à la suite de quoi un chapeau caché, symbole non voilé de la féminité, se fait brouter par un cheval. Il va falloir courir dans tout Paris pour le remplacer – une jolie façon de dire que l'objet du désir part en cavale...

De ce fantasme prénuptial, Freud aurait pu tirer une sixième *Psychanalyse*. Labiche en a fait un vaudeville, transformant en effets comiques les ingrédients du cauchemar. Car ces ingrédients sont tous là, ou presque. La course sans fin vers l'objet recherché et sans cesse dérobé. Le retour récurrent de la menace, sous les espèces d'une noce encombrante autant qu'incongrue. La perte progressive des repères temporels, avec confusion de chambres et *«profanation»* d'appartements étrangers. La honte de se trouver où il ne faut pas au moment le plus inopportun, et de s'attendre à tout instant à voir révélée son imposture. Sans compter la multiplication des gênes physiques, signes des perturbations de l'inconscient : des *«chaussures qui blessent»* aux *«épingles dans le dos»*, en passant par les gilets de flanelle qu'il faudrait absolument changer.

Dans le spectacle de Georges Lavaudant, le caractère onirique de ces épreuves est subtilement suggéré par toutes sortes de décalages par rapport aux conventions du vaudeville. Par exemple, dans le faux ralenti de cette course-poursuite où l'on se précipite sans avancer vraiment – un effet dont la musique de Gérard Maimone accentue l'irréalisme, sans sacrifier les accents d'opérette souhaités par l'auteur. Ou encore dans le traitement des cinq lieux de la pièce, cinq décors de Jean-Pierre Vergier tour à tour exagérément nus ou encombrés, ainsi que dans les rêves. Les deux derniers, de ce point de vue, sont très efficaces : les murs de la chambre de Beauperthuis, le cocu belliqueux, sont couverts de trophées de monstres cornus, et la place parisienne où s'égare la noce est un grand vide ténébreux, rendu plus inquiétant encore par une lanterne sourde, comme dans les illustrations de «canards» faits-diversiers de l'époque.



BRIGITTE ENGUERAND

Patrick Pineau (Fadinard) et Sylvie Orcier (la baronne) : un superbe numéro d'équilibriste entre normalité et folie

Malgré tous ces signes d'angoisse, ce *Chapeau de paille d'Italie* n'a rien d'un spectacle sinistre. Bien au contraire, Georges Lavaudant a exploité avec bonheur le goût de ses comédiens pour le burlesque. Philippe Morier-Genoud et Marc Betton sont irrésistibles en oncle sourd et beau-père ronchonneur. Marie-Paule Trystram joue avec esprit les affolements d'une jeune mariée par trop ingénue. Bouzid Allam, en *«jeune lion»*, Gilles Arbona, en jaloux, font des compositions aussi savoureuses que celles de Sylvie Orcier (la baronne), Jean-Philippe Salério (le cousin) et Louis Beyler (l'homme au gilet de flanelle). Et toute la noce est joliment silhouettée dans l'esprit de Daumier et Gavarni.

Mais la révélation du spectacle, c'est le talent comique de Patrick Pineau dans le rôle de Fadinard. Un Fadinard qui surprend au milieu de ces caricatures louis-philippardes, jeune homme ordinaire dont les tics et gesticulations mal réprimés, à la Marx Brothers, trahissent la panique. Par son superbe numéro d'équilibriste entre convenances et délire, normalité et folie, il exalte le caractère pré-surréaliste de cette course au chapeau.

BERNADETTE BOST

▶ **Jusqu'au 29 mars, au Théâtre national populaire. Tél. : (16) 78-03-30-30.**

□ **Gros plan sur Noëlle Renaude.** – Théâtre Ouvert rend hommage à Noëlle Renaude, auteur de plusieurs textes dramatiques, à travers des lectures de certaines de ses œuvres. Le 13, à 18 h 30, *Petits rôles* par Yann Collette et Michel Didym. Le 15 à 18 h 30, *Rose, la nuit australienne* par Jérôme Kirchner et Pascale Gateau. Le 16, à 18 h 30, *Blanche Aurore Céleste* par Judith Magre et Stanislas Nordey, *le Renard du nord*, par Laurence Mayor et Stanislas Nordey.

▶ ***Théâtre Ouvert, 94, boulevard de Clichy, 75018 Paris. Tél. : 42-62-59-49.***

CINÉMA

Une lutte pour la vie

Quand des parents décident de sauver leur enfant

LORENZO
de George Miller

Lorenzo est le prénom d'un petit garçon sage dont le comportement puis la santé se dégradent par à-coups de plus en plus rapprochés. Il est atteint d'une maladie extrêmement rare, incurable. Son père et sa mère, Nick Nolte et Susan Sarandon, décident de lutter. Ils rencontrent des parents dans leur cas, qui ont formé une association, et des médecins concernés.

Le film de George Miller, *Lorenzo*, qui suit fidèlement une histoire réelle, met en parallèle deux comportements antagonistes envers la maladie : les médecins cherchent d'où vient le mal, pour trouver comment le dominer. Le temps, les laboratoires, le hasard et la logique scientifique, travaillent pour eux. Les parents, eux, n'ont pas le temps, ils tentent seulement de supporter une situation insupportable, et de sauver, à tout prix, ce qui peut l'être de leur enfant.

Un beau thème, pas vraiment cinématographique. Malgré sa maîtrise, sa vitalité nerveuse, George Miller n'évite pas la pesanteur démonstrative. Tout est vrai, sans aucun doute, c'est là le défaut du film. Les vérités fragmentaires mises bout à bout apparaissent toujours comme autant de poncifs.

A l'actif de George Miller : il évite le sentimentalisme larmoyant – tout juste frôlé lorsque arrive l'ancien copain africain qui chante des airs des temps heureux en massant le pauvre petit corps. Son passé de médecin d'hôpital l'a sûrement aidé, et le fait que les personnages ne sont que des éléments de sa démonstration. Il était infiniment plus convaincant et riche quand il délirait sur les routes australiennes avec *Mad Max*.

C. G.

La dernière tentation de Johnny Bad Cop

BAD LIEUTENANT
d'Abel Ferrara

Surnommé parfois le «poète-gangster du cinéma», Abel Ferrara pourrait être le cousin-mauvaise graine de Martin Scorsese. Né dans le Bronx en 1951, italo-américain et catholique, il a fait des bas-fonds et du ruisseau new-yorkais son terrain de prédilection. Aux antipodes du haut de gamme, *Bad Lieutenant* est un mélodrame flamboyant sur un flic de New-York qui commence mal et tourne pire. Descente aux enfers d'un homme qui ingurgite des doses d'alcool à faire s'effondrer un taureau, consomme du crack à la louche, d'un obsédé sexuel catholique et pécheur qui se sert de la loi non pour combattre le crime, mais pour donner libre cours à ses instincts les plus bas. Enquêtant sur le viol d'une très jeune et très jolie nonne – Ferrara et sa coscénariste Zoe Lund se sont inspirés d'un fait divers récent, – le lieutenant Harvey Keitel (on ne connaîtra jamais le nom du personnage) tente de faire de la malheureuse l'instrument de sa propre rédemption.

Bien des scènes seraient insupportables n'était l'honnêteté émotionnelle de Harvey Keitel, à classer entre le De Niro de *Raging Bull* et le Brando du *Dernier Tango*. *Bad Lieutenant* est un film sardonique, éperdu, excessif jusqu'à l'impardonnable, mais sauvé, emporté par l'implacable sincérité de Ferrara et de son interprète.

H. Bé.

MUSIQUES

Poulenc au carmel

La Suisse fête mieux que Paris l'auteur des «Dialogues des carmélites»

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Puisque Paris boude plus ou moins Francis Poulenc, il faut aller à Genève, en ce début d'année commémorative des trente ans de la disparition du compositeur, pour entendre les *Dialogues des carmélites*, l'un des opéras du vingtième siècle les plus populaires et les plus joués de par le monde. Alors que les théâtres régionaux l'ont fréquemment porté à la scène, la dernière audition parisienne de l'ouvrage, en version de concert, revient à Michel Plasson, le valeureux chef de cette nouvelle production suisse. Quant à la dernière mise en scène proposée par l'Opéra de Paris, elle remonte à plus de dix ans. Mais on comprendra que ces *Dialogues* ne soient pas le genre d'une maison où tant de têtes sont tombées...

Si les *Dialogues des carmélites* sont aimés du grand public, l'œuvre n'en pose pas moins de redoutables problèmes, pour le chef comme pour le metteur en scène. Ces «scènes carmélites» ne donnent rien à voir, à représenter, sinon le trajet d'une vocation troublée, le bouleversement et la suppression par la peine capitale d'une communauté religieuse entre 1789 et 1794. Il y a certes du mouvement et de la dialectique (le «dedans» : l'espace de réflexion des carmélites ; le «dehors» : le peuple sacrilège, la révolution et ses diktats) ; mais c'est dans le huis clos du carmel que se fomente le drame, le «dehors» n'étant que très subtilement évoqué par le compositeur, la scène finale de décapitation exceptée, inévitablement spectaculaire, quelle qu'en soit la solution scénographique.

Le metteur en scène suisse François Rochaix s'est tenu à une lecture juste du drame et de la transposition opérée par Poulenc sur le texte de Bernanos. Le décor est sobre, la scénographie, habile et suggestive, délimite les deux espaces du drame, opérant des glissements et des fondus enchaînés de l'un à l'autre – et valorisant par là même les magnifiques interludes du compositeur. La partition gagne encore en cohésion dramatique. L'ensemble du travail de direction d'acteur convainc, à l'exception de la scène de la mort de la Première Prieure, où deux nonnes alitées et voyeuses semblent muées en chaperons face à une mère-grand en dissidence d'un conte de Perrault. Il faut toute la violence captivante et hallucinée de Felicity Palmer, dans cette scène à dresser les cheveux sur la tête, pour balayer l'inutile remplissage d'un metteur en scène dont l'erreur est d'avoir douté de la seule force dramatique d'une grabataire blasphématrice face à sa très humaine mort.

Une orchestration délicate

L'autre difficulté de l'ouvrage concerne le chef, disions-nous. C'est que l'orchestration de Poulenc est délicate, notoirement sujette à controverses. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il souhaitait la modifier, quelques mois avant sa mort. N'ayant pas eu loisir de mener ce projet à bien, l'équilibre scène/fosse est une préoccupation de tous les instants pour le chef d'orchestre, en dépit des velléités de transparence de Poulenc. Michel Plasson, qui connaît mieux que personne l'ouvrage, s'y est employé autant qu'il le pouvait.

C'est aussi que Poulenc a conçu son opéra pour une typologie vocale que l'on ne connaît plus guère. Que l'on songe, pour le rôle de Blanche, à Denise Duval, dont la voix, qui n'était pas large, passait la rampe grâce à une projection de son forte en harmoniques supérieures. On en avait eu la preuve par l'inverse, voilà quelque temps, avec Gwyneth Jones, qui n'est pas un poids plume, cependant couverte à l'occasion par l'orchestre de *la Voix humaine*, tout aussi difficile à «passer». La voix plus modeste, mais aussi plus claire, d'une Catherine Dubosc, remarquable dans l'enregistrement effectué à Lyon sous la direction de Kent Nagano, aurait peut-être, de ce fait même, fourni une alternative satisfaisante à Marie McLaughlin, dont la voix embarrassée (aigus tirés, pas de *mezza voce*), la diction pâteuse (merci aux surtitres) et la placidité scénique n'ont absolument pas restitué les facettes du personnage de Blanche.

Meilleurs résultats, côté voix et côté diction, de la part de la Constance d'Alison Hagley (la *Mélisande* de Boulez et Stein), de Martine Dupuy, qui perd pourtant de l'intelligibilité en deçà du haut médium, et de Valérie Millot, encore un peu «jeune» pour le rôle de la Seconde Prieure, mais qui interprète (quelle musicienne !), joue et dit avec un égal bonheur. La distribution était cependant dominée par la Britannique Felicity Palmer. Dans un rôle à la tessiture très large où la voix est amenée jusqu'au cri, on comprenait tout, dans une parfaite netteté.

Le dernier hommage parisien à Francis Poulenc était celui d'une autre Britannique, Felicity Lott, qui consacrait courageusement l'intégralité d'un récital aux mélodies du compositeur (*le Monde* du 7 janvier). C'est dire, sans cocorico, que Françoise Pollet nous doit une revanche, dans *la Voix humaine*, qu'elle chantera le 23 avril prochain au Théâtre des Champs-Elysées avec l'Orchestre de Lille et Jean-Claude Casadesus.

RENAUD MACHART

▶ **Grand Théâtre de Genève, 11, boulevard du Théâtre. Prochaines représentations les 14, 16, 19 et 21 mars, 20 heures. Tél. : (19) 41-22-781-47-76.**

□ **Soirée Saravah au Théâtre Déjazet.** – La maison de disques Saravah, créée par Pierre Barouh il y a vingt ans et qui a permis l'émergence de nombreux chanteurs n'a pas renoncé à son goût de la découverte. L'an dernier paraissait un album singulier, *Voce a Mano*, où le chanteur Allain Leprest donnait la réplique à l'accordéoniste Richard Galliano. Ils seront les vedettes de cette soirée Saravah qui met à l'honneur la voix et l'accordéon. La série proposée mélange les styles et les registres : Anita Valejo, Jo Privat, Pierre Barouh, Philippe Corti, Oscar Castro, Jo Rossi, Daniel Colin et la troupe du Théâtre d'Aleph.

▶ **Le 15 mars à 20 h 30. Théâtre Déjazet, 41, boulevard du Temple. Tél. : 48-87-52-55.**

L'archet rêveur

Le violoniste Gil Shaham interprète Prokofiev avec l'Orchestre national et Guennadi Rojdestvenski

GLINKA, PROKOFIEV et TCHAIKOVSKI
au Théâtre des Champs-Elysées

Ce n'est qu'avec deux services de répétitions que Guennadi Rojdestvenski, qui remplaçait David Zinman, souffrant, à la tête de l'Orchestre national, s'est présenté, jeudi 11 mars, au public du Théâtre des Champs-Elysées. Redoutée pour sa virtuosité diabolique, l'ouverture de *Rouslan et Ludmilla*, de Glinka, est jouée par les cordes du National avec une allégresse contagieuse. Les cuivres traînent, certes, un peu, mais il faudrait être bien grincheux pour le leur reprocher. Car cette pièce d'orchestre, aussi souvent jouée en Russie que pouvaient l'être autrefois *l'Apprenti sorcier* de Paul Dukas ou *la Danse macabre* de Camille Saint-Saëns en France, n'est pas un tube à Paris. Si le National la jouait plus souvent, il pourrait s'approcher de l'interprétation légendaire de Mravinski et de l'Orchestre de Leningrad (un CD JVC). La formation de la radio a, en effet, en germe les qualités requises pour cette musique effervescente.

Rojdestvenski est un chef très inégal. Ce soir, le chef est au sommet de sa forme et donne une fantastique leçon de direction d'orchestre. Rojdestvenski ne dirige, en fait... que ce qui doit l'être. Ses indications sont réduites au minimum : il fait confiance aux musiciens et les laisse jouer. Lorsqu'il intervient, c'est pour souligner un phrasé, indiquer une entrée, donner une impulsion, une indication dynamique. Sa décontraction est aussi étonnante que l'économie d'une gestique élégante. Voilà un chef qui ne «transpire» pas, un chef dont la maîtrise intellectuelle lui permet d'être présent dans le plus infime détail d'articulation sans que jamais il ne perde de vue la grande ligne. Et ses tempos sont aussi inflexibles que son *rubato* est subtil.

Gil Shaham est son soliste dans le *Premier Concerto pour violon* de Prokofiev. Une œuvre tout entière soumise au chant. Et Shaham sait chanter. Sa sonorité est soyeuse, sa justesse impeccable. Ce jeune violoniste de vingt et un ans est d'une intériorité bouleversante. Jamais il ne tente de passer au-dessus de l'orchestre. Ce soir, ce serait pourtant facile. Le National joue sans poids. Les musiciens et le chef s'immiscent dans la rêverie de Shaham, malgré quelques imperfections d'intonation des violons, malgré un manque de présence des altos et violoncelles – l'acoustique semble responsable de ce dernier défaut : le grave est toujours fluet au TCE. Mais les musiciens suivent le chef là où il veut les conduire.

La *Troisième Symphonie* de Tchaïkovski, jouée après l'entracte, nous fait malheureusement redescendre sur terre. Cette symphonie, sous-titrée «Polonaise», est ratée – la seule qui le soit de la série des six laissées par le compositeur. Ce n'est pas qu'elle soit mal fichue. Il n'y a aucune unité entre ses cinq mouvements, mais chacun d'eux est bien construit. Elle n'est pas, non plus, mal orchestrée. Tchaïkovski savait – et comment ! – manier les timbres de l'orchestre. Mais ce compositeur, capable en temps normal de produire des effets stupéfiants avec trois gammes de bois émergeant successivement d'accords de cordes joués sur des rythmes pointés, est en panne sèche d'inspiration. Les thèmes sont plats, les envolées lyriques avortent sitôt énoncées. Tchaïkovski va jusqu'à utiliser la vieille recette du thème fugué pour relancer son final. Peine perdue.

Les musiciens du National ne se surpassent pas, les cuivres sont même très hasardeux et les cordes bien minces. Rojdestvenski et les musiciens sortent pourtant vainqueurs de l'épreuve. Jamais nous n'aurions pu imaginer que cette musique qui pèse des tonnes puisse sonner de façon si transparente, avec élégance presque. Le 17 mars, Rojdestvenski sera à la tête de l'Orchestre philharmonique de Radio-France pour diriger la *Dixième Symphonie* de Chostakovitch. Une œuvre d'une autre envergure !

ALAIN LOMPECH

▶ **Ce concert sera diffusé sur les antennes de France-Musique, le 26 mars, à 20 h 30. Pochain concert du Cycle de l'intégrale des symphonies de Tchaïkovski, le 15 avril, à 20 h 30, au Théâtre des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 75008 Paris. Tél. : 42-30-15-16 (pour ce concert et pour le concert du 17 mars).**

Point d'interrogation

DROLES D'OISEAUX !
de Peter Kassovitz

Drôles d'oiseaux ! est un film à énigme. Le mystère ne réside pas dans le mobile des meurtres qui s'y commettent ni dans le nom des coupables, dénoncés sans ambages par le scénario. Parce qu'elle lui cassait les pieds, Constant le ferrailleur macho (Bernard Giraudeau) a embroché madame et s'en est débarrassée dans le haut-fourneau où il déverse habituellement ses cargaisons de métaux. Il fait croire qu'elle a disparu dans l'incendie qui vient de ravager un supermarché.

Mais voilà que le petit tas de cendres est aussi réclamé par un horticulteur suicidaire (Ticky Holgado), lui aussi frappé d'un soudain veuvage. D'où un regrettable contentieux avec les assurances. Guère de suspense non plus quant à la découverte du ou des criminels par les deux policiers chargés de l'enquête (Patrick Chesnais et Isabelle Gélinas).

Non, le point d'interrogation est ailleurs : *Drôles d'oiseaux !* aligne les situations avec un impavide humour noir, enchaîne des dialogues pince-sans-rire dans la meilleure tradition potache, multiplie les personnages secondaires réjouissants. Les interprètes, dont la sobriété ne fut pas toujours la première vertu, jouent leur partie avec sens de l'à-propos (mention spéciale à Isabelle Gelinas, qui fait montre d'un vrai tempérament comique dans le registre de la vacherie à sec).

Et... on ne rit pas. Comme s'il possédait une poignée d'atouts et les jouait tous sans faire un pli, Peter Kassovitz dépose sur l'écran ses gags, ses répliques et ses clins d'œil sans que jamais la mécanique comique n'embraye. Affaire de rythme, de construction, ces oiseaux au joli plumage mais sans ailes prouvent *a contrario* combien les ressorts du rire dépendent d'une mystérieuse et minutieuse horlogerie.

J.-M. F.

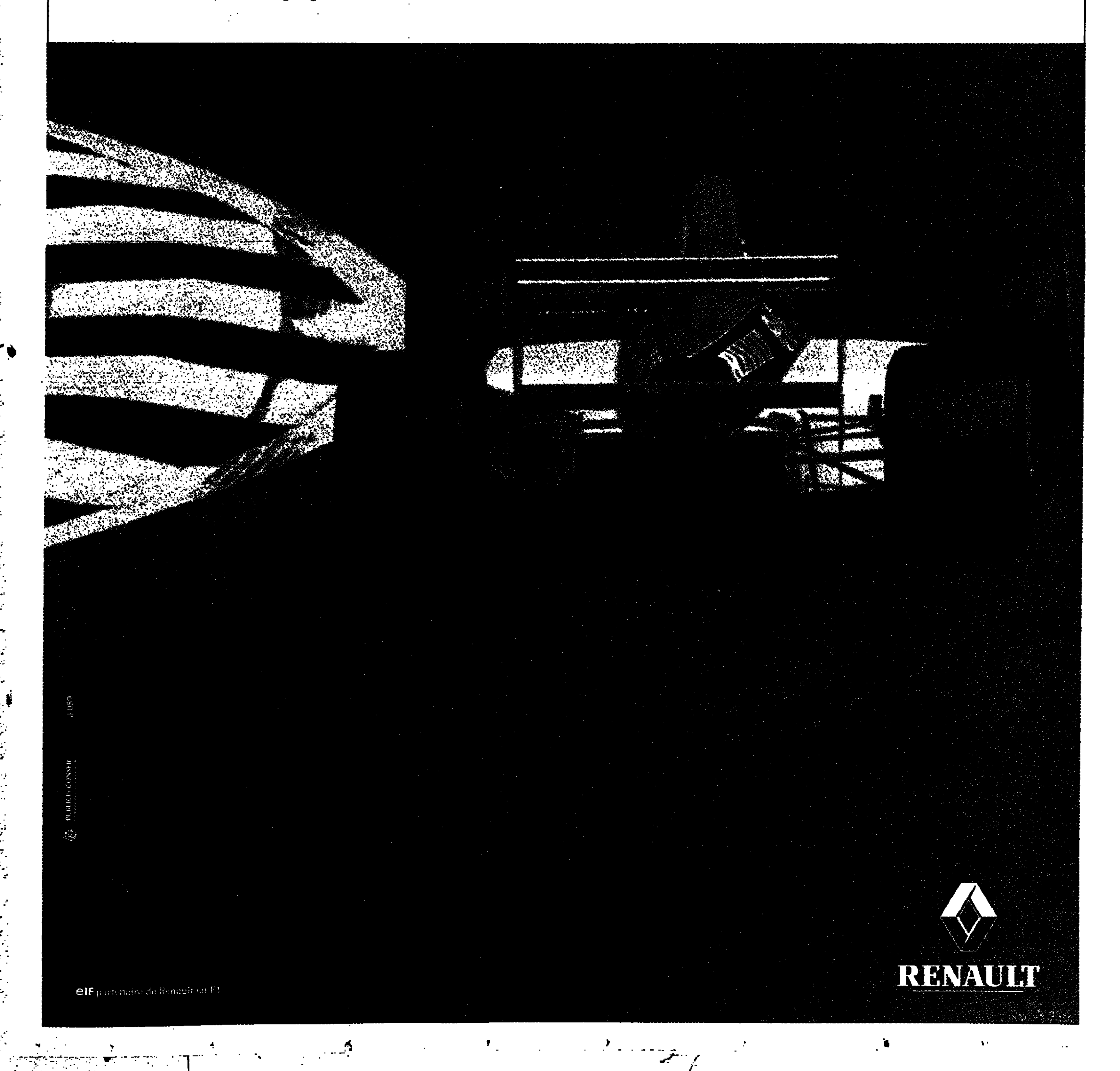
□ **Louis Malle présidera le jury du Festival de Cannes.** – Le cinéaste Louis Malle présidera le jury du 46e Festival international du Film de Cannes, qui aura lieu du 13 au 24 mai. Louis Malle, qui a obtenu avec le commandant Jacques-Yves Cousteau la palme d'or à Cannes pour *le Monde du silence* en 1956, succède à Gérard Depardieu, qui avait présidé le jury en 1992.

Formule 1 **GRAND PRIX D'AFRIQUE DU SUD**

Les formules 1 sont comme les hommes. En altitude, il faut les aider à mieux respirer pour qu'elles aillent au sommet.

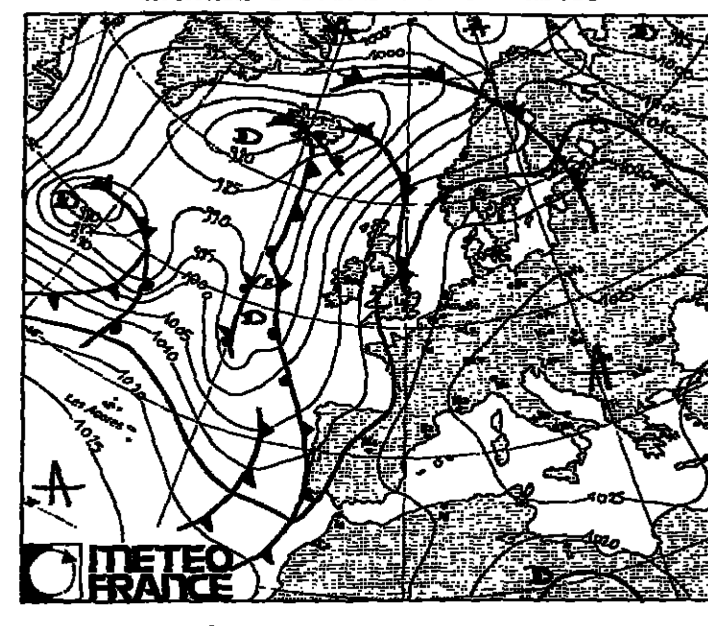
Kyalami: 1800 mètres d'altitude.

Les moteurs perdent jusqu'à 20% de leur puissance du fait de la raréfaction de l'oxygène. Renault a donc mis au point des capteurs automatiques qui contrôlent la richesse du carburant en fonction de l'altitude.Savoir gagner, c'est aussi savoir surmonter les difficultés de tous les circuits.

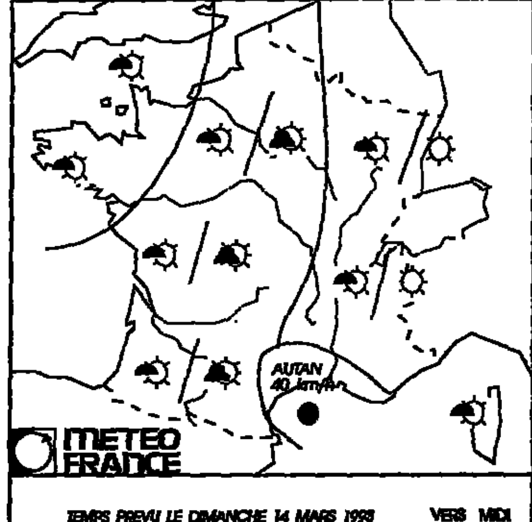


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS 1993



LÉGENDE
ENSOLEILLÉ
TRÈS NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARD
SENS DE DÉPLACEMENT

TEMPS PRÉVU LE DIMANCHE 14 MARS 1993 VERS MIDI

Dimanche : Bien ensoleillé sur la *majorité du pays.* – Le ciel restera généralement très nuageux sur le Languedoc-Roussillon avec des entrées maritimes persistantes. Des précipitations locales ne sont pas à exclure.

Sur Bretagne et Normandie, un ciel *gris et faiblement pluvieux le matin* laissera place à de belles éclaircies l'après-midi.

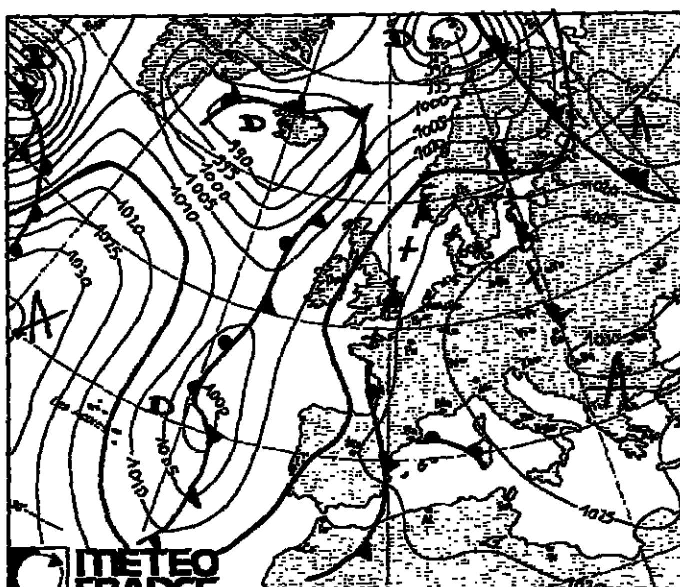
A l'est d'une ligne Montpellier-Reims, le temps sera bien ensoleillé. Sur le reste du pays, malgré un ciel parfois voilé, *c'est le soleil qui prédominera.*

Le vent d'Autan soufflera à 40 km/h.

Les températures du matin seront généralement comprises entre 3 et 7 degrés avec encore quelques gelées locales sur l'extrême est du pays.

Les températures de l'après-midi seront comprises entre 14 et 18 degrés. Elles pourront atteindre les 20 degrés sur l'Aquitaine.

PRÉVISIONS POUR LE 15 MARS 1993 A 0 HEURE TUC





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 13-3-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-3-1993 à 18 heures TUC et le 13-3-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	14	2	D
BIARRITZ	21	13	D
BORDEAUX	19	9	C
BOURGES	16	2	D
BREST	15	8	D
CAEN	15	4	D
CHERBOURG	14	3	D
CLERMONT-FER.	16	3	D
DIJON	15	-2	B
GRENOBLE	17	0	D
LILLE	17	3	D
LIMOGES	16	6	D
LYON	16	5	D
MARSEILLE	15	7	N
NANCY	15	-2	D
NANTES	17	8	C
NICE	14	6	D
PARIS-MONTS.	17	5	B
PAU	19	4	D
PERPIGNAN	17	9	N
POINTE-A-PITRE	30	21	N
RENNES	16	7	N
ST-ETIENNE	16	3	D
STRASBOURG	16	-1	D
TOULOUSE	16	9	D
TOURS	17	6	D

ÉTRANGER			
ALGER	18	5	B
AMSTERDAM	16	3	D
ATHÈNES	15	4	D
BANGKOK	35	23	D
BARCELONE	14	7	C
BELGRADE	10	-2	D
BERLIN	16	3	C
BRUXELLES	17	6	D
COPENHAGUE	6	3	C
DAKAR	23	17	D
GENÈVE	16	-3	D
ISTANBUL	9	0	B
JÉRUSALEM	16	2	D
LE CAIRE	18	7	D
LISBONNE	16	10	N
LONDRES	16	6	N
LOS ANGELES	23	12	D
LUXEMBOURG	14	3	D
MADRID	15	6	P
MARRAKECH	21	10	A
MEXICO	22	12	N
MILAN	14	0	C
MONTRÉAL	-2	-22	D
MOSCOU	-5	-18	D
NAIROBI	27	12	N
NEW-DELHI	29	17	N
NEW-YORK	2	-2	C
PALMA	16	5	N
PÉKIN	13	2	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	14	1	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	20	13	P
SINGAPOUR	27	23	D
STOCKHOLM	4	-5	N
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	5	4	D
TUNIS	16	3	B
VARSOVIE	4	-3	C
VENISE	12	3	B
VIENNE	6	-2	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde DES LIVRES

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 13 mars

TF 1

20.45 Divertissement : Histoires d'en rire.
22.35 Téléfilm : Une raison pour mourir. De Tim Spring.
0.15 Magazine : Formule sport. Formule 1 ; Football ; Funboard indoor ; Patinage artistique ; Voile.

FRANCE 2

20.50 Divertissement : Vos plus folles histoires.
22.45 Magazine : Ardimat. Invités : Laurent Voulzy, Michel Boujenah, Jackie Sardou.
0.00 Journal et Météo.
0.15 Magazine : La 25e Heure. *L'Attentat de Reinhard Heydrich.*

FRANCE 3

20.45 *Téléfilm :* Le Violeur impuni. De Janusz Zaorski.
22.25 *Journal et Météo.*
22.50 *Magazine : Zanzi bar.* Télé-radio-magie, de Christophe de Ponfilly.
23.45 *Magazine : Salut Manu.* Présenté par Manu Dibango et Yianna Katsoulos.
0.30 Continentales Club. Meilleurs moments de la *semaine.*

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Fausse note pour un *mariage.* De Carol Wiseman.
22.00 Documentaire : Les *Splendeurs* de la mer de Cortez. De Howard Hall.
22.52 *Flash d'informations.*
23.00 Cinéma : Dolly Dearest. ■ *Film américain de Maria Lease* (1991).
0.30 Cinéma : Docteur *Norman Bethune.* ■ Film franco-sino-canadien de Phillip Borsos (1991).

ARTE

20.40 ► Téléfilm : L'Orchestre. De Jacek Blawut.
21.55 *Téléfilm : Le Mystère* du banc de sable. De Rainer Boldt.
0.05 *Montreux Jazz Festival.*

M 6

20.40 Téléfilm : *Charles et Diana.* De John Power.
22.15 Documentaire : *Il était une fois Diana.* De René Jean Bouyer.
23.20 Téléfilm : La Fille du lac. *De Claude Jutra.*
0.45 Six minutes première heure.

Dimanche 14 mars

TF 1

20.40 *Cinéma :* Il y a des jours... et des lunes. ■■ *Film français de Claude* Lelouch (1989).
22.55 Magazine : *Ciné dimanche.*
23.05 *Cinéma : Joe Kidd.* ■ Film américain de John Sturges (1972).
0.40 *Journal et Météo.*

FRANCE 2

20.50 Cinéma : L'espion qui m'aimait. ■ *Film britannique de Lewis Gilbert* (1977).
23.00 Cinéma : *Max mon amour.* ■■ Film franco-américain de Nagisa Oshima (1986).
0.35 *Journal et Météo.*

FRANCE 3

20.45 Divertissement : Attention magie !
22.00 Magazine : A vos amours.
22.45 *Journal et Météo.*
23.10 Cinéma : Les Hommes contre. ■■ *Film italo-yougoslave de Francesco Rosi* (1970) (v.o.).

CANAL PLUS

20.30 *Le Journal du cinéma.*
20.35 Cinéma : Rage. ■ Film américain de Stephen Gyllenhaal (1990).
22.10 Flash d'informations.
22.15 *Magazine :* L'Equipe du dimanche.

ARTE

20.40 Feuilleton : Die Zweite Heimat. *D'Edgar Reitz (4e ép.).*
22.20 *Cinéma : Elmer Gantry,* le charlatan. ■■ Film américain de Richard *Brooks (1960).*

M 6

20.45 Téléfilm : *Une vie de star.* De Joseph Sargent.
22.25 Magazine : Culture pub.
22.55 Cinéma : Caresses sous un kimono. □ *Film japonais de Noribumi* Suzuki (1974).
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.30 *Magazine :* Métal express.

CARNET DU Monde

Décès

– *Mme Marthe* Jourdain,
sa mère,
Valérie Daniel,
sa fille,
Martine Lalleau,
sa compagne,
Et *ses amis,*
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques DANIEL,

survenu subitement, le *5 mars 1993,* à quarante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu le 8 mars, à Arc-lès-Gray (Haute-Saône).

[Jacques Daniel est né en septembre 1943 dans le sud de la Chine. Après des études de lettres et de japonais à Paris, il était entré au service étranger de l'Agence centrale de presse en 1970. *Il a ensuite mené une carrière d'éditorialiste et de chroniqueur pour le Progrès, puis pour le Montagnar et le Républicain lorrain, dont il était chef* des bureaux parisiens depuis 1987.]

– M. et Mme Hervé Lemée
et leur fille Ariane,
M. et Mme Arnaud Lemée
et leurs enfants François-Guillaume, Marie-Caroline et Anne-Raphaëlle,
ses *enfants* et *petits-enfants,*
M. et Mme *Guy* Desnues,
ses frère et belle-sœur,
Mlle Julienne Nono, qui l'a fidèlement assistée ces dernières années,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Monique DESNUES,

survenu, munie des sacrements de l'Eglise, en son domicile, le 12 mars 1993, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 15 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule, à Paris-8e, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine, rue Victor-Noir, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, avenue Hoche,
75008 Paris.

– *Le directeur de l'Institut national* des sciences appliquées de Toulouse,
Le directeur du département de génie *biochimique* et *alimentaire* de l'INSA (URA 544, équipe associée INRA),
Tous ses collègues, collaborateurs, amis,
ont la tristesse de faire part du décès, des suites d'une longue maladie, de

M. le professeur Gilbert DURAND.

Agé de soixante-six ans, le professeur Gilbert Durand a fondé le département de génie biochimique et alimentaire de l'INSA (URA 544, équipe associée INRA). Il a exercé de nombreuses responsabilités nationales, notamment à la tête de la mission biotechnologie du ministère de la recherche et de l'enseignement.

Son originalité de pensée, sa rigueur, *ses qualités de visionnaire* associées à une grande disponibilité resteront dans la mémoire de ses collaborateurs et amis.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 mars 1993, à 17 h 30, en l'église Saint-Marc de Rangueil (Toulouse).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– *Fontaine-sur-Ay,* Paris.

Mme Yvonne Herbé
et Marguerite *Legand,*
M. et Mme Jean Herbé, leur fils
et petite-fille,
M. et *Mme* Michel Bonno,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques HERBÉ,
architecte honoraire,
ancien combattant 1914-1918
et 1939-1940,

survenu à Epernay dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 7 mars 1993.

Conformément à sa volonté, ses *obsèques ont été célébrées* dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme André Utard,
née Catherine Weill,
Bernard, Rose-France et leurs filles,
François, Juliette et Agathe Utard,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Utard, Bonicel, Duff, Wicki, Weill, Herold et Ginsburger,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André UTARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
ancien conseiller
du commerce extérieur,

survenu à Paris, le 11 *mars* 1993.

Les obsèques auront lieu à Remiremont, *le* 15 mars, à 15 h 30.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Médard, à Paris, le 19 mars, à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être envoyés au Secours catholique, 4, rue Daubigny, Paris-17e.

29, rue Censier,
75005 Paris.

Anniversaires

– Il y a huit ans, le 15 mars 1985, son excellence

Jovan BRKIĆ,
ex-secrétaire particulier du roi Pierre II de Yougoslavie,

nous a quittés, victime d'un accident.
Miryana Brkić.

– *Le 14 mars 1992, à Antony,*

Raymond POMMIER

nous quittait brusquement.

Le 24 *mars, sa femme*

Simone,

le rejoignait.

Que tous ceux qui les ont aimés aient une pensée affectueuse pour eux.

Floriane, Aimée et Xavier Zuniga.

– 15 mars 1981,

Maxime VIBERT-GUIGUE.

Toujours présente dans notre cœur.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

□ **La chorale des Jeunesses musicales de France célèbre son cinquantenaire.** – La chorale des Jeunesses musicales de France célébrera, *mardi 16 mars,* à la fois son cinquantenaire et son 400e concert. Sous la direction de *Louis Martini,* qui la créa en *1943* à la demande de René Nicoly, fondateur des Jeunesses musicales de France et qui la dirige encore, la chorale a obtenu à huit reprises le grand prix du disque. Louis Martini a *réalisé* le premier enregistrement du *Te Deum* de Marc-Antoine Charpentier qu'il a tiré de deux cent cinquante ans d'oubli et dont l'ouverture est devenue l'indicatif de l'Eurovision. Igor Stravinski et Maurice Béjart ont fait appel à lui. Mardi *16 mars* à l'église de la Madeleine à Paris (8e), Louis Martini et la chorale exécuteront le *Requiem* de Verdi.

► *Requiem de Verdi,* par la chorale des Jeunesses musicales de France, sous la direction de Louis Martini, *mardi 16 mars* à 20 h 45, église de la Madeleine, *Paris* (8e).

□ **Demande de bénévoles pour les *Petits Frères des pauvres.*** – Les Petits Frères des pauvres cherchent des bénévoles libres pendant deux ou trois semaines de juin à septembre pour aider à faire vivre de vraies vacances aux personnes âgées.

► Les Petits Frères des pauvres, services généraux parisiens, 33, *avenue Parmentier,* 75011 Paris. Tél : (1) 49-23-13-00.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5996

HORIZONTALEMENT

I. *Longs coups de fil. Ses activités se manifestent parfois avec pertes et* fracas. – II. Vierges, elles étaient livrées à des fauves qui ne les déchiraient pas. Non visible. Interjection. – III. Est souvent gagné. Elle a l'oreille dure. *Roi.* – IV. *Cache les* sources de son Bonheur. Abrite une *centrale thermique.* – V. Evaporée. On peut le faire en mangeant des « fraises » et des « noix ». – VI. Pronom. Utilisent de *grandes lignes sur l'eau.* S'est donc manifestée par une *sortie.* – VII. *Pousse.* Terre. Abréviation. – VIII. Endroits très inconfortables. Terme *de portée.* Militaire. Pour certains, elle a droit au salut après *une noble carrière.* – IX. A l'étranger. Avant Paul. Marque la *fin de bien des épreuves.* – X. *Cuir* ou velours. Peut avoir un secret que son homme connaît. Jacasseur-né. – XI. *Maîtres d'équipages.* Rechercher un certain équilibre. – XII. Pièce. Pronom. Elément d'une gamme. – XIII. Sur *le casque de certains G.I. Quartier de Brignoles.* Rumina sans doute autre chose que sa notoire infortune. Divinité. – XIV. *Ce sont parfois des tomates offertes avant les hors-d'œuvre.* Providence d'alpinistes. – XV. Poires. Sont ronds avec un *seul* petit verre.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II							■						■		
III					■						■				
IV										■					■
V							■					■		■	
VI		■			■							■			
VII	■		■						■			■			
VIII					■			■				■			
IX				■		■						■			
X							■					■			
XI									■						
XII	■		■	■				■		■			■		
XIII		■			■						■			■	
XIV										■					
XV						■	■								

VERTICALEMENT

1. Son propriétaire est souvent sur la paille. Passages de Mauriac. *Excellente situation.* – 2. *Se met* donc à table avec une certaine discrétion. Ceux qui les fument les roulent également. *Ne manque pas de* bras. – 3. Objectif des fumistes. Elément très mobile de troupes légères. Multiplie une unité. – 4. *Produits d'entretien. Chef d'élite.* Préfixe. – 5. Symbole. Morceau de lard. Eau courante. En France. – 6. Certaine resta longtemps sans se *changer complètement. Ne restait* pas silencieux. – 7. Conjonction. Présentent parfois de grands chapelets. *S'élève en Suisse.* – 8. *Il vit* un jour son grand-père emporté. En « séance ». Doit être manié avec *prudence.* – 9. *Subit l'effet d'un* certain mordant. Qui le prend le garde. Eminence. – 10. Ensemble *formé de grandes divisions.* Fabrique de pruneaux. – 11. Abréviation. Ouvrages assez légers qui contiennent souvent des crudités. Quelque chose de compromettant. – 12. Prend le chemin qui mène à la mer. *Bonne pâte.* – 13. Notable israélien. Tombe des nues. Laisse un souvenir obsédant et durable. – 14. Grand, il a de nombreuses pipes. Définitivement privés de sortie. Terme musical. – 15. Il « descend » dans son trou. *Préfèrent* les feuilles de chou aux canards.

Solution du problème n° 5995

Horizontalement

I. Minoterie. – II. Inanimé. – III. Gâte. Bain. – IV. Nu. Ria. Lu. – V. Odieuse. – VI. NI. Ultra. – VII. N.B. Séisme. – VIII. Elba. La. – IX. Tee. Altos. – X. Balèze. – XI. Elèves. As.

Verticalement

1. Mignonnette. – 2. Inaudible. – 3. *Net.* Bébé. – 4. *Onéreuse.* Av (va). – 5. Tl. Iule. Ale. – 6. Embastillés. – 7. Réa. Ersatz. – 8. Il. A.M. O.E.A. – 9. Ennui. Eus.

GUY BROUTY

ÉCONOMIE

BILLET

Pudeur syndicale

La réaction des syndicats de Renault après l'annonce, par la direction, d'un bénéfice net de 5,7 milliards de francs en 1992 est significative du climat social actuel et témoigne que les temps changent.

Renault aurait pu redouter le revers de la médaille de ses performances financières. A l'automne 1989, le conflit Peugeot n'avait-il pas éclaté immédiatement après que le constructeur avait affiché des bénéfices remarquables? Quant au conflit de l'usine Renault de Cléon, fin 1991, il était directement lié au bulletin de paie. Mais les syndicalistes de Renault ont d'autres préoccupations en tête.

La CFDT, qui propose *«des négociations en termes de qualification et d'emploi»*, ainsi qu'une *«politique sociale dynamique autour du partage des gains de productivité par la réduction du temps de travail et le rajeunissement des effectifs»*, conseille au groupe de *«continuer à investir fortement dans la recherche, raccourcir ses délais de paiement fournisseurs, investir plus et mieux dans son réseau commercial sans pour autant se réendetter»*. Principale organisation, FO tient le même langage, en insistant sur la nécessité de poursuivre le renouvellement de la gamme.

Plus surprenant, la CGT elle-même ne formule pas explicitement de revendication salariale. Les cégétistes critiquent, certes, l'alliance avec Volvo dont les pertes ont amputé le bénéfice de Renault, mais ils considèrent que ce dernier doit *«servir en priorité l'emploi qualifié, mieux rémunéré (...), une amélioration des conditions de travail, l'investissement dans de nouveaux produits et une diversification soutenue»*.

Alors que se succèdent les suppressions d'emplois (2 240 sont prévues cette année chez Renault) et que des entreprises en difficulté partagent le travail et les salaires, un étalage de revendications salariales aurait été mal venu. En effet, le personnel de la marque au losange percevra, au titre de la l'intéressement aux résultats 1992, une prime minimale de quelque 3 700 francs, selon des évaluations syndicales.

Mais cette sorte de pudeur est aussi un signe de réalisme et le reflet d'une attitude différente à l'égard de la notion de profit. Dans les rangs syndicaux, on sait parfaitement que 1993 sera moins favorable pour Renault. Dans ces conditions, défendre l'emploi exige des investissements, davantage de formation et une meilleure organisation du travail.

JEAN-MICHEL NORMAND

Accord sur le temps partiel dans la grande distribution alimentaire

Le patronat de la grande distribution alimentaire (133 500 salariés) et les syndicats CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC ont signé, mardi 9 mars, un accord portant de seize à vingt-deux heures les horaires hebdomadaires des quelque 34 000 salariés travaillant à temps partiel. Cet objectif, qui devra être atteint dans un délai de six mois, permettra aux employeurs de bénéficier de l'abattement de 50 % sur les charges sociales prévu par la loi du 31 décembre pour les emplois à temps partiel dont l'horaire hebdomadaire est supérieur à dix-neuf heures.

Cet accord prévoit également la possibilité de recourir à des heures complémentaires (rémunérées au même taux que l'horaire normal) dans la limite d'un tiers pour les salariés à temps partiel qui bénéficieront des mêmes droits que leurs collègues à temps complet en matière de carrière, de logement et de formation.

Afin d'éviter l'accroissement des déficits

Budget de rigueur à l'ordre du jour en Grande-Bretagne

Pour résorber un déficit record des comptes publics, le gouvernement britannique doit augmenter les impôts et réduire les dépenses : une gageure en cette période de récession. M. Norman Lamont, le chancelier de l'Échiquier, présentera, mardi 16 mars, les mesures fiscales du budget de l'Etat pour la période avril 1993-mars 1994.

LONDRES

de notre correspondant

Certains économistes de la City échafaudent des scénarios qui font frémir les derniers gardiens de l'orthodoxie budgétaire : à laisser filer comme elle le fait le déficit des finances publiques, la Grande-Bretagne va s'enfoncer dans une situation «à l'italienne», le laxisme conduisant inéluctablement au «piège de la dette».

Les besoins d'emprunt du secteur public dépassent en effet toutes les prévisions, la plupart des experts envisageant aujourd'hui un déficit global (1) de près de 54 milliards de livres ou 437 milliards de francs (2) pour 1993-1994, soit près de 9 % du produit national brut (4,5 % en mars dernier)! Ainsi, le gouvernement britannique devrait emprunter une somme d'environ 1 000 livres par personne au cours de chacune des prochaines années, c'est-à-dire solliciter les marchés financiers à hauteur de 1 milliard de livres par semaine...

Le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, qui doit annoncer, mardi 16 mars, les nouvelles dispositions budgétaires, tire un piètre réconfort de la dernière étude de l'OCDE. Tout en limitant leurs prévisions de déficit à 6,5 % du PNB en 1994, les experts du château de la Muette insistent sur le fait qu'environ 30 % de la détérioration des finances de l'Etat sont dus à des facteurs structurels et non aux effets de la crise économique. Une crise certes profonde, mais passagère. Or le déficit «incompressible» se situerait à environ 20 milliards de livres, soit 3 % du PNB. Des phénomènes sociologiques et des choix politiques sont donc en cause, qui ne doivent rien aux effets de la récession. Depuis 1978-1979, les dépenses de Sécurité sociale (National Insurance) sont par exemple passées de 4,6 % à 5,8 % du PNB, celles du budget du NHS (Service national de santé) ont progressé de 56 %, les budgets alloués à la loi et l'ordre, aux transports et à l'éducation ayant, respectivement, progressé de 96 %, 28 % et 26 %.

En dépit de leur caractère sensible sur le plan politique, c'est donc dans ces départements ministériels que le gouvernement envisage les plus grandes économies. C'est sur ces handicaps structurels que viennent peser le coût social de trois millions de chômeurs (100 000 sans-emploi supplémentaires alourdissent de 345 millions de livres la facture de la Sécurité sociale) et le manque à gagner de rentrées fiscales provoqué par la crise. Si les cris d'alarme ne se multipliaient pas, la tentation serait grande pour le gouvernement de M. Major de considérer que la reprise de la croissance – dont des signes commencent enfin à se manifester – va balayer, à défaut du chômage, les scories de la crise.

Au risque de tuer la reprise dans l'œuf

Tentation d'autant plus grande qu'en ne misant pas sur la reprise pour résoudre tous ses problèmes, le chancelier de l'Echiquier n'a d'autre solution que d'accroître la pression fiscale et de réduire les dépenses publiques, après les avoir augmentées en mars 1992, juste avant les élections.

Cette potion amère est indispensable pour rétablir la confiance, c'est-à-dire persuader la City de la détermination du gouvernement à remédier au dérapage des comptes publics.

La question se pose pourtant de savoir si, en donnant un tour de vis à la politique budgétaire, M. Lamont ne risque pas de tuer la reprise dans l'œuf, alors que les entreprises et les particuliers réclament un nouvel assouplissement de la politique monétaire, c'est-à-dire une baisse des taux d'intérêt à court terme.

Le dilemme, comme bien souvent dans l'histoire économique de la Grande-Bretagne, prend la forme de deux politiques contradictoires et souvent successives : celles du *stop and go*. En l'espèce, freiner pour combler le trou du déficit et résister au danger toujours latent de l'inflation, ou bien appuyer sur l'accélérateur pour relancer la croissance. Cette deuxième politique table sur le fait que le déficit se résorbera peu à peu et que les pressions sur la monnaie ne sont plus un problème depuis que le cours de la livre flotte en dehors du change fixe du système monétaire européen (SME).

Le chancelier de l'Echiquier et ses conseillers sont partagés : l'exemple américain montre qu'un alourdissement de la fiscalité, complété par des mesures de réduction progressive des dépenses publiques, peut constituer une politique acceptée par l'opinion et les agents économiques. A condition que soit dessinée une stratégie économique à long terme.

Or cette dernière condition n'est pas établie en Grande-Bretagne. Outre que l'on sait le premier ministre soucieux de relance et son chancelier anxieux de ne pas gaspiller le «succès» remporté sur le front de l'inflation, les divergences de plus en plus fortes entre les experts indépendants – les sept «sages» – censés conseiller M. Lamont ne renforcent pas la cohérence de la politique gouvernementale. Six d'entre eux affirment que le souci de la relance doit passer avant la réduction du déficit budgétaire alors que le septième, le professeur Tim Congdon, demande un tour de vis fiscal équivalant à 2 % du PNB. Les décisions que s'apprête à prendre le gouvernement vont témoigner de ses propres atermoiements : la rigueur va marquer le projet de loi de finances mais ses effets les plus douloureux se feront sentir un peu plus tard, à l'occasion des arbitrages budgétaires d'automne.

Dérapage prévisible de l'inflation

Augmenter les impôts, mais lesquels? Il semble hors de question d'alourdir l'impôt sur le revenu des Britanniques. Le Parti conservateur est, historiquement, le parti de l'allégement de la fiscalité sur le revenu et l'objectif reste de généraliser le taux de base de 20 %. Ce sont donc les impôts indirects qui sont visés, au premier rang desquels la TVA. Le gouvernement doit cependant tenir compte à la fois de la politique d'harmonisation européenne dans ce domaine et des réactions que provoque tout alourdissement d'un impôt sur la consommation. La solution consisterait à appliquer le taux réduit de 5 % aux produits qui bénéficient actuellement d'un taux zéro, comme les journaux et les livres, le fioul domestique, la nourriture et les vêtements pour enfants.

Une telle mesure contribuerait à réduire le déficit budgétaire, mais les risques sont importants. D'abord parce que les familles les moins favorisées (qui consacrent une proportion plus importante de leur pouvoir d'achat à la nourriture) seraient plus directement touchées. Ensuite parce que l'impact sur la hausse des prix ne serait pas mince : à terme, l'objectif que s'est fixé M. Lamont de contenir l'inflation dans une fourchette de 1 % à 4 % risquerait de ne pas être respecté, d'autant que, dans ce domaine, un dérapage est prévisible avec le retour de la croissance et de la consommation. Outre les recettes «de poche», comme l'augmentation des taxes sur les carburants, d'autres solutions sont envisagées, notamment une augmentation des cotisations de Sécurité sociale, par suppression du plafond des revenus sur lesquels sont calculées les cotisations. La difficulté est bien sûr de présenter, selon l'auditoire, ce tour de vis fiscal comme significatif, limité, ou «ciblé». Tâche ardue lorsque, jour après jour, pour des raisons politiques évidentes, le gouvernement monte en épingle les frémissements de la reprise : progression des ventes de détail, de celles des automobiles, du crédit, des carnets de commandes de l'industrie, redressement de l'immobilier... Pourquoi se serrer la ceinture si les fruits de la croissance sont annoncés, et alors même que la Grande-Bretagne, avec des taux d'intérêt et un taux d'inflation au plus bas, une monnaie libérée des contraintes du SME, s'est donné les moyens de retrouver la croissance?

Si l'image du chancelier de l'Echiquier n'était à ce point dévalorisée et si les «prévisionnistes» de la City n'avaient si souvent péché par optimisme, le choix qui se pose au gouvernement britannique pourrait être celui de la popularité éphémère ou de la vertu.

LAURENT ZECCHINI

(1) Globalement le déficit public est exprimé en termes de PSBR (Public Sector Borrowing Requirement) : Etat, collectivités locales, entreprises publiques, Sécurité sociale.

(2) 1 livre sterling = environ 8,10 francs.

Washington menace l'Europe de sanctions commerciales

Suite de la première page

Ces pourparlers étant interrompus, a poursuivi M. Kantor, il devient *«quasi certain»* que les Etats-Unis vont prendre une série de sanctions contre l'Europe dès le 22 mars. L'administration s'était fixé cette date limite en annonçant, le 1er février, qu'elle était prête à *«punir»* l'Europe si la Commission ne modifiait pas sa directive sur les marchés publics entrée en vigueur le 1er janvier.

Dénonçant cette directive qu'ils jugent injuste, les Etats-Unis entendent, dans une première étape, à compter du 22 mars, interdire aux entreprises de la CEE de souscrire aux marchés proposés par les agences fédérales américaines dans les domaines des télécommunications, de l'énergie et des transports. Cet embargo devrait coûter quelque 50 millions de dollars aux exportateurs européens. D'autres sanctions devraient suivre. Elles viseraient à restreindre les importations par les Etats-Unis d'équipements de télécommunications, matériel électrique en provenance de la CEE.

Un geste agressif

Un porte-parole de la CEE à Washington a fait part de sa *«surprise»* devant *«un geste aussi agressif et inutile»*, consistant à *«annuler des pourparlers entre experts»* dont la première session s'était tenue dans *«une ambiance des plus sérieuses»*. *«Comment peut-on faire des progrès si l'on refuse la négociation, comment peut-on accuser une partie d'inflexibilité si on ne l'autorise pas à négocier?»*, a déclaré ce porte-parole.

Les Etats-Unis estiment que les firmes européennes ont accès aux Etats-Unis à des contrats publics d'un montant deux fois plus élevé que celui ouvert en Europe aux sociétés américaines. Ils dénoncent encore le fait que la directive européenne, dans son article 29, accorde une *«préférence de prix»* de 3 % aux entreprises de la CEE – qui peuvent ainsi être 3 % plus cher – face à leurs concurrentes étrangères dans la compétition pour les marchés publics en Europe.

Autant d'arguments que rejettent les Européens, qui font valoir que le Buy American Act tout comme les législations particulières des cinquante Etats de l'Union comprennent des clauses encore plus protectionnistes, accordant aux sociétés américaines des *«préférences de prix»* allant de 6 % à 25 %. Ils contestent les calculs américains quant au montant global des marchés fédéraux qui seraient attribués à des firmes étrangères, des calculs qui prennent en compte les appels d'offre remportés par des filiales – notamment canadiennes – de sociétés américaines.

Qu'elle relève de la tactique ou qu'elle soit destinée à tester la réaction des Européens, la décision américaine est conforme à la philosophie de la nouvelle administration. En dépit de professions de foi pro-GATT, exprimées notamment dans le discours de M. Clinton du 26 février, la nouvelle administration n'aime pas résoudre les conflits commerciaux dans un cadre multilatéral. Idéologiquement moins attachée que la précédente administration aux mérites du libre-échange, la Maison Blanche entend privilégier l'intérêt immédiat de l'Amérique : cela passe parfois par une libéralisation du commerce, parfois par une approche protectionniste.

Le ton est le même quand il s'agit des affaires interaméricaines. La semaine dernière, M. Kantor avait menacé de quitter les pourparlers en cours pour compléter le traité ALENA sur une zone de libre-échange nord-américaine avec le Canada et le Mexique si les Etats-Unis n'obtenaient pas rapidement satisfaction. L'administration américaine veut obliger le Mexique à être plus sourcilleux en matière de législation du travail et de protection de l'environnement, avant que les entreprises mexicaines puissent faire directement concurrence à leurs voisines du nord. Dans l'état actuel du dossier et de l'humeur du groupe démocrate au Congrès, il y a fort peu de chances que ce traité puisse rapidement entrer en vigueur.

ALAIN FRACHON

Climat tendu chez les pêcheurs

Le lieu d'Alaska est soumis à un prix minimum d'importation dans la CEE

La Commission européenne a décidé, vendredi 12 mars, d'élargir à une nouvelle variété de poisson, le lieu d'Alaska, la liste des espèces importées soumises, depuis le 26 février, à un prix minimum aux frontières de la CEE. La décision s'appliquera du 13 mars au 30 juin 1993. D'autre part, les pêcheurs de crabes et crustacés qui fréquentent, entre Cherbourg et Saint-Malo, les zones situées autour des îles Anglo-Normandes (qui ne font pas partie de la CEE) sont parvenus à un accord sur un prix de vente minimum au débarquement. La question de la délimitation des zones de pêche réciproques sera réglée fin avril.

Le climat dans les ports de pêche français n'est toutefois pas complètement assaini, à quelques jours de la réunion, jeudi 18 mars à Bruxelles, des ministres européens des pêches. A Saint-Malo, près de trois cents femmes de marins venues du littoral de la Manche et de certains ports de l'Atlantique se sont heurtées vendredi 12 mars aux forces de l'ordre avant d'être reçues par le directeur régional des affaires maritimes. A Saint-Brieuc, un commando d'une vingtaine de personnes a fait irruption dans des entrepôts frigorifiques et vidé la marchandise des congélateurs : des coquilles Saint-Jacques et des homards importés. Enfin, un incident naval a eu lieu au large de Bayonne où plusieurs chalutiers français qui pêchaient l'anchois ont été abordés et endommagés par un patrouilleur espagnol.

En raison du développement de la contraception et de la prolongation des études

Des enfants de plus en plus tard

Les Françaises ont leurs enfants de plus en plus tard. Ne risquent-elles pas d'en avoir moins? C'est la question que pose un article de du démographe Guy Desplanques, publié dans le bulletin *INSEE Première* (1).

Les femmes nées vers 1945 et dans les années suivantes ont commencé très jeunes à avoir des enfants : 10 % d'entre elles en ont eu un avant vingt ans. Si la libération des mœurs avait commencé, la contraception n'était pas encore généralisée dans les années 60.

Aujourd'hui, avec une contraception mieux maîtrisée, les femmes font beaucoup plus souvent des études – et beaucoup plus longues; l'extension du chômage incite aussi à retarder la naissance du premier enfant. Celle-ci intervient de plus en plus tard. Alors que dans les générations 1940-1945, guère plus de 40 % des femmes n'avaient pas eu d'enfant à vingt-cinq ans, la proportion avoisinait 52 % pour les générations 1955-1959, et elle a atteint voire dépassé 60 % pour les générations 1960-1964.

Quant aux naissance précoces (avant vingt ans), elles se sont raréfiées : sur les 310 000 femmes qui ont eu un premier enfant en 1989, 20 000 seulement avaient moins de vingt ans, contre 70 000 en 1972. Le même phénomène s'est produit dans les autres pays européens, à quelques exceptions près : la Grèce, le Portugal et surtout la Grande-Bretagne.

Parallèlement, une autre évolution s'est produite. La proportion de femmes qui ont leur premier enfant après trente ans s'accroît en France, quoique plus lentement : les nouvelles unions intervenant après des divorces aboutissent à des naissances tardives; le diagnostic prénatal réduit la crainte de mettre au monde un enfant atteint de malformation congénitale (risque qui s'accroît avec l'âge).

Entre les deux évolutions, laquelle l'emportera? Le retard des naissances ne risque-t-il pas d'accroître, à terme, la proportion de femmes sans enfant? Celle-ci était inférieure à 10 % pour les générations 1940-1944, un taux exceptionnellement bas en Europe; elle devrait, comme certains démographes le prévoyaient il y déjà plusieurs années (2), avoisiner les 12 % pour les générations 1955-1959, qui ont aujourd'hui la quarantaine ou en approchent. Dans le cas contraire, la baisse des naissances avant vingt-cinq ans (et même avant trente ans) entraînera automatiquement une nouvelle progression de l'«infécondité», qui pourrait atteindre 15 %, se rapprochant ainsi de la situation des autres pays européens.

G. H.

(1) No 247, février 1993.

(2) Voir *le Monde* du 4 décembre 1986.

EN BREF

□ **La réunion de Bonn sur le pacte de solidarité est prolongée d'une journée.** – L'importante réunion qui s'est tenue à Bonn, jeudi 11 et vendredi 12 mars, sur le pacte de solidarité a été prolongée d'une journée. Cette réunion entre le chancelier Kohl, son gouvernement et les représentants des seize Lander, ainsi que les dirigeants de l'opposition et des partis de la majorité est essentielle : elle doit notamment répartir entre l'Etat fédéral et les Lander l'effort financier nécessaire à la reconstruction de la partie est du pays et décider des mesures d'économies. *«Il y a de bonnes chances de parvenir à un compromis»*, a estimé vendredi le porte-parole du gouvernement, M. Dieter Vogel. Trois groupes de travail ont été mis en place : questions fiscales et sociales, répartitions de l'effort financier Etat-Lander, mesures d'économies. Les Lander reprochent notamment au gouvernement de repousser à 1995 les hausses d'impôts nécessaires.

□ **M. Georges Mercadal deviendra délégué général de l'Union des HLM en août.** – M. Georges Mercadal (cinquante-sept ans), directeur général depuis 1987 de la Société des eaux de Paris (SAGEP) et président depuis 1988 du comité directeur du plan construction et de l'architecture, deviendra le 1er août délégué général de l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM. Il remplacera à cette fonction M. Roland Pignol, nommé en 1981 etqui a atteint la limite d'âge.

[Né en 1936, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des ponts et chaussées, M. Georges Mercadal a débuté comme chef d'exploitation du port d'Alger (1962-1964) avant d'être directeur des recherches, puis directeur du Centre d'études et de recherches de l'aménagement urbain (CERAU) (1964-1971). Il passe ensuite sept ans à la SCIC (jusqu'en 1978), tout en étant chargé du rapport de la commission de l'aménagement du territoire et du cadre de vie pour le VIIe Plan. En 1978, il est nommé directeur de la construction, poste qu'il occupera jusqu'en 1984. En 1982, il est chargé de présider la commission nationale des rapports locatifs. En 1987, il devient directeur général de la SAGEP. En 1988, il prend la présidence du comité directeur du plan construction et de l'architecture, anime pendant cette période URBA 2000 et Ediconstruct, association destinée à promouvoir les échanges de données informatisées (EDI) dans la construction.]

□ **Décès de Daniel Anglerand, ancien dirigeant de la CGT.** – La CGT a annoncé le décès, vendredi 12 mars, de Daniel Angleraud, ancien secrétaire confédéral.

[Né à Limoges le 8 janvier 1937, Daniel Angleraud était l'un des dirigeants socialistes de la CGT élu en 1987 au bureau confédéral, qu'il avait dû quitter pour des raisons de santé peu avant le quarante-quatrième congrès de 1992. Membre de la direction de la Jeunesse ouvrière chrétienne puis de l'Action catholique ouvrière dans les années 60, il avait adhéré à la CGT en 1954. Agent technico-commercial à EDF, il fut directeur des Editions ouvrières de 1983 à 1985.]

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 8 AU 12 MARS 1993

PARIS

Doutes

INDICE CAC 40

- 1,59 %

Après cinq semaines consécutives de hausse, l'ascension de la Bourse de Paris a été stoppée. D'un vendredi à l'autre, l'indice CAC 40 a fini par céder 1,59 %, après avoir fait preuve pourtant de résistance lundi et mardi. Une pause et une consolidation jugées somme toute «logiques» après une progression de l'ordre de 10 % depuis le mois de février. D'autant que le regain d'optimisme venait à contre-courant d'une succession de nouvelles défavorables sur la croissance pour les mois à venir en France et en Europe. Mais les valeurs françaises avaient surtout bénéficié des espoirs de baisse rapide des taux d'intérêt en Allemagne.

La Bourse de Paris avait ainsi retrouvé par moments des volumes de transactions importants et même un souffle spéculatif digne de ses plus grandes périodes. La meilleure illustration en a été fournie par l'envolée spectaculaire de l'action Suez pour des volumes considérables. Au milieu de rumeurs contradictoires de ramassage et même de démantèlement à venir de la Compagnie financière, l'action Suez avait gagné en tout, mardi et après quatre séances de hausse, près de 10 %. Plus de six millions de titres, soit 4,2 %, avaient dans le même temps changé de mains à Paris et à Londres. Une évolution d'autant plus impressionnante que, lors des deux semaines précédentes, au moins 5 % des actions avaient déjà transité par la Bourse.

Mais à partir de mercredi et au fil des jours les échanges et les rumeurs ont diminué en intensité. La spéculation sur Suez s'est progressivement éteinte au moment même où la Bourse de Paris perdait de sa superbe pour aligner trois séances consécutives de baisse. Une fois de plus, elle venait de se heurter à cette fameuse barrière, toujours aussi difficile à franchir, des 2 000 points de l'indice CAC 40.

Imperceptiblement, l'atmosphère s'est également modifiée. L'optimisme et une certaine euphorie ont baissé d'un cran et les doutes, balayés un temps par les perspectives de baisse des taux d'intérêt en Allemagne, ont refait surface. Les records battus dans le courant de la semaine à Wall Street et à Londres n'y ont rien changé. D'abord, parce que l'échéance des élections législatives est maintenant toute proche. Certes, les incertitudes sur l'issue du scrutin semblent relativement faibles, mais les boursiers s'interrogent plus sur la politique que va mener le nouveau gouvernement. Le programme présenté par l'opposition, qui ne brille pas par sa précision, n'est pas fait pour leur faciliter la tache. Les éventuelles incitations fiscales à l'investissement en actions, pour faciliter notamment des privatisations, leur conviennent parfaitement, mais les boursiers craignent des remous monétaires.

Autre doute, les perspectives de baisse des taux d'intérêt qui ont obnubilé les investisseurs semblent tout à coup moins nettes. Le prochain conseil de la Bundesbank, jeudi 18 mars, est attendu avec une certaine angoisse. Selon de nombreux spécialistes, le chiffre de février de la masse monétaire allemande (M3), qui sera publié dans les jours qui viennent, sera un élément déterminant dans l'attitude de la banque centrale allemande. «Si le bon chiffre de janvier n'est pas confirmé, la Bundesbank ne baissera pas ses taux en dépit de la forte récession en Allemagne, car sa priorité demeure toujours et avant tout le contrôle de l'inflation», explique un gérant. C'est en tout cas l'annonce, contre toute attente, d'une baisse de la masse monétaire allemande M3 en janvier qui avait déclenché la hausse des dernières semaines.

Scénario à l'américaine

Au-delà des incertitudes sur une baisse prochaine des taux allemands, les professionnels se demandent également si le marché n'a pas été trop vite en besogne. «Les révisions en baisse des estimations (de résultats des sociétés) pour 1993, sur fond de ralentissement économique prononcé, semblent ignorées par les investisseurs», expliquent dans un bulletin intitulé «Appropriation hâtive de 1994?» les analystes de l'Européenne d'intermédiation. «Chacun paraît désormais convaincu d'une baisse des taux à court terme et d'un rebond sensible des résultats en 1994», ajoutent-ils. Ce scénario à l'américaine nécessite en tout cas une décrue forte et dans les prochaines semaines des taux en Allemagne et en France.

Pour le président du Crédit lyonnais, M. Jean-Yves Haberer, un redressement de l'économie française ne pourra se faire qu'après une baisse des taux d'intérêt à court terme «d'au moins 3 à 4 points». Selon lui, les taux à court terme conditionnent le niveau de croissance parce que l'endettement des entreprises en France est aujourd'hui à 90 % à court terme. Dans la même logique, le président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, M. Lucien Rebuffel, a réclamé jeudi 11 mars «la mise en place d'urgence de crédits de trésorerie à taux bas» pour les petites entreprises, comme en 1968, afin d'«arrêter le véritable massacre des PME-PMI» dans une «période de quasi-récession».

Enfin, du côté des valeurs, à noter la fin de l'opération de privatisation partielle de Rhône-Poulenc. Plus de 98 % des certificats d'investissement privilégiés de Rhône-Poulenc et 98,5 % des titres participatifs ont été échangés contre des actions. Au terme de l'ensemble des opérations de modification du capital, l'Etat détient directement 43 % du capital de Rhône-Poulenc et le secteur public dans son ensemble, 62 %.

ERIC LESER

Agroalimentaire

	12-3-93	Diff.
Bongrain	3 138	- 14
BSN	970	- 20
Eridania Béghin	662	+ 28
Fromageries Bel	4 000	+ 165
LVMH	3 308	+ 38
Pernod-Ricard	415	- 13,20
Rémy-Cointreau	155,20	+ 13,7
Saint-Louis	1 208	- 40

Assurances

	12-3-93	Diff.
AGF	589	+ 6
AXA	1 281	+ 2
GAN	414	+ 23
Groupe Victoire	930	+ 15
SCOR SA	550	+ 5
UAP	575	- 8

Bâtiment et matériaux

	12-3-93	Diff.
Bouygues	674	+ 2
Ciments français	318	+ 11
Colas	990	+ 1
Eurotunnel	39,25	+ 1
Fougerolle	809	+ 53
GTM Entrepose	405	- 1
Immob. Phénix	140	- 3
Jean Lefebvre	1 072	- 18
Lafarge-Coppée	352	+ 15,50
Poliet	289,80	+ 5,80
Saint-Gobain	505	- 28
SGE	215	- 1,30
Spie-Batignolles	416,10	+ 19,10

Chimie

	12-3-93	Diff.
Air liquide (L')	772	- 27
ELF Sanofi	995	- 76
Gascogne	371	- 11
Institut Mérieux	8 760	+ 110
Michelin	182,90	+ 6,70
Plastic Omnium	794	- 44
Rhône-Poulenc A	564	- 1
Rhône-Poulenc CI	546	+ 15
Roussel-Uclaf	572	- 27
Synthélabo	1 198	+ 5

Consommation non alimentaire

	12-3-93	Diff.
BIC	1 148	- 2
Chargeurs	1 240	inch.
Christian Dior	243	- 15,80
Clarins	590	+ 25
DMC	299	- 19,50
EBF	750	- 19
Essilor Int.	441	- 19
Groupe André	713	- 7
L'Oréal	1 134	- 25
Moulinex	101,10	- 3,30
Salomon	1 636	- 44
SEB	398	- 12
Skis Rossignol	990	+ 9
Sommer-Allibert	1 396	+ 16
Yves Saint Laurent	753	- 55
Zodiac	1 781	+ 55

Crédit et banques

	12-3-93	Diff.
Comp. bancaire	452	- 20
BNP CI	516	+ 3
Cetelem	1 281	+ 34
CPR	315,80	+ 32,30
CDE	219	inch.
CCF	242,60	- 1
CFF	1 117	+ 33
CLF	409	- 8
Crédit lyon. CI	516	+ 8
Crédit national	1 373	+ 7
Société générale	634	- 24
SOVAC	1 200	+ 15
UFB Locabail	282	- 4
UIC	554	+ 30
Via Banque	278	- 4

Distribution

	12-3-93	Diff.
Alsacienne Sup	1 960	+ 278
Bon Marché	535	- 8
Carrefour	2 559	- 35
Casino	149	- 5,60
Castorama	567	+ 10
CDME	432,50	- 7,50
Compt. Modernes	1 281	+ 11
Damart	3 625	+ 160
Docks de France	458	- 8
Gal. Lafayette	1 649	inch.
Guilbert SA	1 396	+ 55
Guyenne Gasc.	1 536	- 114
Pinault Print.	696	- 4
Primagaz	940	+ 2
Promodès	678	- 5
SCOA	17,20	+ 0,50

Electricité et électronique

	12-3-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	647	- 9
Alcatel-Câble	530	+ 37
CSEE	520	inch.
Intertechnique	512	+ 27
Labinal	700	+ 20
Legrand	4 600	+ 30
Matra	310,10	- 14,10
Radiotechnique	290	- 21
Sagem	2 982	- 18
Schneider	680	- 38
Sextant Avionique	183,40	+ 10,40
Thomson CSF	152	- 11,40

Immobilier et foncier

	12-3-93	Diff.
CFI	290	inch.
GFC	400	+ 30
Lucia	205	inch.
Olipar	54,60	- 0,75
Rue Imp.	3 201	- 54
Selimmo	470	- 5,10
Silic	675	0
Simco	498,10	+ 11,10
Sogeparc	683	- 9
UIF	512	+ 15

Investissement et portefeuille

	12-3-93	Diff.
Amault et Asso.	NC	0
Bolloré	490	+ 3,30
Cerus	94,95	- 3,65
CGIP	1 182	- 31
Eurafrance	1 681	+ 41
Gaz et Eaux	1 389	- 8
Lagardère MMB	95	- 0,50
Marine-Wendel	941	+ 619
Navigation mixte	813	- 10
Nord-Est	140	- 1,50
Origny-Desvroise	680	+ 30
Parfinance	171	0
Paribas	418,20	- 14,80
Pinault	309	- 3
SPEP	390,1	- 5,90
Suez	316,20	- 2,90
Worms et Cie	263,80	+ 6,40

Métallurgie, mécanique

	12-3-93	Diff.
Carnaud-Metalbox	229	+ 1,20
Dassault Aviation	389,90	- 5,90
De Dietrich	1 510	+ 60
Fives-Lille	312	inch.
Imétal	385,30	- 0,70
Legris Industrie	183	- 9
Métaleurop	76,45	+ 1,45
Pechiney CI	309,50	+ 0,50
Pechiney Int.	225,20	- 7,80
Peugeot SA	569	- 12
Strafor Facom	619	+ 34
Valeo	785	+ 20
Vallourec	152	- 14,50

Mines d'or, diamants

	12-3-93	Diff.
Anglo-American	119	inch.
Buffelsfontein (1)	30	+ 2,20
De Beers	82,80	+ 0,90
Driefontein	42,80	- 0,70
Gencor	12,25	+ 0,60
Harmony	14	- 0,30
Randfontein	20,40	+ 1,30
Sainte-Helena (2)	29	+ 0,05
Western Deep	90	+ 3

(1) Coupon 2,30 F.
(2) Coupon, 0,30 F.

Pétrole

	12-3-93	Diff.
BP-France	90	- 0,50
Elf-Aquitaine	371,50	- 7,10
Erap-Elf	270,10	+ 7,10
Esso Coupon 25 F	787	+ 24
Géophysique	600	+ 30
Total	255,20	- 3,30

Sicomi ou ex-sicomi

	12-3-93	Diff.
Bail Investis.	820	+ 35
Genefim	276,50	+ 6,50
Immobail BTP	354	+ 2
Interbail	494	+ 10
Klepierre	601	+ 21
Locindus	932	+ 71
Selectibanque	146,10	+ 0,10
Unibail	387	+ 5

Transports, loisirs, services

	12-3-93	Diff.
Accor	705	- 23
BIS	168,50	- 2,50
Canal Plus	1 327	- 16
Cap Gemini	197	+ 1,80
CEP Communic.	413	+ 1,20
CGI Ind. c. 4,40 F	335	+ 22,50
Club Méditerranée	433	+ 4,30
Dauphin Ota	300	+ 20
Génér. des eaux	2 262	- 78
Ecco	421	- 14
Euro Disney*	88,50	+ 3,80
Havas	474	+ 2,90
Lyonnaise-Dumez	447,50	- 8,50
OGF	590	- 3
Pub. Filipacchi	737	+ 31
Publicis	680	- 25
Delmas Vieljeux	840	- 25
SITA	558	+ 1
Sligos	482	+ 6
Sodexho c. 21 F	1 026	+ 4
TF1	471	- 0,80

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	12-3-93	Diff.
10 % 1978	NC	-
9,80 % 1978	100	inch.
9 % 1979	99,80	- 0,20
10,80 % 1979	100,65	+ 0,14
CNE 3 %	5350	inch.
CNB 5000 F	99	+ 0,10
CNB Par. 5 000 F	97,90	+ 0,10
CNB Suez 5 000 F	97,75	inch.
CNI 5 000 F	98,60	- 0,45

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Suez	3 632 475	1 186 205
Alcatel Alsthom	1 170 480	773 790
ELF Aquitaine	1 478 900	565 075
LVMH	148 360	482 870
Total	1 741 760	450 968
BSN	410 890	406 537
Société générale	602 140	391 879
Peugeot	618 550	356 122
Axa	272 380	347 782
Carrefour	130 390	336 906
Saint-Gobain	633 450	333 914
Eridania Beghin	477 440	313 039
Eaux (Générale des)	133 570	310 289
Air liquide (L')	375 650	297 484

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Dynaction	+ 28,6	Vallourec	- 8,3
SDR Nord Pdc	+ 27,8	Legris indust.	- 8,3
Ingenico	+ 23,7	Radiotechnique	- 6
Alsac. Superm.	+ 14,3	Saint-Gobain	- 5,3
Infor. Cie Gle	+ 14	Nordon	- 4,9
Rémy Cointreau	+ 13,5	Ecco	- 4,5
Sext. Avion.	+ 12,1	Casino Guich.	- 4,3
Sodexco	+ 11,6	Elf Sanofi	- 4,2
CPR Paris-Réesc.	+ 11,5	Olipar	- 4,2
Locindus	+ 11,3	Plastic Omnium	- 4,2
Fromag. Bel	+ 11	Schneider	- 4
Labos	+ 10,7	Dassault Electr.	- 3,9
Mapi	+ 10	Via Banque	- 3,8
Métaleurop	+ 9	DMC (D. M.)	- 3,7

MATIF
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 mars 1993
Nombre de contrats : 207 755 environ

COURS	ÉCHÉANCES			
	MARS 1993	JUIN 1993	SEPT. 1993	DÉC. 1993
Premier	115,02	117,12	117,24	117,16
Dernier	114,84	116,92	117,08	117,16

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	5-3-93	8-3-93	9-3-93	10-3-93	11-3-93
RM	3 782 116	2 578 091	2 942 071	3 488 468	2 485 769
Comptant R. et obl.	32 096 456	30 637 520	28 165 706	26 985 494	25 005 123
Actions	198 421	193 918	250 600	324 390	181 189
Total	36 076 993	33 409 529	31 358 377	30 798 352	27 672 081

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	8-3-93	9-3-93	10-3-93	11-3-93	12-3-93
Indice gén.	530,90	533,30	533,20	530,90	528,50
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 004,26	2 009,69	1 992,42	1 988,94	1 965,18

NEW-YORK

Dents de scie

INDICE DOW JONES

+ 0,7 %

En dépit de ses records du début de semaine, Wall Street, qui a perdu une trentaine de points vendredi, a été déprimé par la publication d'une progression plus forte que prévu des prix de gros américains en février et par les tensions politiques en Russie. Il n'aura gagné que 0,7 % d'un vendredi à l'autre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a ainsi gagné 23,24 points, soit 0,7 % à 3 427,82 points.

Après avoir battu trois records historiques consécutifs, la Bourse montrait un enthousiasme presque surprenant pour la politique de réduction du déficit budgétaire du nouveau président, M. Bill Clinton. L'augmentation à venir de la pression fiscale ne semblait plus inquiéter les boursiers après l'annonce par la nouvelle administration d'une diminution de 55 milliards de dollars des dépenses sur les cinq prochaines années. Mais, en fin de semaine, quelques inquiétudes sur le rythme de la reprise économique, sur le niveau de l'inflation et sur les risques de déstabilisation politique de la Russie, ont douché l'enthousiasme.

Après que le marché obligataire, par une forte baisse des taux, et Wall Street, par de nouveaux records, ont salué le plan économique de Clinton, le marché a subitement perdu pied en fin de semaine. Vendredi, le Dow Jones a même été en chute de plus de 50 points une demi-heure après l'ouverture. Wall Street a toutefois limité rapidement ses pertes grâce au déclenchement de coupe-circuit, c'est-à-dire de suspensions de cotation pour quelques minutes afin d'éviter la panique.

Indice Dow Jones du 12 mars : 3 427,82 (c. 3 404,58).

	Cours 5 mars	Cours 12 mars
Alcoa	70 3/8	69 1/2
ATT	56 1/2	57
Boeing	34 5/8	35 1/8
Chase Man. Bank	32 1/4	34 7/8
Du Pont de Nemours	46 3/4	46 1/2
Eastman Kodak	53 1/2	53 7/8
Exxon	63 1/4	62 7/8
Ford	49 1/4	48 1/4
General Electric	85 3/4	86 1/2
General Motors	39	38 3/8
Goodyear	72 1/8	74 1/4
IBM	55 1/4	55 5/8
ITT	77 1/2	78
Mobil Oil	67 7/8	66 7/8
Pfizer	58 3/4	62 1/8
Schlumberger	59	56 3/4
Texaco	63	61 7/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	116 1/2	118
Union Carbide	16 7/8	17 1/8
United Tech.	48 3/8	48 3/8
Westinghouse	13 1/4	13 3/8
Xerox Corp	82 3/4	82 3/4

TOKYO

Rebond

INDICE NIKKEI

+ 7,3 %

Semaine euphorique à la Bourse de Tokyo qui, pour la première fois depuis cinq mois et demi, a franchi le seuil des 18 000 points de l'indice Nikkei. En tout, le Nikkei aura gagné 1 219,82 points d'un vendredi à l'autre, soit 7,3 %, pour s'inscrire, vendredi 12 mars, en clôture, à 18 037,52 points. Le volume moyen des échanges a été, cette semaine, de 640 millions d'actions par jour, soit plus du double de celui de la semaine précédente où il avait été de 237,4 millions d'actions.

Les investisseurs japonais ont retrouvé l'optimisme avec la perspective de l'annonce par le gouvernement japonais d'une nouvelle série de mesures destinées à stimuler l'activité économique. En août 1992, le gouvernement de M. Kiichi Miyazawa avait déjà adopté un plan de relance d'un montant historique de plus de 85 milliards de dollars (plus de 460 milliards de francs) qui est entré en vigueur en décembre. Le premier ministre travaille à l'élaboration d'un plan additionnel, avant sa rencontre avec le président américain, M. Bill Clinton, le 16 avril, croit-on savoir à la Bourse. Washington fait pression sur le gouvernement nippon pour qu'il stimule sa demande intérieure et les importations par le biais de mesures fiscales, afin de permettre la réduction du très fort excédent commercial du Japon à l'égard du reste du monde.

Indices du 12 mars : Nikkei 18 037,52 (c. 16 817,70); Topix 1 350,94 (c. 1 268,31).

	Cours 5 mars	Cours 12 mars
Ajinomoto	1 190	1 260
Bridgestone	1 160	1 240
Canon	1 290	1 390
Fuji Bank	1 760	1 980
Honda Motors	1 280	1 400
Matsushita Electric	1 030	1 130
Mitsubishi Heavy	490	542
Sony Corp.	3 920	4 110
Toyota Motors	1 310	1 370

LONDRES

Coup d'arrêt

– 0,2 %

Après avoir atteint de nouveaux sommets historiques en début de semaine, portée par l'espoir d'une reprise économique en Grande-Bretagne, la Bourse de Londres a brutalement rechuté dans le sillage de Hongkong et de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit, vendredi en fin de séance, en baisse de 6,20 points (– 0,2 %) sur la semaine, à 2 915,9 points. Il a notamment perdu 37,5 points au cours de la seule journée de vendredi.

Il avait pourtant atteint mardi un nouveau record absolu de 2 980,9 points, ayant volé de sommet en sommet pendant cinq séances consécutives. Les valeurs anglaises avaient notamment bénéficié de l'annonce d'une hausse plus forte que prévu de l'encours des crédits à la consommation en janvier, qui traduit selon le Trésor un «retour de la confiance des consommateurs», et d'une étude du patronat indiquant que les hausses de salaires sont désormais les plus faibles jamais enregistrées.

Mais le climat a changé en fin de semaine à l'approche de la publication du budget, mardi 16 mars, qui pourrait contenir des hausses d'impôts modérées.

Indices «FT» du 12 mars : 100 valeurs 2 915,9 (c. 2 922,1); 30 valeurs 2 268 (c. 2 265,9); fonds d'Etat 97,69 (c. 97,71); mines d'or 97,6 (c. 92,6).

	Cours 5 mars	Cours 12 mars
Allied Lyons	5,80	6,60
BP	2,88	2,90
BTR	5,85	6,10
Cadbury	4,94	4,98
De Beers	9,75	10,
Glaxo	6,58	6,63
GUS	28,	28,45
ICI	12,47	12,71
Reuters	13,82	14,20
RTZ	6,85	6,88
Shell	5,72	5,77
Unilever	12,16	12,42

FRANCFORT

Reprise

+ 1,4 %

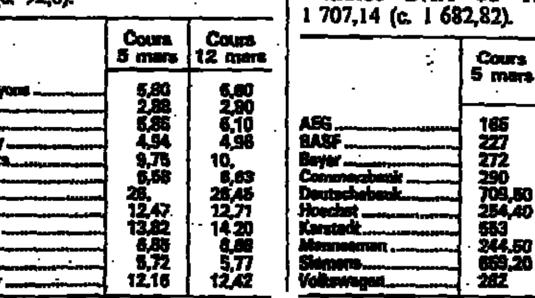
Dopée par un abaissement du taux de prise en pension de la Bundesbank et par la bonne tenue de Wall Street en début de semaine, la Bourse de Francfort a repris sa marche en avant et n'a pas connu la phase de consolidation attendue par de nombreux opérateurs. L'indice DAX s'est inscrit vendredi 12 mars en clôture à 1 707,14 points, en hausse de 24,32 points, soit une progression de 1,4 %. L'indice de la Commerzbank a terminé la semaine à 1 901,8 points et s'adjuge, lui, 1 %.

La Bundesbank a effectué en fin de semaine dernière une prise en pension à 8,25 %, contre 8,40 % lors des transactions précédentes, un geste interprété comme le signe avant-coureur d'une prochaine baisse des taux directeurs et qui a provoqué l'euphorie sur les marchés. D'ailleurs, selon la Commerzbank, l'optimisme sur les taux et l'abondance de liquidités vont entretenir ce climat.

La WestLB est plus circonspecte. «Une série de résultats annuels dont la publication est imminente va attirer l'attention des boursiers sur les conditions toujours peu enviables de l'environnement économique. Dans ces conditions, le marché devrait avoir du mal à se détacher des 1 700 points de l'indice DAX», écrit la banque de Düsseldorf.

Indice DAX du 12 mars : 1 707,14 (c. 1 682,82).

	Cours 5 mars	Cours 12 mars
AEG	165	166,10
BASF	227	239,30
Bayer	272	276,70
Commerzbank	290	299,50
Deutschebank	709,50	721
Hoechst	254,40	264
Karstadt	553	556,20
Mannesmann	244,50	262,30
Siemens	659,20	660,50
Volkswagen	282	293,80



CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Les investisseurs apprécient les titres en francs

L'attente d'une poursuite de la baisse du niveau de l'intérêt et les incertitudes du marché des changes jouent en faveur d'une catégorie particulière d'obligations : celle dont la rémunération sera servie à l'échéance, en même temps que le remboursement du principal. Cinq opérations de ce genre ont vu le jour depuis la fin de février dans le compartiment des obligations internationales en francs français et elles ont toutes été couronnées de succès.

Les titres ont, dans leur très grande majorité, trouvé preneurs à l'étranger où les investisseurs apprécient cette forme de placement qui revient à engager des sommes nettement plus faibles qu'on ne le fait pour des obligations habituelles. De tels emprunts, qui seront remboursés dans dix ans à leur valeur nominale, sont actuellement offerts à moitié prix environ. Parmi les nombreux autres avantages que présentent ces affaires, elles ont le mérite d'assurer un rendement connu d'avance en dégageant du souci de placer chaque année le produit de revenus intermédiaires tels que celui que rapportent les coupons annuels des obligations de type classique. Ces considérations prennent beaucoup d'importance dans un climat marqué par une diminution des taux de rendement.

Comme il n'y a pas de revenu intermédiaire, seuls des débiteurs de qualité irréprochable et de très grande notoriété ont accès à ce mode de financement qui est beaucoup plus économique qu'un autre. Les investisseurs acceptent sans rechigner des conditions qu'ils jugeraient trop étriquées pour un placement traditionnel. Tous les grands emprunteurs internationaux sont incités par leurs banques à profiter de la situation. Il est probable que quelques nouvelles transactions de ce type soient lancées prochainement. Quelques spécialistes pensent que ce compartiment du marché va se développer de façon spectaculaire. La plupart des experts se montrent toutefois très prudents, invoquant deux sortes de raisons qui leur font prévoir une évolution plutôt mesurée.

D'une part, ils mettent en évidence la facilité déconcertante avec laquelle les emprunteurs de premier plan sont actuellement en mesure de se procurer des ressources à bon compte et en grande quantité en émettant des opérations de type classique. Les mesures de libéralisation prises dans plusieurs pays portent maintenant leurs fruits et, d'un point de vue technique, les marchés n'ont jamais mieux fonctionné. Presque chaque jour, on apprend que la réussite d'un emprunt a permis d'en augmenter le montant. Un exemple particulièrement frappant vient d'être donné à Francfort, où la Banque européenne d'investissement cherchait, mardi 9 mars, à lever pour 500 millions de marks par l'intermédiaire de la Westdeutsche Landesbank.

Des écus pour les pays baltes

Vendredi, le montant de son opération était multiplié par trois. Pourtant, certains emprunteurs particulièrement exigeants n'osent pas s'avancer trop loin sur cette voie. Les plus récents emprunts de ce type ont pour débiteurs la Suède, qui s'est présentée par l'intermédiaire de Paribas, Kreditanstalt für Wiederaufbau, un des meilleurs emprunteurs allemands, qui avait chargé le Crédit lyonnais de réaliser son opération, et le Crédit local de France, dont l'emprunt est dirigé par la Banque nationale de Paris et Kidder Peabody. D'une façon générale, l'appétit des investisseurs internationaux pour les titres libellés en francs français ne s'est pas démenti. Deux émissions classiques, munies de coupons d'intérêt annuels, ont été lancées jeudi et vendredi par l'intermédiaire du Crédit commercial de France et du Crédit lyonnais. L'une, d'une durée de sept ans, a pour débiteur Lafarge-Coppée. L'autre, beaucoup plus courte, de deux ans seulement, a été émise pour le compte d'une société américaine de tout premier plan, General Electric Capital Corporation.

Deux pays baltes, l'Estonie et la Lettonie, sont sur le point de bénéficier d'une aide financière des Douze. La Communauté économique européenne est chargée d'emprunter pour leur compte un montant total de 60 millions d'écus. On ignore encore sous quelle forme les fonds seront obtenus, s'il sera fait appel au crédit des banques ou si le marché sera sollicité directement. Dans le deuxième cas, comme le volume de l'opération n'est pas très important, certains envisagent d'en limiter la publicité et d'en réserver le placement à quelques grands investisseurs professionnels. D'autres, au contraire, souhaitent donner à cette affaire un très grand retentissement afin qu'elle contribue à promouvoir le rôle de l'écu. Plus précisément, d'aucuns préconisent de revenir à une formule qui a fait ses preuves dans les années 80 et qui a certainement contribué à accréditer l'écu auprès du grand public.

Les obligations pourraient être offertes en souscription aux épargnants d'un pays donné ou d'un groupe de pays, la France ou le Benelux par exemple. Pour des transactions d'un volume raisonnable, cette façon de procéder est très économique.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Le café broie du noir

« Le marché mondial croit-il encore aux matières premières ? » se demandait récemment Sam Mesrahi, PDG de la Société Tardivat. Apparemment non, du moins en ce qui concerne les denrées tropicales. Alors que les professionnels fondaient encore, le mois dernier, tous leurs espoirs sur le cacao et s'inquiétaient à propos du café, ces deux cultures vivrières font un pied de nez à toutes les analyses : les cours du cacao et du café ont reculé de concert de 6 % en l'espace de quelques jours.

La chute a commencé, pour le café, au début du mois de février. Depuis cette date, les torréfacteurs brillent par leur absence et les prix en ont profité pour tomber à leur plus bas niveau depuis octobre, le rapproché plongeant à 56,05 cents la livre alors qu'il atteignait 83 cents en décembre dernier. D'évidence, ces cotations ne couvrent pas les coûts de production. Difficile, dans un tel paysage, d'imaginer la situation d'un planteur de la Côte-d'Ivoire, par exemple, surtout lorsque cette vision est étayée par la lecture de la décision du gouvernement ivoirien. M. Félix Houphouët-Boigny choisissait en effet, le mois dernier, de réduire de 40 % le prix d'achat garanti. La Caisse de stabilisation d'Abidjan justifiait son action par la chute continue des cours mondiaux : durant l'année 1992, la Caisse avait dû dépenser quelque 20 milliards de francs CFA (400 millions de francs) pour financer ses agriculteurs : *« Force est de constater que le contexte économique actuel ne permet pas la reconduction d'un tel effort »*, expliquait-elle.

Beaucoup de pays producteurs sont confrontés à ce problème : exporter du café leur revient de plus en plus cher. De son propre aveu, la Colombie aurait dépensé 400 millions de dollars à cette fin. Seul le Brésil, clé du marché dans la mesure où les torréfacteurs utilisent systématiquement ce café très aromatisé comme base de leurs mélanges, semble en position de *« s'amuser avec les cours »* ; actuellement ce pays fait de la rétention. *« Quelle est la part de lutte contre l'inflation, le café est souvent utilisé comme valeur refuge, quelle est la part de jeu ?* s'interroge un opérateur. *Nul ne saurait le dire. »* Le Brésil détient pour l'instant le privilège unique parmi les pays producteurs de fixer le prix de son café généralement au-dessus de la moyenne des cours, mais cette situation ne saurait durer. Les torréfacteurs ont de plus en plus recours aux substituts venus d'Inde, d'Equateur ou du Pérou.

Un marché trop tranquille

Tout se déroule comme si les pays consommateurs avaient de moins en moins besoin de café. Les principaux producteurs peuvent souffrir de la dégradation tant qualitative que quantitative de leurs récoltes sans que le marché s'en émeuve. Les premiers effets de la baisse des cours sont pourtant manifestes : les agriculteurs ne se donnent plus la peine d'acheter des intrants de plus en plus onéreux. Selon le courtier britannique Man, le Brésil devrait récolter cette année 21 millions de sacs (de 60 kilos) contre 26 millions en moyenne les années précédentes. La situation n'est guère plus brillante en Colombie qui, selon la Fédération nationale des producteurs de café (FEDECAFE), devrait produire, en 1993, 15 millions de sacs, soit une baisse de 2,5 millions de sacs par rapport à la récolte précédente.

« Aujourd'hui, les nouvelles techniques de gestion des statistiques donnent à penser que les disponibilités sont supérieures à ce qu'elles sont réellement », explique un professionnel. En réalité, la rapidité actuelle de transport conforte également les opérateurs.

Comment s'inquiéter pour ces approvisionnements lorsque la marchandise arrive à quai au bout de douze jours à peine ? Autrefois, pour le même trajet, il fallait deux mois. Il n'est pas étonnant que les pays consommateurs, dans de telles conditions, diminuent leur stocks d'année en année. Ce n'est certes pas la perspective des prochaines négociations – du 22 au 31 mars – à propos du nouvel accord entre pays producteurs et pays consommateurs, qui trouble les esprits. Echaudés par le cuisant échec de l'accord sur le cacao, les opérateurs se montrent indifférents, désabusés, voire cyniques. *« Cela fait trois ans que le marché vit sans accord*, disent-il. *Pourquoi pas plus ? Les pays producteurs et consommateurs décideront au mieux de se réunir à nouveau un mois plus tard. Dans un environnement où tous les accords volent en éclats, à l'exception de celui sur le caoutchouc, un accord fructueux serait presque incongru ! »*

Les pays producteurs sont aux abois et les pays consommateurs le savent, le rapport de forces penche de leur côté. Aussi les professionnels n'ont-ils aucune foi en la rencontre pourtant positive des pays producteurs à Mexico. Ceux-ci se sont en effet entendus au bout de deux jours sur la *« nécessité des concessions »*. *« Mais les producteurs de cacao ont fait des concessions inouïes*, s'exclame un négociateur, *et les pays consommateurs ont redoublé d'intransigeance. »* C'est une donnée que les fournisseurs de café connaissent : ils ont stigmatisé le *« manque de flexibilité des Américains »* et attribué à cette rigueur l'impasse des précédentes négociations. Des démarches auprès du président Bill Clinton seront bientôt entreprises dans ce sens pour *« convaincre le président américain de la nécessité de l'accord »*. Mais la ferveur de notre temps pour le libéralisme peut-il laisser songer un instant que cette requête sera entendue ?

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 12-3
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 546 (+ 49) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 173 (– 10) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 030 (+ 40) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mai	280 (+ 3,60) Dollars/tonne
Café (Londres) Mars	967 (+ 27) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Mars	855 (– 31) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	365 (+ 28) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	213 (– 8) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	176,90 (+ 0,30) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Brent avril	18,70 (– 0,77) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 5-3-93	Cours 12-3-93
Or fin (kilo en barre)	59 600	59 300
– (kilo en lingot)	59 450	59 500
Pièce française (20 fr.)	343	342
● Pièce française (10 fr.)	321 off	325
Pièce suisse (20 fr.)	342	340
Pièce latine (20 fr.)	345	340
● Pièce tunisienne (20 fr.)	337	349
Souverain	430	431
● Souverain Elizabeth II	430	460
● Demi-souverain	320	290
Pièce de 20 dollars	2 120	2 115
– 10 dollars	1 120	1 105
● – 5 dollars	675	650
– 50 pesos	2 210	2 200
● – 20 marks	475	481
– 10 florins	360	354
● – 5 roubles	291	281

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

DEVISES ET OR

Dollar dopé, franc chahuté

Cela fait un an exactement que le dollar, aidé par les tumultes moscovites, n'avait pas été aussi ferme : 5,66 francs vendredi 12 mars, contre 5,58 francs une semaine plus tôt. Certes, la monnaie américaine a encore du terrain à gagner, pour retrouver ses niveaux de l'époque du putsch contre le président Gorbatchev de l'été 1991 (il avait alors franchi en fanfare la barre des six francs). Mais de l'avis des spécialistes, même si les craintes relatives à la Russie s'apaisent, le dollar restera nettement orienté en hausse et cette conviction se traduit par de forts courants d'achats.

Car le différentiel des taux d'intérêt entre les Etats-Unis et l'Europe, qui avait atteint des sommets historiques l'été dernier, se contractera sans nul doute encore au cours des mois qui viennent sous l'effet de l'assouplissement progressif de la politique monétaire de l'Allemagne. Le dollar, déjà dopé par la reprise économique, deviendra nettement plus attrayant pour les investisseurs.

La vigueur du billet vert, qui s'est traduite par une décrue du deutschemark (jusqu'à 1,6710 DM), n'a pas été suffisante pour stabiliser la situation au sein du SME. En première ligne, cette semaine, l'escudo portugais a fait l'objet de ventes massives. La banque centrale, non contente de relever ses taux à court terme pour décourager la spéculation, a même été contrainte de démentir la démission de son gouverneur.

En France, les autorités monétaires, jouant la prudence à quelques jours des élections sont, selon les opérateurs, intervenues sur le marché des changes, pour éviter que le mark franchisse la barre de 3,40 francs. La monnaie allemande a finalement clôturé à Paris à 3,3995 francs, contre 3,3880 DM une semaine plus tôt. Nul doute que le marché testera de nouveau, dans les jours qui viennent, ce seuil pyschologique. Ainsi, les tensions dans le SME, si elles se font plus feutrées, sont toujours bien réelles.

De nombreux responsables français affirment que dès le lendemain des élections, la prime de risque sur le franc disparaîtra. Mais les marchés ne paraissent pas encore convaincus, même s'ils ne sont pas tous aussi catégoriques que la firme d'investissement américaine Merril Lynch, dont l'un des économistes déclarait encore vendredi que *« les autorités françaises devront renoncer à la politique du franc fort tôt ou tard »*, car *« ceci permettrait aux taux à court terme de baisser d'au moins 5 % à 6 %, cette année »*. Sans être tout aussi catégoriques, les opérateurs attendent que le gouvernement leur donne la preuve de sa détermination à poursuivre la politique monétaire de M. Pierre Bérégovoy.

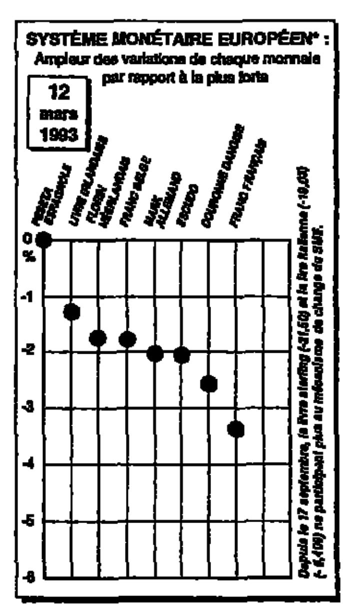
F. L.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 8 AU 12 MARS 1993

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,4325	8,0994	2,1774	2,3822	49,0631	2,6788	2302,83
	–	1,4510	7,9509	2,2345	2,4087	49,5081	2,7068	2283,87
New-York	1,4325	–	17,6866	65,7895	60,1323	2,9197	53,4759	0,00622
	1,4510	–	17,9899	64,9351	60,2410	2,9308	53,6049	0,00635
Paris	8,0994	5,6540	–	371,9737	339,9680	16,5080	302,3529	3,5184
	8,1691	5,6380	–	365,5844	339,1566	16,5006	301,7958	3,5769
Zurich	2,1774	1,5200	26,8836	–	91,4011	4,4380	81,2834	0,9459
	2,2345	1,5400	27,3932	–	92,7711	4,5135	82,5516	0,9784
Francfort	2,3822	1,6630	29,4128	109,4079	–	4,8555	88,9305	1,0348
	2,4087	1,6600	29,5334	107,7922	–	4,8652	88,9842	1,0546
Bruxelles	49,0631	34,25	6,0577	22,5329	20,5953	–	18,3155	2,1313
	49,5081	34,12	6,0947	22,1558	20,5542	–	18,2900	2,1677
Amsterdam	2,6788	1,8700	330,73931	1,23026	112,4473	5,45985	–	1,1636589
	2,7068	1,8655	332,40798	1,21136	112,3795	5,46747	–	1,1851969
Milan	2302,83	1607	284,2236	1057,2368	966,3259	46,91971	859,3583	–
	2283,87	1574	275,9918	1022,0779	948,1928	46,13130	843,7416	–
Tokyo	168,68	117,75	20,82596	77,46711	70,80577	3,43796	62,96791	0,073273
	170,49	117,50	21,57249	76,29870	[illegible]	3,44373	62,98579	0,074651

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 12 mars 1993, 4,80169 F contre 4,79148 F le vendredi 5 mars 1993.



Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Nervosité parisienne

Après la « divine surprise » de la baisse du taux des prises en pension en Allemagne, vendredi 5 mars, les marchés obligataires restent bien orientés. Une correction est intervenue en fin de semaine, les tensions en Russie aidant, mais ne paraît pas de nature à remettre en cause la baisse des taux à long terme. Sur le marché américain, le rendement de l'emprunt phare à trente ans s'est maintenu autour de 6,75 %, avant de monter à 6,85 % après l'annonce d'une hausse de 0,4 % des prix de gros en février. A Paris, celui de l'OAT à dix ans est tombé jusqu'à 7,26 %, puis est remonté vendredi à 7,36 %. Il ne faut pourtant pas oublier que, il y a un mois à peine, le dix ans valait encore 8 %.

Dommage que le court terme ne suive pas, comme dans plusieurs autres pays européens tels que la Belgique, les Pays-Bas et l'Irlande, où les autorités monétaires ont répondu au ballon d'oxygène allemand en assouplissant légèrement le crédit.

A une semaine du premier tour des élections législatives, la prudence est de mise sur le marché français. Le « JJ » est repassé très légèrement au-dessous de la barre de 11 %, mais les taux à un mois et trois mois se situent toujours bien au-dessus de cette barre et reflètent l'inquiétude des investisseurs. Vendredi 12 mars, des rumeurs, démenties, selon lesquelles la Banque marseillaise de crédit se préparait à relever son taux de base, ont couru. Un signe révélateur de la nervosité du marché parisien.

En conséquence, l'échéance juin du contrat notionnel du MATIF a clôturé la semaine à 116,92, contre 117,28 la veille. Après l'assouplissement des prises en pension à 8,25 %, la Bundesbank pourrait, lors de sa réunion du 18 mars, abaisser les taux d'escompte et Lombard (fixés à 8 % et à 9 % depuis le 4 février) sans créer de trop grande surprise. Sa décision dépendra certainement du résultat de la rencontre au sommet entre le gouvernement fédéral allemand, ceux des Länder et les responsables politiques du pays. Une nouvelle détente allemande, à quelques jours des élections françaises, ne ferait certainement pas de mal au marché parisien.

Sur le marché obligataire français, tout se passe très bien, grâce à la fermeté du MATIF pendant la première moitié de la semaine, ce qui a incité des investisseurs encore réticents sur le fond à souscrire pour ne pas rater le train de la baisse des taux à long terme. Le Crédit foncier de France, qui, la semaine dernière, avait dû ajourner son grand emprunt en raison de la mise sous surveillance de son prestigieux classement AAA par l'agence de notation Moody's, en raison de sa participation au renflouement du Comptoir des entrepreneurs, l'a lancé mardi sous l'égide de la Société générale et de la BFCE.

Il est sorti pour 2 milliards de francs, au lieu de 3 milliards, à 7,50 % nominal sur douze ans, ce qui a amené l'établissement à créer une nouvelle souche, à un taux facial plus bas que les précédents emprunts, pour éviter d'avoir à émettre au-dessus du pair, ce qui amène les investisseurs institutionnels à enregistrer une décote comptable dans leur bilan.

Les sicav monétaires récupèrent

Le rendement réel de l'emprunt est de 7,67 % pour les personnes physiques, que le Crédit foncier de France aimerait voir souscrire pour entretenir son image, et de 7,80 % pour les « zinzins » (les institutionnels), l'écart étant de 0,44 point au-dessus de l'OAT 2004. M. Michel Euvrard, sous-gouverneur de l'établissement, a déclaré que l'affaire du Comptoir des entrepreneurs lui avait coûté 2 à 3 centimes de plus sur l'écart qui aurait dû être de 0,40 à 0,41 point.

En tout cas, profitant de la baisse des rendements des emprunts à long terme, le Crédit foncier a diminué de 0,45 point le taux de référence de ses prêts du secteur concurrentiel, qui reviennent de 10,05 % à 9,60 %. D'autre part, la Caisse autonome de refinancement (CAR) a lancé son emprunt habituel de 2,5 milliards à 7,50 % sur quinze ans, avec un écart de 0,38 point au-dessus de l'OAT dix ans, sous l'égide de Paribas. Pour ces deux emprunts, l'accueil a été bon en raison, comme nous l'avons dit, de la grande fermeté du MATIF.

En février 1993, les souscriptions nettes sur les sicav monétaires ont atteint 30 milliards de francs, selon Europerformance, contre 17,8 milliards de francs un an auparavant. En décembre 1992, ces sicav avaient subi une grave hémorragie, avec 62,7 milliards de francs de retraits, beaucoup plus forte qu'en décembre 1991 (22,1 milliards de francs de retraits). Certes, le dernier mois de l'année est marqué par de tels retraits, pour des questions d'ajustement de bilan et de trésorerie. Mais l'ampleur du recul laissait supposer que, selon M. Ernewein, directeur général d'Europerformance, *« quelque chose se passait sur les sicav monétaires »*, peut-être un début de transfert vers d'autres placements, du genre obligataire.

On supposait aussi qu'en fin d'année beaucoup de trésoriers d'entreprise, pour placer leurs liquidités, s'étaient reportés sur des produits comme les certificats de dépôt émis par les banques, dont la rémunération était devenue forte, entre 11,50 % et 12 %.

On pouvait supposer aussi que certains particuliers avaient vendu leurs parts de sicav monétaires avant le 31 décembre pour profiter de l'ancien plafond d'exonération de plus-value de cession, diminué de moitié pour 1993, et qu'au début de 1993 des rachats immédiats feraient rentrer les capitaux au bercail. Il n'en fut rien en janvier, mais, en février, ces capitaux sont revenus, pour une petite moitié seulement, surtout de la part des entreprises, les particuliers ayant finalement peu bougé. Il est vrai que les rémunérations des certificats de dépôt sont toujours fortes.

Par ailleurs, les souscriptions nettes de sicav obligataires ont continué à un rythme soutenu, 5,6 milliards de francs en février, ce qui révèle un vif intérêt pour les placements longs dans l'attente d'une forte baisse de rendement à court terme, qui pourrait retomber au-dessous de 7 % d'ici à la fin de l'année, au lieu de 10 % à 11 % actuellement. En revanche, les retraits nets se sont poursuivis (2,1 milliards de dollars) sur les sicav d'actions, malgré la reprise des cours de la Bourse.

FRANÇOISE LAZARE et FRANÇOIS RENARD

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Quelles nouvelles de Maupassant? : 19 h. Sans titre : 20 h 30. Lettre d'une inconnue : 22 h.
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). La Tentation de saint Antoine : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). Les Vieux Os : 20 h 30, dim. 17 h.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Naître coupable, naître victime : 16 h et 20 h 30.
ATALANTE (46-06-11-90). Le Pélican : 20 h 30, dim. 17 h.
ATELIER (46-06-49-24). Les Passions : 21 h, dim. 15 h 30.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Le Pilote aveugle : 20 h 30, dim. 16 h. Salle Louis Jouvet. Faust : 20 h 30, dim. 16 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Les Voyageurs de carton : 21 h, dim. 17 h.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Petite salle. Un monde fou : 21 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55).Dim. Les Champêtres de joie : 20h30.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). L'Homme qui : 16 h et 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Quichotte : 21 h, dim. 17 h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Laurent Violet : 20 h. Le Graphique de Boscop : 21 h 15.Dim. Gare aux comiques : 19h30.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DU CHAUDRON (43-28-97-04). Woyzeck : 21 h, dim. 16 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). La Tempête : 20 h 30, dim. 16 h. La Pièce perdue : 21 h, dim. 16 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h, dim. 15 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Bal du lieutenant Helt : 20 h 30, dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). Terre ou l'Epopée sauvage de Guénolé et Mattéo : 20 h 30, dim. 16 h 30. La Resserre. Un chapeau de paille d'Italie : 20 h 30, dim. 16 h 30.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (43-79-81-96). On va faire la cocotte : 20 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Didier Gustin dans Meurtres au music-hall : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). La Serva amorosa : 14 h. Bal masqué : 20 h 30.Dim. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : 20h30. Le Malade imaginaire : 14h.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (46-65-98-41). La Cantate à trois voix : 18 h, dim. 18 h 30. Les Récits d'un pèlerin russe : 21 h, dim. 16 h.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Germaine : 21 h, dim. 15 h 45.
DEUX ANES (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : 21 h, dim. 15 h 30.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Il est trop tard : 20 h 30, dim. 16 h.
DUNOIS (45-84-72-00).Dim. Au rez-de-chaussée d'un petit entrepôt précieux : 15h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Guide pour étrangers : 20 h 30, dim. 16 h.
ESPACE JEMMAPES (48-03-33-22). Sérénité? : 18 h 30, dim. 14 h 30. Arlequin serviteur de deux maîtres : 21 h, dim. 17 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. L'île des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h. Danse avec les fous : 23 h, dim. 19 h.Dim. Le Mariage de Figaro : 16 h.
ESPACE SAINT-SABIN (47-97-55-20). Iphigénie : 20 h, dim. 17 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Jeanne la rebelle : 15 h. Salle I. Kafka - Auschwitz : 20 h 30, dim. 16 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45, dim. 15 h.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : 18 h et 20 h 15. Tout est en ordre : 22 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chute : 18 h 30. L'Atroce Fin d'un séducteur : 20 h 30. Si tu pars, je te quitte : 22 h 15.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : 16 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. L'Augmentation : 21 h 30.
L'EUROPÉEN (43-87-29-89). Le Banc : 21 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30, dim. 15 h.
LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnio : 17 h.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Horla ; Boule de suif : 20 h 30.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). L'Homme en morceaux : 18 h. Edgar et sa bonne : 20 h 45, dim. 15 h 30.
LE RELAIS DU BOIS (40-50-19-56).Dim. Clovis : 15h30.
LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). L'Epopée des Celtes. L'Errance de Grainné : 20 h 30, dim. 16 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle Roger Blin. La Marelle ; Didascalies : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Escalier : 20 h. Tout va bien, je vais bien! : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Monsieur Klebs et Rozalie : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). La la love you : 22 h 15.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, dim. 15 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Méliès, le magicien de l'écran : 21 h, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 21 h 15, dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Golem : 21 h, dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Retournements : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Malheurs d'un PDG : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : 20 h 45, dim. 15 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Une folie : 20 h 30, dim. 15 h.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Hamlet : 21 h, dim. 16 h.
PAVILLON DU CHAROLAIS (PARC DE LA VILLETTE) (40-03-93-90). Les Filles du 5-10-15 c : 21 h, dim. 17 h.
PETIT THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Quatre pièces en un acte de Sacha Guitry : 20 h 30, dim. 15 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. 15 h. Salle II. Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure! : 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
RANELAGH (42-88-64-44). La Surprise de l'amour : 18 h 30, dim. 20 h 30. Les mille et une nuits d'Alaïel : 20 h 45 et 22 h 30, dim. 18 h 30.
RENAISSANCE (44-63-05-00). Pétaouchnok : 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Enfantillages : 18 h 30. L'homme qui plantait des arbres : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30. Elle et Dieudonné : 22 h.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Contre-jour : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). Solness le constructeur : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE CLAVEL (42-05-94-57). Amour & Dioxyne : 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Meilleures de Guy Montagné : 20 h 30. Vous allez rire : 22 h.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Il faut que Cléo parte : 20 h 15. Les Sacrés Monstres : 22 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Contes d'avant l'oubli : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Rendez-vous rue Watt : 19 h. Arène. L'Entretien du solitaire : 20 h 30, dim. 17 h. Belle de Mai. Au jour le jour : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Zappeurs : 20 h 30 et 22 h, dim. 18 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Vert pomme : 19 h. Combat avec l'ombre : 20 h 30. Didier Follenfant : 22 h.Dim. The Belle of Amherst : 21h.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). La Passion à Ménilmontant : 17 h, dim. 15 h.
THÉATRE MONTORGUEIL (43-07-52-94). Le Banquet du bouffon : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Lewis, Carroll et Alice : 14 h 30. Filumena Marturano : 20 h 30, dim. 15 h. Salle Jean Vilar. Les Fausses Confidences : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Demain, une fenêtre sur rue : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Terres mortes : 20 h, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Grande salle. John Gabriel Borkman : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (44-41-36-36). Les dits de lumière et d'amour : 18 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Juste le temps de vous embrasser : 19 h. Le Bal indifférent : 20 h. Retour, retours : 20 h 45.
THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-55-74-40). Lunes ; les Cendres et les Lampions : 18 h 30. Petits Rôles : 18 h 30.
THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Héritage : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Petites Scènes pour se perdre : 20 h 30, dim. 16 h.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Siège de Numance : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Lundi, huit heures : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Adachigahara et autres contes : 20 h 30.
THÉATRE VALHUBERT (45-84-30-60). Le Roux de l'infortune : 15 h et 20 h 30.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Jackets ou la Main secrète : 20 h 30, dim. 15 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). Verlaine : 19 h. Les Petites Femmes de Maupassant : 20 h 30.Dim. J'ai trois moi : 20h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). Les Joueurs ; la Sortie d'un théâtre : 21 h.
AUBERGENVILLE (LA NACELLE) (30-95-37-76). Aria di Roma : 20 h 30.
AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. Madame Klein : 20 h 30, dim. 16 h.
AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (44-59-79-99). Opéra équestre : 20 h 30, dim. 17 h 30.
BEZONS (CAC-PAUL-ELUARD) (39-82-20-88).Dim. Le Vaste Monde : 16h30.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. Les Marchands de gloire : 20 h 30, dim. 15 h 30.
BONNEUIL-SUR-MARNE (SALLE GÉRARD-PHILIPE) (49-80-37-48). Un fils de notre temps : 20 h 30, dim. 16 h 30.
CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Pierre et Jean : 20 h 30, dim. 16 h.
CHATENAY-MALABRY (THÉATRE LA PISCINE) (46-83-45-36). Le Grand Ménage : 20 h 30, dim. 15 h 30.
CHEVILLY-LARUE (CENTRE CULTUREL ANDRÉ-MALRAUX) (46-86-54-48). La Dispute : 20 h 30.
CLAMART (THÉATRE DES ROCHERS) (46-42-02-83). Le Menteur : 21 h, dim. 15 h.
COLOMBES (MJC) (47-82-42-70). Quel café Prévert : 20 h 30, dim. 15 h.
CORBEIL-ESSONNES (MÉDIATHÈQUE) (64-96-63-67). Bonsoir et merci! ou Non, le théâtre ne remplacera jamais la télévision : 21 h, dim. 17 h.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. Le Parc : 20 h 30, dim. 15 h 30.
ELANCOURT (LE POLLEN) (30-62-82-81). Avatar : 20 h 30.
ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-94-94). Cinq Folies en cirque mineur : 20 h 30.
ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48).Dim. L'Amour des quatre colonels : 16h.
FONTENAY-AUX-ROSES (THÉATRE DES SOURCES) (46-61-30-03). Elle et Moi... : 20 h 30.
FONTENAY-LE-FLEURY (THÉATRE) (34-60-20-65).Dim. L'Antichambre : 17h.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). La Tonnelle : 20 h 30, dim. 19 h 30. Henry VI, l'orage des fous : 20 h 30, dim. 16 h.Dim. Le Belvédère : 17h. Henry VI, le cercle dans l'eau : 15h.
LE KREMLIN-BICÊTRE (ECAM) (49-60-69-42). Le Plus Heureux des trois : 21 h, dim. 15 h.
LE PERREUX (CENTRE CULTUREL DES BORDS-DE-MARNE) (43-24-54-28). Le Secret des vieux : 20 h 30, dim. 16 h.
LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO) (46-30-45-29). La Maison de Bernarda Alba : 21 h, dim. 17 h.
LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉATRE) (47-48-18-71). L'Epreuve du feu : 20 h 30.
MAISONS-LAFFITE (CHATEAU) (39-62-63-64). Les Enfants terribles : 20 h 30, dim. 17 h.
MOISSY-CRAMAYEL (LA ROTONDE) (60-60-02-63). Le Badge de Lénine : 20 h 45, dim. 17 h.
MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). L'Histoire de l'oie : 20 h 30, dim. 17 h.
MONTROUGE (MAISON DE L'ACTEUR) (47-35-69-30). Choses lues : 20 h 15, dim. 15 h.
MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70).Dim. Les Retrouvailles : 15h30.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. On ne badine pas avec l'amour : 21 h, dim. 16 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Le Naufrage du Titanic : 20 h 30.
NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON) (64-62-77-77). Léonce et Léna : 21 h, dim. 15 h.
NOISY-LE-SEC (MAIRIE SALLE LOUIS-JOUVET) (49-42-67-17). Mémoire fragmentée : 20 h 30.
ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-39-29). La Guerre des corbeaux et des hiboux : 21 h.
PAVILLON-SOUS-BOIS (ESPACE DES ARTS) (48-48-10-30). La Contrebasse : 20 h 30.
PORT-MARLY (ESPACE TOUTANKHAMON) (34-80-34-11). Guy Bedos et Muriel Robin : 20 h 45.
SAINT-DENIS (SALLE DE LA LÉGION D'HONNEUR) (42-43-17-17). L'Indulgence : 20 h 45.Dim. La Cruauté : 17h.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Grande salle. Le Procès de Jeanne d'Arc : 20 h 45, dim. 17 h.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). Les Fureurs de l'alcôve : 19 h. L'Antichambre : 20 h 45.
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Oh les beaux jours : 20 h 45.
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE (ESPACE MARCEL-CARNÉ) (69-04-98-33). Le Malade imaginaire : 21 h.
SARTROUVILLE (THÉATRE) (39-14-23-77). L'Annonce faite à Marie : 21 h, dim. 16 h.
TREMBLAY-EN-FRANCE (CENTRE CULTUREL ARAGON) (49-63-70-50). L'Illusion comique : 21 h.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (43-74-73-74).Dim. La Dame au petit chien : 18 h.
VITRY-SUR-SEINE (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-82-83-88).Dim. Y a-t-il des tigres au Congo? : 17 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 15 MARS

« Le marché aux Puces de Saint-Ouen a cent ans, les nouvelles installations. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« L'Ecole nationale des beaux-arts, un décor architectural méconnu » (limité à vingt-cinq personnes), 14 heures, 14, rue Bonaparte (Monuments historiques).

« L'hôtel des Beaux-Arts et son décor d'époque Consulat » (limité à vingt-cinq personnes), 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (Monuments historiques).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte en musique », 14 h 30, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« Les nouvelles salles du Louvre, de David à Corot », 14 h 30, sous la Pyramide, pancarte auditorium (Tourisme culturel).

« Exposition : De Goya à Matisse, à la Bibliothèque nationale », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (M. Hager).

« Chefs-d'œuvre de la peinture du dix-huitième siècle dans les nouvelles salles du Louvre », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (D. Fleuriot).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« L'hôtel Jean-Bart, la maison de Nicolas Flamel et les hôtels du Temple », 15 heures, angle de la rue Chapon et de la rue du Temple (D. Bouchard).

« Le Musée Gustave Moreau, avec visite de son atelier et de ses appartements privés », 15 heures, entrée du Musée, 14, rue de La Rochefoucauld (Paris et son histoire).

« Cycle Montmartre : jardins et ateliers cachés de Blanche à Pigalle », 15 h 30, métro Blanche (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

23, quai Conti, 14 h 45 : « Le message écrit : l'émission », par H.-J. Martin (Académie des sciences morales et politiques).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

BAD LIEUTENANT. (**) Film américain d'Abel Ferrara, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

DROLES D'OISEAUX! Film français de Peter Kassovitz : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

FRIENDS AND ENEMIES. Film américain d'Andrew Frank, v.o. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HOFFA. Film américain de De Vito, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LOIN DE BERLIN. Film franco-allemand de Keith McNally, v.o. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LORENZO. Film américain de George Miller, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

L'ŒIL DE VICHY. Film français de Claude Chabrol, commentaire dit par Michel Bouquet : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

UN LIEU DANS LE MONDE. Film argentin d'Adolfo Aristarain, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Cycle George Sadoul : Films Lumière (1895-1898), de Auguste et Louis Lumière, 16 h 30 ; Borom Sarret (1963), de Sembene Ousmane, la Demoiselle et le Voyou (1918), de Evgueni Slavinski et Vladimir Maïakovski, 19 h ; Gare centrale (1958, v.o. s.t.f.), de Youssef Chahine, 21 h.

DIMANCHE

Cycle George Sadoul : le Chevalier Mystère (1899), de George Méliès, le Livre magique (1900), de Georges Méliès, le Déshabillage magique (1900), de Georges Méliès, Jack Jaggs et Dum-Dum (1903), de Georges Méliès, l'Equilibre impossible (1902), de Georges Méliès, les Miracles de Brahime (1900), de Georges Méliès, le Diable au couvent (1893), de Georges Méliès, le Menuet lilliputien (1905), de Georges Méliès, les Illusions fantaisistes (1909), de Georges Méliès, l'Affaire Dreyfus (1898), de Georges Méliès, Un homme de tête (1898), de Georges Méliès, Barbe-Bleue (1901), de Georges Méliès, l'Impressionniste fin de siècle (1899), de Georges Méliès, Une nuit terrible (1896), de Georges Méliès, Satan en prison (1907), de Georges Méliès, l'Homme-mouche (1902), de Georges Méliès, Un cake-walk infernal (1903), de Georges Méliès, Un locataire diabolique (1909), de Georges Méliès, 16 h 30 ; la Fonte (1964, v.o. s.t.f.), d'Otar Iosseliani, Rabindranath Tagore (1961, v.o. anglaise), de Satyajit Ray, 19 h ; Mr. Smith au Sénat (1939, v.o. s.t.f.), de Frank Capra, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Berlin Alexanderplatz : Berlin Alexander Platz (1980), de Rainer Werner Fassbinder, 14 h ; Berlin Alexander Platz (1980), de Rainer Werner Fassbinder, 17 h 10 ; Berlin Alexander Platz (1980), de Rainer Werner Fassbinder, 20 h.

DIMANCHE

Berlin Alexanderplatz : Berlin Alexander Platz (1980), de Rainer Werner Fassbinder, 14 h 30 ; Berlin Alexander Platz (1980), de Rainer Werner Fassbinder, 17 h 50 ; Berlin Alexander Platz (1980), de Rainer Werner Fassbinder, 20 h 40 ; Berlin Alexander Platz (1980), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h 50.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Cinéma du réel : That fire within (1992), de Jet Homoet et Simon Wilkie, Diamonds in a Vegetable Market (1992), de Nalita Vachani, 14 h 30 ; Neonovi Prikazki (1992), d'Eldora Traykova, Der Schwarze Kasten (1992), de Johann Feindt, Tamara Trampe, 17 h 30 ; McJew (1989), de Michael J. Young, Happy mother's day (1963), de E. Leacock et J. Chopra, Primary (1960), de Richard Leacock et D.A. Pennebaker, 20 h 30 ; Petite salle : Cinéma du réel : Dames de cœur (1992), de Virginie de Véricourt, Partir accompagné (1992), d'Emmanuel Audrain, 14 h ; Dernier Round à Times Square (1992), de Laurent de Bonnerive et Jean-Paul Miotto, Babelville (1992), de Philippe Baron, 17 h ; Rumeurs d'ateliers (1992), de Jean-Paul Penard et Bernard Genne, 20 h ; Studio 5 : Cinéma du réel : Charlotte and Abi (1992), d'Amy Hardie, Steu-Jetzt geht's los (1992), de Thomas Heise, 14 h ; Something within me (1992), d'Emma Joan Morris, The Double Burden (1992), de Marlène Booth, 17 h ; The Tourist (1991), de Robb Moss, The Family Album (1986), d'Alan Berliner, 20 h.

DIMANCHE

Cinéma du réel : Taigan Kansalaisia (1992), de H. Lappalainen et J. Aaltonen, 14 h ; Bewogen Koper (1992), de Johan Van Der Keuken, 17 h ; Histoires autour de la folie (1992), de Paule Muxel et Bertrand de Solliers, 19 h 30 ; Petite salle : Cinéma du réel : Plaisir en France (1992), de Bernard Cuau, Mémoire du voyage (1992), de Cheikh Djemaï, 14 h ; Récréations (1992), de Claire Simon, l'Homme qui marche (1992), de Philippe de Pierpont, 17 h 30 ; les Jardinets dionysiens (1992), de Denis Gérault, la Chaise, la vache et la charrue (1992), de Jean Lefaux et Jacques Rémy, 20 h ; Studio 5 : Cinéma du réel : These Hands (1992), de Flora M'Mbugu Schelling, Teater attonde dagen (1992), de Bo Persson et Joanna Helander, 14 h ; Silverlake life : the view from here (1993), de P. Friedman, 17 h ; Zoo (1992), de Frederick Wiseman, 20 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Avec vue sur la Scène : le théâtre à l'écran : la Vie de la troupe : les Enfants du paradis (1943-1945) de Marcel Carné, 14 h 30 ; la Vie de la troupe : le Théâtre des matières (1977) de Jean-Claude Biette, 16 h 30 ; la Vie de la troupe : l'Envers du décor (1984) de Marcel Guist, 18 h 30 ; Brûler les planches (1983) de Gabriel Garran, 16 h 30 ; la Vie de la troupe : Bande annonce : Paris nous appartient (1958) de Jacques Rivette, la Bande des quatre (1988) de Jacques Rivette, 20 h 30.

DIMANCHE

Avec vue sur la Scène : le théâtre à l'écran : Portraits : De l'Odéon à l'Elysée-Montmartre (1989) de Jean-Claude Deschamps, Jean-Louis Barrault, un homme de théâtre (1983) de Muriel Balash, 14 h 30 ; Portraits : Jorge Lavelli (1977) de Gérard Gozlan, Jorge Lavelli (1989) de Brigitte Carreau, 16 h 30 ; Portraits : Elvire Jouvet 40 (1987) de Benoît Jacquot, 18 h 30 ; Portraits : Portrait de Patrice Chéreau : épreuve d'artiste (1990) de Pascal Aubier, Chereau l'envers du théâtre (1985) de Arnaud Sélignac, montage de Antonine Catzéflis, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE MER (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
ABOUT LOVE, TOKYO (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ABSENCE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14).
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA DANS LA FORÊT TROPICALE DE FERNE GULLY (A., v.f.) : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BODY (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
BODYGUARD (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
CHAPLIN (A.-Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Miramar, 14e (36-65-70-39).
LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA CRISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).
LA DEUDA INTERNA (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
DRACULA (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).
LES EXPERTS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).
FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
HOOK (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HORS SAISON (Suis.-Fr.-All.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).
HYÈNES (sénégalais-Suis.-Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).
INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
INNOCENT BLOOD (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
L'INSTINCT DE L'ANGE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
J F PARTAGERAIT APPARTEMENT (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
JEUX D'ADULTES (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
JOM (sénégalais, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
L 627 (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LIOUBOV (russe, v.o.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MALCOLM X (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07, 36-65-70-64) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES MEILLEURES INTENTIONS (danois, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MENSONGE (Fr.) : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).
LES MILLE ET UNE FARCES DE PIF ET HERCULE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE MIRAGE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

Le Monde

Donnant satisfaction au Syndicat national de l'industrie pharmaceutique et à l'opposition

M. Kouchner confirme que les compétences de l'Agence du médicament seront d'ordre purement scientifique et technique

Le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique et une partie de l'opposition ont été entendus. Les informations relatives aux prix et à l'inscription des médicaments sur la liste des produits remboursables ne seront pas transmises à l'Agence du médicament qui ne pourra pas, du même coup, lier l'attribution d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) à des critères économiques (le Monde du 12 mars). C'est en substance ce que nous a déclaré, samedi 13 mars, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire.

« Je tiens à préciser, indique-t-il, *que l'Agence du médicament ne traitera que des questions scientifiques et techniques qui concernent le médicament. Les informations concernant l'inscription sur la liste des médicaments remboursables et l'évaluation du prix de commercialisation envisagé seront déposées au ministère de la santé et ne seront pas transmises à l'Agence du médicament puisque la procédure de fixation des prix relève exclusivement des ministres »* .

M. Kouchner rappelle que le décret statutaire de l'Agence *« ne prévoit rien d'autre »* et qu'il ne modifie d'ailleurs pas l'article R. 5128 du code de la santé publique qui dispose que le dossier d'AMM est adressé au ministère de la santé. *« C'est le texte d'adaptation du code de la santé publique à la création de l'Agence, en cours de préparation, qui précisera les modalités adminitratives de dépôt des dossiers,* poursuit le ministre. *Il prévoira notamment que la partie scientifique du dossier d'AMM est déposée à l'Agence. Quant aux deux informations économiques prévues par le décret du 8 mars 1993, elles seront toujours déposées au seul ministère de la santé »* .

F. N.

□ **Un communiqué du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique.** – Dans un communiqué rendu public vendredi 12 mars, le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) a réagi à l'article titré « L'opposition et l'industrie pharmaceutique mettent en cause l'appartenance politique des dirigeants de l'Agence du médicament », publié dans *le Monde* du 12 mars. Le SNIP tient à préciser *« qu'il n'est pas dans son rôle, et encore moins dans ses intentions, d'entrer dans des jeux politiques en commentant telle ou telle nomination ».* Le SNIP rappelle que son communiqué concernant l'Agence du médicament concernait *« exclusivement les dispositions techniques du décret constitutif de l'Agence »* .

[Il n'était nullement dans nos intentions de donner à penser, contrairement à ce que le titre de cet article pouvait laisser entendre, que le SNIP critiquait l'appartenance politique de tel ou tel dirigeant de l'Agence du médicament. Seuls des responsables de l'actuelle opposition ont réagi dans ce sens. – F. N.]

Dans notre prochain numéro

Les législatives en région parisienne

Le Monde publiera lundi *(numéro daté 16 mars)* le premier d'une série de trois articles sur la préparation des élections législatives en Ile-de-France, où le Parti socialiste joue sa survie face aux écologistes. Devancé par ces derniers dans presque toutes les circonscriptions législatives aux élections régionales de l'an dernier, le PS pâtit de son incapacité traditionnelle à s'implanter localement à Paris et dans sa banlieue, ainsi que de son échec, au gouvernement, devant les problèmes de la ville : habitat, insécurité, formation de ghettos, dégradation du cadre de vie.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Heures locales » folioté de 21 à 28 et un cahier « Radio-télévision »

Le numéro du « Monde » daté 13 mars 1993 a été tiré à 483 493 exemplaires.

Un tournant dans l'affaire Botton

Le magistrat instructeur demande un réquisitoire supplétif visant M. Noir

Un réquisitoire supplétif visant la mise en examen de M. Michel Noir, maire de Lyon, du chef de « recel d'abus de biens sociaux », a été demandé au parquet de Lyon, vendredi 12 mars, par M. Philippe Courroye, le magistrat chargé d'instruire le dossier Botton. Les récentes révélations de l'homme d'affaires (*le Monde* du 13 mars) expliquent sans doute cette démarche, qui marque un tournant dans l'instruction de l'affaire qui a débuté à la mi-novembre 1992.

LYON

de notre bureau régional

Comme cela avait été le cas pour Patrick Poivre d'Arvor, c'est au parquet de Lyon que revient la décision d'accorder ou de refuser ce « supplétif », indispensable à la mise en examen d'une personne pour des faits non visés par les chefs de poursuite initiaux. Elle est d'autant plus difficile à prendre à huit jours du premier tour des élections législatives auxquelles se présente M. Noir.

M. Pierre Botton a-t-il choisi d'attendre la proximité de l'échéance électorale pour porter une manière d'estocade à son beau-père, dont il fut le directeur de campagne pour les élections municipales de 1989 ? Le versement au dossier, le 10 mars, d'un projet de protocole d'accord écrit de la main de M. Michel Noir et concernant le remboursement de dépenses engagées au bénéfice de son image et de sa trajectoire politique par M. Pierre Botton et ses entreprises est en tout cas déterminant. Cette pièce, accompagnée d'autres documents, et précédée d'une longue lettre accusatoire, datée du 22 février, matérialise l'élargissement de l'instruction vers la sphère politique, jusqu'ici seulement effleurée.

L'homme d'affaires lyonnais, qui est soupçonné d'avoir largement puisé dans les comptes de ses nombreuses sociétés pour mener un train de vie fastueux et en faire profiter ses « amis » du monde des médias et de la politique, était-il vraiment, comme il s'en est souvent vanté, un « faiseur de maire » ? Le juge Courroye, qui a « bétonné » le volet purement financier du dossier en multipliant les investigations, les auditions, les confrontations et les expertises, à un rythme très soutenu, peut déjà s'appuyer sur une base solide pour s'intéresser à sa dimension politico-médiatique.

Dans sa cellule de la prison Saint-Joseph, M. Pierre Botton – dont le mandat de dépôt a été renouvelé, vendredi 12 mars, après quatre mois de détention, par le juge délégué de permanence – paraît déterminé à aller jusqu'au bout d'une logique d'explication en affirmant aujourd'hui, arguments et éléments de preuve à l'appui, qu'une grande partie de l'argent détourné des comptes de ses sociétés a été *« utilisé à promouvoir un homme politique ».* Il chiffre même cet *« investissement »* à plus de dix millions de francs.

M. Pierre Botton a beaucoup de mémoire et dispose sûrement de nombreuses « archives » prêtes à être versées au dossier – voire diffusées à la presse, comme l'a été le « projet de protocole d'accord de remboursement ». Comme il semble être aujourd'hui résolu à démontrer le caractère systématique, et de moins en moins spontané au fil des ans, de ses généreuses contributions à la promotion de M. Michel Noir, on voit mal comment l'institution judiciaire pourrait endiguer une telle détermination.

ROBERT BELLERET

Après la désignation de M. Joxe à la Cour des comptes

Une note du cabinet du premier ministre sur les nominations

La polémique sur les nominations à des postes-clés dépendant du gouvernement, en prévision de la cohabitation, dont l'opposition fait ses choux gras depuis la désignation de M. Pierre Joxe comme premier président de la Cour des comptes, attire l'attention sur ces procédures. Une note interne émanant du cabinet du premier ministre et datée du 12 janvier 1993 semble indiquer que le gouvernement a pris soin de pourvoir les postes soumis à renouvellement avant les élections législatives.

Signée par M. Marc-Antoine Autheman, directeur du cabinet de M. Pierre Bérégovoy, et adressée à ses collaborateurs, cette *« note aux membres de cabinet »* indique : *« Pour chacun des ministères dont vous assurez le suivi, je vous demande d'établir la liste exhaustive des nominations à la discrétion du gouvernement qui restent à faire avant la fin mars (directions d'administrations centrales, inspections générales, présidence et direction générale d'établissements publics, de sociétés nationales, d'offices, etc.).*

« Vous préciserez, poursuit le document, *les intentions du ministère compétent pour chacun des postes à pourvoir.*

» Il est indispensable que je dispose de ces renseignements pour vendredi 15 [janvier] *au soir. »*

Interrogé par *le Monde*, M. Autheman a confirmé l'authenticité de cette note, dont il est l'auteur. Il a affirmé que de telles demandes sont faites *« périodiquement »* dans le cadre de la programmation des réunions du conseil des ministres pour la partie réservée aux nominations.

O. B.

Préavis de grève dans le métro annulé en référé

Situation confuse à la RATP

Il pourrait ne pas y avoir de grève, lundi 15 mars, dans le métro parisien, bien que les syndicats de conducteurs poursuivent leur épreuve de force pour obtenir primes et améliorations de carrière sans contrepartie. En effet, le tribunal de grande instance de Paris statuant en référé a annulé, vendredi 12 mars, le préavis de grève déposé par les Indépendants pour la journée de lundi. Le juge a estimé que ce syndicat n'avait pas respecté le délai de cinq jours francs entre deux préavis d'une même organisation. En revanche, la grève pourra reprendre mardi 16, après un week-end de suspension.

La confusion se prolonge donc du côté syndical. L'AFP a fini par obtenir de M. Baton, secrétaire général du SAT-autonome, des chiffres précis sur les deux scrutins portant sur les projets de la direction en matière de prime et de carrière et que les syndicats avaient dit avoir été massivement rejetés, jeudi. En fait, les conducteurs ont accepté le projet d'extension de la prime de sécurité par 1 057 voix contre 1 024 et refusé la réforme des carrières par 1 131 voix contre 963. M. Baton a reconnu que les syndicats avaient additionné les chiffres des deux consultations pour déclarer que le non l'avait emporté...

Dans ce contexte, il est vraisemblable qu'une guerre de tranchées va se poursuivre tout au long de la semaine prochaine entre les quatre syndicats (CGT, SAT, GATC et Indépendants), décidés à gêner les usagers pour obliger le gouvernement Bérégovoy finissant à céder, et la direction de la RATP, qui entend temporiser jusqu'au lendemain des élections pour pouvoir compter sur un gouvernement moins sensible à ce chantage.

A la demande de la Banque de France

Quinze banques pour sauver le Comptoir des entrepreneurs

Le feuilleton du sauvetage du Comptoir des entrepreneurs (CDE) approche de son terme. Après le plan de recapitalisation de 1 milliard de francs auquel participeront les actionnaires du CDE et notamment les AGF et le Crédit foncier de France (*le Monde* du 3 mars), c'est toute la place bancaire française qui a été mise à contribution pour assurer la trésorerie de l'établissement mise à mal par la crise immobilière.

Convoqués, vendredi 12 mars dans la matinée, par M. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, les responsables des quinze plus grands établissements de crédit sont convenus d'assurer les besoins de trésorerie du Comptoir. Une opération indispensable pour assurer la survie de l'établissement alors que les modalités de sa recapitalisation ne seront connus que mercredi 17 mars à l'issue d'un conseil d'administration.

La défiance dont était victime le CDE depuis l'annonce de sa défaillance dans le remboursement de créances à court terme rendait son refinancement sur le marché interbancaire très problématique. La Banque de France n'a fourni aucun détail sur les établissements et les sommes engagés dans l'opération. Il pourrait s'agir de plusieurs milliards de francs. Mis, semble-t-il, brutalement devant le fait accompli, certains banquiers étaient amers.

Vendredi 5 mars, la Caisse des dépôts et consignations, actionnaire à hauteur de 1,6 % du CDE, avait déjà annoncé qu'elle participerait au financement à court terme du Comptoir par une opération de nantissement de 2 milliards de francs de créances permettant d'apporter 1,6 milliard de francs de liquidités.

Les Etats-Unis vont évacuer vingt-huit nouvelles bases militaires en Europe

Le département américain de la défense a l'intention d'évacuer totalement ou en partie 28 nouvelles bases ou sites militaires en Europe, a indiqué vendredi 12 mars à Stuttgart le commandement des forces américaines en Europe.

Sur les 28 sites touchés, 14 se trouvent en Allemagne, 2 au Royaume-Uni, 4 aux Pays-Bas et 8 en Grèce. La date des évacuations n'a pas été précisée. Ces nouvelles mesures portent à 649 le nombre d'installations militaires américaines en Europe où les activités sont arrêtées, réduites ou suspendues depuis que les Etats-Unis ont entrepris de réduire massivement leur présence sur ce continent avec la disparition de la menace soviétique. Alors qu'ils entretenaient 324 000 soldats en Europe avant la chute du mur de Berlin, ils n'en ont déjà plus que 210 000. Durant sa campagne, le président Bill Clinton s'était prononcé pour une diminution des effectifs américains en Europe à moins de 100 000 hommes à l'horizon 1995-1996.

2 200 militaires et 150 civils américains seront évacués dans le cadre des retraits qui viennent d'être annoncés et qui affectent également 650 employés civils européens.

Selon des documents du Pentagone transmis vendredi à Washington à des parlementaires américains, le secrétaire à la défense Les Aspin a d'autre part l'intention de recommander la fermeture de 31 bases militaires sur le sol des Etats-Unis, et la réduction des activités de 122 autres.

En Europe, les fermetures les plus spectaculaires toucheront l'Allemagne et la Grèce. En Allemagne, elles concernent notamment les sites de Münchweiler (hôpital militaire), de Fischbach et le dépôt de munitions de Dahn. Depuis la réunification, près de la moitié des quelque 800 000 soldats étrangers (essentiellement américains, ex-soviétiques, français et anglais) stationnés en Allemagne pendant la guerre froide ont déjà quitté le pays, et le mouvement se poursuit à grande vitesse.

En Allemagne et en Grèce surtout

En Grèce, la base aérienne d'Héraklion sera supprimée, ainsi que Gournès, également en Crète, l'un des plus vastes centres d'écoutes militaires de la Méditerranée orientale, hérissé d'immenses radars, face au Proche-Orient. Après cette fermeture inattendue de la station de Gournès, prévue pour 1994, les Etats-Unis ne disposeront plus en Grèce que d'une grande base aérienne et navale, sur la baie crétoise de Souda, assez vaste pour héberger la VI[e] flotte.

De nombreuses manifestations ont été organisées ces dernières années, y compris lors de la guerre du Golfe, contre ces bases de Crète. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **Un ancien conseiller municipal d'Orléans est condamné pour ingérence.** – M. Roland Rolando, conseiller général (UDF-PR) du Loiret (canton d'Orléans-Saint-Marceau) depuis 1982, a remis sa démission du conseil général, mercredi 10 mars, après avoir été condamné par la cour d'appel de Versailles à treize mois de prison avec sursis et 117 600 francs d'amende pour ingérence, dans sa fonction de conseiller municipal d'Orléans, entre 1980 et 1983.

□ **Un avocat de Dijon écroué.** – M[e] Gilbert Bournery, avocat au barreau de Dijon (Côte-d'Or) depuis 1970, a été mis en examen et placé en détention, vendredi 12 mars, pour « faux en écritures privées, usage et abus de confiance ». Il lui est reproché d'avoir utilisé, à des fins personnelles, des fonds reçus en sa qualité d'avocat pour le compte de ses clients et de n'avoir pas tenu avec sincérité sa comptabilité professionnelle. Il y a un an et demi, une autre affaire avait abouti à l'inculpation « d'abus de confiance » de M[e] Robert Bernier, ex-bâtonnier de l'Ordre de Dijon. – *(Corresp.)*

□ **COLOMBIE : assassinat d'un directeur de journal.** – Le directeur et propriétaire du quotidien *La Opinion* du nord de la Colombie, Eustorgio Colmenares, âgé de soixante-sept ans, a été assassiné vendredi 12 mars par des inconnus à Cucuta (nord-est), ville limitrophe du Venezuela, a annoncé la police. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : deux membres de la secte des davidiens quittent leur ranch.** – Deux membres de la secte des Davidiens ont quitté vendredi 12 mars le ranch où ils sont retranchés depuis treize jours, près de Waco, au Texas, a annoncé le FBI. M[me] Kathryn Schroeder, trente-quatre ans, est sortie dans la matinée après avoir exprimé le désir de s'occuper de ses quatre enfants libérés la semaine dernière. Dans la soirée, M. Oliver Gyarfas, dix-neuf ans, est sorti à son tour. Il s'agit du quatrième adulte à quitter le ranch depuis le 28 février, date du début du siège par les autorités fédérales qui tentaient d'arrêter le chef de la secte, M. David Koresh. La fusillade qui a alors éclaté a causé la mort de quatre agents fédéraux et d'une quinzaine de membres de la secte. Le corps du mari de M[me] Schroeder avait été retrouvé la semaine dernière à proximité du ranch. Celui-ci a apparemment été victime d'une seconde fusillade survenue sept heures environ après la première. – *(Reuter.)*

□ **HAÏTI : protestation américaine après l'arrestation d'un militaire demandeur d'asile politique.** – Un porte-parole du département d'Etat a indiqué vendredi 12 mars que Washington avait protesté auprès de Port-au-Prince après l'arrestation jeudi d'un militaire haïtien qui avait obtenu l'asile politique aux Etats-Unis et s'apprêtait à embarquer dans un avion en partance pour Miami (Floride). Un colonel de l'armée haïtienne a affirmé vendredi que ce militaire, le matelot Coracelin William, avait été condamné en décembre dernier a deux ans de travaux forcés pour désertion. – *(AFP.)*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

L'ÉCONOMIE



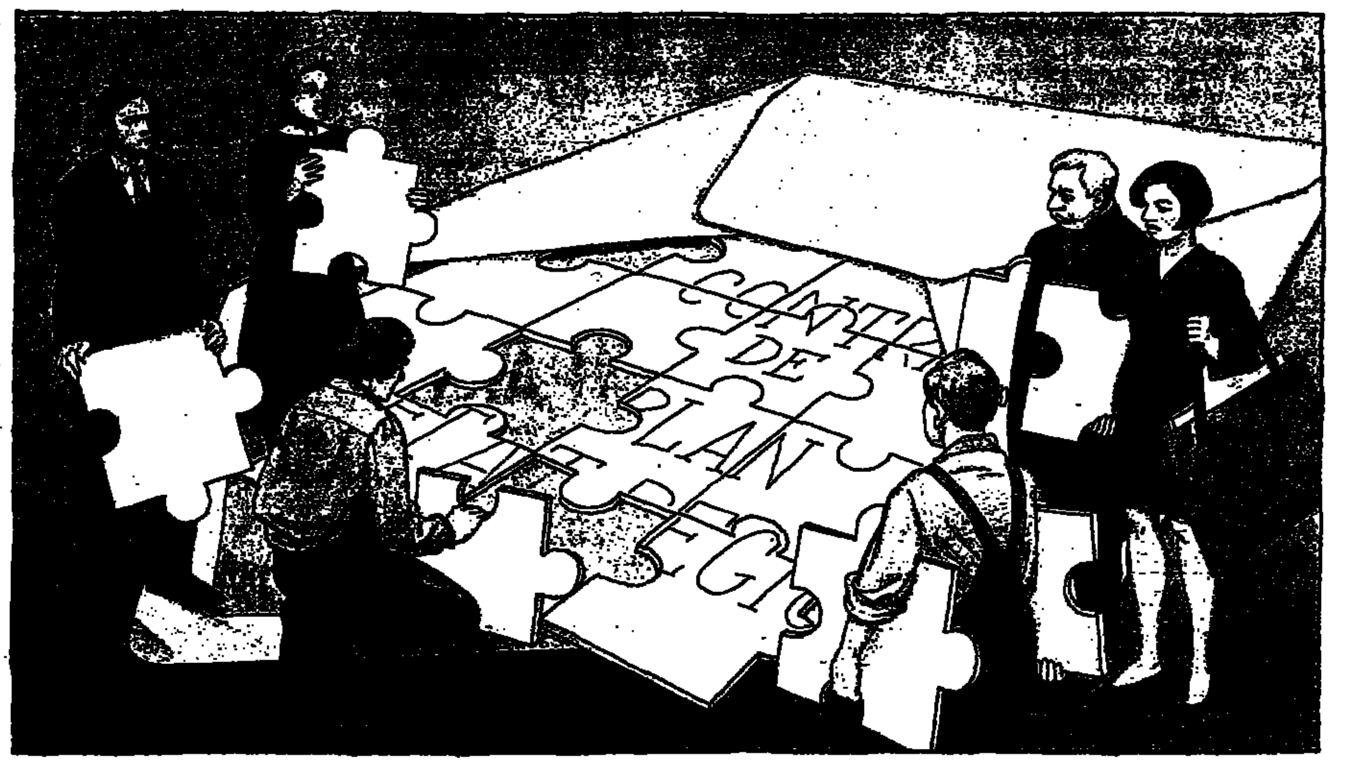
Le Monde

HEURES LOCALES

POITOU-CHARENTES PRÉPARE SON PLAN

Comme dans d'autres régions, les élus locaux et les représentants de l'Etat définissent dans un contrat leur stratégie pour les cinq années à venir

DEPUIS quelques mois, la préparation du contrat de plan Etat-région est devenue la grande affaire en Poitou-Charentes. Cette convention est d'importance, car elle doit définir les actions que l'Etat et la région s'engageront à mener conjointement pendant une durée de cinq ans, de 1994 à 1998. Elle pourrait représenter l'équivalent de cinq budgets régionaux. En Poitou-Charentes, la préparation du contrat est précédée d'une réflexion prospective, de la part de l'Etat et de la région. Le contrat de plan, programme pluriannuel d'actions communes, sera fondé sur une stratégie de développement à long terme. Cette méthodologie, prévue par les lois de décentralisation et de planification, a rarement été respectée au cours de la dernière décennie. Bien qu'en 1982 les régions aient reçu une mission de planification, elles n'ont pas toujours exercé cette compétence. Ce fut le cas de Poitou-Charentes, qui, alors présidée par Louis Fruchard (CDS), n'a pas préparé de plan régional pour la période 1989-1993.



La signature d'un contrat de plan sans planification (une curiosité intellectuelle) s'est souvent traduite par des catalogues de co-financements tous azimuts. Les principaux acteurs de la région Poitou-Charentes se refusent à critiquer aussi sévèrement le contenu de leur précédent contrat, mais ils souhaitent que le suivant hiérarchise «*mieux*» ses priorités.

Jean-Pierre Raffarin (UDF), président de la région, n'apprécie guère le terme de «plan», dont les connotations lui paraissent dirigistes, et lui préfère celui de «projet». Voici trois ans qu'il mobilise de nombreuses énergies autour du «projet régional». En 1990, des élus locaux, universitaires, chefs d'entreprise et partenaires sociaux ont été invités à envisager l'avenir de la région à l'horizon 2000. Ils ont dégagé quatre priorités : *«Valorisation de la matière grise, modernisation des infrastructures de communication, développement de la matière verte, renforcement de la cohésion sociale.»* Ces orientations ont été approuvées par le Conseil économique et social et ont servi à une vaste consultation des collectivités infra-régionales et des partenaires socio-économiques.

Les principaux interlocuteurs du conseil régional ont été les quatre présidents de conseils généraux, ainsi que les maires des principales villes. Mais en tout, mille trois cents personnalités ont fait des propositions. Leurs réponses ont été examinées par un comité de pilotage, composé de conseillers régionaux et de membres du conseil économique et social régional. Des assises, réunissant un millier de participants, ont mis un point d'orgue à cette concertation, début février.

Bruxelles troisième partenaire

Cette démarche est originale. Par le passé, des régions ont signé des contrats de plan sans consulter les collectivités infra-régionales, auxquelles elles imputaient des financements. La région est compétente pour la signature de ces contrats, mais elle doit respecter le principe de non-tutelle d'une collectivité sur une autre. Par la voix de Jean Puech (UDF), les présidents de conseils généraux ont vigoureusement protesté et l'Association nationale des élus régionaux a appelé ses membres à plus de courtoisie envers les présidents de départements. Côté Etat, la prospective relève aussi de l'innovation. Il revient à Edith Cresson, alors premier ministre, d'avoir demandé aux préfets d'établir une *«stratégie de l'Etat en région»*. Cette opération, conduite en 1992, a donné lieu à une *«petite révolution en matière de déconcentration»*. Au lieu que les instructions viennent des administrations centrales, ce sont les services de l'Etat présents sur le terrain qui ont fait des propositions. Leur document, peu «retouché» par les ministères, a été validé en février. Il doit maintenant se traduire en termes financiers. Un «plan d'action» chiffré devra être achevé en avril, afin que le gouvernement en dispose dès son installation.

Ce gouvernement devra alors répartir l'enveloppe financière de l'Etat. Cette affectation devrait être un *«moment essentiel de l'aménagement du territoire»*, estime Jean-Pierre Raffarin, président d'une région fragile, qui préconise un véritable effort de solidarité. André Laignel, actuel secrétaire d'Etat chargé de ce dossier, a annoncé une péréquation, afin de corriger les déséquilibres régionaux. Cet objectif figure aussi dans la plate-forme de l'Union pour la France. *«Ceci dit, jusqu'où les régions riches, notamment l'Ile-de-France, accepteront-elles d'aller?»*, s'inquiète Jean-Pierre Raffarin.

Une fois les enveloppes attribuées, les préfets pourront engager la négociation avec les présidents de région. En Poitou-Charentes, elle ne devrait pas être trop ardue, la stratégie de l'Etat et le plan de la région étant fort proches. Comme le préfet et le président de la région entretiennent des relations cordiales, leurs administrations ont pu, de façon officieuse, travailler en commun.

Aux enveloppes de l'Etat et de la région s'ajouteront des aides communautaires, devant couvrir la même période que les contrats de plan. Etat et région choisiront des objectifs susceptibles d'être soutenus par la Communauté économique européenne. Bien que la négociation du contrat de plan fasse, en fait, intervenir un troisième partenaire, elle ne sera pas tripartite. Elle aura lieu entre Bruxelles et l'Etat français d'une part, entre l'Etat et les régions d'autre part. *«Les contrats devraient être signés à trois»*, proteste Jean-Pierre Raffarin, qui réclame *«plus de cohérence»*.

de notre envoyée spéciale à Poitiers
Rafaële Rivais

Détresse

LES difficultés du monde agricole sont aujourd'hui connues. Elles font craindre une désertification des campagnes qui serait nuisible à l'équilibre de la nation. Des campagnes abandonnées, des villages sans habitants, la menace existe. Elle est même devenue une réalité dans certains départements et se profile dans plusieurs régions comme le montre la carte publiée en page 22.

Face à cette situation, des élus ne restent pas inactifs. Maires ou conseillers municipaux de bourgs ruraux, ils tentent de mobiliser leurs concitoyens pour la défense de leur identité. Ils rassurent les uns, encouragent les autres à rester au pays et cherchent, par tous les moyens, à attirer de nouveaux habitants dans des maisons dont les volets demeurent depuis trop longtemps clos.

Ces défenseurs du terroir luttent auprès des administrations pour éviter la fermeture de services ou de classes dans des écoles déjà soumises au regroupement scolaire. Ils cherchent des repreneurs à leurs commerces abandonnés ou investissent de maigres deniers dans la création de plans d'eau ou de campings susceptibles d'attirer les touristes en pays vert. Difficiles combats d'hommes et de femmes qui se sentent abandonner de la communauté nationale et dont la conviction se heurte aux dures réalités de la «rentabilité».

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que 46 % des maires de communes de moins de 500 habitants jugent le bilan de la décentralisation négatif pour leur village. Ce sondage, publié par *le Journal des maires* du mois de février, illustre la détresse de ces élus et la coupure qui s'opère entre eux et leurs collègues de cités plus peuplées. Leurs revendications ne mettent pas en avant une augmentation de leurs pouvoirs mais une aide de l'Etat, une vigoureuse politique de l'aménagement du territoire, qui tiennent compte de leurs spécificités, qui leur évite une mort lente.

Serge Bolloch

HAUTS-DE-SEINE

LES CAMÉRAS ESPIONNES DE LEVALLOIS

Le système de vidéo-surveillance installé par le maire suscite des protestations

D'ICI à la fin de l'année 1994, une centaine de caméras devraient être installées dans les rues de Levallois-Perret. Elles seront reliées, *via* le réseau câblé, aux locaux de la police municipale. Déjà, une première tranche de trente et une caméras est opérationnelle. Mais, en complétant ainsi son arsenal sécuritaire, Patrick Balkany (RPR), maire de cette commune des Hauts-de-Seine, a provoqué un débat sur la protection de la vie privée.

Le but affiché par la municipalité est double : le système doit d'abord permettre d'assurer une meilleure régulation de la circulation (Levallois est victime d'un certain nombre de «nœuds» routiers inextricables), en favorisant l'envoi plus rapide de policiers sur le terrain. En cas d'accident sur la voie publique, les secours devraient aussi pouvoir intervenir plus efficacement. Ensuite, l'équipe municipale espère réduire la petite délinquance, comme les vols à la roulotte, les tags et autres dégradations, en misant avant tout sur l'effet dissuasif des caméras. Elles sont situées le plus souvent à des coins de rue ou à proximité de bâtiments publics.

«Mon but n'est pas d'épier les faits et gestes des Levalloisiens, promet Patrick Balkany. *Les entrées d'immeubles, et* a fortiori *l'intérieur des appartements, sont censés échapper à l'œil des caméras. La plupart d'entre elles sont fixes et celles qui sont pivotantes ont un champ d'action limité.»*

La mise en place des caméras a coïncidé avec le déménagement de la police municipale. Dans les locaux neufs, son directeur adjoint François Spazzola présente le cœur du dispositif : une salle occupée par six écrans de contrôle sur lesquels défilent les images recueillies par les caméras. *«Elles ne restent à l'écran que quelques secondes,* explique François Spazzola, *mais un autre moniteur permet de les grossir et de s'y attarder si la prise de vue présente un intérêt.»* L'ensemble est relié à un écran informatique où toutes les caméras en service apparaissent sur un plan de la ville. D'un geste, l'opérateur en choisit une et l'image désirée apparait.

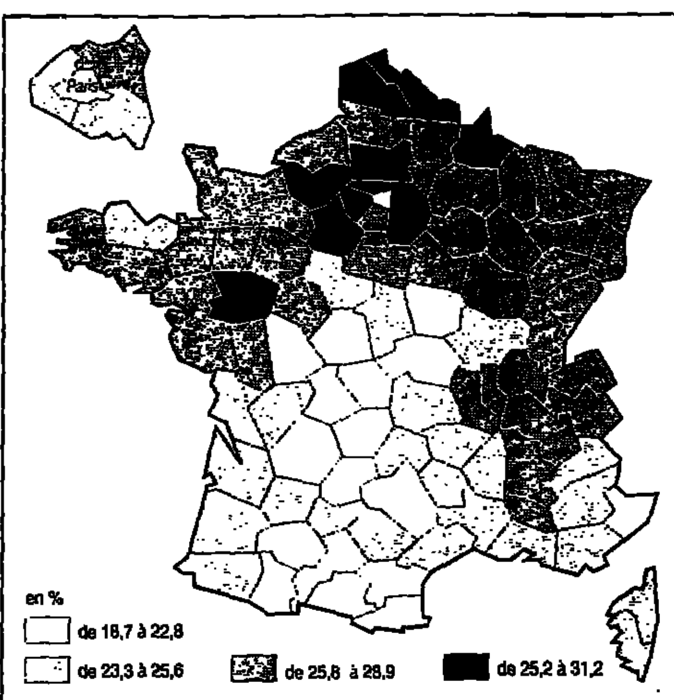
«Avec cent caméras pour un peu plus de 50 000 habitants, note le responsable de la police, *Levallois disposera d'un maillage vidéo particulièrement dense.»* A titre d'exemple, Roubaix (100 000 habitants) possède un système comparable mais avec une quinzaine de caméras seulement, concentrées en centre-ville. Seule, sans doute, la principauté de Monaco, pionnière en matière de surveillance électronique, dépasse Levallois.

«Ce dispositif est l'aboutissement d'une longue action au service de la sécurité», explique Patrick Balkany. Sa police municipale emploie cinquante-sept hommes et femmes et il a demandé au préfet l'autorisation d'armer ses policiers.

Laurent Doulsan
Lire la suite page 25

REPÈRES

STATISTIQUES



La France des moins de dix-neuf ans

La répartition des jeunes âgés de moins de 19 ans par rapport à la population totale révèle trois phénomènes. Au nord, à l'est et à l'ouest, on retrouve le « croissant fertile » des campagnes catholiques et des zones ouvrières. Au centre, la faible proportion de jeunes est la conséquence de la désertification de ces régions. Il n'y reste souvent que des retraités, comme d'ailleurs dans les Alpes-Maritimes. Le phénomène de la région parisienne est dû au *déménagement des familles vers les banlieues.*

Source INSEE.

COMMUNICATION

LES AFFICHEURS MESURENT LEUR AUDIENCE

Trois sociétés se groupent pour développer un nouvel outil d'évaluation d'impact de leurs panneaux

AVENIR, Dauphin et Giraudy ont de quoi pavoiser. Malgré la concurrence qui les oppose, ces trois sociétés d'affichage sont parvenues à unir leurs forces. Pourtant, toutes trois se partagent 90 % du même marché, *« grosso modo à parts égales »* prétendent-elles pour ne pas entrer dans les détails.

Leurs efforts, qui ont finalement abouti à la création d'un groupement d'intérêt économique, leur ont permis de développer un outil de mesure d'audience de leurs réseaux d'affichage publicitaire, baptisé Affimétrie. Jusqu'à présent, une campagne mobilisant, par exemple, dans une ville donnée, cinquante panneaux pendant sept jours, était évaluée à un prix moyen. Grâce à ce nouveau système, les afficheurs vont pouvoir déterminer les meilleurs réseaux en fonction de la visibilité des pancartes et non plus simplement de leurs emplacements. Pour mettre au point l'Affimétrie un échantillon de 60 000 personnes a été interrogé sur ses itinéraires quotidiens par l'institut BVA, d'octobre 1989 à décembre 1990. D'autre part, dans bon nombre de villes, la portée de chaque panneau a été évaluée. Celle-ci prend en compte à la fois la distance et l'axe de passage dans lequel l'annonce est réellement visible. Ensuite, il a suffi de s'en remettre aux ressources de l'informatique pour croiser l'ensemble de ces données.

Logique, mais coûteux : les premiers investissements s'élèvent à 15 millions de francs, mais le système nécessitera à l'avenir une mise à jour permanente. En outre, les afficheurs estiment qu'ils n'auront pas achevé ce travail, entamé il y a trois ans, avant 1994. Leur objectif est un recensement exhaustif de toutes les agglomérations françaises de plus de 100 000 habitants.

Avenir, Dauphin et Giraudy, actuellement à la tête de près de 50 000 espaces d'affichage temporaire en milieu urbain, se devaient de réagir. Car l'heure est à la *« dédensification »*, affirme Marc Dutcuil, directeur de marketing chez Avenir, sans être contredit par ses confrères. En France, l'affichage représente une part importante du marché publicitaire : environ 12 %, contre 5 % à 6 % dans le reste de l'Europe communautaire, à l'exception de la Belgique.

Irritation des élus

Seulement, le *boom* des années 80, lorsque le mannequin Myriam enlevait le haut et le bas à la gloire de l'afficheur Avenir, est passé. L'essor de la consommation et l'engouement pour l'imagination des créateurs publicitaires s'étaient accompagnés à l'époque d'une floraison de pancartes de quatre mètres sur trois. Les abords des villes, en particulier, s'étaient hérissés d'annonces publicitaires au point de brouiller la vue du consommateur. Au point aussi d'irriter certains élus locaux.

En deux ans, les afficheurs ont supprimé volontairement 10 % de leur parc, allant ainsi au-devant des souhaits des municipalités. Ils y ont intérêt, car certains maires n'hésitent pas à adopter des règlements très défavorables à leur encontre (*le Monde* du 19 août 1992). A Nîmes, par exemple, il leur a fallu démonter dans l'urgence la moitié de leurs panneaux. Accusés de polluer le paysage, la chambre syndicale de l'affichage a signé en mai 1992 une sorte de code de bonne conduite avec Ségolène Royal, ministre de l'environnement. En outre, le 1er avril devraient être publiés les décrets d'application de la loi Sapin, qui doit clarifier les pratiques de rétribution dans ce secteur, comme dans tout le milieu de la publicité.

Face à tous ces bouleversements, les sociétés Avenir, Dauphin et Giraudy ont préféré prendre les devants. Le système Affimétrie va leur permettre de soigner leur image en affichant moins, mais mieux. Elles vont pouvoir proposer des réseaux plus performants en fonction des mesures d'audience effectuées... et justifier de nouveaux tarifs. En somme, les membres du groupement d'intérêt économique vont pouvoir se faire concurrence sur des bases plus objectives.

Martine Valo

AIDE INTERNATIONALE

LES COLLECTIVITÉS AU SECOURS DU LIBAN

Pour aider ce pays, le conseil régional Midi-Pyrénées fait appel à la générosité

A l'initiative du conseil régional de la région Midi-Pyrénées et à la suite d'une visite à Beyrouth, en septembre 1992, du président de celle-ci, Marc Censi (UDF), l'idée d'une aide des collectivités locales au Liban est née. Un fonds a été créé, intitulé Reconstruire le Liban-L'aide des collectivités de France.

Le principe de base ayant présidé à la création de ce fonds est, comme le soulignent ses promoteurs, que, *« dans ce Liban où les communautés de toutes natures – villageoises, familiales, religieuses – sont essentielles, l'aide des collectivités de France apparaît une des formes les plus humaines, les plus directes et les plus efficaces »*. Elle épaulera l'aide de l'Etat français, déjà présente, et s'ajoutera aux actions privées, donnant à l'intervention de la France en faveur du Liban une dimension à l'échelle des villes et des régions.

Reconstruction de la mairie de Beyrouth

Le fonds est destiné à recevoir les aides financières de l'ensemble des collectivités territoriales françaises. Chaque dotation doit correspondre à une opération clairement identifiée et suivie. Cette personnalisation peut contribuer à établir des liens de caractère humain entre la collectivité en France et l'école, l'hôpital ou le centre social situé au Liban.

Une première liste de projets a été dressée, avec des dossiers complets à la disposition des collectivités françaises. Un hôpital à Kabr-Chmoun en zone druze et un autre à Kobayate en zone mixte, une caisse mutuelle hospitalière et un projet de construction de logements dans le cadre d'un fonds social maronite, deux centres médico-sociaux au nord et au sud du pays, des projets éducatifs (soutien à l'enseignement supérieur francophone, bourses, salaires d'instituteurs, bibliothèques) ainsi que des projets de développement économique et social.

Enfin un « projet migrations » en faveur des personnes réfugiées et déplacées. Le champ est vaste, et les montants requis variables, allant de 40 000 et 60 000 francs à plusieurs millions, ce qui permet aux collectivités françaises de toutes tailles d'intervenir.

Pour sa part, la région Midi-Pyrénées a déjà consacré en *quatre ans, de 1989 à 1992*, 5 millions de francs aux actions de reconstruction et d'aide humanitaire au Liban.

Un projet hautement symbolique a été retenu pour le lancement du fonds, concrétisant l'extension à toutes les collectivités de France de l'initiative de la région Midi-Pyrénées. Il s'agit de la reconstruction de la municipalité (l'équivalent de la mairie en France) de Beyrouth. Situé en pleine ville, le bâtiment en question, vestige des années 30, donc de l'équipe mandataire, mais d'inspiration architecturale arabo-andalouse, fortement détruit par la guerre du Liban, est néanmoins récupérable.

de notre correspondant à Beyrouth
Lucien George

▶ Les régions et les collectivités intéressées par cette initiative peuvent s'adresser soit à Paris, 10, rue Pergolèse, dans le seizième arrondissement (tél. : (16-1) 44-17-90-00) soit au conseil régional à Toulouse (tél. : (16) 61-33-52-47).

FINANCES

PARTAGE DES RESSOURCES

L'utilisation de la dotation de solidarité urbaine se révèle bonne

LE gouvernement a présenté au comité des finances locales, le 25 février, un rapport sur l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine (DSU). Créée par la loi du 13 mai 1991, cette dotation constitue un volet essentiel de la politique de la ville. Destinée aux communes « pauvres », ayant un faible potentiel fiscal mais un quota important de logements sociaux, elle est prélevée sur la dotation globale de fonctionnement des communes qui possèdent les caractéristiques inverses.

En 1991, la masse de la DSU a représenté 400 millions de francs, partagés entre 492 communes. En 1992, elle s'est élevée à 700 millions. En 1993, elle devrait atteindre un milliard.

La loi prévoit que les communes bénéficiaires de la DSU doivent rendre des comptes sur l'utilisation de cette recette. Leur premier rapport, relatif à l'année 1991, était fort attendu des collectivités contributrices, qui, souvent furieuses de « perdre » de l'argent, s'inquiétaient de l'usage qui en était fait.

La presque totalité des 492 bénéficiaires ont répondu. La DSU a bien servi à financer des opérations de développement social urbain. Comme elle n'est pas affectée budgétairement, elle a permis d'alléger de multiples dépenses : rénovation ou construction de logements pour les jeunes travailleurs, de centres de loisirs, de centres culturels, de crèches, de bibliothèques, de logements de quartier, de gymnases, de piscines, d'aires de jeux, embellissement de l'environnement, démolition d'immeubles insalubres, aménagement d'espaces verts, de terrains de sport, travaux de voirie, amélioration de l'éclairage public...

L'aide en faveur des populations défavorisées a pris, elle aussi, de multiples formes : acquisition de manuels et de fournitures pour les écoles, cours d'alphabétisation et de soutien pour les enfants, recrutement d'éducateurs, journées d'information sur la toxicomanie, aide au démarrage d'entreprises d'insertion, création de prêts locatifs, aide au financement de contrats emploi-solidarité, financement d'opérations été jeunes, organisation de spectacles et fêtes...

R. Rs

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **L'Etat et la décentralisation.** – L'Association des anciens sciences-po organise un dîner-débat public, mardi 16 mars, avec pour thème : « L'Etat et la décentralisation : bilan et perspectives à l'approche des élections ». Pierre Delaporte, ancien président d'EDF, Alain Hoeffel (Union centriste), président du conseil général du Bas-Rhin, Alain Lancelot, directeur de l'Institut d'études politiques de Paris, et Robert Lion, inspecteur général des finances, doivent donner leur point de vue.
▶ **Renseignements auprès de Mme Bertin, tél : (16-1) 45-48-91-62.**

■ **Directeurs d'établissements pour personnes âgées.** – La Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (FNADEPA), qui rassemble cinq cents directeurs de maisons de retraite, organise son congrès à Angers, jeudi 18 et vendredi 19 mars. S'estimant « oubliés » par la filière sociale de la fonction publique territoriale, ces directeurs réclament un statut spécifique.
▶ **Renseignements au (16) 91-54-16-60.**

■ **La ville expliquée.** – La Cité des sciences et de l'industrie organise une série de conférences sur la ville, du mercredi 31 mars au samedi 3 avril au centre de congrès de La Villette. Durant cette session seront abordés de nombreux aspects : l'urbanisme, l'environnement et la santé dans la cité, les enjeux pour la ville, les réseaux urbains (de l'eau aux transports, en passant par les télécommunications). Cette session s'adresse en priorité aux enseignants.
▶ **Renseignements au (16-1) 40-05-72-46 ou 40-05-74-11. Minitel : 3615 Villette.**

■ *Transports urbains.* – « Mieux se déplacer, moins polluer », le titre du colloque qui se tiendra à Lille, mardi 6 et mercredi 7 avril, résume les préoccupations actuelles des décideurs dans ce domaine. Biocarburants et véhicules électriques : l'environnement sera au cœur de ces deux journées, organisées par l'ADEME, le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais et l'association IDEAL (information sur le développement, l'environnement et l'aménagement local). Des contributions doivent permettre des comparaisons avec les stratégies de déplacements adoptées par quelques grandes villes européennes.
▶ ▶ **Renseignements au (16-1) 45-15-09-09.**

PROPOS

■ TOURISME
« Notre objectif est, non pas de plaquer un tourisme de masse dans quelques endroits, mais de l'intégrer à la vie locale. »
Pierre Spirito,
directeur du Comité du tourisme de la Lozère,
le Nouvel Economiste du 5 mars.

■ MUNICIPALES
« Bordeaux est une ville immobile qui vit dans l'attente de la succession de Jacques Chaban-Delmas. Et les hommes qui la préparent se déchirent entre eux. »
Noël Mamère (GE), maire de Bègles,
le Point du 6 mars.

■ PRESSE
« L'autocélébration grossière et massive des élus et des choix politiques de la collectivité a peu à peu cédé la place à une écriture plus neutre, plus strictement informative dans les journaux des collectivités. Là où c'est possible, le développement des pages magazines – reportages sur le patrimoine local, la vie économique ou culturelle, les personnalités – a aussi permis de relativiser la place accordée aux initiatives de la collectivité ou à ses politiques publiques. »
Jean-Marc Ohnet, délégué général
de l'Institut de la décentralisation,
Entrepresse de février.

PUBLICATIONS

■ **Bâtir la culture.** – Près de 6 000 écoles de musique, 2 700 salles de spectacle, 2 000 musées. Et pourtant, certaines régions françaises manquent encore d'équipements culturels. Les éditions du Moniteur proposent aux membres de collectivités locales qui souhaiteraient franchir le pas un ouvrage technique qui peut les aider dans leur décision. L'auteur, Claude Mollard, passe en revue de façon rapide, mais exhaustive, les questions préalables à la création d'une salle de rock ou... d'un opéra. Quels publics viser, comment analyser les besoins, comment s'organisent les différentes étapes de la réalisation, puis de la promotion du nouveau lieu ?
▶ *Concevoir un équipement culturel*, 199 p., 350 F (plus 45 F de frais d'expédition), librairie du Moniteur, 15, rue d'Uzès, 75002 Paris. Tél : (16-1) 40-13-31-10.

■ **Monétique.** – L'Association des maires de France (AMF) fait le point sur les usages de la monétique dans un ouvrage intitulé *la Carte au service des collectivités locales*. Ce guide dresse l'inventaire des besoins et des applications de la monétique, ainsi qu'un mode d'emploi des diverses cartes. Il décrit succinctement leur fabrication, évoque les précautions à prendre avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés, la Banque de France ou la Direction de la comptabilité publique.
▶ *La Carte au service des collectivités locales*, 87 p., 150 F. Association des maires de France, 41, quai d'Orsay, 75007 Paris.

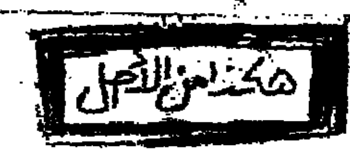
CONCOURS

■ **Communication.** – Pour son cinquième grand prix, CAP'COM, le forum de la communication des institutions, des collectivités locales et des établissements publics, change les règles du jeu. Cette année, les candidats doivent choisir les thèmes dans lesquels ils souhaitent présenter leurs actions de communication : social, économie, environnement, culture, « grandes causes ». Les villes, départements, régions et établissements publics intéressés doivent s'inscrire avant le vendredi 26 mars. Les années précédentes, toutes catégories confondues, c'est la Bretagne qui a été le plus souvent primée. Le palmarès 1993 sera proclamé lors du prochain CAP'COM, qui a lieu à Lyon du mercredi 12 au vendredi 14 mai.
▶ **Renseignements au (16) 78-62-33-62.**

TEXTE

■ **Dotation de l'élu.** – Le *Journal officiel* a publié, le 28 février, un décret d'application « *fixant les critères d'attribution aux petites communes rurales de la dotation particulière* » prévue par la loi du 3 février 1992, sur les conditions d'exercice des mandats locaux. Cette dotation, qui s'élève à 250 milliards de francs en 1993, doit permettre de financer une partie de la revalorisation des indemnités des maires et adjoints de petites communes rurales. Elle va être allouée aux 20 000 communes de moins de 1 000 habitants ayant un faible potentiel fiscal. Chacune devrait recevoir la somme forfaitaire de 12 000 francs (*le Monde* daté 10-11 janvier).

Rectificatifs. – Les responsables de l'association charitable parisienne La mie de pain (*le Monde* daté 14-15 février) nous signalent qu'une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone que nous avons publié. Il fallait lire : (16-1) 45-89-43-11. D'autre part, une erreur de transmission nous a fait écrire que la superficie du centre d'affaires Mailles Horizon à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) était de 350 m² (*le Monde* daté 7-8 mars) : il fallait lire 350 000 m².



LANGUEDOC-ROUSSILLON

LA MAISON DE L'ÉTAT RAJEUNIE

A Montpellier, la rénovation de la préfecture a permis aux fonctionnaires de relever le défi de la décentralisation

LORSQU'ELLE s'est ranimée, les commerçants du quartier ont poussé un cri de soulagement. En plein cœur de Montpellier, sur la colline qui domine la ville, quatre cents personnes ont réintégré les locaux rénovés de la préfecture de région, après deux ans de fermeture pour travaux. Avec le retour de certains, mais aussi l'arrivée d'autres fonctionnaires, jusqu'ici éclatés sur une dizaine de sites, non seulement les boutiques se sont senties sécurisées par une nouvelle présence policière, treize caméras balayant les lieux en permanence, mais elles ont bénéficié d'un afflux de consommateurs dans une zone où la clientèle fait l'objet de convoitises.

Du côté de la rue de l'Université, très étroite, la façade de l'hôtel de Ganges, construit à la fin du dix-septième siècle, demeure intacte. Place des Martyrs-de-la-Résistance, l'immeuble qui lui a été greffé au dix-neuvième, lors de son acquisition par l'Etat, conserve également l'imposante façade que caressent des palmiers. Son porche voûté, surplombé par des colonnes et une horloge, témoigne de la préfecture typique de l'époque, à l'image d'autres départements. Mais, du côté de la place du Marché-au-Fleurs, un vieux bâtiment a été rasé au profit d'un nouveau, destiné notamment à l'accueil.

Marier trois architectures différentes pouvait paraître une gageure. Rénover un côté du bâtiment (des fresques, des boiseries et un balcon du dix-neuvième y ont été découverts) et construire un immeuble neuf sans trahir l'intégration de l'ensemble dans le vieux quartier de la ville est pourtant aujourd'hui un pari gagné, pour un coût de 107 millions de francs.

Devant la cour d'accueil du public, les grilles de métal gris et le drapeau tricolore balisent clairement le domaine de l'Etat et fixent une frontière. Mais le dallage semble prolonger celui de la place du Marché, comme pour rendre plus douce l'immersion du piéton dans le hall principal. *«Avant, l'Etat voulait mettre une barrière, montrer que ce lieu n'était pas celui du citoyen. Aujourd'hui cette volonté s'est inversée. Nous voulions signifier qu'on entre chez soi»*, explique Philippe Bonon, un des architectes de la rénovation.

Privilégier l'accueil

Une fois à l'intérieur, l'usager a le choix entre trois hôtesses d'accueil sur sa gauche ou un énorme cône bleu, une sorte de totem central, au sommet duquel des panneaux indicateurs l'orientent vers les guichets. Au pied de ce curieux portier sont fixés des dérouleurs de tickets. Les couleurs du hall sont feutrées, l'ambiance y est studieuse, l'œil attiré par une exposition sur *«l'image de l'Etat»* et par un écran sur lequel défilent des diapositives.

«Il y a, avec ces nouveaux locaux, beaucoup moins de pression qu'auparavant, précise François Doyen, le secrétaire général de la préfecture. *Les gens étaient souvent le nez collé aux vitres dans une atmosphère lourde. Désormais, ils ont plus de place et plus de guichets à leur disposition. Nous envisageons aussi de rendre permanentes les expositions pour que l'attente soit mieux vécue et, pourquoi pas?, bientôt, de diffuser de la musique.»* Pour le guichet d'accueil des étrangers, on a supprimé les vitres: *«Cela permet de rendre plus humaine la réception de personnes qui ont souvent des situations complexes à expliquer.»*

Au dernier étage du bâtiment s'affairent les services de transmissions et de l'informatique (STI). Ils veillent sur une petite salle bourrée d'ordinateurs où se trouve le nœud du dispositif de communication de la préfecture. Ici convergent notamment les appels de la police, des pompiers et du SAMU, grâce à quatre faisceaux de liaison relayés par deux antennes d'une vingtaines de mètres et vingt lignes terrestres.

Dans le local adjacent, une valise téléphonique par satellite se tient prête *«au cas où»*. *«Tout a été doublé, même le groupe électrogène*, explique Camille Sintas, le chef du STI, *cela n'est pas absurde en cas d'inondations, comme dans le Vaucluse, ou d'autres catastrophes; une préfecture ne peut pas se permettre d'être sourde ou muette.»*

L'innovation réside dans des meubles métalliques garnis de fils électriques : ils permettent de commuter n'importe quelle prise dans la préfecture vers n'importe quel réseau de communication. Un fonctionnaire qui désire se déplacer avec son ordinateur et conserver sa ligne dans un autre lieu n'a qu'à le signaler au STI pour obtenir son branchement. Un système téléphonique interne permet également de joindre n'importe quel pièce depuis les couloirs.

Lieu stratégique

Parmi les autres réalisations du service, il y a un réseau informatique parallèle à celui qui alimente le ministère de l'intérieur les soirs d'élections, et qui permet au cabinet du préfet de consulter en direct le traitement des résultats, sans interrompre la transmission des données vers Paris. Le STI a aussi conçu un logiciel de traitement des cartes d'identité pour les réaliser et également produire des statistiques réactualisées et consultables à tout moment.

Dans les sous-sols du bâtiment, protégé par un sytème de contrôle à badges magnétiques, le «centre opérationnel de défense» attend les premières Esituations de crise pour tester son efficacité. Un lieu stratégique d'où se gèrent toutes les manifestations ou catastrophes. Dans une salle de réunion, les chefs des états-majors pourront consulter des cartes murales tout en restant en contact avec le terrain grâce à des box de transmissions, installés sur les côtés. Leurs propositions seront transmises au PC du préfet, situé dans une pièce adjacente. A proximité se trouvent la salle de déclenchement des sirènes d'alerte, une chambre forte pour stocker les dossiers confidentiels et une salle de repos.

Ici règne un climat de sérénité. Les tons gris clair des murs et le bleu pâle des chaises se fondent dans la chaleur de la moquette. *«C'est la principale innovation de cette salle*, précise Guy Greck, le directeur de la défense et de la protection civile. *Le calme qui se dégage du lieu ne peut qu'être propice à la gestion de situations par définition tendues.»* Dans un coin, une table en plan incliné ne doit servir qu'en cas d'accident nucléaire: *«Là seraient, si nécessaire, les personnes chargées de faire des dessins afin de visualiser la progression des zones contaminées.»*

Les responsables des services de la préfecture de Montpellier ne cachent pas leur satisfaction d'avoir conçu des équipements de pointe en s'appuyant sur une part importante d'initiatives locales. Il y a comme un esprit d'entreprise dans ce navire de l'Etat. Un souffle inspiré du privé que revendique et justifie Jacques Michelot, le directeur de cabinet du préfet Bernard Gérard: *«La période des effectifs et des budgets en augmentation étant terminée, nous avons déjà appris à réfléchir à nos méthodes de travail et à rationaliser l'utilisation de nos moyens. Et puis on a été stimulés par la situation de concurrence née de la décentralisation.»*

Ces nouveaux locaux ne résoudront pas les frustrations naturelles d'un public qui aspire à toujours plus de rapidité. La préfecture sera encore considérée comme un lieu clos et inaccessible. Son personnel aura sans doute des griefs à formuler contre l'étroitesse de certains bureaux. Des ajustements seront peut-être nécessaires. Mais la résurrection de ce bâtiment aura permis aux «hommes de l'Etat» de retrouver une fierté passablement émoussée. Face à des collectivités aux pouvoirs accrus, qui s'érigent de véritables palais, les fonctionnaires des services publics cultivaient jusqu'ici leurs états d'âme dans des locaux vétustes et éclatés. Ils ont le sentiment qu'à Montpellier un certain équilibre vient d'être rétabli.

de notre correspondant à Montpellier
Jacques Monin

LORRAINE

DES ÉTUDIANTS REFUSENT LE DÉCLIN

Des élèves de grandes écoles imaginent un projet de laboratoire européen

UN pavé dans la mare, l'expression est forcément excessive. Mais comment procéder autrement pour faire entendre ses idées quand on est jeune. Le Mouvement pour la social-démocratie en Lorraine (SDL) n'a pas trouvé mieux. Des étudiants (Centrale, Sup de Co Paris, Sup Télécom, EDEC, HEC...), tous Lorrains d'origine, ont décidé de lancer leur manifeste en pleine période électorale. Et ils n'y vont pas par quatre chemins pour montrer qu'*«il existe encore des foyers de réflexion et des citoyens de bonne volonté prêts à se mobiliser pour promouvoir le renouveau d'une certaine idée régionale empreinte d'ouverture et de tolérance»*.

Leur constat est catégorique : *«Il y a quelques années*, rappelle Jean-François Arnod, vingt-deux ans, secrétaire général de SDL et étudiant en troisième année à l'école des hautes études commerciales à Lille, *la Lorraine devait devenir le Texas français puis la Silicon Valley européenne. Tout cela semble bien loin. Aujourd'hui, il est temps de voir l'envers du décor. Les handicaps de la Lorraine sont nombreux : un tissu industriel à faible valeur ajoutée faute d'une véritable diversification des activités, un taux de chômage proche de 16 %. Voilà la réalité. Ayons le courage de le reconnaître.»*

Analyse au vitriol

Selon les animateurs de SDL, la Lorraine est distancée chaque jour un peu plus par les grandes régions septentrionales au risque de se voir très vite marginalisée. *«Lentement mais sûrement, elle devient un atelier de sous-traitance au service des nantis européens. Etre à la périphérie de l'économie quand on a une position géographique centrale, n'est-ce pas paradoxal?»* interroge Jean-Francois Arnod. A la chute spectaculaire d'il y a dix ans succède *«un déclin qui s'infiltre sournoisement dans les moindres recoins de notre région»*. Et d'ajouter : *«Les dirigeants régionaux refusent ce constat car c'est celui de leur échec et de leur incapacité à prendre en main notre destin. Sur fond de paillettes et d'effets de manche, leur politique vise de manière immuable la même fin : l'entrée de la Lorraine dans le rang européen.»*

Le mouvement SDL ne se contente pas de cette analyse au vitriol. Il a un projet tout aussi décapant : la création d'un laboratoire européen de Lorraine c'est-à-dire d'institutions expérimentales lui permettant de tirer pleinement parti de sa situation géographique et historique originale. La région et les quatre départements seraient remplacés par le laboratoire européen de Lorraine. *«Le cadre ainsi fixé est destiné à relancer la démocratie au niveau régional*, explique Alexandre Bouchez, étudiant en histoire. *Sur le dossier de l'emploi par exemple, SDL veut en finir avec la logique du licenciement comme seule réponse aux difficultés de l'entreprise.»*

Au plan fiscal, des états généraux devront prendre en considération à la fois *«la nécessaire compétitivité des entreprises, le coût social de la recherche, de la productivité à tout crin et la dichotomie entre secteur protégé et secteur compétitif»*. L'aménagement du territoire, le social et le culturel ne sont pas oubliés dans leur projet.

«On a rêvé la Lorraine», lance Jean-François Arnod, qui attend avec impatience les élections municipales de 1995 pour tester ses idées à Bar-le-Duc. Quel chemin parcouru depuis la victoire des pionniers aux élections du conseil de l'université de Metz en janvier 1991 ! SDL a porté sur les fonts baptismaux la Fédération des étudiants de Lorraine, qui a notamment à son actif le nettoyage, au printemps 1992, des 17 hectares du campus universitaire messin. Ils rêvent, mais savent aussi garder les pieds sur terre.

de notre correspondant à Metz
Jean-Louis This

BASSE-NORMANDIE

LE CENTRE INTERNATIONAL ANIME DEAUVILLE

Cet établissement permet à la cité balnéaire de recevoir des manifestations pendant l'hiver

L'AÉROPORT international de Deauville s'enorgueillissait déjà d'être le premier pour le transport de chevaux. Tous les haras du Calvados, de la Manche et de l'Orne transitent en effet par les équipements vétérinaires de l'aéroport avant d'emprunter les vols charters hippiques et même les avions-taxis en direction des émirats du Golfe, du Japon ou des Etats-Unis. Chaque année 50 000 chevaux empruntent les pistes de décollage et d'atterrissage, auxquels s'ajoutent 20 000 personnes.

Or cette année, pour le seul mois de janvier 1993, grâce au nouveau centre international qui abritait la convention Peugeot, 40 000 voyageurs ont transité par Deauville. Une aubaine pour une cité balnéaire en sommeil pendant l'hiver. La totalité du réseau commercial de la firme automobile, 22 000 concessionnaires et vendeurs, ont passé un mois à Deauville. Et quel mois! L'un des plus tranquilles de l'année, du 13 janvier au 13 février, celui où, habituellement, les hôtels et les boutiques sont fermés, celui où les 5 000 habitants soupirent après les fêtes de fin d'année et attendent avec impatience celles de Pâques.

Les 1 200 chambres d'hôtel ont fait le plein, et pour une fois le Royal et le Golf sont restés ouverts. La plupart des 300 commerçants ont accueilli les congressistes et n'ont pas sacrifié au rite séculaire de fermeture hivernale. Bars et restaurants ont affiché complet. Le chiffre d'affaires du commerce a été estimé à 20 % supérieur aux périodes les plus favorables.

Un bâtiment sous le sable

Cette manne est due au nouveau centre international de Deauville. Discret, invisible, il est amarré dans un port de sable et d'argile, à sept mètres au-dessous du niveau de la mer et se noie dans la perspective du casino, du Normandy et des célèbres planches. Jean-Pierre Reyns, son directeur, est arrivé à Deauville en 1969 avec Michel d'Ornano. Il était alors directeur de l'office du tourisme. Il se souvient : *«La ville évoquait le luxe et l'élégance. Tennis, polo, golf, courses amenaient en saison un tourisme chic. Nous avons cherché les moyens de développer ce tourisme toute l'année. La solution est venue toute seule : le tourisme d'affaires.»*

La décision fut prise de construire un palais des congrès. Mais l'argent manquait; par chance, l'installation, dès 1988, de machines à sous dans une des plus jolies salles du casino rapporte, bon an, mal an, entre 11 et 13 millions de francs. Les taxes (50 % du total des bénéfices) ont été consacrées au financement du centre international. *«Nous avons évité le terme dévalorisé de palais des congrès*, explique Jean-Pierre Reyns. *Le centre ne se positionne pas comme un loueur d'espace mais comme un prestataire de services.»*

Avec ses trente-cinq salariés, le centre a aussi apporté à Deauville des emplois variés. Il a fallu recruter une équipe technique de douze personnes, avec une expérience en retransmission vidéo, ainsi que quatre diplômés de l'école hôtelière. Quelques dizaines d'architectes ont concouru pour le projet. Mais c'est un cabinet local qui l'a emporté, séduisant le jury par sa capacité à intégrer un bâtiment de 36 000 mètres carrés dans le décor de la promenade en bord de la plage. Des entreprises locales ont participé à la construction. Mais le fonctionnement du centre continue à donner du travail à cette cité normande, ne serait-ce qu'aux teinturiers pour le nettoyage des tenues des hôtesses et aux transporteurs pour assurer les déplacements des congressistes.

La convention Peugeot, à l'occasion du lancement d'un nouveau modèle, a conduit à accélérer la réalisation des équipements définitifs : aménagement de l'aéroport, afin d'accroître la capacité de réception des Boeing et des Airbus; goudronnage des parkings de l'hippodrome pour les essais automobiles. A Deauville, on juge que l'objectif à atteindre pour que le centre soit en équilibre est de 180 jours d'occupation par an; pour 1993, année de l'ouverture, on compte sur 160 jours de fonctionnement. Pour l'instant, tout le monde se dit très fier de l'immense verrière du hall qui permet à la lumière du ciel pâle de la Manche en hiver de pénétrer jusqu'au cœur du bâtiment.

de notre envoyée spéciale à Deauville
Liliane Delwasse

AUVERGNE

Les socialistes proposent la solidarité entre régions

En rendant publiques ses propositions concernant le prochain contrat de plan Etat-région, le groupe socialiste du conseil régional d'Auvergne (il y est minoritaire) a plaidé en faveur d'une meilleure solidarité nationale. Albert Chaubard, président de ce groupe, a expliqué que *«cette solidarité a fait défaut lors des deux précédents contrats»*. Il s'en est expliqué : *«C'est le principe lui-même qui est fautif, puisque l'Etat n'augmente son aide à une région que si celle-ci augmente son propre apport.»*

Les collectivités défavorisées comme l'Auvergne en souffrent, et les socialistes estiment qu'*«il faut donner plus à ceux qui ont le moins»*. Ils proposent donc un *«cadre financier nouveau»* contenu dans une proposition de loi de Maurice Pourchon, qui demande la création d'un fonds d'intervention réservé aux régions *«dont le potentiel fiscal moyen par habitant est inférieur d'au moins 15 % au potentiel moyen par habitant de vingt-deux régions françaises»*. Entrent dans cette catégorie Auvergne, Bretagne, Corse, Limousin, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes. Sur la base de ces propositions, l'Auvergne bénéficierait d'un doublement des crédits d'Etat par rapport aux précédents contrats de plan, soit 1,5 milliard.

BOURGOGNE

Talant s'occupe de ses chômeurs

Après avoir organisé 244 consultations individuelles auprès de chômeurs de longue durée au cours du dernier trimestre, pour les aider dans la recherche d'un travail ou d'une formation et les informer, la mairie de Talant, au nord de l'agglomération dijonnaise, a décidé d'étendre l'opération à tous les demandeurs d'emploi de la commune. Au total, 799 personnes ont été recensées sur une population de près de 13 000 habitants, parmi lesquels 482 sont dépourvus de diplômes et 93 ont des diplômes supérieurs. Depuis le mois de janvier, ils sont reçus tous les après-midi. Parallèlement, un système de parrainage vient d'être créé. Cinquante personnes, membres d'associations, chefs d'entreprise et cadres, s'engagent, à titre personnel, à parrainer chacun un filleul, afin d'aider ces chômeurs à trouver un emploi ou une formation, les faisant profiter de leurs réseaux de relations.

CENTRE

Les banlieusards d'Eure-et-Loir et du Loiret

Les habitants de Chartres et d'Orléans deviennent de plus en plus des grands-banlieusards, alignant des heures de transport quotidien impressionnantes. Selon une étude de la direction régionale de l'équipement, parmi les six départements de la région Centre, c'est celui d'Eure-et-Loir qui compte le plus de migrants en direction de l'Ile-de-France. Vingt-quatre mille personnes vont travailler tous les jours dans la région parisienne; ce mouvement s'est accru de 51 % entre 1982 et 1990.

Le même phénomène est observé dans le Loiret (+ 42 %), où plus de 12 000 personnes empruntent quotidiennement la route ou le train pour aller travailler dans la région parisienne, alors que 3 000 Franciliens seulement viennent travailler dans le Loiret. Ces flux migratoires restent supérieurs à ceux que l'on peut observer avec les villes du couloir ligérien.

PARIS

UN SVP-MÉTIERS POUR LES JEUNES

Le CIDJ est aussi connu des Franciliens que la tour Eiffel, et il a su essaimer dans les régions

AVEC son architecture cubique des années 60 le bâtiment ne paie pas de mine. Au-dessus de l'entrée, assez rébarbative, quelques lettres définissent les lieux : Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ). Pourtant le CIDJ est aussi fréquenté par les jeunes d'Ile-de-France que la tour Eiffel, sa voisine. Près d'un million de visiteurs par an. Huit heures par jour, filles et garçons, de seize à vingt-cinq ans, poussent la porte vitrée et viennent, parfois des confins de la région, préoccupés, souvent même anxieux.

La plupart cherchent leur voie professionnelle, s'interrogent sur l'avenir et parfois même sont en quête d'un premier emploi.

Que trouvent-ils au CIDJ ? D'abord quelqu'un à qui parler. Des documentalistes-informateurs attendent le «client» derrière des comptoirs, disposés sur le pourtour du hall. En matière de métier, ils ont réponse à tout. Certains, en poste depuis vingt ans, ont répondu à plusieurs générations d'adolescents.

Ecoutons la dernière couvée. Une grande blonde : *«Je suis en terminale et la matière qui m'intéresse c'est l'histoire. Y a-t-il des débouchés en dehors de l'enseignement ? Par exemple dans les entreprises...»* Un Martiniquais, très soucieux : *«J'ai mon CAP de chaudronnier, mais je me demande quel va être mon métier, les horaires, le salaire...»* Un autre : *«Le chef du personnel me demande un* curriculum vitae. *Que dois-je y mettre ?»*

Rigueur et objectivité

A l'historienne, le documentaliste indique les présentoirs où se trouvent les catalogues des métiers : cinq cents fiches, dont chacune dit à peu près tout ce qu'un jeune devrait savoir avant de s'engager vers une profession. Ces documents d'une dizaine de pages constituent le vrai trésor du CIDJ et sa justification. Ils sont rédigés par quarante-cinq documentalistes-informateurs à partir d'une masse de renseignements émanant de multiples sources.

Comme tous les rédacteurs prennent leur tour de permanence au comptoir et se frottent aux questions des visiteurs, leurs textes sont nourris de cette expérience.

Mot d'ordre de la maison : rigueur et objectivité. Les fiches ne dissimulent rien ; ni la médiocrité de certaines formations ni les taux de chômage. Tous les ans, les fiches sont mises à jour ou complètement réécrites. Elles sont vendues entre 10 et 15 francs et elles *«partent»* à raison de cent cinquante mille par an.

Celles qui concernent les métiers manuels, cent cinquante environ, sont plus courtes, aussi pratiques que possible et rédigées en langage simple. Elles ne laissent rien ignorer des réelles conditions de travail. C'est l'une de ces cartes-métiers que l'on conseille, par exemple, au futur chaudronnier martiniquais.

Celui qui achoppe sur la rédaction de son CV est dirigé vers le fond du hall où l'attendent, dans des boxes, les bénévoles de l'association Avenir Promotion Emploi des jeunes (APEJ). En quelques instants, on va lui apprendre les ficelles du *curriculum*, et, gratuitement, les conseillers l'initient aux pièges des entretiens.

Le hall du CIDJ est surmonté d'une mezzanine où sont installés quelques services supplémentaires. Une antenne de l'ANPE, par exemple, propose des emplois temporaires et des jobs d'animateur dans les domaines du sport ou des activités sociales. Dans un box voisin se tient une conseillère d'orientation.

On ne propose pas seulement aux jeunes des fiches ou des conseils. Une fois par mois, une conférence-débat permet à des professionnels d'ouvrir des perspectives sur des emplois, par exemple liés l'Europe ou aux collectivités locales. Des manifestations qui attirent chaque fois une centaine d'auditeurs.

Enfin, une récente innovation rencontre un grand succès. Il s'agit de mini-salons réalisés par trois mousquetaires passionnés : Lilia-Françoise Akkari, Maryse Plomhause et Michel Tardit. La dernière en date a eu pour cadre la vaste salle des fêtes de la mairie du treizième arrondissement.

Fiches «nationales» enrichies

Thème : la maintenance du matériel domestique (téléphone, appareils électro-ménager, micro-informatique). Une vingtaine d'entreprises et d'organismes de formation avaient installé leurs stands dans les salons donnant sur la place d'Italie. Quatre cent cinquante jeunes venant du quartier et de la banlieue sud ont, durant une journée, posé des questions aux spécialistes.

Deux autres salons, l'un sur la maintenance industrielle et immobilière, l'autre sur la maintenance des grandes surfaces, se tiendront en d'autres points de la capitale avant la fin de l'année. Une ouverture pour des jeunes vers des secteurs qui peuvent encore offrir des emplois dans une conjoncture difficile.

Créé discrètement il y a près d'un quart de siècle, le CIDJ est devenu, avec la crise de l'emploi, un organisme essentiel pour les jeunes Franciliens. Il tourne grâce à une équipe de cent six personnes et avec un budget de 33 millions de francs dont 35 % versés par le ministère de la jeunesse et des sports et 65 % provenant de ressources propres.

Son «fonds de commerce» est constitué des fameuses fiches-métiers qui se vendent très bien. Six mille organismes et entreprises payent un abonnement pour les recevoir dès leur parution et lors de chaque mise à jour. L'impression et le tirage des fiches a d'ailleurs obligé le CIDJ à installer dans ses sous-sols une imprimerie doublée d'un service d'expéditions.

Au premier rang des abonnés figurent les trente et un centres d'information jeunesse (CIJ) qui se sont ouverts dans les régions, le plus souvent avec l'aide de conseils municipaux ou régionaux. Ils profitent de l'expérience accumulée depuis 1969 par leur grand frère parisien. Aux fiches «nationales» chacun ajoute des informations locales. La décentralisation a donc fait essaimer le CIDJ dans l'ensemble de l'Hexagone et même aux Antilles et à la Réunion. Mais la «grande maison», située au pied de la tour Eiffel, est restée la centrale de documentation et le cerveau du réseau national. Après les Franciliens, ce sont aujourd'hui tous les jeunes Français qui en profitent.

Marc Ambroise-Rendu

► Centre d'information et de documentation jeunesse, 101, quai Branly, Paris Cedex 15. Tél. : (16-1) 44-49-12-00.

YVELINES

CHATEAU JAPONAIS A L'ABANDON

Le maire de Louveciennes s'inquiète pour la propriété de la du Barry menacée de ruine

C'EST une bâtisse blanche blottie entre les arbres. Les volets sont clos. Quelques lézardes courent le long des murs. Des vitres manquent aux fenêtres du pigeonnier. Le château dans lequel la maîtresse de Louis XV, la comtesse du Barry, séjourna durant vingt ans, est à l'abandon. Dans le parc, les arbres menacent un petit temple de l'amour, œuvre de l'architecte Ledoux.

Pour Pierre Lequiller (UDF), maire de Louveciennes, c'est un crève-cœur. *«Un élément de notre patrimoine est menacé de ruine»*, estime-t-il. Au mois de mars 1992, le premier magistrat de cette commune de 7 500 habitants a lancé une pétition qui a recueilli 3 200 signatures pour demander l'intervention du ministre de la culture.

Le château et le parc, qui n'étaient pas classés *«monument historique»*, mais figuraient seulement à l'inventaire complémentaire, ont alors été mis, en octobre 1992, en *«instance de classement»*. Cela signifie que pour une période non renouvelable d'un an, le bâtiment est protégé : il ne peut être détruit ou modifié sans un accord de l'administration. Mais rien n'oblige les actuels propriétaires à engager des travaux de restauration.

Amour de l'art où spéculation ?

Jusqu'en 1990, le château appartenait à la famille Horn, des armateurs grecs. Lors de sa vente, il a été racheté par la Nippon Sangyo Kaisha, une société japonaise dont les activités s'étendent du transport maritime à la photographie, en passant par l'hôtellerie et les salles de jeux. A cette époque, cette entreprise semblait fortement intéressée par les châteaux français, au point d'en avoir acquis, en quelques années, une dizaine : le château de Sully, à Rosny-sur-Seine, dans les Yvelines, celui des Sourches, dans la Sarthe, de Besset, dans l'Ardèche, de Millemont, en forêt de Rambouillet (*le Monde* du 9 octobre 1992), notamment. Volonté de spéculer en période de flambée immobilière, ou simple amour de l'art ? La société nippone ne s'est guère préoccupée, en tout cas, de faire fructifier son patrimoine.

«Une arme lourde»

A Rosny-sur-Seine, une pression continue des élus sur la Nippon Sangyo Kaisha a permis la signature d'une convention. Des travaux de restauration, pour un montant de deux millions de francs, ont débuté au mois de février sur le château bâti par Sully. Les propriétaires ont accepté d'en payer une partie, à hauteur de 1,2 million de francs. A Louveciennes, aucun accord de cette nature n'a pu être conclu. Le château inoccupé continue de se dégrader. *«La demeure de la comtesse du Barry bénéficie actuellement du régime maximum de protection»*, indique-t-on au conservatoire régional des monuments historiques. *«La mise en instance de classement est une arme lourde. Elle est déjà une forte limitation du droit de propriété».*

«La loi actuelle est insuffisante, dit pour sa part Pierre Lequiller. *Aujourd'hui, pour que l'Etat puisse obliger le propriétaire d'un bâtiment à y exécuter des travaux, il faut que celui-ci soit classé. Mais d'une part, le classement prend du temps. En l'absence d'accord du propriétaire, il faut un avis du Conseil d'État. D'autre part, la procédure des travaux d'office est elle-même très lourde, et ne peut s'appliquer que dans des cas extrêmes ; par exemple lorsqu'un bâtiment est menacé par les eaux. Ce n'est pas le cas ici.»* L'élu ne voit donc son salut que du côté d'un renforcement de la législation. La préservation du patrimoine mériterait bien que la loi soit plus coercitive. Pour l'amour de la comtesse.

Alain Guillemoles

VERDURE

DIX ARBRES POUR CHAQUE BÉBÉ

Le conseil régional prévoit d'en planter 40 millions en vingt-cinq ans

DIX arbres devraient être plantés en Ile-de-France pour chacun des quatre millions d'enfants qui vont y naître pendant le prochain quart de siècle. Ils vont s'ajouter aux 160 millions existants.

Mercredi 10 mars, un programme de plantations a été présenté par Michel Giraud (RPR), le président du conseil régional et par Pierre-Charles Krieg, de l'Agence régionale des espaces verts. Le jour même, le premier arbre a été planté au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne).

Ce programme – qui équivaut à quatre fois la forêt de Fontainebleau – consiste à régénérer les 275 000 hectares de forêts d'Ile-de-France, à planter 2 500 hectares de nouveaux bois, et à créer 2 500 hectares de parcs et jardins dans les villes de la région.

Lycées, hôpitaux, bordures de routes, autoroutes ou voies ferrées et grands ensembles seront plantés de 6,5 millions d'arbres ; deux millions reboiseront les anciennes carrières.

La région financera la moitié de cette opération qui coûtera plus de 600 millions de francs chaque année. Le reste sera pris en charge par les autres collectivités locales et des organismes comme Aéroports de Paris ou des sociétés d'exploitation des autoroutes. Un projet de plantation est prévu dès cette année autour de l'aéroport de Roissy.

Le conseil régional adressera aux maires, conseillers généraux, grands aménageurs et établissements publics une étude pour sensibiliser les acteurs de l'aménagement à la nécessité de «reverdir» l'Ile-de-France. Il incitera également les élus locaux à réaliser des contrats de culture avec des pépiniéristes.

C. de C.

HAUTS-DE-SEINE

LES CAMÉRAS ESPIONNES DE LEVALLOIS

Suite de la page 21

Le maire a aussi généralisé l'usage de la télé-alarme : depuis 1987, tous les locaux privés ou commerciaux peuvent être reliés au poste de la police municipale qui est automatiquement alerté en cas d'effraction. Patrick Balkany en est persuadé : *«Dans les villes de plus de dix mille habitants, les affaires de sécurité doivent être du ressort de la municipalité, pour pallier les défaillances de la police nationale.»*

Militant inlassable de la cause sécuritaire, il raconte qu'il a réussi à convaincre son voisin et compagnon du RPR, le maire de Neuilly-sur-Seine, Nicolas Sarkozy, des bienfaits de la police municipale, alors que celui-ci était plutôt réticent.

En dix ans de gestion Balkany, le débat politique levalloisien a le plus souvent tourné autour de ces questions de sécurité.

L'affaire des caméras redonne de l'énergie aux opposants. Jean-Pierre Henry, conseiller municipal socialiste, dénonce un dispositif *«démesuré, mégalomaniaque et excessivement coûteux»*. La mise en place des trente et une premières caméras a déjà coûté à la commune 4 millions de francs.

Françoise Seligmann (PS), sénateur des Hauts-de-Seine, s'est également émue. Elle a écrit successivement au procureur de la République et à Jacques Fauvet, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), pour dénoncer *«un système qui risque de porter atteinte à la protection de la vie privée»*. Enfin, un comité anti-caméras, réunissant des Levalloisiens de toutes tendances, fait circuler une pétition en ville. Les pétitionnaires ont choisi l'arme de l'humour, avec un texte qui fait référence au feuilleton «Le Prisonnier» : *«Je ne suis pas un numéro, je suis un homme libre»*, proclame leur texte...

L'intimité des administrés

Patrick Balkany feint quant à lui d'ignorer ce remue-ménage et souligne qu'il est en conformité avec la loi. Dans un premier avis rendu en décembre 1991, après le vote du conseil municipal en faveur de la vidéo-surveillance, la CNIL s'était prononcée pour une mise à l'essai des caméras durant six mois. Elle s'inquiétait de certains aspects du système, notamment la possibilité d'enregistrer les images et de les conserver grâce à des moyens informatiques.

En raison du retard pris dans l'installation des caméras, Patrick Balkany a dû demander début janvier une nouvelle autorisation provisoire, mais il a pris soin, cette fois-ci, de renoncer à tout projet d'enregistrement d'images.

Résultat : dans une délibération du 12 janvier, la CNIL, qui agit dans le cadre de la loi de 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, se déclare incompétente pour juger cette nouvelle configuration et se borne à prodiguer ses conseils au maire.

Elle lui recommande de n'utiliser le procédé *«que dans le cadre strict de sa compétence en matière de police»*, d'informer la population de l'existence des caméras et de s'interdire toute intrusion dans l'intimité de ses administrés. Mais une responsable de la CNIL prévoit : *«Il faudra bien que la loi s'adapte.»*

Laurent Doulsan

SCHÉMA DIRECTEUR

Pas d'extension de Cergy-Pontoise

Le projet de schéma directeur d'Ile-de-France du gouvernement ne préconisera aucune extension de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise au nord-ouest de l'agglomération. Le préfet de région l'a écrit à Alain Richard (PS), président du Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN). Ce dernier avait alerté le préfet, le 22 février, sur l'émotion suscitée par ce projet d'extension (*le Monde* du 28 février-1er mars).

Le préfet précise : *«J'ai décidé de modifier le projet de schéma directeur en supprimant les possibilités d'extension de l'urbanisation au nord-ouest de cette agglomération, conformément au souhait des élus : il n'y aura donc pas de nouvelle zone d'urbanisation sur le territoire de la commune de [Sagy] dans [le prochain document.»* Mais rien n'est indiqué sur les trois autres communes qui avaient quitté la ville nouvelle en 1983 et qui étaient de nouveau pressenties pour être englobées dans le périmètre de Cergy-Pontoise.

URBANISME

Les associations au créneau

Les comités parisiens de quartier – ils sont une soixantaine réunis autour de la Coordination et liaison des associations de quartiers, la CLAQ – ont tenu leurs assises dans le cinquième arrondissement, avec pour thème : changeons l'urbanisme (*le Monde* daté 7-8 mars). A la quasi-unanimité, les militants du mouvement associatif demandent qu'à la politique de rénovation à coups de ZAC se substitue la réhabilitation douce du tissu urbain ancien. Pour la première fois, des représentants d'associations de Strasbourg, de Lille et de Lyon – qui avancent la même revendication – assistaient aux débats.

L'objectif est d'obtenir une réforme du code de l'urbanisme pour le rendre plus démocratique. Une sorte de front commun se dessine aussi entre la CLAQ et les mouvements régionaux de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, de la vallée du Rhône, de Franche-Comté, du Val de Loire, de Poitou-Charentes et des Pyrénées. Si la majorité issue des élections reprend le projet du ministre de l'équipement de réforme du code de l'urbanisme, il lui faudra compter avec cette force de proposition

SURVEILLANCE

Les nouveaux «flics» de Paris

Blouson bleu clair, pantalon gris, casquette de *cop* à l'américaine, rien dans les mains, rien dans les poches, les nouveaux «flics» de la ville patrouillent depuis peu sur la Butte Montmartre. Nom officiel : inspecteurs de salubrité et de sécurité des espaces piétons (ISSEP). Officiellement, ils n'ont le droit de verbaliser que les citoyens négligents qui contreviennent aux règles de propreté de la rue. Pratiquement, ils mettent la main au collet de tous les voyous... puis appellent la police, la vraie.

Les ISSEP constituent l'une des solutions imaginées par la municipalité pour rassurer les Parisiens qu'inquiète la montée de la menue délinquance. Quatre brigades opèrent déjà ou vont démarrer : dans le quartier Montorgueil, aux Halles, autour du Sacré-Cœur et dans le secteur de Saint-Séverin (80 hommes au total). Leur corps s'ajoute à celui des inspecteurs des parcs et jardins (200 hommes) et à celui des agents de sécurité des HLM de la ville (250 agents).

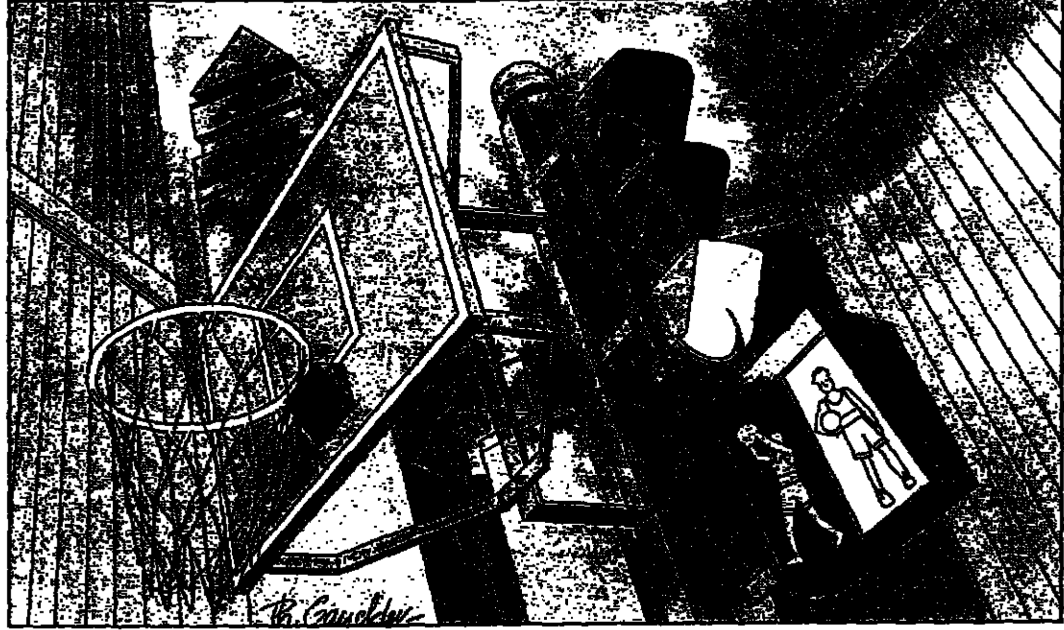
DOSSIER

LES JEUX EN VILLE

Indispensables, les espaces de loisirs pour les enfants représentent un marché pour les industriels et un enjeu pour les aménageurs

CONSTRUIRE des cabanes en pleine ville, faire du feu, jouer avec de vieux pneux, scier, couper, casser... Au début des années 70, les *« terrains d'aventure »* offrent un nouvel espace de jeu aux enfants des villes, chassés de la rue par la voiture. Mai 68 est passé par là. Les mouvements d'éducation populaire et les milieux de l'urbanisme fustigent la ville, inadaptée aux enfants. Le jeu est reconnu comme moyen de développement harmonieux.

Contre la disparition du gamin des rues, si bien photographié par Robert Doisneau, les terrains d'aventure veulent offrir des lieux où l'activité spontanée de l'enfant soit possible. Mais la liberté qui y règne fait peur aux adultes. La spéculation immobilière leur donne un coup fatal. Ils disparaissent les uns après les autres.



Cependant, la demande sociale subsiste; on réclame toujours des espaces de jeu pour les enfants des villes. Les industriels y voient un marché intéressant et se jettent dans la bataille. Venu d'une revendication éducative, l'espace de jeu devient un enjeu économique. Les cités HLM se dotent de tourniquets, toboggans et cages à écureuil. Des espaces réservés aux enfants apparaissent dans les principaux squares des villes. Des équipements encore assez modestes. *« Le marché a véritablement explosé il y a cinq ans*, estime Denis Felter, président de l'Association des professionnels des équipements d'aires de jeu (APEAJ). *Non seulement de plus en plus de communes sont sensibilisées à la place des enfants dans leur ville, mais elles y consacrent des investissements de plus en plus importants. »*

Le manque d'entretien est la principale cause d'accidents

Le marché français du matériel de jeu est largement dominé par le numéro un européen, le danois Kompan, et par Plastic Omnium. A eux deux, ils assurent plus du quart d'un marché annuel de 300 millions de francs environ. Entre 70 et 80 sociétés modestes vivent, plus ou moins bien, à leur côté. Quantitativement, la France rattrape enfin son retard sur ses voisins nord-européens. Au détriment, parfois, de la qualité ludique ou esthétique des jeux.

« L'engouement des collectivités locales s'est traduit dans un premier temps par un développement désorganisé, reconnaît Denis Felter, par ailleurs dirigeant de Kompan France. *Les communes commandaient leur matériel sur catalogue et le posaient un peu n'importe où et n'importe comment. »* Peu à peu, les fabricants s'organisent. L'esthétique des équipements s'améliore, ainsi que leur fonction ludique. Les matériaux évoluent et le métal est supplanté par le bois, plus rustique, mais plus difficile d'entretien. Depuis quelques années, le plastique gagne du terrain. Les couleurs vives font une entrée fracassante sur les aires de jeu.

Les communes, de leur côté, deviennent plus exigeantes. Elles font appel à des paysagistes ou à des urbanistes pour réfléchir à l'aménagement de leurs espaces de jeu. De plus en plus, elles demandent aux fabricants d'assurer la pose des matériels et leur entretien.

Cette demande de services s'accroît en même temps que l'exigence de sécurité. En cas d'accidents, heureusement peu nombreux, les collectivités locales en sont tenues responsables. Or il apparaît que le manque d'entretien est la principale cause d'accidents. Des boulons dévissés, un toboggan déstabilisé, des échardes de bois, un filet déchiré, autant d'occasions de blessures. Sur les quatre normes de sécurité existant en France, l'une concerne justement la maintenance. Des projets de normalisation européenne insistent également sur l'installation et l'inspection des matériels.

Deuxième cause d'accidents : les chutes. Le traitement du sol est donc de la plus grande importance. Si le sable amortit bien, il doit être renouvelé souvent pour des raisons d'hygiène. Les *« souillures canines »*, en particulier, sont des sources importantes de maladie. La plupart des fabricants proposent aujourd'hui d'épaisses dalles de caoutchouc, plus faciles d'entretien, mais qui peuvent multiplier par deux le prix d'une aire de jeu. Un nouveau marché s'offre là aux industriels.

« Il est dommage que la préoccupation sécuritaire accapare le débat sur les aires de jeu, regrette Jacques Marillaud, président du Comité pour le développement de l'espace pour le jeu (CODEJ). *Il y a beaucoup moins d'accidents dans ces espaces qu'à la maison, et les enfants doivent apprendre à mesurer les risques qu'ils prennent. »* Né dans les années 70, le CODEJ fédère fabricants, aménageurs, mouvements éducatifs, bailleurs sociaux. Il est le grand ancêtre de la bataille pour les espaces de jeu. *« Les fabricants ont gagné la bataille*, estime Jacques Marillaud. *Mais ils ont détourné l'aire de jeu de son objectif revendiqué : l'épanouissement de l'enfant. »*

Lui et d'autres aimeraient que les besoins des enfants soient mieux pris en compte dans les aires de jeu. Ils s'élèvent contre la domination du jeu standardisé proposé par les fabricants. Des formes trop simples, des couleurs trop primaires... *« La plupart des équipements ne font appel qu'au mouvement, oubliant le repos, la sociabilité, l'imagination, les sens, l'esthétique, l'action sur les choses »*, regrette Alain Montagu, un jeune urbaniste travaillant au CODEJ.

« Les pré-ados et les jeunes adultes sont les grands oubliés »

Quelques francs-tireurs, architectes, artistes, paysagistes, essaient d'offrir autre chose aux enfants des villes. Inévitablement, ces concepteurs coûtent plus cher aux collectivités locales. Mais leur démarche est toute différente, et beaucoup associent les habitants à leur réflexion. Normalement, cela évite de voir des équipements neufs inutilisés, parfois inadaptés à l'âge le plus représenté dans le quartier. Ils peuvent aussi être mal situés, dans un endroit trop éloigné des *« autres »*. L'aire de jeu doit aussi remplir une fonction sociale et mélanger les générations. Pendant l'hiver, les bassins vides servent de piste de patins à roulettes ou de vélo.

Aujourd'hui, les regards se tournent vers une tranche d'âge peu ou mal traitée jusque-là : les adolescents. *« Les pré-ados et les jeunes adultes sont les grands oubliés de la ville*, estime Michel Fize, sociologue de la jeunesse au CNRS. *Il est vrai qu'ils sont réticents à l'organisation. »* Il est donc difficile de leur proposer des espaces de jeu bien délimités, quoique Kompan propose un catalogue pour les 10-15 ans depuis 1988.

La planche à roulettes a fait une arrivée remarquée dans les quartiers de banlieue. *« Les communes y ont fait de gros efforts pour créer des rampes »*, remarque Michel Fize. Mais tout est affaire de mode et, aujourd'hui, celle-ci est au *basket*. Depuis deux ans, il fait fureur, surtout dans les banlieues. Il s'agit d'un basket de rue, au jeu beaucoup plus libre que le basket des fédérations sportives. Il peut se jouer à trois contre trois ou seul. Il est surtout un nouveau spectacle de rue, où l'on exécute de jolis gestes devant un public. *« Comme le skate, c'est une pratique individuelle de groupe »*, analyse Michel Fize. C'est en tout cas plus qu'un sport. Des paniers ont fleuri aux quatre coins du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie (Yvelines). Pour Michel Fize, c'est une manière de *« participer au traitement social de l'exclusion »*.

Ironie du sort, face à ces nouvelles préoccupations, on voit réapparaître le bon vieux terrain d'aventure, antithèse de l'aire de jeu au mobilier acheté sur catalogue. *« Nous canalisons les énergies, les municipalités ont tout à y gagner. »* Michel Cosson est directeur adjoint du centre social Giraudeau, à Tours, et gère un des derniers terrains d'aventure de France. Ouvert en 1984, sur un terrain vague, il a dû déménager pour faire place à une rocade. Personne n'a alors songé à le laisser disparaître.

Le Champ Bouboule II n'a plus rien à voir avec le fouillis du précédent. *« Il est plus canalisé*, reconnaît Michel Cosson. *Il a fallu faire des concessions. »* Faire du feu y est toujours autorisé, mais sur un emplacement prévu pour cela. Des animateurs, une quinzaine, s'occupent du terrain, grâce à un financement de la Caisse d'allocations familiales. Bricolage, construction, mécanique, mais aussi aide aux devoirs et publication d'un journal. Le Champ Bouboule a fait des émules, et trois terrains d'aventure ont récemment été créés dans la périphérie de Tours.

Mais le plus beau terrain d'aventure, celui qui présente le plus d'attraits pour un enfant, c'est la ville elle-même. Quand elle sera conçue pour eux, les enfants pourront à nouveau jouer dans les rues et sur les places, avec toutes les découvertes que cela suppose. Et Robert Doisneau pourra reprendre son appareil photo.

Cécile Maillard

BRETAGNE

Paimpol veut garder son hôpital

Cinq mille personnes ont défilé, samedi 27 février, dans les rues de Paimpol pour réclamer le maintien des services des urgences et de la maternité de l'hôpital de la ville (8 000 habitants). Déjà très touchée par la crise de l'agriculture et de la pêche, la population de la neuvième ville des Côtes-d'Armor entendait faire savoir par cette opération « ville morte » que la fermeture de ces services dans l'hôpital *« constituerait une catastrophe sociale et économique »*. Vingt-huit communes se sont mobilisées pour participer à cette manifestation, qui voulait rassembler toute une région qui refuse de voir transformer en *« désert médical »* cette pointe de la baie de Saint-Brieuc.

PICARDIE

Plantes protégées

L'utriculaire vulgaire, plante palustre de 15 à 50 centimètres de haut, ainsi que le genêt d'Angleterre, qui donne des fleurs jaunes, poussent encore dans les trois départements de la région : Aisne, Oise et Somme. Le chou marin, qui donne aux levées de galets un attrait particulier en avril, ne se trouve, lui, que sur la côte, à Cayeux-sur-Mer et à Onival. Ces trois plantes font partie des cent quarante et une espèces végétales protégées de Picardie. Elles figurent dans un ouvrage de 96 pages réalisé par la Société linnéenne Nord-Picardie, avec le concours d'universitaires et de la direction régionale du ministère de l'environnement. Le président du conseil régional, M. Charles Baur (UDF), et le préfet affirment dans un éditorial commun : *« Conscients de la vulnérabilité du patrimoine naturel régional et de la nécessité de le protéger efficacement, l'Etat et la région se sont associés financièrement à la réalisation de cet ouvrage. »* Chaque plante est présentée par une photo en couleurs voisinant avec une cartographie des endroits où l'on trouve les végétaux. Le livre, publié à trois mille exemplaires, est en vente au prix de 120 francs à la Société linnéenne Nord-Picardie.

MIDI-PYRÉNÉNES

Voitures électriques à Toulouse

Une étude, demandée par la mairie, est actuellement menée sur un système de voitures électriques en libre-service. L'objectif est d'améliorer les transports dans un centre-ville engorgé et de limiter la pollution. Cette étude vise les entreprises dont les activités et l'implantation obligent à multiplier les déplacements quotidiens dans l'agglomération. La chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Garonne a été associée à cette enquête, qui devrait s'achever dans le courant du mois de mars. Ce projet est aussi lié à l'ouverture, fin juin, de la première ligne de métro VAL. Dans une ville qui voue à l'automobile un véritable culte, le métro n'est pas certain de changer les comportements.

Ces voitures électriques fonctionneraient avec des cartes à puce remises aux entreprises clientes. Les cartes serviraient de clés de contact et permettraient d'emprunter dans n'importe quel parking les véhicules. Le coût d'utilisation comprendrait le stationnement et la location de la voiture.

Une mémoire pour Gennevilliers

Il y a quelques mois, une jeune femme s'est rendue avec sa petite fille au parc des Sévines, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine). Dans un amphithéâtre de pierres et de pavés, elle lui a montré une mosaïque représentant une main de *fatma* qu'elle avait créée elle-même, dix ans plus tôt. La scène a eu lieu sous les yeux d'Henri Marquet, le sculpteur à l'origine de cet aménagement du parc. A l'époque, en 1981, il avait tenu à associer 250 enfants de la ville à son travail.

La démarche sera poursuivie. Henri Marquet puis d'autres plasticiens vont doter Gennevilliers d'espaces de jeu pour enfants conçus et réalisés avec eux. *« C'est une manière de donner une histoire à des lieux qui n'en ont aucune pour des habitants transportés ici dans des quartiers d'habitat social »*, explique Roland Muzeau (PC), premier adjoint de Gennevilliers.

Au cœur du grand ensemble du Luth, un square a été aménagé en 1985. Deux cents enfants ont mis la main à la pâte, au sens propre puisque des céramiques ont été conçues dans les écoles avant d'être posées sur les murets. Ils ont créé un circuit de billes, ainsi qu'une petite cascade. Aujourd'hui, les fillettes jouent à la maîtresse dans la tourelle du *« château »*, un recoin calme du parc.

Un peu plus loin, le square Mozart a été aménagé comme un grand manège, avec ses différentes *« montures »*. Des matériaux de récupération – la ville a peu d'argent pour ces équipements – lui donnent un aspect Maison du facteur Cheval. *« Le travail avec un artiste permet aux enfants d'être satisfaits de leur réalisation »*, note Serge Leguyader, coordonnateur de toutes ces réalisations à la mairie de Gennevilliers. *« C'est valorisant pour eux que tout le quartier trouve ça beau ! »*

L'aspect ludique des jeux a parfois mal vieilli. *« Pour les toboggans, nous aurions dû faire appel aux fabricants »*, reconnaît aujourd'hui Serge Leguyader. Mais toute une génération de la ville a participé à son animation. Gennevilliers s'est fabriquée une parcelle d'histoire autour de ses aires de jeu.

C. M.

Le voyage imaginaire de Bilbo

Un jardin de sculptures. Des morceaux de bois tarabiscotés, aux formes étranges, aux teintes chaleureuses. Des enfants qui s'enroulent autour de Smaug le dragon ou partent à l'assaut de la Montagne solitaire, sous l'œil attentif de leurs parents, assis sur les sièges Trolls...

A Nancy, la clairière de Bilbo le Hobbit est une aire de jeu vraiment spéciale. Elle a été entièrement conçue et réalisée par l'Atelier De Launay, une petite société créée par un sculpteur, Jacques Xerri, désireux de mettre son art au service de la ville plutôt que de l'exposer dans les galeries.

Tout est parti de la volonté de la ville de restructurer le parc de la Pépinière. Un parc prestigieux de Nancy, à deux pas de la place Stanislas, dont les plus vieux arbres datent de la fin du dix-huitième siècle.

« Le parc vieillissait, surtout les jeux d'enfants, remarque Laurent Drutel, responsable du service des parcs et jardins. *Alors nous avons voulu innover. Mais le parc fait partie du secteur sauvegardé de la ville, on ne pouvait pas faire n'importe quoi. »*

La ville lance un appel d'offres avec des directives précises : beaucoup de bois et pas de couleurs criardes, un intérêt ludique et pédagogique, et un thème original permettant un réel travail de création.

Un budget de 1 million de francs est prévu pour cet équipement prestigieux, *« qu'une ville ne réalise qu'une fois »*, estime Laurent Drutel. Dix-neuf candidats se manifestent, l'Atelier De Launay est retenu. Il propose un espace ludique autour des aventures du héros de John Ronald Reuel Tolkien, Bilbo le Hobbit.

Tolkien aurait apprécié

S'engage alors un travail avec les enfants, ceux des écoles et ceux du conseil de quartier. La lecture du livre se fait en présence de tous, les éléments-clés du voyage de Bilbo sont choisis. Les enfants participent ensuite à la réalisation de certaines des sculptures. Toutes ces pièces uniques sont en bois, avec des œuvres exceptionnelles, comme un morceau de chêne de 7 tonnes provenant d'un arbre de deux cent trente-huit ans pour la Montagne solitaire, devenue lieu d'escalade.

Les fonctions du jeu sont présentes : mouvement, mais aussi repos. Les cavernes du Hobbit offrent de petites tables où jouer à plusieurs. Des *« cloisons sensibles »*, panneaux de bois gravés, permettent des découvertes tactiles, en particulier aux enfants handicapés.

Actionnée par le public, une borne d'eau fait couler la rivière... Et pour finir, c'est beau ! L'art fait son entrée dans l'espace public de Nancy. Inaugurée en juillet 1992, la clairière de Bilbo ne désemplit pas.

Chaque pièce fait appel à l'imagination, mais peut aussi être détournée de son usage prévu. *« Les adultes sont désorientés par des formes qu'ils ne connaissent pas et ne savent pas utiliser*, remarque Alessandra, de l'Atelier De Launay. *C'est très bien ainsi : ils ne donnent pas d'interdits aux enfants, qui se servent des différents éléments d'une manière très aléatoire. »*

Tolkien aurait certainement apprécié ce voyage imaginaire.

de notre envoyée spéciale à Nancy
C. M.

R E G A R D S



LIVRES

LA BELLE ÉPOQUE DU RÉGIONALISME

PARIS-PROVINCE 1900
sous la direction
de Madeleine Rébérioux
« Le Mouvement social »,
nº 160, septembre 1992.
Editions ouvrières
170 p., 70 F.

L'HÉGÉMONIE culturelle de Paris, les réactions provinciales qu'elle engendre, les revendications régionalistes, les polémiques autour de la décentralisation, ces débats, si actuels, ne datent pas d'hier. Ils faisaient fureur à la fin du siècle dernier autour d'un mouvement qu'on appelait alors *« le réveil des provinces »*. Un numéro entier de la revue *le Mouvement social*, fondée par Jean Maitron et publiée avec la collaboration du Centre de recherches d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme de l'université Paris-I, est consacré à cette rétrospective.

L'historienne Madeleine Rébérioux, qui préface la livraison, rappelle que, tout au long du dix-neuvième siècle, la prééminence intellectuelle de la capitale n'avait cessé de s'accentuer. Pourtant l'ogre parisien n'avait pas réussi à dévorer la France. Dès le début du Second Empire, sous le découpage départemental hérité de la Révolution, les braises des vieilles provinces d'ancien régime couvaient encore.

Les projets de découpage régional de l'Hexagone flambèrent. On n'en comptera pas moins de 22 jusqu'en 1912, note Anne-Marie Thiesse, sociologue du CNRS. Avec la Troisième République et l'élection des maires organisée par la loi de 1884 ce mouvement prit du corps. En 1895, des hommes politiques de toutes nuances et des syndicalistes agricoles créaient une ligue nationale de décentralisation. Cinq ans plus tard, le félibre montpelliérain Jean-Charles Brun fondait la Fédération régionaliste française. Déjà, il réclamait pour les régions davantage de pouvoir administratif, économique et culturel (notamment l'autonomie budgétaire des universités). La critique du centralisme français devient un leitmotiv.

Ce réveil politique s'accompagne d'une véritable effervescence intellectuelle. A Paris d'abord, où les amicales de provinciaux – Auvergnats, Limousins, Girondins ou Bretons – connaissent à partir de 1890 une croissance explosive. Du « pays » leur répondent des jeunes qui ont refusé de jouer les Rastignac. En pays d'Oc, par exemple, entre Toulouse et Aix-en-Provence, les revues de langue française foisonnent de 1895 à 1905.

La Ville rose en est le foyer le plus ardent. C'est à l'ombre du Capitole qu'Albert Vidal, à peine bachelier, lance, en 1900, la *Revue provinciale*, qui va devenir la locomotive du régionalisme littéraire. En Provence, Charles Maurras, qui n'est encore qu'un jeune poète, parle de *« régionaliser la nation »*. Jean Jaurès ne rougit pas de signer pendant des années la critique littéraire de *la Dépêche du Midi*. En Armorique, deux érudits politiquement opposés, Anatole Le Braz et Charles Le Goffic, fondent ensemble l'Union régionale bretonne et posent impertinemment la question : *« Peut-on être un intellectuel provincial ? »*

Le cliché d'une France béotienne

Les jeunes Lillois s'agitent autour du *Beffroi*, des écrivains picards et flamands s'expriment dans la *Revue septentrionale*, les gens du Val de Loire font campagne dans *la Vie blésoise* pour un musée régional, et, en 1900, les Normands publient au Havre *la Province*. Cette revue aura jusqu'à vingt-trois correspondants en divers coins de France. Partout on s'accorde sur les conditions minimales d'une vie culturelle locale : un centre universitaire, une revue, un salon de peinture, un concours littéraire, un musée régional.

Justement la question des musées est évoquée par l'un des auteurs de la livraison, Chantal Georgel, conservateur au Musée d'Orsay. Elle rappelle comment les Jacobins, voulant créer un grand musée national à Paris, ont tenté d'agglomérer autour des ex-collections royales les chefs-d'œuvre saisis en province. Une quinzaine de villes seulement furent autorisées à conserver des pièces de grande valeur *« au nom de l'Etat »*.

Vers 1900, le renouveau de vitalité des musées régionaux se heurta à la volonté républicaine de conserver la haute main sur le patrimoine artistique. Se servant des musées comme d'un instrument politique, Paris n'accordait subventions et œuvres qu'aux villes votant dans le sens souhaité par le gouvernement.

D'ailleurs, comme le démontre l'historien Frédéric Moret, tous les guides touristiques de la Belle Epoque façonnaient à Paris une image de capitale de la culture face à une France rurale et passablement béotienne. Les chansonniers du terroir qui se produisaient dans les cabarets de la capitale, comme l'Orléanais Gaston Couté et le Breton Théodore Botrel, contribuent eux-mêmes à renforcer ce cliché. Quant aux militants politiques, comme les socialistes de la SFIO, ils traitaient la province en terre de mission.

Aussi, malgré un demi-siècle d'efforts, le mouvement régionaliste n'a-t-il pas débouché. Le centralisme est demeuré à ce point inébranlable que, en 1947 encore, Jean-François Gravier pouvait écrire *Paris et le désert français* (1). Tous ceux qui s'échinent aujourd'hui à promouvoir la régionalisation de l'Hexagone seront heureux de découvrir, à travers ce numéro de la revue *le Mouvement social*, leurs grands ancêtres de la Belle Epoque.

Marc Ambroise-Rendu

(1) Et ensuite publier des rééditions actualisées jusqu'en 1972.

LA GRANDE PEUR DE LA PROVENCE
Editions Autres Temps
Marseille. 50 p., 100 F.

Ces ruines-là ne sont pas de la Provincia antique. En 1909, *le Petit Provençal* écrivait amèrement : *« Le récit de nos désastres n'encombre guère les colonnes de la presse américaine. »* Le tremblement de terre du 10 juin venait de ravager une trentaine de bourgs et de villages aux alentours d'Aix. Bilan : quarante morts, des centaines de blessés et des milliers de sans-abri.

Sans TGV, ni avion, la Provence était alors une terre lointaine. Aujourd'hui, on peut encore aller sur place découvrir les stigmates – au sol et dans la mémoire collective – de ce drame méconnu. A Vernègues, notamment, témoignent le château écroulé, un piton disloqué et la colline trouée comme gruyère par des alvéoles noires qui furent des caves à hautes voûtes.

Préfacés par Haroun Tazieff, textes et documents de 1909 relatant la tragédie viennent d'être rassemblés en album par Jean-Claude Rey. Une carte, alors établie par Camille Flammarion, reproduit les courbes d'intensité du séisme, tandis que photos, bilans, reportages, tous d'époque, explorent « à chaud » les désastres, village par village. Ce « guide » en main, le visiteur découvrira sur le terrain, auprès des habitants, qu'ici on n'a pas oublié. D'autant que, selon Tazieff, la zone demeure à risques, et peut-être même à court terme.

J. R.

DÉBAT

LES BÉNÉFICES DE LA CONCENTRATION PARISIENNE

par Rémy Prud'homme

L'AGGLOMERATION parisienne est l'une des plus grosses du monde. En termes de production, c'est peut-être la deuxième de la planète, derrière Tokyo, mais devant New-York, Los Angeles, Osaka, Londres ou les mégalopoles du tiers-monde. Cette agglomération, Paris pour faire bref, concentre près de 18 % de la population française. C'est beaucoup. Trop, disent des provinciaux et quelques Parisiens. Et de mettre l'accent sur les coûts de cette concentration : embouteillages et pollutions. Ils ont raison. Mais il ne faut pas oublier les bénéfices. Ils sont mesurables et considérables.

L'agglomération parisienne produit par habitant beaucoup plus que le reste du pays. En 1989, pour la production marchande, c'est-à-dire pour les biens et les services qui se vendent sur le marché international ou national, la région parisienne fournit 31 % de la production nationale, soit deux fois plus par habitant que le reste de la France.

Ces chiffres exagèrent l'efficacité de Paris. Cette performance reflète en effet une surdotation en facteurs de production. Paris rassemble 23 % de l'emploi total, 26 % du capital privé et 18 % du capital public. Par habitants, l'agglomération parisienne a donc davantage de travailleurs (le taux d'emploi y est plus élevé), nettement plus de capital privé, et à peu près autant de capital public que les régions.

La productivité du travail est de 38 % plus élevée en région parisienne que dans le reste de la France. Pour la productivité du capital privé, ce pourcentage est de 30 % et la surproductivité du capital public atteint 80 %. Pour produire 1 milliard de francs de biens ou de services, il faut moins de capital privé à Paris qu'ailleurs, encore moins de travailleurs, et considérablement moins de capitaux publics. Un calcul savant permet d'estimer la surproductivité de l'ensemble des facteurs : elle est d'environ 40 %.

Si les travailleurs, le capital privé et le capital public de l'Ile-de-France étaient répartis dans l'ensemble du territoire, et s'ils avaient la productivité qu'ils y ont, la production du pays diminuerait de 400 milliards de francs. Si Paris n'existait pas, le PNB et le niveau de vie des Français seraient réduits de 7 %.

Certes le choix n'est pas entre la concentration parisienne et le reste du territoire, mais entre Paris et les métropoles régionales. Malheureusement, les données ne sont pas disponibles pour une telle étude. Il faut donc se contenter d'examiner la situation des départements, en estimant que cela représente la surproductivité de leur préfecture. Les chiffres sont alors de 15 % pour le Rhône (Lyon), de 14 % pour les Bouches-du-Rhône (Marseille) ou de 13 % pour les Alpes-Maritimes (Nice). Quelques données qui suggèrent fortement que l'agglomération parisienne reste environ de 25 % plus productive que les autres agglomérations françaises.

Un prodigieux marché des emplois et des biens

Entre 1982 et 1989, la production a augmenté nettement plus rapidement en Ile-de-France (27 %) que dans le reste de la France (20 %). Il en est de même pour l'emploi (4 % contre 3 %) et le stock de capital privé (9 % contre 4 %). Mais le stock de capital public a augmenté moins vite en région parisienne (15 % au lieu de 20 %).

Qu'en est-il de l'évolution des productivités partielles ? Celle du travail a augmenté plus vite en région parisienne, mais pas celle du capital, qui a augmenté au même rythme. Quant à la productivité du capital public, elle a augmenté infiniment plus vite à Paris que dans le reste de la France. Tout indique que ce que l'on pourrait appeler la supériorité productive de Paris n'a pas diminué au cours des années 80.

Cela ne veut pas dire que les Parisiens sont plus intelligents ou plus travailleurs que les autres Français. La surproductivité de Paris résulte de la taille de l'agglomération. Paris est un prodigieux marché des emplois et des biens, où n'importe quelle entreprise peut trouver immédiatement n'importe quel spécialiste (et réciproquement).

Cette surproductivité engendre des salaires et des profits plus élevés. Pour partie, ces revenus compensent simplement des coûts plus élevés, pour les ménages comme pour les entreprises. Ils alimentent aussi des prélèvements fiscaux ou de sécurité sociale qui bénéficient à l'ensemble de la France. Enfin, la surproductivité bénéficie aux propriétaires fonciers de la région parisienne. Autrement dit, le prix plus élevé des terrains et des immeubles dans la capitale reflète la plus grande productivité de l'agglomération.

Mais cela ne signifie pas nécessairement que la concentration parisienne soit une bonne chose pour la France. Ces brillants résultats ne disent pas grand-chose sur les coûts associés à la concentration. Y a-t-il plus de pollution, plus d'embouteillages à Paris qu'ailleurs ? Y consomme-t-on plus d'énergie ? Des questions qui appelleraient des analyses chiffrées complexes. Mais ces coûts sont supportés uniquement par les ménages et les entreprises de l'Ile-de-France, et non par le reste du pays. Le fait que les travailleurs et les entreprises continuent d'affluer dans l'agglomération parisienne suggère que ces coûts sont considérés par les victimes comme inférieurs aux avantages retirés de la localisation.

Enfin, les bénéfices mesurés sont uniquement économiques. Or l'économie n'est pas tout. Des raisons politiques peuvent militer en faveur d'un freinage ou d'une stabilisation, sinon d'un renversement, de la concentration parisienne. Une différence de productivité trop grande pourrait menacer le sentiment d'unité, d'appartenance à une même communauté, qui fonde la nation. On peut accepter de payer un prix pour une répartition plus « équitable » des hommes et des activités sur le territoire. Encore faut-il connaître ce prix.

► **Rémy Prud'homme est professeur à l'université Paris-XII.**

COURRIER

Tourisme et pollution

Avec les beaux jours, les cars de tourisme recommencent à engorger les rues de la capitale, en créant des problèmes de circulation et de stationnement et en contribuant à l'augmentation de la pollution autochtone (*le Monde* daté 14-15 février).

La solution sera peut-être demain le transport en commun : les lignes touristiques de la RATP pourraient, en effet, s'étoffer pour accueillir les visiteurs.

Mais, en attendant la solution idéale, il y a une mesure qui pourrait être prise immédiatement pour diminuer la pollution inhérente à ces pourvoyeurs de devises dont Paris ne peut se passer : interdire – et faire appliquer l'interdiction – de laisser tourner les moteurs lorsque les cars sont en stationnement. Il est vrai que la climatisation du véhicule en souffrirait un peu.

Mais est-il concevable de tolérer, au nom d'un confort dérisoire, l'augmentation de la pollution par les gaz d'échappement des véhicules arrêtés, ce qui rend l'air irrespirable autour des monuments les plus visités ? Ceux qui se promènent au Champ-de-Mars, par exemple, en savent quelque chose.

Une mesure que les instances de Bruxelles devraient songer à imposer à toute l'Europe. En effet, point n'est besoin d'attendre le prochain choc pétrolier ou l'intervention des écologistes pour appliquer le bon sens.

DANIEL VIZA
Paris

Les trottoirs de Nîmes...

Le supplément « Heures locales » a publié un intéressant article de Frédéric Edelmann intitulé « Ville pour l'exemple » (*le Monde* daté 21-22 février). Il est consacré à l'exposition « Expérience Nîmes » du Centre Georges-Pompidou, une exposition qui témoigne, certes, de l'ampleur des réalisations du maire de la ville, Jean Bousquet, mais aussi de son savoir-faire publicitaire ou médiatique.

Sans contester la légitimité des choix architecturaux de M. Edelmann, je trouve qu'il porte, malgré quelques réserves *in fine*, un jugement excessivement favorable sur l'ensemble de l'œuvre de M. Bousquet et, par ailleurs, qu'il a tort d'approuver la position de celui-ci sur l'emplacement des gares d'un futur train TGV. Chercher à éloigner la gare qui desservira la ville de l'agglomération me paraît contraire au plus élémentaire bon sens.

Enfin, et surtout, je tiens à vous signaler que les réalisations urbanistiques conduites jusqu'ici l'ont été au prix de l'abandon à peu près total de la voirie (chaussées et trottoirs), dont l'état proprement scandaleux est probablement sans équivalent en France parmi les villes d'importance comparable. Sur ce point, Nîmes n'est certainement pas *« Une ville pour l'exemple »* et son apparence s'en ressent beaucoup !

JACQUES LARMAT
Nîmes

...et les locataires

La débauche architecturale de Nîmes est très bien vue des extra-muros, comme le prouve votre article dans *le Monde* (daté 21-22 février), mais beaucoup moins des résidents intra-muros.

L'immeuble Nîmansus a un certain style qui ne laisse pas indifférent, mais combien d'ennuis pour les locataires. *Midi libre*, quotidien local, a récemment titré un de ses articles : « Le navire prend l'eau », car l'immeuble n'a plus d'eau courante. Le secrétaire général de la mairie déclare : *« La mairie est consciente des problèmes que nous subissons. »* Un des locataires ajoute : *« Ce que nous souhaitons, c'est que le concept de Nîmansus ne soit pas bradé en devenant une superbe épave de luxe. Mais sans doute a-t-on dû, compte tenu des honoraires de l'architecte Nouvel, économiser sur la construction et les matériaux. »*

La couverture des Arènes est très bien pour les spectacles hivernaux, sauf qu'il y fait très froid et que certaines places sont situées *« dans un congélateur »*. Lors de son tour de chant, Michel Sardou s'adressant aux spectateurs a déclaré : *« Hum... il ne fait pas très chaud ! »* Le démontage et le remontage de la bulle coûtent une fortune, et bientôt l'enveloppe devra être remplacée.

La Médiathèque, ou serre de la culture, revient à 450 millions de francs, soit près du double prévu. Là aussi, les frais de fonctionnement et d'entretien vont être une rente substantielle pour la ville, alors que le nettoiement des glaces et vitres en sera une autre.

L'Auberge du Cheval-Blanc a été entièrement repensée pour recevoir les hôtes de marque de la ville de Nîmes, sa seule clientèle, dont l'addition est supportée par la commune. Le vrai bénéficiaire est l'ancien propriétaire, devenu conseiller municipal. Quant à l'école de la Placette, elle présente des problèmes de froid l'hiver et de très forte chaleur l'été, pour des enfants condamnés à vivre derrière des grillages.

PIERRE ROSENFELD
Nîmes

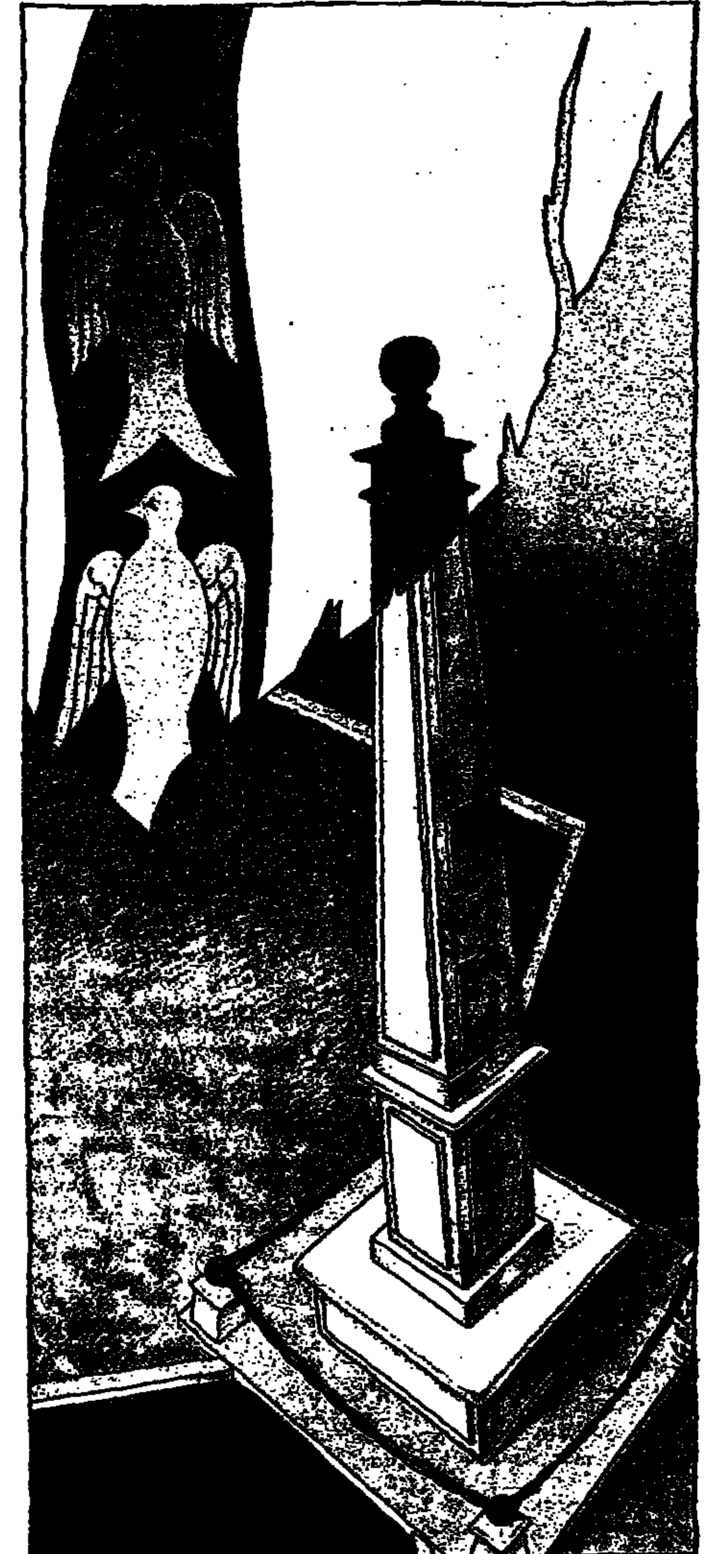
Un nouveau Jardin d'acclimatation ?

Je suis très surpris d'apprendre que la ville de Paris *« tient nos propositions concernant le Jardin d'acclimatation de Paris* (*le Monde* du 24 février) *pour non convaincantes »*, car nous n'avons encore fait aucune proposition. En effet, Jean-Claude Aaron, agissant au nom de l'équipe rassemblée autour de lui, et dont je fais partie, s'est borné à adresser au secrétaire général de la Ville de Paris une lettre exprimant son vif intérêt pour ce projet et poser notre candidature à une éventuelle consultation des spécialistes de parcs fondée sur un concours d'idées, procédure que les usages et l'efficacité justifient pleinement, bien que les textes ne contraignent pas la Ville à agir ainsi.

Que le groupe LVMH, concessionnaire en fin de bail et héritier dans cette position des faillites successives du groupe Boussac et des frères Willot, souhaite voir reconduire sa concession, quoi de plus normal, encore qu'à ce jour la vocation affirmée du groupe LVMH ne semble pas être la distraction du public enfantin. Mais qu'il faille, au travers d'un absurde projet de « centre culturel », faire table rase de réalisations aussi intéressantes que le Théâtre des enfants de Jacques Douai pour installer en maître tout-puissant l'actuel concessionnaire principal des manèges et jeux payants serait une faute lourde et d'autant moins justifiée que le public du jardin juge exorbitant le coût de ces attractions toujours payées au coup par coup. On peut d'ailleurs se demander ce qui, dans la gestion du Jardin d'acclimatation par le groupe LVMH, pourrait justifier la préférence qui lui serait accordée.

La Ville de Paris, soucieuse des intérêts véritables des Parisiens, se devrait de prendre le problème du renouvellement du Jardin d'acclimatation dans une autre perspective que la simple attribution d'une concession à tel ou tel groupe. Son problème majeur est en effet de décider de ce qu'elle veut faire de ce parc. Il s'agit de savoir si, après cent quarante ans d'existence et quarante ans d'une gestion banale, étriquée et principalement conditionnée sur les profits engendrés par les concessionnaires, Paris souhaite se doter d'un parc récréatif moderne pour les enfants. Dans une telle perspective, la seule solution à la fois intelligente, efficace et honnête consiste pour la Ville à définir ses grands objectifs en vue de la réalisation du parc d'enfants du vingt et unième siècle et de lancer sur ce thème un concours d'idées ouvert à des équipes de spécialistes présélectionnés.

FRANCK BAUER
Paris



THIONVILLE

Loin des fumées

« IL va falloir améliorer notre communication. L'image d'une ville a pris tant d'importance... » Ce constat est difficile pour Paul Souffrin (PC), premier magistrat d'une municipalité d'union de la gauche depuis 1977. Cela fait un an maintenant qu'il a entre les mains l'audit réalisé à sa demande sur la ville par le cabinet François Lamotte.

Le maire de Thionville n'a pas voulu rendre public ce rapport qui souligne de sérieuses lacunes dans l'organisation des services municipaux. Mais l'étude révèle aussi des chiffres inquiétants sur l'état des finances, la baisse de la population et l'absence de projet de développement de la deuxième cité du département de la Moselle.

Le quotidien local *le Républicain lorrain* y a largement fait écho et les hausses régulières des taxes locales puis l'arrêt brutal des subventions aux transports des associations sportives, à la fin de l'année dernière, ont alerté la population. Tous les Thionvillois savent aujourd'hui que leur ville est dans une passe difficile. Mais beaucoup ignorent que la dette de 350 millions de francs équivaut au budget annuel de la commune.

Et pourtant cet audit aurait pu leur redonner confiance. *« Thionville dispose d'atouts réels : sa localisation, ses accès, son cadre de vie, ses réserves d'espaces, son agglomération »*, écrivent en effet les experts. Mais la ville n'arrive pas à se débarrasser de la fâcheuse réputation qui colle à ses murs depuis la grande crise de la sidérurgie, au milieu des années 70 : *« Trop grise, trop triste, trop froide. »*

Malgré l'arrivée de Luxembourgeois, la sous-préfecture lorraine continue de voir sa population diminuer

La « métropole du fer » n'a pourtant jamais baigné dans les fumées d'usines. Lieu de résidence des cadres et ingénieurs, la sous-préfecture de la Moselle a toujours été une cité administrative et commerçante. Aujourd'hui, seuls les panaches des vapeurs de la centrale nucléaire de Cattenom brouillent son horizon. Deux des quatre hauts fourneaux de la vallée voisine de la Fensch vont bientôt fermer. L'avenir de la sidérurgie est plutôt du côté de l'usine Sollac, un ensemble technologique moderne où se peaufine la filière à froid de l'avenir.

Sans prétendre rivaliser avec les rues de Metz, sa célèbre voisine, le patrimoine architectural de Thionville révèle une histoire chahutée par d'incessants changements de souveraineté. Les sièges qu'elle a dû affronter pour se défendre des convoitises des ducs de Bourgogne, des Habsbourg et des princes d'Espagne en font un véritable musée des fortifications. La tour aux Puces raconte le Moyen Age et le fort de Guentrange, construit au début du siècle pour abriter 2 000 défenseurs du Reich, témoigne de la dernière page d'histoire tournée par la ville. Appuyée sur une boucle de la Moselle, la ville s'est développée, rocade après rocade, autour d'un centre historique. La plupart des façades du cœur de la cité datent du dix-huitième siècle. L'annexion allemande, de 1870 à 1918, a laissé des artères rectilignes et de nombreux immeubles néo-gothiques.

Mais l'office du tourisme n'arrive pas à retenir les milliers de voyageurs qui traversent la ville. Ils parcourent la vallée de la Moselle jusqu'à Sierck, découvrent le village fortifié de Rodemack ou visitent les forts souterrains de la ligne Maginot sans songer à s'arrêter dans l'ancienne capitale du fer. *« A quoi sert de fleurir la ville la moitié de l'année si nous ne faisons rien pour que les touristes s'arrêtent ? »*, regrette Guy-Henri Kleiner, le président de l'office du tourisme, dont l'enthousiasme pour défendre sa ville est sans limite : *« Des hivers terribles au cours des deux dernières guerres ont suffi pour faire oublier que nous bénéficions d'un climat sec et ensoleillé. »*

Massifs forestiers, grands espaces naturels, Thionville s'étend sur 5 000 hectares, depuis que la commune a fusionné avec quatre voisines à la fin des années 60. *« La vie y est plus chaleureuse, moins stressante que dans une grande ville comme Metz »*, raconte Jean Augeard, le président de la chambre de commerce et d'industrie de la Moselle. Comme lui, de nombreux cadres habitent le hameau de Guentrange, un ancien village de vignerons, ou les appartements laissés par les responsables de la sidérurgie, et rejoignent la métropole lorraine, tous les jours, après un quart d'heure d'autoroute.

Mais malgré l'arrivée de Luxembourgeois qui construisent des maisons pour le prix d'un terrain dans le Grand-Duché voisin, Thionville continue de voir sa population diminuer. Avec moins de 40 000 habitants elle est revenue à son niveau des années 60, bien en dessous des chiffres de l'époque de la sidérurgie triomphante. Alors qu'une cinquantaine d'établissements scolaires accueillent 16 000 enfants, l'âge moyen de la population continue de baisser.

« On a l'impression qu'après la crise tout le monde avait perdu le goût de se battre », se souvient Denis Theisse, qui a réussi, en vingt ans, à faire du centre Jacques-Brel un élément essentiel de la vie culturelle de la ville. *« Dans les années 70, 130 000 des 150 000 actifs du bassin travaillaient dans les mines et les usines de fer. Ils sont aujourd'hui à peine plus de 10 000. Les maîtres de forges prenaient en charge toute la vie quotidienne, de la naissance à la mort. Le fer avait vidé les cantons ruraux. Le vignoble avait disparu. On avait fait venir des milliers de travailleurs de Pologne, d'Italie, du Maghreb. Il y a eu beaucoup de solidarité, de tolérance, mais cela n'a pas empêché les dépressions, les suicides, les divorces. Aujourd'hui, la population de Thionville n'a plus envie de pleurer sur son passé. »*

Beaucoup de communes se satisferaient pour assurer leur développement d'un seul des moyens de communication dont dispose Thionville. Les autoroutes Luxembourg-Dijon et Francfort-Paris la placent au centre d'une toile d'araignée routière. Les voies ferrées Calais-Bâle, Luxembourg-Paris et Amsterdam-Milan permettent de se rendre facilement dans toute l'Europe. La Moselle sera bientôt au gabarit européen et les aéroports de Luxembourg et de Metz-Nancy-Lorraine sont proches.

Avec les frontières luxembourgeoise et allemande à 20 kilomètres, la Belgique à peine deux fois plus loin, Thionville pourrait jouer la carte de l'Europe. Mais le maire boycotte les cérémonies à la mémoire de Robert Schuman, qui représenta la circonscription à l'Assemblée nationale, et il a appelé à voter « non » à Maastricht.

Réélu pour la deuxième fois en 1983, Paul Souffrin n'a pas été suivi par ses électeurs. Ceux-ci ont largement approuvé le traité européen. Il est vrai que beaucoup d'habitants utilisent l'allemand et parfois le parler luxembourgeois, proche du platt ou du francique, le dialecte régional. Chaque matin, les quais de la gare sont envahis par les travailleurs frontaliers, et le carrefour de l'Elange se transforme en parking sauvage pour ceux qui se regroupent dans une seule voiture avant de passer la frontière.

Aux échanges avec ses voisins, la mairie de Thionville a longtemps préféré les rencontres économiques avec l'URSS ou les jumelages avec le Mali ou la Roumanie. Il y a peu de temps encore, le numéro de téléphone de la mairie de Luxembourg n'était pas répertorié par les services municipaux.

Claude Fix, le président de l'Association pour l'expansion économique et commerciale de Thionville (APECET), enrage : *« Ce n'est pas la peine d'être la capitale du « pays des trois frontières » pour ne pas en profiter. Ne sommes-nous capables que de recevoir de grandes surfaces allemandes ? »* Comme beaucoup il lorgne sur le succès d'Amnéville, une commune voisine dont le maire a assuré avec audace la reconversion en y implantant un centre thermal et un casino.

Un Thionvillois sur deux participe à une association. La mairie les subventionne largement

Ce n'est pourtant pas la voie que souhaiteraient donner à Thionville les responsables régionaux. Philippe Leroy (RPR), président du conseil général de la Moselle, voudrait inscrire la ville dans un grand plan de relance du bassin mosellan : *« Il faudra doubler l'A 31 entre Thionville et Metz, créer de nouvelles zones industrielles. J'irai à Bruxelles négocier une zone à fiscalité aménagée. Thionville a tous les atouts pour réussir. Dommage que le département ait dû prendre le relais d'une municipalité qui manque d'un projet de développement. »*

Pour Pierre Dap, le président du conseil économique régional, et qui dirige la Banque populaire de Lorraine, *« Thionville peut jouer un rôle stratégique dans un programme de réindustrialisation mené conjointement entre la Lorraine, la Sarre et le Luxembourg. Thionville commande le développement de toute la vallée de la Moselle »*.

« La ville fait peur », disent certains pour tenter d'expliquer l'absence de toute implantation d'entreprise importante depuis quinze ans. *« On a toujours vu des membres du conseil municipal en tête des manifestations ces dernières années. Le maire distribue des tracts à la sortie des usines. Cela ne donne pas confiance aux investisseurs »*, polémique Jean-Marc Demange (RPR), député, candidat déclaré à la mairie.

Tous mettent en cause l'isolement dont souffre la ville, comme repliée sur elle-même depuis l'élection de l'équipe de Paul Souffrin. Le piteux état du panneau à l'entrée de la ZAC Eurozone témoigne du découragement des responsables du développement économique. Les élus socialistes de la majorité municipale affirment aujourd'hui qu'ils ont toujours regretté le manque de moyens mis à la disposition de ce service.

Les friches industrielles constituent une bien triste arrivée dans la ville. La municipalité refusait, il y a peu encore, toute forme d'intercommunalité. Il aura fallu la création d'une zone d'activité avec la commune voisine de Florange pour que Thionville récupère une taxe professionnelle qui n'augmentait plus malgré la hausse des taux.

L'association avec René Wagner, le maire de Yutz, qui se dit *« résolument de droite »*, n'a pas été aisée pour Paul Souffrin. C'est pourtant grâce à la ZAC Cormontaigne, constituée avec cette ville, que Thionville, qui n'avait jamais obtenu la « délocalisation » promise du Service des titres et pensions, voit aujourd'hui les fées de la décentralisation se pencher sur son avenir.

L'Etat, la région et le département vont y installer un *« pôle laser »*, point de départ d'un technopôle et d'un centre de recherche autour de la mécanique. Le regroupement de quatre-vingt-six communes autour de Thionville a également permis à la ville d'obtenir l'implantation prochaine d'un institut universitaire de technologie (IUT). Mais le maire n'a pas réussi à obtenir l'accord de la population et l'appui du conseil municipal pour l'implantation d'une usine de traitement des déchets industriels.

Avec l'action sociale, la politique culturelle reste la grande fierté des élus. Le Théâtre populaire de Lorraine, centre dramatique régional, ne désemplit pas avec une programmation qui laisse une place importante à la création contemporaine. Un Thionvillois sur deux participe à une association. Il y en a près de cinq cents dans la ville, et la mairie les subventionne largement.

En plein centre-ville, deux grues de chantier n'ont pas bougé depuis plus de dix-huit mois, derrière des palissades. La municipalité, qui avait fait confiance à un promoteur luxembourgeois, n'a jamais su expliquer pourquoi l'opération immobilière prévue a échoué devant le retournement de la conjoncture.

L'avenir de Thionville passe, sans aucun doute, par une meilleure transparence. La réussite de la transformation du château de Volkrange en complexe hôtelier et de loisirs lui permettrait de se faire connaître. Mais Thionville souhaite-elle vraiment que l'on parle d'elle ?

de notre envoyé spécial
Christophe de Chenay

Prochain article
ARLES

Tables d'habitués

La plus ancienne se trouve à la Brasserie Saint-François, sur la route de Luxembourg. C'est une table ronde près du comptoir, suffisamment grande pour accueillir une douzaine de consommateurs. En fin d'après-midi, on y parle souvent chasse en se partageant un saucisson. La patronne apporte le pain et sert le vin de Moselle.

A l'Excelsior, à côté de cet « autel de la patrie » qui fait la fierté des plus républicains des Thionvillois, ne s'assoit pas qui veut à la *stammtisch*, la table des habitués. Tôt le matin, des commerçants s'y servent un petit déjeuner roboratif. Quelques heures plus tard, retraités et notables occupent ce qu'ils appellent *« la table des imbéciles qui parlent »*. Ils se racontent une nouvelle fois la grande époque de la *« métropole du fer »*. L'ancien directeur de la caisse d'épargne évoque avec nostalgie les dépôts faramineux de ceux qui avaient fait fortune dans le *« Texas lorrain »*. A l'heure du déjeuner, les employés des impôts viennent y jouer aux cartes.

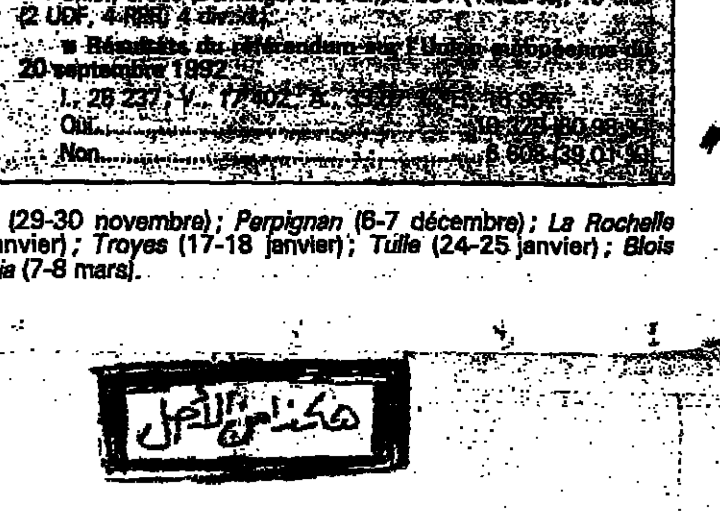
A l'Auberge de la Croix de Lorraine, rue Joffre, Maurice Payotte, le patron, a dû ouvrir une salle derrière le bar pour *« accueillir ses amis »*. Une seule *stammtisch* aurait été trop petite pour ces déjeuners de notables, banquiers, avocats et cadres de la sidérurgie. Ils passent par la cuisine choisir leur menu : quelquefois des escargots, une quiche lorraine, du sanglier ou un simple repas campagnard autour du jambon de pays, des *« patates rôties »* et de la salade. Le vin rouge de Toul aidant, les convives s'animent et passent de table en table. Après 14 heures, la porte se ferme sur la grande salle. On discute affaires autour d'une eau-de-vie de céleri de chez Leisen, la distillerie de Petite-Hettange.

« Les valeurs du pays »

La *stammtisch*, tradition de la Moselle, trouve en Maurice Payotte, président de l'union des cafetiers de Thionville, un fervent défenseur : *« Depuis vingt ans, nous faisons la promotion des valeurs du pays. Cette habitude qu'avaient les chasseurs de se retrouver autour d'un casse-croûte pour mettre au point les prochaines campagnes est devenue indispensable pour se retrouver tout au long de l'année. La* stammtisch *a permis depuis toujours aux Thionvillois d'affermir leur solidarité face aux épreuves »*, raconte-t-il, lui dont le grand-père n'avait pu, en reconstruisant l'auberge en 1903 dans une ville annexée, ouvrir une fenêtre vers Metz, le sud, l'ennemi.

Table essentiellement réservée aux habitués, la stammtisch s'ouvre à qui veut prendre le pouls de la ville. La chaleur de l'accueil lorrain n'est alors pas un vain mot. Autour d'un verre de « bière de mars », avec ou sans Picon, les consommateurs se font un devoir de présenter tous les atouts de la capitale du « pays des trois frontières ».

C. de C.



Chiffres

■ Sous-préfecture du département de la Moselle, Thionville compte 39 712 habitants.

■ L'agglomération, qui réunit douze communes, compte 132 413 habitants et se situe au quarante-troisième rang du classement effectué par l'INSEE des cent premières agglomérations de France métropolitaine.

■ Résultats des élections municipales du 19 mars 1989 :

I., 26 169 ; V., 16 488 ; A., 29,54 % ; E., [illegible]

Union gauche (Souffrin, PC, m.), [illegible] (53,73 %), 33 élus (11 PC, 13 PS, 9 div. g.).

Union droite (Demange, RPR, d.), 8 331 (46,26 %), 10 élus (2 UDF, 4 RPR, 4 div. d.).

■ Résultats du référendum sur l'Union européenne du 20 septembre 1992 :

I., 26 237 ; V., 17 402 ; A., [illegible] ; E., [illegible]

Oui .... [illegible] (60,98 %)

Non .... 6 608 (39,01 %)

